



Given to the

YALE MEDICAL LIBRARY

in memory of

VERA SCHWEITZER

From a fund

for literature in the field of

physical medicine

NOUVEL ESSAI

Sur les Eaux thermales et minérales de Bourbon-l'Archambault, département de l'Allier,

OU

HISTOIRE PHYSIQUE, CHIMIQUE ET MÉDICALE,

DES EAUX
1.° Thermales, gazeuses et composées de Bourbon.
2.° Ferrugineuses, salines et gazeuses, de la fontaine de Jonas.
3.° Acidules ferrugineuses de Saint-Pardoux.

PAR P. P. FAYE, Docteur en Médecine,

Médecin-Inspecteur des Eaux thermales et minérales de Bourbon-l'Archambault, Membre du Jury médical du département de l'Allier, ex-Chirurgien de première classe des armées et des hôpitaux militaires.

Prix, 3 francs 60 centimes.

A BOURBON-L'ARCHAMBAULT;

Et à PARIS,

Chez CROULLEBOIS, Libraire de la Société de Médecine, rue des Mathurins, n.° 398.

AN XII. — 1804.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Open Knowledge Commons and Yale University, Cushing/Whitney Medical Library

http://www.archive.org/details/nouvelessaisurle00unse

DISCOURS PRÊLIMINAIRE.

Usus et impigræ simul experientia mentis
paulatim docuit pedetentim progredientes.

LUCRET.

Etat de la science des Eaux minérales.

Les sciences physiques ont fait les progrès les plus rapides dans le siècle dernier, et tout en a éprouvé l'heureuse influence : les Eaux minérales seules en ont peu profité. Il semble qu'un reste de superstition les ait fait considérer comme un miracle de la nature, qu'on ne sauroit expliquer : elles méritent cependant le plus grand intérêt, et doivent solliciter l'examen le plus sévère. Tout ce qui tend à agrandir le domaine de la médecine, tout ce qui peut lui offrir de nouvelles ressources, commande l'attention : quel prix attachera-t-on à l'étude des Eaux minérales, dont les résultats sont si utiles ! Depuis longtemps l'habitude ou la mode y conduisent, et souvent elles opèrent des cures étonnantes ; n'en retireroit-on pas un plus grand fruit, si tous les médecins n'y envoyoient qu'avec l'espoir fondé du succès ? Il faudroit pour cela de nouveaux travaux, qui, éloignant les richesses fictives dont on nous éblouit, nous montrassent les trésors que la nature nous

a donnés, et que notre orgueil semble dédaigner. Peut-être paroît-il singulier de me voir accuser ainsi l'art qui a su, dit-on, surpasser la nature; mais parcourons rapidement les différentes époques de la science des Eaux minérales, et voyons si c'est à tort que je prétends qu'on s'est égaré, après avoir trouvé la véritable route.

400 ans avant l'ère chrétienne.

Les Grecs connoissoient des sources minérales; car Aristote enseignoit, quatre cents ans avant l'ère chrétienne, qu'il se mêle avec leurs eaux des vapeurs de différente nature, qui font leur vertu principale.

Hippocrate nous parle d'eaux chaudes empreintes de cuivre, d'argent, d'or, de bitume, de nitre, et les interdit dans la boisson ordinaire (*a*); mais rien n'annonce qu'il en connût l'usage médical.

Grecs.

Galien les ordonnoit pour les maladies de la vessie (*b*). Strabon les croyoit lithontriptiques. Théopompe décrit une source qui guérissoit les blessures (*c*). Archigènes, au cinquième siècle, les prescrivoit chaque jour dans les ulcères de la vessie (*d*), depuis une livre jusqu'à douze ou quinze en boisson.

5.e siècle de l'ère chrétienne.

C'étoit, aux yeux des médecins grecs, un

(*a*) De Aere, locis et aquis.
(*b*) De Facult. simpl. lib. X.
(*c*) Plin. liv. 3, ch. 2.
(*d*) Aëtius, liv. II, ch. 30.

remède contre l'éléphantiasis, la colique, la paralysie, les affections nerveuses. Paul d'Egine les recommandoit dans la lèpre, et déja on parloit d'eaux soufrées, alumineuses, bitumineuses, ferrugineuses, etc. Vitruve (*e*), à qui l'étude de 640.
l'histoire naturelle étoit aussi familière que celle de l'architecture, dit que les eaux nitreuses purgent par les selles. Sénèque le philosophe s'explique davantage (*f*) : Il est, suivant lui, des eaux célèbres par leur saveur ou l'usage avantageux qu'on en Romains.
fait; les unes sont bonnes pour les yeux, les autres ont la vertu de guérir les maladies invétérées et même désespérées ; il en est qui conviennent aux ulcères ; la boisson de quelques-unes est utile aux poumons et aux viscères ; on en trouve qui arrêtent les hémorragies : leurs vertus sont aussi variées que leur saveur. Pline (*g*) s'exprime ainsi sur la source de Tongres : Ses eaux sont très-remarquables ; elles jettent beaucoup de petites bulles ; elles laissent, lorsqu'on les a bues, un goût de fer sur la langue ; elles purgent, chassent la fièvre tierce, dissipent la gravelle, se troublent d'abord sur le feu et y deviennent rouges ensuite. Horace (*h*) a vanté les bains de S.-Casciano dans ces vers :

Qui caput et stomachum supponere fontibus audent
Clusinis.

(*e*) Lib. VIII.
(*f*) Lib. III. de Natural. cap. 1.
(*g*) Lib. III, cap. 2.
(*h*) Epist. XV.

Diodore de Sicile prétend qu'on y connut des eaux minérales avant de savoir qu'il y en eût en Italie. Ainsi, dans les temps les plus reculés on les employoit avec succès; et la Providence, qui nous fit apprécier la bonté de ses productions, sut aussi nous indiquer le don qu'elle nous avoit fait de ce remède héroïque. Les Romains, qui en sentoient la valeur, et qui faisoient un usage habituel des sources d'Italie, en cherchèrent dans tous les pays où ils étendirent leur domination, et c'est à eux que nous devons la plupart de celles dont nous jouissons aujourd'hui. Ces maîtres de l'Univers perdirent, avec l'empire qu'ils avoient usurpé, les établissemens utiles qu'ils avoient formés; et les peuples qui secouèrent leur joug, ne surent qu'admirer les monumens de leur puissance, sans en profiter. Leur esprit, encore dans l'enfance, pouvoit-il autre chose? Aussi n'entend-on plus parler

9.e siècle. d'eaux minérales que dans le neuvième siècle,

Arabes. et le seul ouvrage où il en soit question est-il une compilation, le Canon d'Avicenne. Il les recommande dans les obstructions et les autres maladies internes. Vraisemblablement l'habitude perpétuoit leurs bienfaits; et la solidité des travaux exécutés pour les contenir, les conservoit, mais les médecins les oublioient; et ce n'est

16.e siècle. que dans le seizième siècle, qu'elles réveillèrent leur attention. C. Gessner, Baccius, J. Bauhin et G. Fallope, écrivirent sur elles, et cherchè-

rent à ranimer la confiance publique, en rappelant les cures anciennes, et en citant celles qu'ils virent s'effectuer sous leurs yeux. Ces sources n'avoient été jusques-là qu'une espèce d'*arcane*, et l'on s'y rendoit comme on alloit dans les temples offrir un hommage de la crédulité humaine aux ruses du sacerdoce : alors commença la science des eaux minérales, et ses fondateurs inspirèrent le goût des découvertes qui devoient amener de si grands résultats.

Le dix-septième siècle nous le prouve en nous offrant de nombreux travaux dirigés vers le même but. Ce sont des expériences sur les couleurs qui indiquent différens réactifs, expériences publiées par Bayle en 1663, et suivies, en 1688, de l'esquisse d'un traité complet sur les eaux par le même auteur; c'est un examen général de ces sources, entrepris en 1667 par l'académie des sciences de Paris, et rédigé par Duclos. 17.e siècle.

Les premières années du dix-huitième siècle virent paroître une nouvelle méthode d'analyse par l'évaporation et la filtration successives de Boulduc; une imitation des eaux de Seltz, par Venel; un essai sur les eaux de l'Allemagne, par Fréd. Hoffmann; un traité de celles de France, publié par Raulin, sous les auspices du gouvernement; une méthode nouvelle d'analyse de Saw, traduite de l'Anglois par Coste; et une multitude d'analyses particulières dont la liste fut 18.e siècle.

donnée par Haller, et le recueil publié par
1748. Grossen, sous le titre de *Bibliotheca hidrographica.* Vallerius, Cartheuser et Monnet, imitèrent Grossen, et tant d'ouvrages exécutés en si peu de temps annoncent l'intérêt qu'inspiroient les sources médicinales; mais ils en avoient peu avancé la science, il y avoit des obstacles que les progrès de la physique et de la chimie pouvoient seuls faire vaincre.

Le langage mystique s'oublia peu-à-peu; et les faits, en remplaçant les hypothèses, devinrent l'origine et l'appui d'une nouvelle nomenclature. Tout le monde l'entendit: il ne fallut qu'étudier pour apprendre, et l'ensemble résulta de l'assemblage heureux de toutes les parties. Que d'autres redisent ce que l'on doit à Franklin, à Priestley, à Bergmann; la gloire des Fourcroy, des Lavoisier, des Chaptal, des Berthollet, des Morveau, suffit à notre nation, et attestera aux siècles à venir la marche rapide qu'elle a donnée aux sciences exactes. On verra Condillac ramenant tout aux lois de l'analyse, servir de guide aux savans professeurs qui ont créé la chimie et rendu possible l'examen des eaux minérales. Les fruits ne s'en firent pas attendre, et bientôt eut lieu la découverte du sulfate de magnésie par Black; celle du gaz acide carbonique par Priestley, qui y fut amené par les soupçons de Venel et par l'imitation de l'eau ferrugineuse à l'aide de la fermentation par Lane; celle du gaz

hydrogène sulfuré, par Bergmann et Monnet. Avant ce temps Lister avoit appris (en 1682) qu'on trouvoit dans les eaux minérales de la chaux; Hierne et Boulduc, du natrum ou de la soude; Leroi, en 1752, du muriate calcaire; et Margraff, en 1759, du muriate de magnésie.

L'analyse des eaux de Bagnères par Bayen; d'Enghien, par Fourcroy et Laporte; de Pyrmont etc. par Bergmann; de Saint-Vincent, par Gioanetti; de la Lorraine, par Nicolas; les recherches de Proust, les travaux nombreux de Parmentier et Deyeux, et ceux de Bunetti sur les eaux de la Toscane, firent à peu près connoître quelques-unes des sources les plus fréquentées. Si des médecins instruits eussent été chargés alors d'examiner celles de la France, on eût pu completter cette science sous le rapport médicinal; mais c'eût été travailler directement au bien public, et l'esprit humain a ses travers. L'orgueil et la cupidité l'égarèrent, et, sous le prétexte du mieux, s'emparèrent d'un bien qui les tentoit.

Déja dans le dix-septième siècle Jenning et Howart avoient obtenu de Charles II une patente pour faire des eaux ferrées artificielles. Dans le dix-huitième, l'estimable docteur Duchanoy (*i*) avoit indiqué les moyens d'imiter les

(*i*) Rien n'annonce plus d'érudition que cet ouvrage du docteur Duchanoy. Il croyoit possible l'imitation des eaux minérales; mais cette erreur étoit celle de son

eaux les plus usitées ; il étoit réservé au dix-neuvième d'en voir établir des manufactures, où quelques malades seroient attirés par de foibles succès, très prônés par ceux qui eussent dû les attribuer à leurs talens seulement. L'existence de cet établissement semble résoudre ces questions : Peut-on imiter les eaux minérales naturelles, les remplacer par des eaux artificielles, ou l'usage de celles-ci ne doit-il que suppléer aux autres, lorsqu'on ne peut les employer ? Permettons-nous cependant de les discuter.

Des eaux minérales artificielles.

I. Peut-on imiter les eaux minérales naturelles?

Les plus grands chimistes répondent affirmativement, et l'autorité de Fourcroy, Chaptal, Bergmann, seroit décisive, si la manière dont ils s'expriment ne prouvoit le peu de fondemen de leur opinion.

Lorsque l'analyse d'une eau est bien faite, disent-ils (*k*), la synthèse en devient facile : la nature n'est inimitable que dans les seules opérations vitales; nous pouvons l imiter ailleurs, et même faire mieux qu'elle, en variant la température et les proportions des principes constituans.

Ne croiroit-on pas, d'après cela, qu'on a

---

siècle; et il proposoit seulement l'usage de ces moyens artificiels, lorsqu'on ne pouvoit avoir recours aux naturels : but sage dont on a abusé. Il n'est pas inutile, au reste, de faire remarquer son silence sur les moyens de falsifier les eaux de Bourbon-l'Archambault, malgré leur réputation méritée, et le cas qu'il dit en faire.

(*k*) Chaptal, Elémens de Chimie, vol. II.

découvert la pierre philosophale, et que tous les métaux vont se reproduire dans un alambic et sur un fourneau bien dirigés ? Mais, sans abuser des expressions, j'observe qu'il n'existe pas encore d'analyse parfaite d'une seule eau thermale ou minérale composée ; que les meilleures attestent les obstacles que présenteroit leur falsification, et qu'ainsi nulle n'est imitable (*l*), puisque l'art n'ayant offert que des analyses imparfaites, on ne peut bien opérer la synthèse. On compte peut-être sur de nouvelles découvertes pour obtenir des résultats plus exacts ; il faudroit alors les attendre, et je craindrois qu'on ne le fît longtemps. En effet, les connoissances actuelles semblent fournir ces moyens si desirés, et ne les offrent pas. On peut introduire dans les eaux les principes volatils qu'y découvre la chimie, les gaz hydrogène sulfuré, acide carbonique ; mais la preuve qu'on ne les met jamais dans l'état où les combine la nature, c'est que les phénomènes physiques qui les suivent ne

(*l*) J'admire avec tout le monde l'analyse des eaux de Plombières par Vauquelin, d'Enghieu par Fourcroy, de la Chapelle-Godefroy par Cadet et Salverte, et celles que publient chaque jour les membres de quelques sociétés académiques ; mais j'en appelle à eux, et surtout au savant Vauquelin ; qu'ils disent s'ils croient possible l'imitation des eaux de Plombières, par exemple, de leur substance savonneuse et de leur calorique. Quant aux eaux acidules et ferrugineuses qui paroissent analysées le plus exactement, sont-elles plus imitables ?

sont pas les mêmes ; que l'on consulte les belles expériences faites par Chaussier (*m*), et l'on s'en convaincra.

Les principes fixes, tels que la chaux, la magnésie, les alcalis, l'alumine, la craie, le fer, peuvent y être suspendus ; mais tout démontre encore que ce n'est pas dans la disposition de la nature. Quant à la matière animale que prétend y avoir découverte Vauquelin, et que je crois un savonule végétal dissous et suspendu dans le liquide, sait-on bien la manière dont elle y est agrégée et combinée, elle dont l'année dernière on ne soupçonnoit pas la nature, qui est encore aujourd'hui un sujet de discussion ?

Que les sources de Bourbon-l'Archambault et leurs phénomènes physiques servent d'exemple. Des trois, une seule est thermale, et la chaleur y est telle qu'à 48 et 50° du thermomètre de Réaumur, elle ne brûle pas les organes de la digestion qu'elle traverse lorsqu'on la boit, qu'elle ne cuit pas les œufs, n'altère pas les plantes, ne bout pas plus vîte que de l'eau froide, et exhale une vapeur acide dans les temps orageux ; nous attribuons ceci à la présence du gaz hydrogène sulfuré, du fer, du gaz acide carbonique, d'un savonule végétal. Qu'on cherche à l'imiter, en y introduisant ces substances !

Cette eau thermale n'a pas de saveur sensible

(*m*) Journal de la Société de Médecine, vendémiaire an XII, page 19.

lorsqu'on la boit très-chaude ; l'eau froide de la fontaine de Jonas a une saveur martiale, et celle de S.-Pardoux une saveur astringente semblable à l'encre. La présence du fer et ses proportions semblent donner lieu à ces différences ; cependant ce métal s'y trouve en quantité inverse de ce qui devroit être aux yeux du chimiste : et de ces trois espèces d'eau, la dernière est celle qui en contient le moins ; car à peine y en a-t-il un grain $\frac{1}{3}$ (0,72 milligrammes) par pinte (litre), tandis que la première en contient jusqu'à trois grains $\frac{1}{12}$ (0,165 milligr.), et la deuxième jusqu'à quatre $\frac{1}{4}$ (0,225 milligr.). Il y en a, d'après Mitouard, 17 à 18 grains (0,903 à 0,956 milligr.) dans celles de Valhs, qui se boivent avec succès ; qu'on essaye d'en dissoudre une quantité égale dans de l'eau, et, si l'on y parvient, on en verra les funestes effets.

Les eaux minérales restent toujours à-peu-près à la même température, et exhalent toutes, pendant les temps brumeux, une vapeur. Qu'on cherche ces deux phénomènes dans les eaux artificielles ; qu'on leur fasse produire des conferves et des dépôts analogues à ceux des sources naturelles ; spécialement l'espèce de mucilage qu'on voit à la surface des eaux thermales de Bourbon-l'Archambault, qui fuit sous la main qui le cherche, et lui laisse la douce sensation du velouté !

Que seroit-ce, si j'examinois tous les autres phénomènes, et si je proposois d'introduire les

gaz acide carbonique, hydrogène sulfuré, des sels terreux et alcalins, du fer, une substance savonneuse *sui generis*, et de la silice dans de l'eau distillée, pour imiter les eaux thermales gazeuses et composées, que l'on emploie avec tant de succès à Bourbon? etc.

Mais qu'est-il besoin de prolonger cette discussion? Les eaux (*n*) de Braca et Brachetta n'ont ni couleur, ni odeur, ni saveur sensibles; et cependant, bues le matin à une certaine dose, elles purgent copieusement, et servent de purgatif ordinaire aux gens du pays. N'est-ce pas assez prouver l'impossibilité d'imiter les eaux minérales naturelles?

II. *Peut-on les remplacer par des eaux artificielles?*

La première question décidée négativement, celle-ci semble inutile; car comment employer un moyen imaginaire? Mais supposons un moment sa réalité, et voyons si on usera de ces eaux avec autant d'avantage que de celles qu'offre la nature, et que l'on administre à une chaleur de 48 à 50°, tandis que les autres ne peuvent se soutenir à plus de 35 ou 36°. (Th. de Réaumur.)

On ne trouve qu'aux sources naturelles cette nécessité de voyages qui fait changer d'air; ce régime, cette oisiveté, cet éloignement de toute affaire, cette docilité à suivre les conseils de la

(*n*) Voyage au Montamiata et dans le Siennois, par Georges Santi, traduit par Bodard, vol. I, p. 271.

médecine, ces moyens d'exercice qui contribuent essentiellement à la guérison. D'ailleurs, *experientia rerum magistra !* L'observation dépose en faveur de celles-ci; elle n'a encore rien fait pour les autres; en faut-il davantage pour fixer l'opinion des bons praticiens?

III. *Mais doit-on, lorsqu'on ne peut employer des eaux minérales naturelles, y suppléer par des eaux minérales artificielles?*

L'abus est ici si voisin du précepte, que celui-ci demande à être développé. Je crois qu'il est peu de cas où l'on soit forcé d'avoir recours aux eaux pendant l'hyver, et qu'alors il vaut mieux aller aux sources où elles peuvent s'administrer dans cette saison, quoique avec moins de succès, que de se servir des eaux artificielles: cependant, s'il est indispensable de prendre des bains et des douches, et que le déplacement soit impossible, on fera bien de profiter des efforts faits pour imiter la nature; mais au lieu d'administrer les eaux factices de Barèges, de Bourbon-l'Archambault, de Plombières, etc., qu'on compose et qu'on emploie des eaux hydrosulfureuses, ferrugineuses, salines, alcalines, acidules, et qu'on publie les résultats de leur usage avec leur composition. Alors des faits succéderont à des hypothèses, et, au lieu d'un objet de spéculation, on aura un nouveau trésor à ajouter à la matière médicale.

Suum cuique judicium, et omnes pro suo

quisque arbitratu, aliter atque aliter eâdem de re sentiunt (o). Pour moi, je crois qu'il faut absolument, lorsqu'on veut jouir des bienfaits des eaux minérales, les aller prendre à leurs sources. Ramenons donc cette science à son vrai but, la guérison; et, afin d'en multiplier les moyens, que chaque médecin fasse connoitre les eaux qu'il dirige, et que l'on forme un recueil analytique de leurs travaux. En attendant l'exécution de ce vaste projet, je vais acquitter ma dette, et remplir une petite partie de ce grand travail.

Pline a dit dans sa préface: *Vetustis novitatem, obscuris lucem, dubiis fidem, novis autoritatem dare.* Sans prétendre remplir une telle tâche, je me la propose, et des juges instruits excuseront l'imperfection en faveur du motif. Mes fonctions me fixant à Bourbon-l'Archambault, c'est sur ces eaux que je vais donner un nouvel essai.

Ouvrages publiés sur les eaux de Bourbon-l'Archambault.

(*p*) Jean Ban de Moulins, dans le seizième siècle, publia un ouvrage sur les eaux célèbres de la France, où il parla de celles-ci.

J. Pidoux donna, en 1584, un avertissement sur leurs bains chauds; et J. Aubery, en 1604, un traité incorrect.

La Faculté de Médecine de Paris fit soutenir sur ces eaux les thèses suivantes:

(*o*) Ballonius.

(*p*) Des Vertus des Eaux naturelles de France, renommées, par Jean Ban de Moulins.

An Epilepsiæ per consensum, aquæ Borbonienses Archimbaldicæ; Forestier, *Parisiis*, 1643.

An thermæ Borbonienses Anselmienses minorem noxam inferant epotæ quam Archimbaldicæ et Vichienses. F. le Rat, *Parisiis*, 1673.

An in asthmate aquæ Borbonienses Archimbaldicæ; F. Foucault, *Parisiis*, 1684.

Pascal (*q*), on le sait, en a publié un traité en 1699; Burlet, en 1707, un examen; et Chomel (*r*), une notice, en 1735, dans son Traité des Eaux de Vichy. L'académicien Boulduc (*s*) les a analysées, et son travail est connu : elles l'ont été par Venel, et par mon père (*t*), qui a donné sur elles, en 1778, un essai, auquel il a fait, en 1788, un supplément. Enfin, M. de Brieude (*v*) a publié, à la même époque, d'excellentes observations.

Malgré tous ces secours apparens, mille obs-

(*q*) Pascal, des Eaux de Bourbon - l'Archambault, vol. in-12.

(*r*) Chomel, Traité des Eaux de Vichy, de Bourbon-l'Archambault et du Mont-d'Or.

(*s*) Boulduc, Mémoires de l'académie des sciences, année 1729, 12 novembre.

(*t* Faye, Essai sur les Eaux minérales et médicinales de Bourbon - l'Archambault, un vol. in-12; supplément à cet Essai; réponse aux doutes, etc.

(*v*) Brieude, Observations sur les Eaux thermales de Bourbon-l'Archambault, de Vichy et du Mont-d'Or, petit vol. in-8.°

tacles s'opposent à l'exécution de mon projet. Le mécanisme s'explique difficilement avec clarté et précision; la chimie, on vient de le voir, a été rarement encore appliquée avec succès à l'analyse des eaux minérales, et chaque médecin a une opinion différente sur leur action. Pour atteindre mon but, je mettrai dans mon travail l'ordre et la méthode qu'il exige.

Des sources de Bourbon-l'Archambault, et de leur distinction.

Les eaux de Bourbon-l'Archambault se distinguent en thermales ou chaudes, et minérales ou froides; celles-ci sont ou ferrugineuses, salines et gazeuses, et appelées eaux de la fontaine de Jonas, ou acidules ferrugineuses et nommées eaux de Saint-Pardoux; celles-là sont thermales, gazeuses et composées, et m'occuperont davantage, parce qu'elles inspirent un intérêt plus grand, parce que leur usage est plus fréquent, plus varié, et que ce sont elles qu'on connoît presque uniquement en Europe sous le nom d'eaux de Bourbon-l'Archambault. Je les examinerai les unes et les autres, comme je me le suis déja proposé (x), dans leur triple état physique, chimique et médical; le premier est l'ouvrage de la nature et de mes travaux pour la seconder; le second prouvera mes efforts; et le dernier offrira le recueil des observations qui constatent leur efficacité, et indiquera les moyens employés pour l'assurer.

Plan de ce nouvel Essai.

Puissé-je ainsi inspirer en ces sources la confiance qu'elles méritent!

(x) Lettre de P. P. Faye, etc., au Médecin, etc.

NOUVEL ESSAI

SUR LES EAUX THERMALES ET MINÉRALES

DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

INTRODUCTION.

Nec deerat materiæ pompa, si quidquam aliud intueri liberet, quàm fidem operis.

PLIN. Natur. lib. XXIX, c. I.

Topographie médicale de la ville de Bourbon-l'Archambault.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT (1) ou Bourbon-les-Bains, appelé encore, pendant les momens orageux de la révolution, Burges les Bains, est un chef-lieu de canton. Cette petite ville est distante de 28 myriamètres 889 millimètres (65 lieues) sud de Paris; de 13 myriam. 777 millim. (32 lieues) de Lyon; de

(1) On confond souvent Bourbon-l'Archambault avec Bourbonne-les-Bains et Bourbon-Lancy; mais il est facile d'éviter cette erreur, ces deux dernières villes étant, l'une dans le département de la Haute-Marne, l'autre dans celui de Saône-et-Loire.

4 myriam. 444 millim. (10 lieues) sud de Nevers; de 6 myriam. 665 millim. (15 lieues) sud-est de Bourges; de 10 myriam. 222 millim. (23 lieues) nord de Riom; et de 3 myriam. (6 à 7 lieues) ouest de Moulins, séjour du préfet du département de l'Allier, et auparavant de l'intendant du Bourbonnois. Sa longitude est de 20° 43′ 29″, et sa latitude de 46° 35′ 22″. Elle est située dans un vallon dont l'argile, le silex et un peu de terre calcaire forment le sol, près de plusieurs mines de fer et de charbon de terre, et est environnée de quatre collines sur lesquelles sont des faubourgs dont il faut remarquer deux édifices, la Sainte-Chapelle et le Château.

L'antiquité de celui-ci remonte à 703 : il fut pris en 762 par Pepin-le-Bref; fut le berceau de la maison de Bourbon, dont un des chefs, Archambault I.er, fils de Guy, premier sire de Bourbon, fixa le nom et celui de la ville. Ce château tomboit de vétusté dans le quatorzième siècle; Louis I.er, duc de Bourbon, le fit reconstruire, et ses successeurs achevèrent ses travaux. Le temps, qui détruit tout, ne les a pas épargnés, et il ne nous reste aujourd'hui que d'immenses ruines; mais elles nous retracent de grands souvenirs.

La Sainte-Chapelle date du quatorzième siècle; elle fixoit la curiosité par sa structure hardie et par ses vitraux peints; elle n'offre plus actuellement que l'image du vandalisme destructeur.

Près des maisons, croissent sur les collines des végétaux, qui offrent peu de ressources au botaniste, mais qui purifient l'air.

Ressources qu'offre la ville.

Des prairies voisines, une petite rivière (2) formée par l'écoulement de l'eau d'un grand étang, qui baigne le pied du château, et par l'égoût des eaux

(2) La Beurge.

thermales, une belle route, des maisons spacieuses et bien distribuées dans la ville et dans les faubourgs, beaucoup de jardins, une promenade en terrasse, plantée sous les yeux et par les soins d'une femme célèbre (3), des sources d'eau douce excellentes, tels sont les moyens de salubrité de cette ville, qui, en augmentant chaque jour sa population, actuellement de deux mille huit cents habitans, établissent une différence sensible entre elle et les campagnes voisines. Celles-ci sont infectées par un vice scrophuleux qui me paroît endémique, par des fièvres intermittentes et rémittentes gastriques, par des coliques bilieuses et par cet état catharral, trop longtemps pris avant le professeur Desgenettes (4) pour le scorbut, qui souvent ici en est cependant la terminaison, et qui, peut-être, le seroit de même partout, si l'art, ranimant la nature, ne rappeloit à temps l'action vitale. Salubrité.

Ce tableau contraste avec celui que nous présente la ville : une population saine, un grand nombre d'enfans d'un physique agréable, et beaucoup de vieillards (5) en distinguent les habitans, qui,

---

(3) Mad^e. de Montespan.

(4) Les Grecs élevèrent des statues à Hippocrate, pour avoir préféré leur salut à celui des Perses, et dédaigné les présens de ces barbares pendant la peste d'Athènes ; quel monument attestera le génie et l'héroïsme du D. Desgenettes, qui, se dévouant à l'armée françoise, osa, dans la Syrie, s'inoculer le virus pestilentiel pour calmer l'imagination des soldats prêts à expirer, et s'assurer ainsi un des moyens curatifs les plus puissans dans les fièvres adéno-nerveuses !

(5) Le tableau civil des dix années précédentes, depuis le premier vendémiaire an 1.er jusqu'au premier vendémiaire an 11, offre,

Naissances	1112.
Décès	933.
Donc excédent,	
Naissances	179.
Mariages	265.

exempts de toute maladie épidémique, détruisent les conjectures qu'avoient fait naître dans l'esprit du docteur Brieude, des apparences trompeuses.

Cette différence entre des êtres qui vivent à quelques myriamètres (lieues) de distance les uns des autres, cesse de surprendre, lorsqu'on en cherche la cause. Dans les campagnes, des étangs multipliés à dessein, beaucoup de petites vallées bordées de bois et de sources impures, une mauvaise nourriture, un genre de vie fatigant, l'habitation de maisons qui n'ont qu'un rez-de-chaussée humide, et le défaut d'usage des boissons spiritueuses, altèrent et minent insensiblement la santé des cultivateurs. Dans la ville, au contraire, l'air pur, le régime, les localités, tout favorise la santé.

Magnâ ex parte hominum formas et mores (et morbos) regionis naturam sequi reperias, a dit Hippocrate, et cet axiôme est applicable à tous les pays Dans celui-ci, la nature est douée de beaucoup de moyens ordinaires, mais jamais ne fait de grands efforts. L'art la suit au lieu de la maîtriser; et tandis que le montagnard s'enrichit de ses sueurs, notre colon végète dans une indolence aussi nuisible qu'habituelle.

Atmosphère. L'atmosphère de Bourbon-l'Archambault est à une température agréable pendant presque toute l'année, et la vapeur qui s'élève des bassins et des réservoirs y contribue beaucoup. Le thermomètre de Reaumur marque de 1[illegible] à 22° en prairial, messidor, thermidor, fructidor et vendémiaire (mai, juin, juillet, août, septembre), et le mercure y descend quelquefois, dans le cours des autres mois, jusqu'à 10 et 12° au-dessous de 0; mais sa graduation la plus fréquente est de 8 à 10° au-dessus. Il y a néanmoins des jours très-chauds, et pendant messidor et thermidor (juillet, août) de l'an 11 (1803), je l'ai vu s'élever à l'ombre

jusqu'à 28° : de même l'hiver il y a des jours très-froids; mais la température glaciale qui règne alors, résultant des vents nord et nord-ouest qui traversent la vallée et passent par la ville, est peu durable.

Ainsi, c'est à tort qu'on a prétendu que recevant à la fois la vapeur chaude des réservoirs des eaux thermales, et la vapeur froide qui sort du bassin de la Beurge au nord-ouest, sur la route de Moulins, l'atmosphère de cette ville devoit être chaude et humide; l'observation prouve le contraire.

L'homme le plus riche peut donc venir ici comme le plus pauvre. Pour l'un, l'hôpital est ouvert; l'autre est sûr d'y trouver toujours un logement commode près de l'établissement thermal ou dans les faubourgs; qu'il veuille occuper une maison entière ou seulement un appartement. Meubles, linge, remèdes, ressources pour la vie domestique, il trouvera tout ce qui peut ajouter aux avantages de la position de Bourbon-l'Archambault au centre de la France (6),

(6) Il y a trente-neuf postes de Paris à Bourbon-l'Archambault, en passant par Moulins et Souvigny, où l'on quitte la route de Limoges pour en prendre une très-belle qui y conduit directement.

Dans les temps secs et beaux, on passe par la route de traverse qui commence à Magny, et l'on gagne quatre postes.

Le pain qui se pétrit avec les eaux thermales, le mouton, le bœuf et le gibier de ce pays, ont de la réputation; le veau, la volaille, le poisson d'eau douce, les légumes et les fruits, y sont bons et abondans. Le vin du pays est un peu froid; mais on s'en procure aisément de Bourgogne; aussi vit-on bien et à peu de frais.

Pendant les années qui ont précédé la révolution, on a vu ici en même-temps jusqu'à deux cents personnes logées dans la ville, et cent vingt à l'hôpital; ce qui, répété

de sa température agréable, de sa salubrité, et concourir à la santé qu'il attend de l'usage de ses eaux thermales et minérales.

---

trois ou quatre fois dans les six mois, portoit à douze ou quinze cents le nombre de ceux venus aux eaux pendant l'année. Aujourd'hui les circonstances l'ont diminué; mais, fût-il plus grand, on n'en seroit pas moins bien.

ARTICLE PREMIER.

Eaux thermales, gazeuses et composées, de Bourbon-l'Archambault.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉTAT PHYSIQUE.

Ces eaux naissent, paroissent, se distribuent et se présentent sous différens aspects; j'ai donc à examiner leur origine, leur volume, leur distribution et leurs propriétés, pour faire connoître leur état physique. Sources thermales.

CHAPITRE PREMIER.

Origine.

Elles appartiennent sûrement à une seule source, et toutes celles qui sourdent dans les environs, n'en sont que des ramifications, dont le trajet est différent, qui ont quelques degrés de chaleur de plus ou de moins, mais dont l'analogie de la nature indique parfaitement l'origine.

Que n'est-il aussi aisé d'indiquer celle de la source! Le docteur Thouvenel l'a cherchée, et, malgré les secours que lui offroient son génie et ses observations précédentes, il n'a fait que confirmer les Origine inconnue.

doutes. On lui avoit désigné la route du Montet-aux-Moines, petite ville à 1 myriam. 778 millim. (4 lieues) sud est, comme celle de ses eaux : il l'a suivie, et a prétendu s'être assuré de leur trajet jusqu'à ce lieu, où elles lui avoient échappé Mais qui ne sait le peu de confiance que doit inspirer cette prétendue baguette, dont tout le mérite étoit dans la tête de celui qui la dirigeoit (7)?

Aussi a-t-on sur ce point la même incertitude Pour la détruire, il faudroit faire des fouilles à différentes distances; et la crainte de perdre le bien en cherchant le mieux, a heureusement retenu la curiosité. Supposons, en effet, qu'on les eût rencontrées en différens endroits, qu'on les y eût analysées, ainsi que les terres voisines, et qu'on eût remonté jusqu'à leur origine; eût-on mieux expliqué mille phénomènes qui nous embarrassent? eût on surpris le secret de la nature? Tout porte à croire le contraire, et il nous suffit de savoir que ces eaux venant du sud-est, descendent du faubourg de la paroisse, suivent une petite rue latérale, et viennent surgir en bouillonnant dans la place dite des Capucins, au midi de la ville.

CHAPITRE II.

Volume.

Il est difficile d'apprécier exactement avec quelle vîtesse et quelle force elles s'élèvent; car il faudroit, pour cela, les découvrir à leur sortie de la terre, et

---

(7) Je n'entends parler que du docteur Thouvenel. Peu de médecins ont contribué autant que lui, malgré les écarts de son imagination, aux progrès des sciences physiques et chimiques.

l'on trouveroit de grands obstacles ; il l'est également d'estimer leur volume ; cependant mon père (F. Faye) m'a assuré y être parvenu en présence du célèbre Venel et avec sa jauge. Suivant lui, le jet est d'un décimètre (3 pouces 3 quarts) (8), et pénètre une colonne d'eau de 2 mètres 924 millim. (9 pieds) de hauteur, sur 3 mètres 248 millim. (10 pieds) de diamètre. Ce jet est sans cesse le même, à quelque petite différence près ; et l'on ne se rappelle qu'une occasion, celle du tremblement de terre de Lisbonne, où elles s'accrurent pendant douze heures, au point de passer par dessus la plate-forme et les puits ; mais elles diminuèrent insensiblement, et reprirent leur volume ordinaire. Celui-ci en fait une des sources les plus abondantes ; car on lui voit fournir en une heure 27 kilolitres (100 muids, c'est-à-dire 3533 pieds, ou 37,000 pouces cubes). Si, par une simple multiplication, on calcule la quantité fournie en vingt-quatre heures, on trouve 648 kilolitres (2400 muids) ou 27,912 mètres (83,792 pieds cubes, ou enfin 335,166 pouces cubes). Cette abondance, comparée à la rareté de quelques sources, telles que celles de Barèges, qui, toutes réunies, ne fournissent que 1812 mètres 15 décimètres (4621 pieds cubes $\frac{24}{77}$) dans le même espace de temps (9), prouve le parti que permet de tirer de ces eaux thermales leur volume, et l'on peut en conclure que, quelque soit l'usage et même l'abus qu'on en fasse, elles suffiront toujours, à moins que la destruction des massifs qui les captent, ne rende inexécutables de nouveaux travaux pour les contenir :

Quantité d'eau thermale fournie en une heure et en 24.

---

(8) Outre ce jet principal, il en est beaucoup d'autres qu'on ne peut apprécier.

(9) Mémoire sur les eaux minérales et les établissemens thermaux des Pyrénées, par Lomet.

rien n'est donc plus important que leur première prise et leur distribution.

CHAPITRE III.

Distribution.

Travaux des Romains.

La solidité des travaux exécutés pour retenir ces eaux à leur sortie sur la place des Capucins, au midi de la ville, et l'oubli total de ceux à qui on les doit, engagent à les attribuer aux Romains. Mille faits rendent croyable cette conjecture, et les plus positifs sont les résultats des fouilles faites dans les maisons voisines, lors de leur réédification; on trouva des bains en marbre, des conduits en pierre et en plomb, et des médailles, sur lesquelles était gravée l'effigie de quelques empereurs. Depuis, on n'a pas cherché d'autre fondateur du massif voûté qui reçoit et contient ces eaux.

Travaux exécutés en 1641.

En 1640, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, ayant, par leur usage, rétabli sa santé, crut devoir marquer sa reconnaissance, en faisant disposer plus avantageusement cette piscine salutaire; et, d'après ses ordres, de nouvelles dispositions furent exécutées l'année suivante.

Le docteur Fagon voulut qu'on commençât par arrêter l'écoulement de la source, et on y établit trois pompes; mais, malgré leur jeu continuel, et le secours des baigneurs qui, de leur côté, puisoient l'eau, on ne parvint qu'à diminuer sa hauteur dans le réservoir d'un mètre 4 décimètres (4 pieds), et il en resta encore au moins autant; ce qui n'empêcha pas d'y descendre et de nettoyer le fond; mais on ne put rien faire de plus. Il falloit cependant consolider le massif, et on y parvint en l'enveloppant de pierres de taille;

de manière qu'au lieu de trois citernes grillées, on eut en apparence trois puits (F) (10) sur une plate-forme (R). On attachoit avec raison beaucoup d'importance à cette première opération; car la solidité de ce massif assuroit le succès des autres et prévenoit toute espèce de danger.

Ces eaux, bien captées à leur source, on pouvoit aisément en puiser et en faire boire aux malades; mais il falloit d'autres travaux pour les employer en bains et en douches.

On construisit deux bassins, dont l'un avoit la forme d'un quarré allongé (D); l'autre celle d'un triangle irrégulier (E). Trois ouvertures ou déchargeoirs (X 1.er) établirent une communication entre le massif et le premier bassin, dont le trop plein (VV) se vida dans le second, qui communiqua lui-même avec les voûtes de la ville (L); l'un et l'autre furent destinés aux bains, soit en s'y plongeant, soit en portant l'eau dans des baignoires.

Afin d'administrer la douche, on bâtit à 3 mètres 9 décimètres (deux toises) une maison, dont le rez-de-chaussée fut divisé par trois voûtes et autant de murs en trois caveaux, servant, l'un aux Capucins de la ville, et les deux autres aux étrangers. On y amena l'eau des puits (DD) et des bassins (Q. Q.) par des conduits en pierre; et des marches, placées convenablement, et précédées d'une petite plate-forme, permirent aux malades de se coucher ou de s'asseoir pour recevoir la douche Deux hommes ou deux femmes la donnoient; l'un, en puisant l'eau dans le caveau, et en la versant dans une petite cuve, de la capacité de 20 à 30 litres (pintes), suspendue à un

---

(10) Voyez, à la fin de l'Ouvrage, les lettres indiquées sur le Plan.

mètre (3 pieds) au-dessus du malade, et percée dans son fond d'un trou, recevant une hanche en bois du diamètre de 4 à 8 lignes (1 à 2 centimètres), pour laisser sortir le liquide; l'autre en dirigeant la chûte. On varioit la température, en mêlant à l'eau du caveau celle qu'on alloit prendre dans un petit puits (H) construit sur la plate-forme, qui le séparoit des grands.

Etablissement de l'hôpital des eaux en 1650.

Ces dispositions assuroient le service.

En 1650, l'établissement d'un hôpital pour les pauvres, nécessita un nouveau conduit d'eau à cet édifice, et on le commença (EE) près de l'escalier de la plate-forme des puits, au sud est de ce réservoir, pour le continuer en pierre jusqu'à sa destination (K).

Les choses en restèrent là pendant un siècle; on obtint alors de nouveaux fonds pour réparer l'établissement thermal; l'hôpital fut rebâti, et tout fut mis dans l'état où je l'ai trouvé.

Etat de l'établissement jusqu'à l'an XI (1803.)

Au milieu d'une plate-forme (R) élevée de 7 décimètres (18 pouces 4 ou 5 lignes), au-dessus du pavé de la rue, se voyoient trois cercles de pierre (FFF) entièrement découverts, qui sembloient indiquer trois puits, et n'en avoient que la forme : c'étoient des séparations superficielles, soutenues par trois arcades communiquantes ensemble, et portées sur un massif en pierres de taille, qui servoit de réservoir à la source qu'entretenoit son jet continuel. Ce réservoir avoit 3 ou 4 mètres (10 ou 12 pieds) de profondeur sur 7 mètres 6 décimètres (22 pieds) de longueur, et 4 mètres (13 pieds) de largeur. Il en partoit cinq conduits, qui se rendoient, l'un de l'ouest (DD) dans un petit puits, dans les trois anciens caveaux des douches et dans deux nouveaux destinés aux bains, et qu'on avoit faits en partageant les deux latéraux; l'autre de l'est (EE) à l'hôpital, où il passoit de la piscine

Réservoir de la source : Grand puits (FFF)

des hommes (K) à celle des femmes, et l'on avoit fait un regard (J) à son origine, afin de suspendre ou de favoriser le cours de l'eau, à l'aide d'un robinet. Les trois derniers conduits (X 1.er) alloient du nord dans le grand bassin, et n'étoient que l'égoût du trop plein du réservoir.

Petit puits (H)

A l'ouest, un petit puits (H) destiné aux besoins des habitans de la ville et à ceux de l'établissement, se remplissoit par un conduit de la source, qui se fermoit et s'ouvroit à volonté, à l'aide d'un regard (J), et son trop plein se déchargeoit dans le grand bassin (D).

Grand bassin (D)

Celui-ci, borné au sud par la plate-forme des réservoirs (R), au nord par une autre servant d'entrepôt aux cuves des bains (S), à l'ouest par une troisième qui le séparoit des douches (C), et à l'est par le mur mitoyen du petit bassin, avoit 10 mètres 9 décimètres (31 pieds 10 pouces) de longueur, sur 5 mètres 18 décimètres (17 pieds 11 pouces de largeur), et 1 metre 3 décimètres (4 pieds) de profondeur (11). Il recevoit l'eau de la source directement par ses déchargeoirs (X 1.er), et indirectement par celui du petit puits (X); il se vidoit entièrement lorsqu'on le vouloit, et son trop plein (VV) se rendoit dans le petit bassin (E), appelé encore bassin des pauvres, parce que ceux d'entre eux qui ne pouvoient être admis à l'hôpital, s'y baignoient.

Petit bassin ou bassin des pauvres (E)

Le petit bassin avoit 7 mètres 9 centimètres (21 pieds) de longueur, sur 5 mètres 12 décimètres (17 pieds) de largeur, et 1 mètre 3 décimètres (3 pieds 10 pouces) de

(11) La profondeur de ce bassin étoit de 6 centimètres (2 pouces) moindre que je ne l'exprime, et celle du petit bassin, de 3 décimètres (environ 10 pouces); mais il a fallu les relever pour amener l'eau de celui-ci au grand et dans les cabinets des douches, ce qui les a mis dans l'état actuel.

profondeur, et se vidoit par un conduit de fond (i) et par un trop plein (UU) dans les voûtes de la ville (L.)

5 caveaux de douches et 2 piscines.

Le grand bassin en avoit un semblable à son extrémité nord-est, et communiquoit par deux conduits (QQ) se subdivisant, l'un en deux, et l'autre en trois, avec les cinq caveaux, qui servoient, ceux exposés à l'est, aux douches, les deux latéraux, de piscines; et qui tous formoient le rez-de-chaussée d'une maison destinée par le Gouvernement au logement du médecin de ces eaux.

Telle étoit leur distribution, et elle offroit l'avantage de pouvoir les administrer séparément au riche, dans l'établissement thermal; au pauvre, dans l'hôpital; de varier la température du bain et de la douche, et de modérer l'activité de celle ci avec sa force et sa chaleur; mais que d inconvéniens!

Les bains se prenoient toujours loin de la source, se tempéroient par des mélanges peu exacts; pouvoient-ils avoir une grande efficacité? Il n'existoit qu'une espèce de douche, la descendante; et comment s'administroit elle? Il falloit que vingt ou trente personnes, attaquées de maladies différentes, la reçussent avec la même eau. Sa chûte ne pouvoit être variée que de quelques pieds, et sa plus grande hauteur étoit de 1 mètre 75 centim. (4 ou 5 pieds); sa température n'étoit pas constante, parce qu'on versoit à chaque instant dans le réservoir de l'eau ou tempérée ou très-chaude; on ne la dirigeoit que difficilement, et elle exigeoit beaucoup de bras; enfin, les différens conduits, qui toujours contenoient de l'eau thermale, en recevoient des dépôts considérables qui les obstruoient, et souvent suspendoient le service.

Je sentis tous ces vices de localité et d'administration; je crus voir les moyens d'y remédier; je les

proposai ; le gouvernement, éclairé par des hommes dignes de sa confiance (12), les approuva, et ils furent exécutés par un ingénieur instruit (13). Pour faire apprécier ces changemens, je vais les exposer.

Projet de distribution que j'ai proposé en l'an 9, et qui a eté exécuté en l'an 11 (1803).

Améliorer les douches descendantes, en construire d'ascendantes et de fumigatoires, rendre plus commode et plus utile l'administration des bains, assurer la régularité et la promptitude du service, voici le but et voilà les moyens employés pour l'atteindre.

Travaux préliminaires

Les eaux thermales déposant toutes, et celles de Bourbon formant des dépôts très volumineux, il a fallu d'abord détruire ces obstacles à la libre circulation dans les conduits existans, les prévenir dans les nouveaux, et éloigner leur retour dans les uns et les autres. On a donc commencé par les lever, les nettoyer et les élargir; opération facile ici, où ils sont isolés des murs; mais très difficile et dispendieuse, lorsqu'ils y sont noyés.

Amélioration des douches descendantes.

Il n'y avoit pas assez de caveaux pour faire tout ce que je desirois; on en a augmenté le nombre en divisant en deux chacun de ceux qui s'ouvroient à l'est, et il y en a eu six (II, III, IV, V, VI, VII) dans cette exposition, tout-à-fait séparés des autres, et ne communiquant avec ceux du nord et du midi (I, VIII) que par de petites fenêtres qui, en se fermant et

---

(12) Son excellence le ministre des Relations extérieures, M. de Talleyrand de Périgord, qui est venu retablir sa santé à Bourbon-l'Archambault.

M. Bureaux de Pusy, alors préfet de ce département, et que nous y regretterions encore, sans les efforts de son successeur (M. De la Coste) pour l'imiter.

Et ce savant ministre (Chaptal) qui protege tous les arts indistinctement.

(13) L'ingénieur Coinchon.

s'ouvrant, raréfioient l'air, et le renouveloient comme des ventilateurs. Tous ont eu une grandeur suffisante, ont reçu de l'eau thermale des bassins et de la source, et ont permis, par leur construction, d'y donner la douche descendante hors de l'eau, ou dans l'eau; mais cela a nécessité des moyens nouveaux de l'administrer et de la tempérer, ainsi que le bain.

Moyens de tempérer la chaleur des eaux thermales.

Eau froide amenée de la fontaine des Capucins à l'établissement thermal

Le voisinage d'une fontaine d'eau douce (A), située sur la même place, à 13 mètres (7 toises 3 pieds 10 pouces 6 lignes) de l'établissement, a permis d'en amener par un tuyau en plomb (14), qui a commencé dans la portion du bassin destinée à recevoir les jets d'eau (33), et s'est continuée jusqu'à un réservoir en pierre (X) placé dans un cabinet au rez-de-chaussée de la maison. On a fait communiquer celui ci avec les huit caveaux et l'eau froide s'y est ainsi rendue par des tuyaux en plomb (KK), en ouvrant seulement des robinets Elle se trouvoit trop près des eaux chaudes pour ne servir qu'à tempérer les bains par son mélange, ou à en prendre de froids : j'en ai tiré un plus grand parti.

Etablissement de la pompe, de son puits, de ses réservoirs et de ses tuyaux de distribution pour les douches.

Un puits (rr) construit dans le quatrième caveau, à l'est, a reçu, par différens conduits en pierre et en plomb, et toujours suivant le besoin, à l'aide de robinets, cette eau froide et l'eau thermale de la source et des bassins (15).

---

(14) Ces tuyaux doivent être préférés à ceux de pierre, parce qu'ils ne permettent l'entrée d'aucun corps étranger, et que le cours du liquide n'y est suspendu ni par l'introduction des végétaux, ni par celle des terres voisines.

(15) On n'avoit pas amené d'eau du petit bassin; j'ai senti son utilité pour varier plus aisément la chaleur, laisser couler et se renouveler sans cesse l'eau dans les caveaux; et ce nouveau conduit s'exécute.

Deux réservoirs en pierre (ZZ), bien cimentés intérieurement, et exhaussés d'un mètre (3 pieds) sur le carrelage, ont été placés dans le cabinet du premier étage, correspondant à ce puits. On les a fait communiquer ensemble par le fond et le milieu, afin de rendre commun tout ou partie de leur contenu, ou de les isoler à l'aide de robinets, et on les avoit choisis de diamètres différens; savoir, l'un de la capacité de 465 litres 639 millilitres (500 pintes), et l'autre de 372 lit. 527 millil. (400 pintes), pour avoir plus de moyens de variation. Une pompe (Y), à la-fois aspirante, refoulante, et à deux pistons, a été établie devant ces réservoirs. Son tuyau descendant s'est rendu dans le puits inférieur, où son extrémité a été fixée à 4 centimètres (18 lignes) du fond; un balancier, terminé par une forte lentille, et mis en rapport avec les pistons par un X, ces diverses parties de la pompe en ont rendu l'action continue, et le jeu simple et facile. On a pu, avec des forces ordinaires, comme les bras d'un homme, faire monter de l'eau froide ou chaude, douce ou thermale, mélangée ou non, et elle a été reçue dans une vaste cuvette en plomb, qui l'a versée par deux tuyaux de ce métal dans l'un ou l'autre des réservoirs, ou dans tous deux en même temps (16).

---

(16) Cette pompe est construite en cuivre et en plomb dans toutes les parties qui touchent l'eau, parce que celles de Bourbon-l'Archambault n'altèrent pas ces métaux; cet inconvénient présumable a donc été évité. On objectera la volatilisation des gaz acide carbonique et hydrogène sulfuré par l'agitation du liquide; mais comme il n'est ni atténué, ni divisé, ni exposé à l'air, cette objection n'est pas fondée; car il y aurait plutôt raréfaction que dégagement. Pour s'en convaincre, il ne faut que se rappeler le

Les eaux ainsi amenées et élevées à 6 ou 7 mètres (de 18 à 22 pieds) au dessus de la plate forme des caveaux et du niveau de leurs bassins, il a fallu, pour donner la douche descendante, s'occuper d'en diriger et d'en ménager la chûte.

On a soudé aux réservoirs quatre tuyaux en plomb (4.4.4.4.), qu'on a subdivisés par des ramifications en huit, et que l'on a fait descendre sous le carrelage. En les conduisant ainsi, on les a fait communiquer avec d'autres, qui ont traversé les voûtes, et se sont rendus dans une boite sur laquelle on les a repliés, et où l'on a cloué des tuyaux en cuir. Ceux-ci ont eu la forme d'un entonnoir dans leur extrémité évasée, tandis que l'autre a reçu et maintenu solidement des robinets en cuivre, du diamètre d'un à 2 centimètres (de 6 à 10 lig.) terminés par des vis, auxquelles ont pu s'adapter des ajutages de même métal, et percés d'un à douze trous, de 2 à 3 millil. chacun (d'une à 2 lig.); robinets qui, s'ouvrant et se fermant à volonté, étoient encore élevés d'un à 2 mètres (de 3 à 6 pieds) au-dessus du malade placé pour recevoir cette espèce de douche.

Mécanisme et avantage des douches descendantes

Ce mécanisme a assuré le succès de son administration. On a pu la donner froide ou chaude, minérale, douce ou mélangée, à la température nécessaire de 0 à 48° (thermom. de Réaumur), avec une charge variée d'une livre à 7 ou 800, une gerbe de 2 millil. à 3 centimetres (d'une à 10 ou 12 lignes), seule ou divisée, tombant de 4 à 7 mètres (de 13 à 22 pieds), sans être retardée dans sa chûte, ou l'étant; avec une force comparée et relative; le malade se baignant ou sorti de l'eau; et, pour opérer tout cela, au lieu de

---

procédé mis en usage dans les salines de la Lorraine, où l'eau portée en l'air retombe en se divisant sur des fagots placés exprès.

trois personnes par malade, il n'en a fallu qu'une dans chacun des caveaux, dont le nombre plus que doublé a été porté à sept; ce qui n'a pas empêché un seul homme d'y conduire l'eau, en faisant jouer le balancier de la pompe.

Ces moyens d'administration mis à ce degré de perfection, on a cherché à la donner aux autres parties du service, et on a commencé par la douche ascendante.

Douche ascendante (5.5.)

Un tuyau en plomb de 6 centimètres (2 ou 3 pouces) de diamètre, a été soudé à un de ceux qui régnoient au-dessus de la voûte. On la lui a fait traverser à l'angle du sixième caveau, et on l'a ainsi dirigé de haut en bas, pendant l'espace de 5 mètres (16 pieds); un second tuyau semblable a été soudé à celui qui porte l'eau douce dans tout le rez-de-chaussée, et est descendu pendant 1 mètre (3 ou 4 pieds); chacun d'eux a été traversé dans son trajet par un robinet, et s'est recourbé pour se rendre dans un tuyau commun, qui a remonté 4 à 5 centimètres environ (18 lignes), et s'est terminé par une vis où ont pu s'adapter des ajutages fixes et mobiles, droits ou courbes, et percés d'un à 5, 6, et même 12 trous de 2 millim. chacun (une ligne); en tirant les ajutages mobiles à l'aide d'une verge en fer, on a eu la faculté de les diriger, et les fixes n'ont eu besoin d'aucun autre moyen d'action. Tous ont correspondu au niveau ou un peu au-dessous de l'ouverture d'un siége, construit de manière à ce que le malade, assis commodément, s'y administrât lui-même cette espèce de douche, et y trouvât en même temps un bain local et des lieux à l'angloise. On voit que sa construction est aussi simple qu'avantageuse.

Douche fumigatoire, bains de vapeurs ou étuves. (6.6.)

Il en est de même de la douche fumigatoire ou du bain de vapeurs, des étuves (6.6.).

Une boîte assez grande pour renfermer un fauteuil

en canne, supporté par une planche mobile sur des crans faits aux quatre angles, ayant une porte pour laisser entrer, et un dessus mobile et percé pour laisser passer la tête du malade, assis convenablement (17), tel a été le siége, ou, pour mieux dire, l'enveloppe de celui qui devoit faire usage de ce remède.

On a placé cette boîte sur un petit réservoir de sa grandeur, c'est-à-dire d'un mètre quarré (3 pieds à-peu-près), où l'on a amené les eaux thermales et froides par des conduits particuliers, et, à l'aide de robinets, on a pu les faire couler ou les retenir; un conduit de fond leur a donné issue, pendant que leur vapeur, dégagée, s'est élevée et a couvert celui qui étoit assis dans le fauteuil. Une petite ouverture a permis d'y introduire la main seule ou armée d'un thermomètre, pour tâter le pouls du malade et juger la température.

Un bain où se sont rendues les eaux, thermales et froides, et que l'on a pu employer avant d'entrer dans l'étuve ou à sa sortie, a été construit dans le même caveau (IV).

On a eu alors un bain russe et turc, ou du moins les moyens de les remplacer, et une douche fumigatoire exempte de danger.

Tous les avantages que peut offrir un établissement thermal pour l'administration des eaux en boisson, en bains et en douches de toute espece, se sont donc trouvés réunis (18).

---

(17) L'expérience m'avoit appris le danger d'exposer la tête à cette vapeur, et elle s'accorde avec l'analyse chimique des gaz : on peut d'ailleurs, dans tous les caveaux, en être enveloppé entièrement, lorsque cela est nécessaire.

(18) Je ne parle pas d'un petit puits (9.9.) que j'ai fait construire à l'extrémité du grand bassin, pour remplacer celui

L'établissement me paroissoit complet, et l'analyse des boues, déposées en abondance par ces eaux, m'a prouvé que je n'avois rien fait pour une source infaillible de nouvelles cures.

La pratique avoit consacré l'usage d'appliquer ces boues en cataplasmes, et, depuis quelque temps, on y avoit absolument renoncé. Leur examen m'a prouvé qu'elles devoient être un des toniques et des résolutifs les plus puissans, employées chaudes, et un répercussif sûr, employées froides. Il falloit donc créer un lieu d'administration : je l'ai trouvé, et j'espère qu'on en jouira bientôt. (7.7.) Près du petit bassin, est un espace de 10 mètres quarrés (30 pieds environ), qui peut être creusé, maintenu par une voûte, et distribué de manière à offrir deux salles; l'on construira dans chacune d'elles deux petites piscines; l'une remplie de boue, l'autre recevant à volonté les eaux douces, thermales et ferrugineuses salines de la fontaine de Jonas, qui toutes passent à côté. Les hommes et les femmes auront ainsi des salles séparées où ils pourront, en sortant des boues, entrer dans un bain froid ou chaud, thermal ou minéral, et l'on viendra désormais aux boues de Bourbon-l'Archambault, comme on va à celles de Saint-Amand.

Etablissement de deux piscines pour prendre les boues thermales.

Afin de ne rien laisser à desirer, il faudroit faire du premier étage de la maison thermale huit ou dix cabinets, dans lesquels on placeroit des baignoires qui recevroient l'eau froide et thermale par la pompe, à laquelle on donneroit un ou deux réservoirs supplémentaires, que l'on placeroit près de ceux qui exis-

Bains domestiques à établir.

---

qui est sur la plate-forme des douches (C), et laisser aux habitans les moyens de puiser l'eau thermale nécessaire à leurs besoins domestiques, sans troubler le service médical.

tent et qu'elle alimente ; quelques petits lits de repos ajouteroient à l'agrément de ces bains domestiques.

Ces derniers travaux seroient si peu dispendieux, que sans doute leur exécution n'est pas éloignée. C'est du moins mon espoir : et il a pour fondement le sentiment du bien public, seul guide de ceux dont j'attends tout (19), et le desir de porter au dernier point de perfection l'établissement qui m'est confié.

De l'hôpital des eaux.

L'hôpital fixera aussi les vues bienfaisantes du gouvernement. Etabli en 1650, et desservi par des filles de la Charité, il ne tarda pas à faire sentir son utilité, qui s'accrut encore par la générosité de quelques familles riches. En 1754, on commença à le rebâtir, et ses travaux, terminés en 1760, le mirent dans son état actuel.

C'est un grand bâtiment élevé au milieu de la ville, formant un quarré irrégulier, dont un des angles regarde le bassin des pauvres, et offrant au rez-de-chaussée deux vastes piscines; l'une au midi pour les hommes, l'autre au couchant pour les femmes; piscines qui reçoivent l'eau thermale du réservoir de la source, en ouvrant un robinet, et qui servent à prendre le bain et la douche. Près d'elles sont deux chambres pleines de lits, destinés aux malades qui vont transpirer. Le reste de cet étage est consacré aux besoins domestiques, et au-dessus, l'on en trouve deux autres, qui offrent des salles bien distribuées, percées de manière à avoir un courant d'air continuel, et assez vastes pour loger jusqu'à cent-cinquante personnes.

(19) J'ai déja nommé ces bienfaiteurs de l'établissement.

Avant que les biens de cet hôpital devinssent la proie de ses administrateurs (20), il y avait quatre-vingt-cinq places gratuites, que l'on donnoit à cinquante-cinq hommes et trente femmes pendant soixante et douze jours, qui se partageoient en quatre saisons de dix-huit chacune, le printemps et l'automne.

Les malheureux admis dans cette maison, recevoient les mêmes secours que les militaires, pour qui l'état payoit; et l'emploi sage et économe que faisoient d'un foible revenu les sœurs qui l'administroient, le rendoit suffisant aux besoins. Maintenant, il est à peu-près dissipé, et le patrimoine du pauvre a été dévoré par le riche usurpateur. On n'offre donc à la plupart des indigens que les ressources indépendantes de leur existence, et ils sont forcés de se nourrir à leurs frais, jusqu'à ce que le temps ait permis de réparer tant de pertes (21). On y parviendroit plus vîte, si le gouvernement, par une bonne distribution des biens du petit hôpital de Gayette, dans le même département, et sans lui ôter le nécessaire, accordoit son superflu à Bourbon l'Archambault, à Vichy et à Néris. On fonderoit de nouvelles places en faveur des malheureux et des militaires de la 21.e division, qui y seroient reçus et traités sans frais, et on en épargneroit d'énormes qu'on fait chaque année pour les en-

(20) Je n'entends parler ici que de ceux qui, pendant le règne de la terreur, usurpoient tout.

(21) Les intentions philantropiques du préfet de ce département (M. La Coste), et l'empressement que met à les réaliser le ministre de l'Intérieur, me font espérer qu'on aura bientôt 30 ou 40 places gratuites, et qu'autant d'indigens trouveront dans cet hôpital tous les secours qu'exigera leur état.

voyer à Barèges, à Aix-la Chapelle et à Bourbonne-les-Bains. Si jamais réforme fut indiquée, c'est celle-ci, puisque, sans nuire à l'établissement existant, elle en releveroit trois autres.

Je m'occuperois alors des moyens d'y perfectionner l'administration des eaux, et de la rapprocher de celle que je viens de mettre en usage pour les étrangers riches. En attendant, j'y ferai les changemens les plus nécessaires, et on profitera des ressources actuelles, qui permettent d'offrir cent vingt lits (22).

Les eaux thermales de Bourbon l'Archambault, après s'être distribuées comme je viens de l'indiquer, se rendent dans des voûtes ou aqueducs qui, en régnant sous les rues voisines, en font autant de bains de vapeurs, et elles les suivent jusqu'au faubourg de la Beurge, petite rivière qu'elles forment, en s'unissant et se confondant avec l'eau du trop plein de l'étang. Celle-ci (la Beurge) coule au nord-ouest, près de la route qui conduit à Moulins, et y réunit ses eaux de manière à former un grand bassin qui, en se vidant, fait aller un moulin et fertilise une prairie voisine, qui est d'un rapport double des autres, sans jamais recevoir d'engrais : après un myriamètre (3 lieues) d'un cours irrégulier, l'Allier reçoit ses eaux près le port Barrau.

---

(22) Sans doute le conseil de santé des hôpitaux militaires sentira l'avantage d'envoyer chaque année à Bourbon-l'Archambault les soldats des divisions voisines, qu'il fait conduire à Barèges et à Bourbonne-les-Bains ; ces établissemens trop éloignés devenant d'ailleurs insuffisans : les malades et l'Etat y gagneront.

CHAPITRE IV.

Propriétés physiques.

Les propriétés physiques des eaux thermales de Bourbon l'Archambault, sont, leur pétillement ou leur détonnation, leur couleur, leur odeur, leur saveur, leur chaleur, leur pesanteur spécifique et leurs dépôts (23).

1. Pétillement ou détonnation.

Celui qui se promène autour des réservoirs entend un bruit continuel, et voit, en s'approchant, les eaux pétiller de manière à lui faire croire qu'elles sont dans un véritable état d'ébullition, si, éclairé par la physique, il ne reconnoît un dégagement de gaz. Ce dégagement donne naissance à une vapeur qui, imperceptible dans les temps chauds et secs, devient apparente dès qu'il y a de l'humidité dans l'atmosphère, et forme, à l'approche des orages ou pendant leur durée, un brouillard quelquefois assez épais pour empêcher de se distinguer d'un côté des bassins à l'autre.

Ce phénomène s'explique aisément aujourd'hui, qu'on connoît le calorique et ses propriétés, l'action de l'air et sa pesanteur spécifique. On sent qu'ils sont ici les seuls agens; que plus l'air atmosphérique comprime ces eaux, moins le calorique se dilate, moins il y a de dégagement de gaz, et par consé-

---

(23) Où placer l'histoire des dépôts de ces eaux ? Elle se divise naturellement en deux sections, l'une physique et l'autre chimique : c'est pour suivre cet ordre que je mets ici la première au nombre des propriétés physiques.

quent de vapeurs ; que moins, au contraire, ces eaux sont comprimées par l'air atmosphérique, devenu plus léger dans les temps orageux, par exemple, plus le calorique se dilate, plus il y a de dégagement de gaz et de vapeurs apparentes. Opoix ne me paroît donc pas avoir bien développé cette question dans sa minéralogie de Provins (24). Il attribue tout à l'air, qui n'est que la cause première, et il oublie le calorique, qui, quoiqu'au second rang, n'en agit pas moins puissamment. Il prétend que la pression de celui-là empêche les vapeurs de s'élever; ignore-t-il qu'elles ne se forment même pas?

Dans le siècle dernier, et avant que la physique et la chimie eussent dessillé nos yeux, le professeur C. Leroy avoit avancé que plus l'atmosphère étoit humide, moins elle étoit propre à se saturer d'une nouvelle eau; que celle qui s'élevoit devoit être plus apparente, et se condenser au point d'obscurcir l'air, de devenir impénétrable. Ce fait, alors hypothétique, cesse de l'être actuellement, que l'expérience l'a confirmé, tant il est vrai que le génie des grands hommes sait percer les ténèbres et deviner la nature!

2. Couleur. La couleur de ces eaux, un peu verdâtre dans le réservoir de la source (les grands puits), le devient davantage dans les bassins, où elles coulent sans cesse, et où sans cesse elles sont exposées à l'air; elle se conserve dans leur trajet pour arriver aux caveaux; devient blanchâtre à leur surface, lorsqu'elles y ont séjourné; est transparente dans le vase où on la verse au premier moment, et blanchit superficiellement après quelques heures; diffé-

(24) Minéralogie de Provins et des environs, par C. Opoix, 2 vol. in-12. An XI — 1803.

rences qui dépendent de leurs dépôts et de la croissance de plusieurs espèces de conferves, qui jouent ici un rôle important

Conferves.

Celles-ci se voient dans le réservoir des grands puits, dans les deux bassins et dans les voûtes ou égoûts, c'est-à dire partout où coulent ces eaux, s'étalent à leur surface, après y avoir été noyées, et restent implantées sur les murs où elles ont pris naissance, jusqu'à ce qu'on les en arrache, que le cours des eaux les entraîne ou qu'elles s'y décomposent (25). Comme leur couleur verdâtre diminue et disparoît à mesure qu'elles s'éloignent des bassins des eaux ou qu'elles s'y altèrent, et qu'elles ne les empêche pas d'y paroître claires et limpides, chaque fois qu'on les a puisées, j'attribue ce changement à la réflexion de la couleur de cette substance par la lumière. Jusqu'ici on les avoit prises (ces conferves) pour un lichen, et, comme eux, il est vrai, elles sont toujours vertes; mais elles ne se forment que dans certaines eaux thermales; elles ont la texture poreuse des conferves; j'y ai distingué au microscope, et quelquefois sans ce secours, de petits vers; elles sont aussi gélatineuses et onctueuses au toucher, que fades au goût; elles offrent des cellules multipliées qui leur donnent, en apparence, un tres-grand volume, tandis qu'exposées à l'air ou comprimées entre les doigts, elles deviennent minces comme une feuille de papier, et dégagent du gaz oxigène; ce sont donc des conferves.

Le docteur Santi a cru en remarquer deux espèces

---

(25) Cela arrive très-souvent; car, malgré la multiplicité de cette matière dans les réservoirs, dans les bassins et dans les voûtes ou égoûts de la ville, on n'en retrouve plus dès qu'elles se mêlent aux eaux froides.

dans les eaux de Saint-Philippe, et les a distinguées en gélatineuse et incrustée. S'il les eût eu plus souvent sous les yeux, il en eût peut-être remarqué un plus grand nombre. Pour moi, j'ai retrouvé dans les eaux de Bourbon-l'Archambault les différentes espèces appelées par Linnée (26) *bullosa*, *reticulata*, *gelatinosa*, *rupestris*, et celle nommée par Villars (27) *fœtida*; celle-ci est la plus commune, et, après elle, la gélatineuse et la bulleuse. Quant à la substance colorante, qu'il a dit (28) se former et se dissiper presqu'en même temps, pendant que la conferve se desséchoit, j'ai observé que cela n'avoit lieu que dans quelques espèces; et que dans la conferve fétide, il falloit auparavant que l'eau eût enlevé entièrement les terres qui y étoient adhérentes; qu'alors seulement elle se fondoit en une belle matière qui tenoit du bleu et du vert. J'en ai fait bouillir pendant plusieurs heures dans de l'eau ordinaire; il ne s'est fait d'autre changement que l'apparence d'un mucilage à la surface du liquide, qui ne s'est seulement pas coloré. Comment donc fixer cette belle matière, qu'on emploieroit avec tant d'avantage? C'est à la chimie à en chercher les moyens, que le hasard,

---

(26) *Methodi Linnœanœ delineatio, autore Gilibert.*

(27) Histoire des Plantes du Dauphiné.

Conferva fœtida, filamentis crassis, vermiformibus, fluitantibus et gelatinosis. Ce sont des filets tendres, cendrés par la couche de limon séléniteux qu'ils ramassent, ou verdâtres, adhérens sur les pierres qu'ils recouvrent au fond des eaux où ils tremblent comme des polypes, et flottent au gré des eaux, etc.

Cette conferve fétide est sans doute l'incrustée du docteur Santi.

(28) Le docteur Santi.

source de tant de découvertes, n'a pas encore indiqués.

Quoiqu'il arrive, je croirai toujours que la couleur verdâtre qu'ont ces eaux dans les réservoirs et dans les bassins, est due à la réflexion de celle des conferves par la lumière; que leur aspect noir dans les égoûts tient à leur dissolution putride; et que la pellicule blanchâtre qu'offre leur surface, lorsqu'elles ont séjourné, est due à un phénomène qui a constamment lieu alors, et dont j'expliquerai la cause : ces conferves ayant ici une action importante.

Leur odeur est celle du gaz hydrogène sulfuré. 3. Odeur.
Elle est assez légère près des réservoirs dans les temps ordinaires; mais elle augmente avec leur vapeur, et devient par fois si forte dans les cabinets des douches, qu'on y seroit asphixié, si je n'avois ménagé des ventilateurs qui, en renouvelant l'air, permettent aux poumons, dont l'action étoit suspendue par la crainte d'aspirer du gaz acide carbonique, de la reprendre, pour recevoir du gaz oxigène. Cette odeur est si volatile, et dépend tellement de la présence des gaz, qu'elle diminue à mesure qu'ils se dégagent, et disparoît tout-à-fait lorsque l'eau a séjourné quelque temps dans les mêmes vases.

Leur saveur varie avec leur température. 4. Saveur.

Chaudes, leur impression est d'abord nulle, et ne devient sensible qu'après qu'on les a bues; c'est alors celle d'un sel acidule voisin des hydro-sulfures alcalins. Refroidies, elles perdent leur saveur lixivielle piquante, et en prennent une alcaline analogue à celle d'un œuf couvis. Rechauffées, elles sont nauséabondes.

Le gaz acide carbonique y est donc extrêmement volatil, et sa présence influe beaucoup plus sur la saveur des eaux minérales que sur celle des eaux thermales.

Cette différence d'action, qui dépend aussi peut-être de l'état d'isolement ou de combinaison du gaz, mérite attention. Pourquoi une eau minérale légèrement chargée de gaz acide carbonique a-t elle un goût acidule très-sensible; et une eau thermale où ce gaz est au moins aussi abondant, n'a-t-elle pas cette saveur? Le dégagement de ce gaz par le calorique, son mélange avec des principes qui le neutralisent, je ne connois pas d'autre cause de cette singularité.

6. Chaleur. L'administration de ces eaux fait connoître l'influence de la chaleur sur leur action, et l'examen de cette propriété et de ses phénomènes l'explique. Pour l'apprécier, il faut y laisser le thermomètre pendant 8 ou 10 minutes; on voit alors qu'elle varie entre 48 et 50° (thermomètre de Réaumur) dans le réservoir de la source (les trois grands puits F. F. F.), 45 et 47° dans le petit de la plate-forme (H), 43 et 45° dans celui que j'ai fait construire cette année pour les usages domestiques des habitans (9.9.), 38 et 42° dans le grand bassin (D), 30 et 39° dans le bassin des pauvres (E), enfin de 0 à 48° dans les cabinets servant aux bains et aux douches (1. 11. etc.); le lieu d'où on tire ces eaux, le circuit qu'on leur fait faire, le temps qu'on les laisse évaporer, et le mélange qu'on en fait avec de l'eau douce ou thermale refroidie, y apportant les modifications qu'on y trouve; et leur température propre et réelle étant celle de la source 48 ou 50° (degrés).

Il n'en est pas ainsi de cette variation naturelle de quelques degrés que l'on peut croire, mais à tort, imaginaire; j'ai cru longtemps me tromper en l'observant, et j'attribuois aux vices de mon thermomètre cette irrégularité dont les auteurs ne font pas mention; mais tous ces instrumens à l'esprit-de-vin et au mercure que j'ai essayés, s'élevoient de même pen-

dant les temps humides, et s'abaissoient dans les temps secs : cependant les malades qui recevoient la douche descendante, éprouvoient une sensation douloureuse qui augmentoit en raison inverse de la chaleur. L'observation me confirmant chaque jour ce fait, j'ai cherché à l'expliquer, et cela n'a pas été difficile. Les caves et les lieux souterrains se rechauffent l'hiver et dans les temps pluvieux ; les eaux de Bourbon-l'Archambault, qui parcourent un long trajet souterrain, doivent en faire autant ; le calorique comprimé et refoulé par la densité de l'air atmosphérique, ne se dégageant que là où il est plus léger, de même l'état de relâchement ou d'irritation de la peau et celui des principes volatils fixes et dégagés, doivent agir sur l'organe cutané, et lui faire éprouver les vicissitudes de l'atmosphère. Ainsi la chaleur de ces eaux varie de quelques degrés avec elle, et ce seroit un excellent hygromètre, (s'il n'étoit aussi borné) parce que ses variations sont légères et se reproduisent toujours de la même manière.

A une seule époque, celle du tremblement de terre de Lisbonne, un procès-verbal atteste qu'elle augmenta beaucoup, sans en indiquer le degré.

Elle se maintient très-longtemps et d'autant plus qu'on expose moins ces eaux à l'air atmosphérique, et que sa température est plus élevée.

J'ai vu le thermomètre marquant 18° à l'ombre, deux pintes (1 lit. 863 millil.) de ces eaux versées dans un plat très-large, se refroidir complétement en 65 minutes. Il a fallu trois heures à une bouteille débouchée de même mesure, et quatre et demie à une bouchée. Dans un verre de six onces (3 hectogramm.) de capacité, le refroidissement n'a été complet qu'après quarante minutes ; il s'est fait en quatre heures dans un vase contenant seize pintes (14 litres 901

millilitres), et en trente-six dans des baignoires de bois qui en avaient reçu deux cents pintes (186 litres 264 millitres), tous ces vases étant également exposés à l'air.

Pendant l'été, j'ai souvent fait porter des bains chez des malades la veille du jour où ils devoient les prendre, et leur température, alors de 46 à 47°, étoit encore de 21, 22 et même 24°, quinze heures après.

La manière d'être de cette chaleur relativement à notre corps et aux autres agens de la nature, est un sujet d'étonnement bien plus grand.

Si on plonge la main dans les réservoirs sans l'agiter, la sensation est peu douloureuse; mais fait-on le plus léger mouvement, elle devient insupportable : aussi le médecin qui ignoreroit cette particularité, se tromperoit-il chaque fois qu'il voudroit juger la température d'un bain.

On boit ces eaux à 48 et 50°, et la bouche n'en reçoit aucune impression désagréable; le voile du palais et la langue n'en souffrent pas, tandis que l'eau ordinaire, rechauffée à 10° de moins, les brûleroit, et causeroit des accidens graves. Ceux qui connoissent les eaux minérales artificielles, savent qu'on ne les supporte pas à plus de 35 ou 36° en douches, et nous administrons celles-ci jusqu'à 48. La corolle et les feuilles des plantes les plus délicates ne sont pas altérées, lorsqu'on les y plonge; la rose en sort aussi fraîche et l'oseille aussi verte qu'elles y entrent. On y a mis des œufs, en réglant leur chaleur d'après celle de l'incubation (28 à 34°); et, en la maintenant, on a fait éclore, au terme ordinaire, des poulets; cependant les œufs les plus frais n'y cuisent pas; leur ébullition devant le feu est plus lente que celle de l'eau froide, et exige à-peu-près le même temps au bain-marie, chaude ou refroidie.

Pour concevoir et expliquer ces phénomènes, cherchons d'abord la cause de la chaleur de ces eaux.

Opoix, dans sa minéralogie de Provins, et auparavant dans son analyse des eaux de cette ville, a fixé les yeux des naturalistes sur les terres environnant les sources. Depuis lui, chaque chimiste éclairé a fait précéder toute analyse d'eau minérale, de celle du sol voisin. Le docteur Santi est celui qui y a attaché le plus d'importance, et son opinion est si conforme à la mienne, que je desirerois découvrir les bancs traversés par les eaux de Bourbon, pour les soumettre à des expériences décisives; mais j'en ai prouvé l'impossibilitéa ctuelle, et l'on me permettra d'énoncer des probabilités, en attendant les faits, qui peut-être un jour les confirmeront. Cause de cette chaleur

J'attribue, en grande partie, leur chaleur aux pyrites sulfuro martiales qu'elles traversent, et dont la décomposition lui donne naissance. Si elle s'accroît avec l'agitation du liquide, c'est parce que, introduisant d'une part du gaz oxigène de l'air atmosphérique, et dégageant de l'autre du gaz hydrogène sulfuré, on donne lieu à une espèce de combustion, qui est accompagnée d'un dégagement de calorique. Il est donc clair que si l'impression causée par la chaleur de ces eaux, diffère de celle de l'eau réchauffée, c'est parce que le calorique y est en partie neutralisé par le gaz hydrogène sulfuré, et sans doute aussi par une substance savonneuse, dont je parlerai. De même, si elles se mettent plutôt en ébullition au bain-marie que devant le feu, et s'il leur faut le même temps, qu'elles soient refroidies ou sortant des réservoirs, c'est parce que, dans le premier cas, le calorique les pénétrant insensiblement, se combine à celui qui se dégage du gaz hydrogène sulfuré, et, en augmentant la quantité, les échauffe, tandis que,

dans le second, le dégagement du calorique se fait si rapidement, qu'il se dissipe.

Je ne puis expliquer autrement ces contrastes; mais, quoique tout semble confirmer ma théorie, je ne la présente que comme une hypothèse digne d'attention, et je me contente d'affirmer l'exactitude des phénomènes qui y ont donné lieu (29).

6. Pesanteur spécifique.

La pesanteur spécifique de ces eaux, loin d'être plus forte que celle de l'eau distillée, comme l'ont avancé ceux qui assurent lui avoir trouvé cinq gros de plus, seroit plutôt, au contraire, moins considérable; mais chaque pinte, mesure de Paris, pesant une livre quinze onces vingt-trois ou vingt-quatre grains, je puis dire que cette pesanteur est à peu près la même. Autrefois, cela eût paru peu conciliable avec la grande quantité de substances minérales qu'elles contiennent. Aujourd'hui, l'analyse chimique l'explique; et il est naturel qu'une eau extrêmement gazeuse, comme celle-ci, ne pèse pas davantage que l'eau distillée, la quantité de gaz contenue balançant le poids des substances en dissolution.

7. Dépôts.

Ces eaux déposent de manière à prouver à l'homme le moins instruit leur minéralisation.

1. Pellicule onctueuse surnageant.

On voit se former à leur surface, lorsqu'elle n'est pas agitée, une pellicule blanchâtre et onctueuse, une espèce de mucilage qui surnage et disparoît sous la main qui le cherche, en lui laissant la douce sensation du velouté; sensation qu'on éprouve toujours

---

(29) Socquet, et d'après lui mon collègue Martinet, attribuent la chaleur des eaux thermales au fluide électrique; mais sa présence n'en explique pas les divers phénomènes, et cette question est au nombre de celles que l'état actuel des connoissances physiques et chimiques ne permet pas encore de décider.

ici dans le bain, et qui en rend l'usage si agréable, en flattant les peaux douces et délicates.

J'ai cherché à m'en procurer; et, pour cela, j'ai laissé séjourner et refroidir lentement l'eau thermale, dont j'ai fait remplir les cabinets de bains. Je l'ai tamisée, et j'en ai recueilli peu en beaucoup de temps, parce que l'agitation la plus légère fait tout évanouir.

2. Incrustations terreuses et ferrugineuses

On aperçoit sur les murs des réservoirs et dans les conduits, des incrustations si volumineuses, qu'on en a retiré du poids de douze à quinze livres, et si dures, qu'on ne peut les détacher qu'à grands coups de marteaux. Leur partie supérieure a l'apparence d'un gypse; l'inférieure, celle d'une croûte pierreuse grisâtre et brillante de fer, et toutes deux se forment ensemble dans les lieux où séjournent le plus les eaux.

3. Espèce de gravier et boue noire.

Il est un troisième dépôt, qui est un vrai précipité, et dont il faut distinguer deux espèces; l'une, qui se trouve au fond des réservoirs de la source (les puits), est un gravier d'un jaune ocracé; l'autre, qui se forme dans les bassins et dans les voûtes de la ville, servant d'égoût aux eaux, est une boue noire, onctueuse, ayant une odeur très-sensible de gaz hydrogène sulfuré ou de sulfure alcalin et ferrugineux, et ressemblant beaucoup aux boues de Saint-Amand.

Lorsqu'elles séjournent quelque temps, ainsi que l'eau qui les environne, il s'en sépare une partie qui s'attache aux pierres, et forme un enduit lamelleux, noir et très-brillant au soleil, où il ressemble à une mine de fer.

Conferves.

Quant aux conferves qui y trouvent la vie et la mort ou la décomposition par la distillation et la fermentation putride, suivant le degré de chaleur, si on ne peut les appeler un de leurs dépôts, c'est du

moins une de leurs productions essentielles, comme on va le voir, et elles méritent d'être rappelées ici.

J'ai fait connoître Bourbon-l'Archambault, son site, sa température, ses ressources, l'origine, le volume, la distribution et les propriétés de ses eaux thermales; c'est, je crois, l'exposition complète de leur état physique; et je puis maintenant m'occuper de la seconde partie, l'état chimique.

SECONDE PARTIE.

ÉTAT CHIMIQUE.

INTRODUCTION.

Plurima namque inveniuntur hodie, quæ apud majores nostros non fuere inventa.

GALEN. *Meth. med. XIV. 17. chart. t. 1, p. 540.*

L'ANALYSE des eaux minérales qui, jusqu'à présent, n'étoit qu'un objet de curiosité, peut s'entreprendre aujourd'hui avec quelque espoir de succès. Bergmann regardoit ce travail comme un des problêmes les plus difficiles de la chimie ; et ce langage, dans la bouche d'un des plus célèbres chimistes du siècle dernier, annonce à celui qui s'y livre, de tels obstacles, que son utilité seule peut l'engager à l'entreprendre. Mais si la solution de ce problême, fût elle incomplète, intéresse la médecine et les arts, tout le monde ne doit-il pas la chercher ? Comment atteindre ce but si desiré ? C'est là le point difficile : *Hoc opus, hic labor est.*

Au lieu, dit Condillac, et avec lui Lavoisier (30), d'observer les choses que nous voulions connoître, nous les avons imaginées ; de suppositions en suppositions,

(30) Chimie de Lavoisier. Préface.

nous nous sommes égarés parmi une foule d'erreurs; ces erreurs sont devenues pour nous des préjugés, et nous les avons prises pour des principes. Quand les choses en sont là, il faut oublier ce que nous avons appris, pour remettre de l'ordre dans notre faculté de penser.

Telle est notre histoire, et elle prouve le peu de cas qu'on doit faire, lorsqu'on veut analyser une eau minérale, des travaux antérieurs et de leurs résultats presque tous faux ou incorrects (31). Il faut consulter un meilleur livre, la nature elle-même, dans celle de ses productions qui occupe, les eaux; les examiner à différentes époques sous le double rapport physique et chimique, répéter les expériences douteuses et difficiles, et n'admettre rien que de certain. La chimie étant maintenant une chaîne immense dont les chaînons se tiennent tellement, que si l'on en perd un seul, tout est rompu; l'essentiel, pour ne pas marcher d'erreur en erreur, est de procéder du connu à l'inconnu, et de se convaincre que la durée d'un travail n'a de mesure que son succès.

La décomposition des eaux paroît si simple d'abord, qu'on croit pouvoir aisément y parvenir. En effet, à l'aide des réactifs, on en distingue, dit-on, les différentes substances. L'eau de chaux en sépare le gaz acide carbonique, et l'acide sulfureux y fait connoître la présence du gaz hydrogène sulfuré, seuls principes volatils existans; l'évaporation procure par son résidu les substances fixes, et les doubles

(31) Les travaux de Bergmann, Fourcroy, Bayen, Deyeux, Parmentier, Vauquelin, Gioanetti, Bunetti, Battini, et ceux de quelques membres de la Société de médecine, doivent être conservés comme des modèles à imiter, et je n'ai pas voulu parler d'eux ici.

affinités les fournissent séparément et permettent de les peser. Raisonner et opérer sont deux choses si différentes, que le chimiste le moins instruit sent la foiblesse de ces moyens prétendus infaillibles; ils sont cependant indiqués, et ce n'est qu'en les employant qu'on peut faire quelques pas dans cette carrière. Mais que de difficultés à vaincre ! que de choses à découvrir ! Combien de fois ne voit-on pas se détruire les apparences les mieux fondées ! Heureusement le but console des travaux nécessaires pour l'atteindre. Le mien est de donner une analyse chimique des eaux thermales, gazeuses et composées de Bourbon-l'Archambault, qui, annonçant l'usage de toutes les ressources qu'offre l'état actuel de la science, indique l'époque de cette entreprise. Puissé-je y réussir !

Analyse chimique des eaux thermales, gazeuses et composées, de Bourbon-l'Archambault.

J'ai dit, dans la première partie, et on se le rappelle sans doute,

1.° Que ces eaux pétillent sans cesse, et dégagent une vapeur qui augmente avec le froid et l'humidité;

2.°. Que leur couleur est celle de l'eau ordinaire hors des réservoirs, et qu'elles n'y paroissent verdâtres que parce que la lumière réfléchit sur elles la couleur des conferves;

3.° Que leur odeur est celle du gaz hydrogène sulfuré.

4.° Que leur saveur est légère, lorsqu'on les boit; mais qu'elles laissent dans la bouche un goût lixiviel piquant et celui d'un hydrosulfure alcalin; goût qui augmente par le refroidissement et devient nauséabond, si on les fait réchauffer;

5.° Que leur chaleur est de 48 à 50° (thermomètre de Réaumur) à la source, et ne varie que par l'évaporation ou le mélange avec de l'eau froide, se

soutient longtemps, n'augmente que lentement par l'action du feu, ne permet pas d'y cuire les œufs, et n'altère ni la peau ni les plantes qu'on y plonge;

6.° Que leur pesanteur spécifique est un peu moins grande que celle de l'eau distillée, mais en diffère peu;

7.° Qu'elles forment trois sortes de dépôts, l'un à leur surface, l'autre sur le bord de leurs réservoirs, et le dernier au fond; enfin qu'on y remarque constamment des conferves assez multipliées.

Cet aperçu des propriétés physiques me traçoit la marche à suivre dans l'état chimique.

J'avois à examiner 1.° cet air, ou, pour mieux dire, ces gaz qui se dégagent sans cesse; 2.° l'eau elle-même, 3.° et ses dépôts.

CHAPITRE PREMIER.

Des gaz qui se dégagent de ces eaux, et qu'elles contiennent.

La vapeur qui couvre les réservoirs, sans altérer la peau, fatigue les organes, et surtout ceux de la respiration; ils éprouvent une telle gène dans les caveaux des douches, lorsqu'on en éloigne l'air atmosphérique et qu'on y agite l'eau, qu'on y est asphixié en un instant. Une bougie promenée sur les bassins et les puits ne s'y éteint pas; mais si on la plonge dans une cloche placée à quelque distance de la surface liquide, elle s'y éteint sur-le-champ dans le bas, et forme dans le haut une flamme bleuâtre et légère. Une pièce d'argent ne peut y rester exposée longtemps sans se noircir, et tout porte à croire que cette vapeur n'est qu'un dégagement de gaz acide carbonique et hydrogène sulfuré.

Pour m'en convaincre, j'avois deux moyens, la distillation à l'appareil pneumatochimique, et l'action des réactifs. Je les ai essayés l'un et l'autre (32).

J'ai mis 2 pintes (1 litre 863 millilitres) d'eau thermale dans une cornue, de la capacité de quatre; j'ai dressé l'appareil promptement; j'ai bien lutté, et j'ai rempli successivement différentes cloches, pouvant contenir 8 ou 9 pintes (7 ou 8 litres). 1. Essai des gaz par la distillation à l'appareil pneumato-chimique.

Le dégagement s'étoit fait insensiblement d'abord; mais lorsque l'ébullition a eu lieu, il étoit si rapide, que j'avois à peine le temps de changer les récipiens.

La bougie introduite m'a offert les mêmes phénomènes. Flamme bleuâtre en haut, dans la première cloche seulement, le gaz s'étant ensuite décomposé; extinction dans le bas, qui devenoit d'autant plus rapide, que déja, par l'introduction précédente, on avoit usé le peu d'air atmosphérique y préexistant, et le gaz hydrogène sulfuré, dont la combustion, par son union à l'oxigène, avoit laissé un peu d'eau.

J'ai réitéré cette expérience, et j'ai eu le même résultat: j'ai fait passer ces gaz dans la teinture de tournesol, qui a rougi; dans l'eau de chaux, qui s'est troublée; dans le syrop de violette, qui est devenu verdâtre.

C'en étoit assez pour me convaincre de ce que je présumois, et me prouver que ces eaux contenoient à peu-près trois fois et demie leur volume de gaz acide carbonique, que son poids faisoit toujours rester à la partie inférieure, et $\frac{1}{2}$ fois de gaz hydrogène sulfuré, qui se trouvoit au-dessus.

L'opinion de tous les chimistes est que cet essai, par la distillation, offre des résultats peu exacts, parce qu'il est difficile d'apprécier et d'évaluer la quantité 2. Essai des gaz par les réactifs.

(32) Toutes mes expériences ont été faites près des sources.

d'air atmosphérique, et que la volatilité des gaz exige des moyens de coërtion difficiles; ils préfèrent les réactifs; et nous devons à Fourcroy et à Gioanetti, les seuls employés avec avantage, l'acide sulfureux, l'oxide de plomb et l'eau de chaux (33).

J'ai versé sur une pinte (1 litre environ) d'eau thermale, 9 livres d'eau de chaux, c'est-à-dire, tant que la liqueur s'est troublée; j'ai filtré, j'ai fait sécher, et j'ai eu un résidu du poids de 40 grains, dont, en ôtant les $\frac{19}{32}$ ou 23 grains $\frac{3}{4}$ pour la chaux, la magnésie et l'eau, il est resté 16 grains $\frac{1}{4}$ d'acide carbonique contenu dans chaque pinte d'eau thermale, ou 8 grains $\frac{1}{8}$ par livre.

Pour apprécier la quantité de cet acide libre, j'ai versé de l'eau de chaux dans de l'eau thermale, soumise auparavant à l'ébullition; elle s'est à peine troublée, et n'a précipité que quelques grains de carbonate calcaire. L'acide sulfureux et l'oxide de plomb ont fait, ainsi que le nitrate d'argent, un précipité dans ces eaux; ce qui prouve la présence du gaz hydrogène sulfuré. Je l'ai retrouvé dans leurs boues plus abondant encore, et se manifestant par son odeur et sa combustion, dès qu'on y versoit un acide.

Ainsi, il est incontestable 1.° que les eaux thermales de Bourbon l'Archambault contiennent du gaz hydrogène sulfuré, et du gaz acide carbonique;

---

(33) Je ne présente l'appréciation du volume des gaz contenus dans ces eaux, que comme un essai imparfait, l'expérience m'ayant appris l'impossibilité d'une évaluation exacte en opérant avec l'appareil pneumatochimique, même au mercure; il ne peut servir qu'à distinguer leur nature, et c'est sur la distillation qu'il faut compter, pour connoître parfaitement leur poids.

2.° Que la quantité du premier, très-difficile à évaluer, est environ d'une demi-fois son volume;

3.° Que celle du second est à-peu-près de 3 fois $\frac{1}{2}$, ou de 16 grains $\frac{1}{4}$ (8 gram. 63 millig. poids certain,) par pinte;

4.° Et que l'existence de ces gaz explique plusieurs phénomènes, dont le plus sensible est le peu de pesanteur de ces eaux, malgré les principes fixes que je vais y démontrer.

CHAPITRE II.

Des eaux thermales, gazeuses et composées de Bourbon-l'Archambault, et de leurs principes fixes.

Les eaux sont minéralisées par des principes qu'on a trouvé le moyen de reconnoître, presque tous par l'usage des réactifs, et qu'on évalue ordinairement par leur combinaison à l'évaporation. J'ai employé ces deux moyens.

I.

Essai par les réactifs versés sur les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault.

1. La teinture de tournesol	les rougit, et elles prennent une couleur vineuse.
2. Le sirop de violette	les verdit.
3. L'eau de chaux	y fait effervescence, détermine un nuage qui les trouble, dégage de petites bulles, et forme un précipité. L'addition des aci-

	des nitrique et muriatique n'opère aucun changement; preuve de l'absence des carbonates terreux et alcalins.
4. La potasse caustique	s'y dissout lentement, et forme un nuage qui tient suspendu un précipité grisâtre et abondant en apparence lorsqu'il est fait.
5. Le gaz ammoniac	trouble la liqueur, qui ne tarde pas à offrir un précipité.
6. L'acide sulfurique	leur laisse leur limpidité, cause effervescence et dégagement de bulles. L'addition des acides nitrique et muriatique n'y fait rien de plus; preuve nouvelle de l'absence des carbonates terreux et alcalins.
7. L'acide muriatique	y produit le même effet, effervescence, dégagement de bulles (34).
8. Le prussiate de chaux	leur donne une couleur bleue qui n'est réellement celle du bleu-de-prusse, que par l'addition de quelques gouttes d'acide muriatique.
9. Le prussiate de potasse	les rend d'un vert d'eau qui

(34) L'acide muriatique oxigené y cause aussi un précipité peu abondant.

	s'irise peu-à-peu ; mais elles n'ont la couleur du bleu-de-prusse, qu'après l'addition de quelques gouttes d'acide nitrique ; alors elle est manifeste et ne diminue que par la formation du précipité.
10. L'alcohol gallique	les rend orange-foncé.
11. La noix de galle pulvérisée	leur donne une couleur roussâtre qui tend de plus en plus au rouge-foncé.
12. Le nitrate d'argent	y fait effervescence, les trouble, forme un nuage : on voit de petits globules gazeux sur les parois du vase, et un précipité prompt et très-abondant composé de stries blanches et de flocons noirâtres.
13. L'oxalate d'ammoniaque	blanchit la liqueur, et forme un précipité.
14. L'acide oxalique	agit de même, mais moins visiblement.
15. Le muriate de Baryte	Les trouble sur-le-champ, les rend blanches et forme un précipité semblable et considérable.
16. Les carbonates de {potasse / soude}	y causent un nuage léger.
17. L'acétite de plomb	les rend d'un blanc laiteux, et y précipite des flocons nombreux.

Inductions tirées de l'action des réactifs.

Cette action des réactifs sur ces eaux thermales, m'a donné lieu de croire qu'elles contenoient,

1.° Un acide libre qui a porté son action sur la teinture de tournesol, et l'a rougi. (Nous savons déja que c'est l'acide carbonique.)

2.° Du gaz hydrogène sulfuré, annoncé par les flocons noirâtres causés par le nitrate d'argent, et le précipité par l'oxide de plomb et l'acide muriatique oxigené. (La présence de ce gaz nous étoit aussi connue.)

3.° Un alcali, et la soude spécialement indiquée par la couleur verte qu'a prise le sirop de violette, et par le précipité en stries blanches du nitrate d'argent. Tout annonce aussi que cette substance n'est pas unie à l'acide carbonique, mais à ceux dont je vais parler; car l'acide nitrique versé sur le mélange d'eau thermale et d'eau de chaux, n'y a opéré aucun changement.

4.° De la chaux démontrée par l'acide oxalique et l'oxalate d'ammoniaque; substance qu'on sait ne pouvoir être ici unie à l'acide carbonique.

5.° De la magnésie, dont l'existence est prouvée par le trouble qu'a causé l'eau de chaux, par son précipité, et par les phénomènes qui ont suivi l'introduction des alcalis caustiques et des carbonates alcalins.

6.° De l'acide muriatique indiqué par le précipité abondant de l'acétite de plomb en muriate de plomb, du muriate de soude offert par les stries blanches du précipité par le nitrate d'argent, et sans doute aussi d'autres sels muriatiques, vu l'abondance de cet acide.

7.° De l'acide sulfurique avec excès, prouvé par le précipité abondant de sulfate de Baryte, par le muriate de Baryte; du sulfate de soude, puisque l'acide nitrique versé sur ce mélange ou ce nouveau sel ne

l'a pas altéré, probablement d'autres sels sulfuriques et un peu de cet acide libre.

8.° Du fer, à l'état d'oxide noir démontré par la couleur bleu-de-prusse qu'a causé l'addition de quelques gouttes d'acide nitrique au mélange d'eau thermale et de prussiate de potasse.

Ce métal est d'ailleurs visible dans les dépôts des eaux, quoique très-peu attirable à l'aimant.

Je ne pouvois rien apprendre de plus par l'action des réactifs seuls, et cependant j'étois sûr qu'ils ne m'avoient pas offert tout ce que contenoient ces eaux. Rien ne m'avoit reproduit le dépôt blanchâtre et fugace qui forme une pellicule à leur surface, lorsqu'elles se refroidissent; j'ignorois aussi les proportions des substances présumées, et leur multiplicité exigeoit d'autres secours.

S'il n'eût existé que deux ou trois principes, j'aurois essayé de les déterminer par l'introduction seule des réactifs, et je crois que j'y serois parvenu; car ce moyen est beaucoup plus utile qu'on ne le pense. Celui à qui la médecine et les arts doivent tant, celui qui a étudié et démontré si heureusement la science des eaux minérales, Fourcroy, desiroit qu'on tirât des réactifs un plus grand parti. L'analyse des eaux de la Chapelle, par Cadet et Salverte, prouve que ces conseils ont été écoutés. A l'aide de l'acide oxalique et de l'oxalate d'ammoniaque, ces chimistes ont su déterminer la proportion de la chaux; et à l'aide du prussiate de potasse et de l'acide nitrique, ils ont indiqué celle du fer contenu dans les eaux qu'ils examinoient. Leur travail est un chef-d'œuvre; mais je ne pouvois en appliquer ici la méthode, il me falloit toutes les ressources de l'évaporation.

I I.

Examen des principes fixes par l'évaporation.

Cette opération exige de grandes précautions, et la manière dont on la fait, influe sur tous ses résultats; mais ce n'est que vers sa fin qu'on a besoin de cette assiduité et de ce choix minutieux si difficiles. J'ai évaporé sur le bain de sable et sur le feu, dans des vases de terre vernissés, dans des matras de verre, dans des bassines d'argent, et je n'ai trouvé que des différences très-légères dans les résidus, parce que la liqueur, réduite à deux pintes, a toujours été versée dans une capsule de porcelaine, où j'ai terminé l'évaporation sur le bain de sable, en la poussant jusqu'à siccité; méthode bien préférable à celle des évaporations successives conseillées par Boulduc.

Evaporation de 12 pintes (11 litres 176 millil.) d'eau thermale.

Phénomènes de l'évaporation

J'ai mis évaporer 12 pintes, mesure de Paris (11 litres 176 millil.), d'eau thermale de Bourbon-l'Archambault, dans un matras de verre, au bain de sable, après les avoir filtrées au papier Joseph; autant dans une terrine de terre vernissée, et autant dans une bassine d'argent. Lorsque le liquide a été réduit à 2 pintes (1 litre 863 millil.), dans chacun de ces récipients, je l'ai versé séparément dans une capsule de porcelaine, et le résidu de ces trois opérations n'ayant différé que de quelques grains, j'en ai pris la moyenne proportionnelle, et j'ai eu 3 gros et 5 grains de résidu (11 gram. 663 millig.), malgré la sécheresse du filtre; je l'avois mis dans un lieu très-sec, avant d'assurer le poids; et celui que j'exprime, est moindre de 10 grains qu'il n'étoit la veille. Pendant l'évaporation, j'avois observé

les phénomènes suivans. Au commencement, il s'étoit dégagé avec effervescence une grande quantité de gaz une poudre blanchâtre s'étoit ensuite attachée aux parois du vase : vers le milieu, j'avois vu s'élever des flocons bruns, et se précipiter, dès cet instant, jusqu'à la fin une poudre noirâtre en partie striée, et en partie couverte d'un gris sale. Tant qu'elle avoit duré, mais surtout vers sa terminaison, la surface de l'eau s'étoit couverte d'une pellicule blanche, d abord mince, puis épaisse, et enfin analogue à une espèce de colle boursouflée.

Le résidu avoit une couleur noire, qui devenoit grise en se séchant; couleur comparable à celle des alcalis caustiques; comme eux, il attiroit sensiblement l'humidité de l'air, et reparoissoit noirâtre; il avoit leur saveur chaude et âcre, qui, irritant les organes du goût, provoquoit la salivation en les brûlant, pour ainsi dire, jeté sur le feu, il causoit une flamme prompte et bleuâtre.

1. Traitement de ce résidu par l'alcohol, et examen des substances qu'il a dissoutes.

Ce résidu, qui pesoit 3 gros et 5 grains, ou 221 grains (11 gram. 663 millig.), poids considérable, vu la perte de l'eau de cristallisation, introduit dans un matras de verre, j'ai versé dessus de l'alcohol, et je l'ai exposé pendant quelques heures à la chaleur du bain de sable. Il s'en est un peu dissous d'abord, et la liqueur est devenue verte; la chaleur a augmenté la dissolution, et la liqueur a paru d'un jaune d'ambre qui s'est conservé.

La filtration faite, j'ai versé dans la liqueur de l'acide sulfurique, qui s'est précipité avec de la chaux, et a formé un sulfate de chaux, pendant qu'il dégageoit du gaz acide muriatique J'ai versé ensuite dans la liqueur de l'eau de chaux, qui a donné lieu a un précipité de muriate calcaire et de magnésie : le tout pesé, après l'avoir filtré, a constaté la présence de 32

grains de muriate calcaire, et 20 de muriate de magnésie (35.)

J'ai confirmé ces résultats par la cristallisation lente et graduée, avec l'évaporation d'un autre résidu de même poids, traité par l'alcohol (opérations faites sur le feu et au soleil) ; et je crois qu'il est utile, pour avoir des faits positifs, de traiter ainsi toujours deux résidus en même temps.

Traitement du résidu par l'eau froide.

Celui que j'examinois étoit réduit à 177 grains, et l'alcohol, en passant dessus, lui en avoit enlevé 44. Il étoit d'un gris très-foncé, quoique bien sec, et avoit conservé sa tendance à s'emparer de l'humidité de l'air et l'âcreté de sa saveur. J'ai versé sur lui sept à huit fois son poids d'eau distillée froide ; j'ai agité de temps en temps, et, quelques heures écoulées, j'ai filtré la liqueur qui, après avoir fait effervescence, avoit pris une apparence lixivielle, et déposé un précipité noir.

Traitée par l'eau de chaux, elle a précipité du sulfate de chaux et de la magnésie ; par le nitrate d'argent, du muriate de soude ; et par le muriate de Baryte, du sulfate de Baryte, indiquant le sulfate de soude.

Celle du résidu semblable, évaporée lentement sur le bain de sable, a d'abord offert de beaux cristaux de sulfate de soude, et ensuite d'autres moins isolés, de muriate de soude et de sulfate de magnésie, que faisoient distinguer la tendance de celui-ci à attirer l'humidité de l'air, et l'essai par les réactifs. Le poids de ces trois substances, a prouvé l'existence de 37 grains de sulfate de magnésie, 26 de sulfate de soude, et 74 de muriate de soude ; substances que je n'ai obtenues qu'après beaucoup de temps et d'essais.

(35) Il est inutile d'observer que j'ai pesé et évalué tous les sels en les supposant dans l'état de cristallisation ; j'ai imité Vauquelin : pouvois-je choisir un meilleur modèle ?

Le résidu était de 78 grains, et encore gris, quoique très-sec. Noyé dans une grande quantité d'eau distillée bouillante, et exposé pendant vingt minutes à l'ébullition sur le bain de sable, il a formé une liqueur limpide, où sembloit nager une poudre grise très-fine, pendant qu'il se faisoit un précipité noir. Essayé avec le syrop de violette, l'acétite de plomb, etc. o.; mais l'addition du muriate de Baryte a déterminé un précipité de sulfate de Baryte, et celle de l'acide oxalique, un autre d'oxalate de chaux. Jai filtré, j'ai fait cristalliser en évaporant, et j'ai eu la poudre blanche et fine que j'avois vu s'attacher sur les parois du vase, pendant l'évaporation générale et première des douze pintes d'eau. Traitement par l'eau chaude

Ce ne pouvoit être que du sulfate de chaux; et la nullité de l'ammoniaque, introduite dans la liqueur, où étoit suspendu ce sel dans mon second essai, le précipité causé par la potasse caustique, me l'ont prouvé. Son poids étoit de 28 grains.

L'acide acéteux, versé sur ce résidu, a fait effervescence; la liqueur a paru se troubler, et n'a pas tardé à reprendre sa limpidité; j'ai fait digérer, j'ai filtré, et j'ai retrouvé mon dernier poids. Je n'ai plus douté alors qu'il n'y eût ni chaux ni magnésie libres dans ces eaux, puisqu'il n'en restoit pas à dissoudre par cette opération. Traitement par l'acide acéteux.

J'ai mis dans l'acide muriatique affoibli, la substance qui avoit résisté à l'action de l'alcohol, de l'eau distillée froide et chaude, de l'acide acéteux, qui étoit noire, brillante de parcelles ferrugineuses, et qui pesoit 55 grains. Il y a eu effervescence; lorsqu'elle a été terminée, j'ai étendu dans l'eau froide; il s'étoit fait un précipité noir pendant que la liqueur se troubloit; j'ai fait digérer quelque temps, et j'ai filtré. La liqueur étoit devenue d'un jaune foncé; le prussiate de po- Traitement par l'acide muriatique.

tasse l'a colorée en bleu-de-prusse, et j'ai hâté le précipité par l'addition de quelques gouttes d'acide nitrique. En calculant d'après les procédés de Proust, C. L. Cadet et Salverte, qui évaluent la proportion d'acide prussique et d'oxide noir de fer à 44 $\frac{4}{9}$ pour 100 parties de celui-ci, et 55 $\frac{5}{9}$ de celui-là, ou de 4 à 5, le poids du précipité bien sec étant de 83 grains $\frac{1}{4}$, il y avoit nécessairement ici acide prussique, 46 gr. $\frac{1}{4}$, oxide noir de fer, 37 grains. J'ai donc reconnu la présence de 37 grains d'oxide noir de fer, en très-petite partie, attirable à l'aimant; mais le devenant, traité au feu dans un creuset.

La liqueur d'où je l'avois tiré n'a point indiqué de sels alumineux par l'introduction des carbonates alcalins, leur action étant nulle.

Traitement du résidu insoluble.

Il me restoit une substance d'un gris foncé sale, très-légère, douce au toucher, sans saveur, et du poids de 18 grains: insoluble dans tous les agens précédens, ce ne pouvoit être que de la silice. Vauquelin a tracé ma conduite, ou plutôt j'ai imité la sienne, pour lever tous mes doutes.

J'ai ajouté à ce résidu trois parties de potasse caustique; j'ai versé sur le mélange de l'acide muriatique; j'ai étendu dans l'eau distillée; je l'ai exposé à l'action du calorique sur le bain de sable, et j'ai vu se former un mucilage qui s'est desséché promptement, et s'est changé en une poudre blanche, qui avoit les caractères de la silice, et pesoit 18 grains. L'essai de la liqueur d'où je l'avois filtrée, a indiqué un muriate de potasse.

Examen du savonule végétal (matiere animale de Vauquelin); bitume (suiv. les anciens auteurs.)

Ces substances ne sont pas les seules qui existent dans les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault; la nature a des moyens inconnus à l'art; et si la chimie peut examiner tout en détail, il est cependant des matières qui échappent à ses opérations, ou qui exigent d'elle un examen séparé. De ce nombre, est

celle que Vauquelin a cru une matière animale, et les chimistes anciens, un bitume, peut-être tous avec quelque fondement, quoique ce ne soit ni l'une ni l'autre de ces substances, comme on va le voir. Invisible dans l'eau, à la température de 36 à 40°, à moins qu'elle ne reste dans le plus grand repos, elle devient apparente à une chaleur inférieure, et on la remarque ici dans les deux bassins, les caveaux et les vases où on en verse, lorsqu'ils ne sont pas agités; jamais elle n'existe dans les puits, qui sont les réservoirs de la source. Lorsqu'on la voit et qu'on veut la saisir, elle fuit sous la main qui la cherche, en lui laissant une sensation douce, qui flatte la peau. Pour m'en procurer, j'ai fait remplir les bassins et les caveaux; j'y ai laissé séjourner l'eau quinze jours; et, à l'aide d'un tamis, moyen déja employé à Dax, j'en ai recueilli un peu avec beaucoup de peine.

Elle est d'un blanc sale, a l'aspect d'une huile vierge, lorsqu'elle est étendue sur l'eau, brûle avec dégagement de gaz hydrogène, d'un peu d'ammoniaque, et en laissant du carbone. J'ai observé que cette substance y étoit dans des proportions variables et toujours en très-petite quantité. Tout fait donc présumer que c'est une huile volatile, et je vais confirmer cette présomption.

En cherchant les dépôts de ces eaux, j'ai trouvé sur une plate-forme, près d'un petit puits, une pâte qui m'a paru savonneuse. Je l'ai vue se former à la sortie de l'eau thermale par un petit trou accidentel, qui nécessitoit un écoulement très-lent sur la pierre. Cette pâte étoit grise, attiroit sensiblement l'humidité de l'air, étoit pleine de petits vers rouges, se délayoit dans l'eau avec effervescence, se décomposoit par l'acide sulfurique, et devenoit molle et plus liquide; j'en ai conclu que c'étoit un vrai savonule, qui résul-

toit de l'union de l'acide sulfurique affoibli, qui est ici avec excès, et cependant peu combiné, comme le prouvent le dépôt par le muriate de Baryte et les sels sulfuriques reconnus, et probablement aussi d'un peu de soude, avec une huile volatile. Mais d'où pouvoit provenir cette huile ? J'ai jeté les yeux sur les réservoirs des eaux, et je les ai vus couverts de la conferve dont j'ai parlé. (Voyez p. 27.) J'ai soupçonné qu'elle distilloit à la chaleur de la source, et sans doute aussi dans une partie des réservoirs que lui a creusés la nature, et qui nous sont inconnus, la substance oléagineuse dont je cherchois l'origine.

Si la température à laquelle le végétal est exposé, n'excède pas celle de l'eau bouillante, l'hydrogène et l'oxigène se réunissent, et forment, par la distillation de l'huile volatile; une autre portion, le carbone, devient libre, et, comme le principe le plus fixe, reste dans la cornue. Si, au lieu d'une chaleur voisine de l'eau bouillante, on applique à une substance végétale une chaleur rouge, alors ce n'est pas de l'eau qui se forme, ou plutôt celle qui paroît s'être formée, se décompose; l'oxigène s'unit au carbone, avec lequel il a plus d'affinité à ce degré; il se forme de l'acide carbonique, et l'hydrogène devenu libre, s'échappe sous forme de gaz, en s'unissant au calorique.

Ce passage de Lavoisier lève toute espèce de doute.

La conferve qui naît dans ces eaux, est, comme tous les végétaux, composée d'oxigène, d'hydrogène et de carbone. Dans les réservoirs de la nature, où la chaleur est sans doute extrême, cette substance, en se décomposant, forme le gaz hydrogène et l'acide carbonique, qui devient gazeux par son union avec le calorique, trop considérable pour être absorbé par l'hydrogène; celui-ci, en s'emparant d'une partie de l'acide sulfurique suspendu dans les eaux, devient encore gaz hydrogène sulfuré.

Dans les réservoirs de la source que l'on connoît, où la chaleur est moindre, et probablement dans une partie de ceux que l'on ne voit pas, et où elle est encore au-dessous de 75 à 80°, la décomposition des conferves dégage de l'oxigène, qui s'unit à une portion d'hydrogène, et forme de l'eau, pendant qu'une autre portion, en s'unissant au carbone, forme de l'huile volatile. Celle-ci trouvant dans les eaux de l'acide sulfurique affoibli et de la soude, qui sans doute n'a pas d'autre origine; (car, comme le fucus, de même la conferve contient aussi cet alcali,) s'en empare, et il en résulte un savonule végétal.

Lorsque la chaleur diminue, et que l'eau n'est pas agitée, une petite partie de cette substance se précipite, et l'autre se décompose. L'acide sulfurique s'unit aux substances terreuse et alcaline pour former des précipités, et au gaz hydrogène, pour se volatiliser avec lui; la soude se précipite, et, le savonule décomposé, l'huile, par sa légèreté, se place à la surface du liquide. Si, comme je le présume, la soude est unie ici à l'acide sulfurique ou le remplace, les mêmes phénomènes doivent avoir lieu. Quant à la petite dose d'ammoniaque qu'on y trouve mélangée, elle vient de la fermentation putride des conferves et des vers logés dans leurs cellules.

Tous ces faits exigeoient une confirmation, et la distillation des conferves, à un feu de 60 à 70 degrés, me l'a donnée. J'ai vu de même un peu d'huile volatile se former sur le vase que j'avois adapté à un appareil remplaçant l'alambic, couvert du récipient italien; le feu, poussé à 80°, j'ai recueilli du gaz acide carbonique et du gaz hydrogène; j'en ai tiré les conclusions suivantes : Inductions et conclusions.

1. Les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault contiennent un savonule végétal, que les apparences

ont fait prendre pour un bitume et pour une matière animale.

2. Il se retrouve dans beaucoup d'autres eaux thermales, dans toutes celles, par exemple, qui forment la classe des eaux savonneuses, et il y est d'autant plus abondant, que la chaleur approche le plus de celle de l'eau bouillante, d'autant plus visible, qu'elle diminue davantage, et qu'on laisse le liquide dans un repos plus grand.

3. Son origine est due à la distillation des conferves par la chaleur, distillation qui fournit une huile volatile, dont l'union à la soude et à l'acide sulfurique affoibli, ou à l'un d'eux, forme ce savonule.

4. Une partie se précipite, et l'autre se décompose, lorsque la chaleur diminue, et que l'eau n'est pas agitée, l'acide sulfurique se précipitant avec les bases terreuse et alcaline, ou s'unissant au gaz hydrogène pour se volatiliser avec lui, pendant que l'huile vient surnarger.

5. Son examen a fait connoître la formation d'une partie des gaz hydrogène sulfuré et acide carbonique, et leur origine, (les conferves,) dont la décomposition s'opère seulement à une chaleur plus forte, et a fait présumer celle de la soude, sans doute contenue dans cette plante, comme on en trouve dans le fucus, et résultant de sa combustion.

Précis de l'analyse chimique.

Les eaux thermales, gazeuses et composées, de Bourbon-l'Archambault, contiennent donc,

1. Du muriate calcaire.
2. Du muriate de magnésie.
3. Du muriate de soude.
4. Du sulfate de soude.
5. Du sulfate de magnésie.
6. Du sulfate de chaux.
7. De l'oxide noir de fer.

8. De la silice.
9. Un savonule végétal.... { pris pour un bitume par les anciens chimistes, et pour une matière animale par Vauquelin.

Et des gaz { 10. Acide carbonique.
11 Hydrogène sulfuré.

Ces substances y sont dans une proportion telle que douze pintes de ces eaux m'ont offert 32 grains de la première, 20 de la seconde, 74 de la troisième, 26 de la quatrième, 37 de la cinquième, 28 de la sixième, 37 de la septième, 18 de la huitième, et une quantité de la neuvième qui n'est appréciable que par le déchet du résidu, que Boulduc, Venel et mon père ont évaluée à 36 grains, et que je crois plus grande. Quant aux gaz, on trouve 195 grains du premier dans le même volume de liquide (12 pintes), et le dixième de ce poids du dernier qui ne peut cependant se calculer d'une manière positive.

En prenant le douzième, j'ai eu les proportions suivantes pour chaque pinte (litre); savoir :

	grains.	milligrammes.	
1. Muriate calcaire.....	2. $\frac{2}{3}$	(0,144.)	
2. Muriate de magnésie.	1. $\frac{2}{3}$	(0, 88.)	
3. Muriate de soude....	6. $\frac{1}{6}$	(0,328.)	
4. Sulfate de soude.....	2. $\frac{1}{6}$	(0,114.)	
5. Sulfate de magnésie..	3 $\frac{1}{12}$	(0,164.)	
6. Sulfate de chaux.....	2. $\frac{1}{3}$	(0,124.)	
7. Oxide noir de fer uni à l'acide carbonique..	3. $\frac{1}{12}$	(0,164.)	
8. Silice	1. $\frac{1}{2}$	(0, 80.)	
9. Savonule végétal, quantité peu appréciable, estimée avant moi.	3.	(0 158.)	
14. Gaz acide carbonique.	16. $\frac{1}{4}$	(0,892.)	*Savoir :* { 3 grains et demi (0,164 millig.) de cet acide uni à l'oxide de fer. Et 13 grains un sixième (0,728 millig.) de libre.
11. Gaz hydrogène sulfuré, quantité inappréciable.			

J'ai pris la moitié de ces proportions, et j'ai eu les suivantes pour chaque livre (0,4895 milligr.) d'eau thermale ; savoir :

	grains.	milligrammes.	
1. Muriate calcaire.....	1. $\frac{1}{6}$	(0, 72.)	
2. Muriate de magnésie.	0. $\frac{5}{6}$	(0, 44.)	
3. Muriate de soude....	3. $\frac{1}{12}$	(0,164.)	
4. Sulfate de soude.....	1. $\frac{1}{12}$	(0, 57.)	
5. Sulfate de magnésie..	1. $\frac{13}{24}$	(0, 82.)	
6. Sulfate de chaux.....	1. $\frac{1}{6}$	(0, 62.)	
7. Oxide noir de fer uni à l'acide carbonique, et formant un carbonate de fer.........	1. $\frac{13}{24}$	(0, 82.)	
8 Silice	0. $\frac{9}{12}$	(0, 40.)	
9. Savonule végétal, quantité inappréciable, quoiqu'estimée avant moi.........	1. $\frac{1}{2}$	(0, 79.)	
10. Gaz acide carbonique.	8. $\frac{1}{8}$	(0,446.)	*Savoir :* 1 grain treize vingt-quatrièm. (0.82 mill.) uni à l'oxide de fer. Et 6 grains sept douzièm. (0,364 millig.) de cet acide de libre.
11. Gaz hydrogène sulfuré, quantité inappréciable (36).			

---

(36) On verra sans doute ici avec plaisir l'analyse des mêmes eaux faites par Boulduc en 1729, et répétée par mon père, sous les yeux de Venel, en 1776; et celle des eaux thermales de Plombières, par Vauquelin.

Analyse des Eaux de Bourbon-l'Archambault, par Boulduc.

Ces eaux sont au nombre des plus anciennes et des plus renommées de la France.

Elles contiennent,

Sel marin.

Sel de Glaubert.

CHAPITRE III.

Examen chimique des dépôts des Eaux thermales de Bourbon-l'Archambault.

L'œil du physicien ne se promène pas sur l'établissement thermal de Bourbon-l'Archambault, sans y

---

Sel alcali.
Sélénite.
Terre fort absorbante.
Fer.
Et bitume.
Déterger, inciser et résoudre, sont leurs vertus.

Analyse des Eaux thermales de Bourbon-l'Archambault, par F. Faye.

1. Décomposition par les réactifs.

Elles font effervescence avec les acides.
Le sirop de violette les verdit.
La noix de galle concassée leur donne une couleur roussâtre.
La limaille de fer s'y dissout en quelques jours.
L'argent s'y noircit.
Le sel de tartre s'y trouble et forme un précipité blanc. (Je conserve la nomenclature des auteurs.)
Le lait y reste plus longtemps liquide.

2. Analyse par l'évaporation.

Si l'on en fait évaporer à un feu lent 20 pintes, on a un résidu de 2 onces 6 gros 1 scrupule 2 grains.

En distille-t-on à l'alambic une égale quantité? il est de 2 onces 7 gros 1 scrupule 18 grains.

Enfin, par l'évaporation au soleil, il est de 2 onces 6 gros 1 scrupule 17 grains.

remarquer des dépôts nombreux, et le chimiste aime à en chercher la nature intime; voici ce que m'a appris leur examen.

Dépôts de trois sortes.

Ces dépôts, je l'ai dit dans l'état physique (page 34), sont de trois sortes; l'un, qui se forme à la sur-

---

Cette différence naît de la plus ou moins grande dessication des principes fixes qui restent à nu dans la proportion suivante :

Sel marin.......	18 grains par pinte.
Terre absorbante.	12.
Alcali minéral..	16.
Sélénite.........	8.
Sel de Glaubert..	6.
Terre martiale..	2.
Bitume..........	3.

J'ai aussi le certificat d'une évaporation faite en 1714, par M. Calemard, apothicaire, qui assure avoir eu un résidu de 58 grains par pinte, pesant 2 livres 3 onces poids de marc.

L'incertitude des moyens évaporatoires, l'oubli de filtrer les eaux avant de les soumettre à cette opération, et d'autres causes analogues, expliquent la différence qui existe entre mes résultats et les leurs.

Précis de l'analyse des Eaux de Plombières, par Vauquelin.

L'eau de Plombières n'a point de couleur.

Sa saveur est extrêmement affoiblie; cependant, à la longue, elle produit une sensation salée et lixivielle.

Son odeur est un peu fétide et comme sulfureuse (loin de la source seulement), quoique, par aucun moyen, on n'y puisse découvrir le soufre.

Son poids spécifique ne diffère pas sensiblement de celui de l'eau distillée.

face de l'eau en repos, et se refroidissant ; l'autre, sur les murs voisins ; et le dernier, dans le fond des réservoirs.

Le premier est bien connu ; c'est l'huile volatile de conferve, résultant de la décomposition partielle du savonule végétal, dont j'ai expliqué l'origine. Ces eaux lui doivent leur état onctueux. 1. Huile volatile de conferve.

Le second se voit sur les murs latéraux des réservoirs ; mais il est plus abondant, et d'un caractère 2. Formée de deux parties.

---

1. Essai par les réactifs.

- Versée sur la teinture de violette, elle la verdit sensiblement.
- Le muriate de Baryte y forme un précipité blanc.
- Le nitrate d'argent, un précipité jaune-brun.
- L'acétite de plomb, un précipité blanc abondant.
- L'oxalate d'ammoniaque, un précipité blanc très-petit.
- L'eau de chaux, un nuage floconneux assez abondant.
- L'ammoniaque, un très-petit nuage blanc.
- L'hydrosulfure de potasse et l'acide nitrique n'y ont produit aucun effet sensible.
- L'infusion de noix de galle et le prussiate de potasse n'ont rien fait dans cette eau.

2. Par l'évaporation.

12 pintes, mesure de Paris, ont laissé par l'évaporation un résidu de 79 grains qui, traité par l'alcohol, l'eau distillée froide et chaude, l'acide muriatique, la potasse, etc., a offert pour chaque pinte, même mesure de Paris,

1. Carbonate de soude.	2 grains	$\frac{1}{6}$.
2. Sulfate de soude...	2.	$\frac{1}{3}$
3. Muriate de soude...	1.	$\frac{1}{2}$
4. Silice............	1.	$\frac{1}{3}$
5. Carbonate de chaux.	0.	$\frac{1}{2}$
6. Matière animale....	1.	$\frac{1}{12}$

(Celle-ci est, je crois, le savonule végétal.)

plus distinct à leur surface. Il a l'aspect blanchâtre et gypseux dans sa partie supérieure, il est grisâtre dans l'inférieure, lamelleux, recouvert d'une pellicule, et brille au soleil comme une mine de fer très-riche.

1. Supérieure. La première partie est blanchâtre, a une saveur peu marquée en poudre, âcre et salée en dissolution.

L'alcohol en dissout une portion; l'eau distillée, froide et chaude, et les acides acéteux et muriatique, le reste.

Versé dans la dissolution faite par l'alcohol, l'acétite de plomb y fait un précipité prompt, ainsi que l'eau de chaux et l'acide sulfurique.

Le même phénomène a lieu en versant du muriate de Baryte, de l'eau de chaux, du nitrate d'argent et du muriate de Baryte dans la dissolution faite par l'eau chaude, de l'acide sulfurique et de l'eau de chaux dans celle de l'acide acéteux, du carbonate alcalin dans celle opérée par l'acide muriatique

Il y a donc dans cette partie du dépot latéral des muriates de chaux et de magnésie, ces deux terres elles-mêmes, du sulfate de chaux, du muriate de soude, du sulfate de soude et de magnésie, et un peu d'alumine, agrégé étranger aux eaux et enlevé aux terres voisines (37).

2. Inférieure. La partie inférieure, grisâtre, lamelleuse, a offert les mêmes résultats, si ce n'est qu'on n'y a trouvé ni chaux ni magnésie libres, l'action de l'acide acéteux ayant été nulle; que la dissolution par l'acide muria-

---

(37) J'avois ici une demi-once du résidu de ces eaux lessivées lors du tremblement de terre de Lisbonne. Son essai m'a offert les mêmes résultats; seulement il n'y avoit pas d'alumine, preuve nouvelle que ces eaux n'en contiennent pas.

tique s'est colorée en bleu-de-prusse foncé, par l'addition des prussiates de chaux et de potasse, et que, malgré l'action de tous les réactifs, il est resté une substance noire craquant sous les doigts, et annonçant du carbone résidu de la décomposition des conferves, et une autre matière insoluble, qui étoit de la silice. Comme elle y abondoit, j'ai présumé que la plus grande partie n'avoit jamais été dans les eaux, mais seulement entrainée par elles; et l'apparence dure, de l'une, pendant que l'autre étoit douce et soyeuse, me l'a prouvé.

Cette dernière partie du dépôt latéral se retrouve sur les murs et sur le pavé de tous les réservoirs, surtout des caveaux, et ne peut en être enlevée, ainsi que l'autre, qu'à grands coups de marteau. Le fer qui s'y trouve est très peu attirable à l'aimant.

3.e sorte de dépôt.

La troisième sorte de dépôt se trouve ou dans les puits qui servent de réservoirs à la source, ou dans ses bassins, et dans les voûtes de la ville, qui sont pour elle des égoûts perpétuels ou de véritables aqueducs.

1re. Espèce. Silice recouverte d'un carbonate de fer.

La première espèce, car ce dépôt en présente deux très-différentes, se trouve au fond des puits qui servent de réservoir à la source. Elle a l'aspect sablonneux, une couleur rougeâtre; elle est rude au toucher, extrêmement difficile à triturer même imparfaitement, conserve toujours sa dureté, est insoluble dans l'alcohol, l'eau distillée, froide et chaude, les acides acéteux et muriatique; c'est donc de la silice. Sa couleur seule l'en fait différer, et le traitement par l'acide muriatique en indique la cause, en l'enlevant. La silice reprend alors sa couleur, sa transparence; et l'acide muriatique affoibli, qui a servi à sa dissolution, devient d'un beau bleu-de-prusse, par l'addition des prussiates de chaux et de potasse, qui causent un précipité de prussiate de fer.

2.e Espèce. Boues.

Ainsi cette espèce de dépôt est de la silice, recouverte de carbonate de fer; silice que les eaux ont entraînée dans leur cours.

L'autre espèce, qui se forme dans les bassins lorsque l'eau y séjourne longtemps, et qui est tellement abondante dans les voûtes ou aqueducs qu'elle les obstrue, est une vraie boue.

Sa couleur est noire; elle est douce au toucher en général, mais produit, dans quelques-unes de ses parties, une légère crépitation sous le doigt; son aspect est celui d'un savon, mêlé à du carbone et du fer, et son odeur fétide ressemble à celle d'un sulfure alcalin. Les réactifs, tels que l'alcohol, l'eau distillée, froide et chaude, en dissolvent une portion, et les acides, presque tout le reste. Elle fait effervescence avec eux, et dégage du gaz hydrogène sulfuré; les réactifs font un dépôt dans ces dissolutions, et les prussiates de chaux et de potasse y dénotent la présence d'une grande quantité de fer.

Tout y annonce donc la présence de la soude, du savonule végétal, de la silice, et d'un peu de carbone. Aussi, je pense que ces boues sont dues, en grande partie, à la dissolution complette des conferves, à une chaleur modérée; c'est aussi la cause probable de la présence de l'ammoniaque qu'a trouvée Vauquelin, dans ce qu'il appelle matière animale, ammoniaque, qui se dégage ici d'une manière sensible, quoique gazeuse.

Telle est l'histoire chimique des eaux thermales de Bourbon-l'Archambault, et elle achève de me convaincre qu'on ne peut les prendre avec succès qu'à la source: leur emploi le plus fréquent se faisant à grandes doses, en bains et en douches, et le refroidissement faisant précipiter la plupart de leurs principes; elle me prouve également l'impossibilité de les

imiter, en raison de la composition de leurs principes fixes, de l'existence du savonule végétal et de l'abondance de leurs gaz. L'art doit reconnoître des limites, et j'en indique une.

Je ferai aisément sentir maintenant la place défectueuse qu'on a assignée à ces eaux, dont la grande réputation s'est soutenue, mais que quelques auteurs, comme Peyrilhe, ont semblé condamner à l'oubli, en les rangeant près des eaux thermales simples, quoiqu'elles soient peut-être les plus composées qui existent. Fourcroy a cherché à classer toutes celles que l'on connoît, et sa classification est la correction de celle de Duchanoy. Il reconnoît des eaux,

Soit	1. Acidules......	Froides.
		Thermales.
	2. Salées........	Sulfuriques.
		Muriatiques.
		Sulfureuses simples.
		Sulfurées gazeuses.
	3. Ferrugineuses.	Simples.
		Acidules.
		Sulfuriques.

Mais où placer celles qui m'occupent ?

Elles sont très-gazeuses, acidules, sulfurées gazeuses, salées, muriatiques, sulfuriques, ferrugineuses et savonneuses. D'apres ces caractères, ne semblent-elles pas devoir faire une nouvelle classe à ajouter à celles indiquées ? et jusques-là ne puis-je

pas les appeler : *Eaux thermales, gazeuses et composées, de Bourbon-l'Archambault ?*

Ceci prouvé, j'ai à examiner leur administration, leur action et leurs effets, pour remplir le dernier titre : *Etat médical.*

TROISIÈME PARTIE.

ÉTAT MÉDICAL.

INTRODUCTION.

Quæ profuerunt, ob rectum usum profuerunt; Quæ verò nocuerunt, ob id, quod non rectè usurpata sunt, nocuerunt.

HIPP., *de Arte*, n.° 7.

Le Père de la Médecine eût appliqué cette observation aux eaux thermales, s'il en eût connu l'usage. On peut donc la répéter, et j'ose dire que chaque jour me prouve sa vérité. Tout le monde parle des eaux; l'homme du monde croit les connoître, et les classe, tandis que le médecin sage en sent toute la difficulté. Il est impossible, dit Boyle, de déterminer *à priori* les vertus médicinales des eaux minérales, et la voie la plus sûre, pour parvenir à les connoître, c'est une longue expérience de leur manière d'opérer sur le corps humain. Ainsi, il ne suffit pas de savoir le nom des différentes sources et d'en essayer l'analyse, pour les apprécier; c'est au concours de la physique, de la chimie, et plus encore de l'expérience, à faire juger leur valeur. Ce ne sont pas des spécifiques; ce nom est réprouvé par la saine

médecine ; mais ce sont des moyens de guérison que tous les autres doivent seconder ; et de cette heureuse combinaison, dépend souvent la santé. On a depuis longtemps publié des ouvrages qui, présentant la chose sous un autre aspect, lui ont fait perdre une partie de son prix ; mais il est des observateurs qui, étrangers à toute espèce de prédilection, ont ramené les esprits à ce point si important. Citer Bordeu, c'est convaincre ceux qui ne partageroient pas mon opinion. Ce grand homme inspira le goût des bonnes observations, indiqua celles qui prouvoient les avantages de quelques remèdes, notamment des frictions mercurielles pendant l'usage des eaux de Barèges, dans une maladie aussi désastreuse que commune, le vice scrophuleux, et il eut quelques imitateurs. La sanction de la Société royale de Paris me permet de placer ici l'ouvrage de F. Faye, mon père, et près de lui, celui du docteur Brieude; on lit encore le Traité des Maladies chroniques par les eaux de Plombières, et l'on connoît ainsi Balaruc et Bourbonne-les Bains (38).

Les changemens qu'ont permis de faire les progrès des sciences exactes dans l'administration des eaux de Bourbon l'Archambault, ceux qui ont dû en résulter dans leur action et leurs effets, sont pour moi une nouvelle source de remarques, et il n'est pas inutile de les publier. Je suivrai l'ordre simple que j'ai indiqué, et je tâcherai de remplir ce titre : *Etat médical des Eaux thermales de Bourbon-l'Archambault*, en exposant successivement, leur administration, leur action, et leurs effets.

---

(38) Traité des Maladies chroniques par l'usage des eaux de Plombières ; Martinet, 1 vol. in-8.°

SECTION PREMIÈRE.

Administration des Eaux thermales, gazeuses et composées, de Bourbon-l'Archambault.

On prend ces eaux en boisson, en bains, en douches, en étuves, et on emploie, comme topiques, leurs boues. On choisit la saison la plus favorable; on suit pendant leur usage un régime particulier, et on y joint les remédes indiqués par l'état des malades. J'ai donc à parler ici, 1.° de la saison convenable à l'usage des eaux; 2.° des remèdes qui l'accompagnent, le précèdent ou le suivent, 3.° du régime nécessaire alors, et 4.° de leur administration en boisson, en bains, en douches, en étuves et en boues, soit à l'établissement public, soit à l'hôpital.

CHAPITRE PREMIER.

Saison convenable à l'usage des Eaux.

L'habitude est la plus impérieuse des lois, et longtemps elle a fait perdre ici la saison la plus favorable à l'action des eaux, l'été. On croyoit dangereux de suivre un traitement de ce genre dans le temps où régnoit une espèce de combustion générale; on craignoit de provoquer la nature à de trop grands efforts, en joignant des moyens artificiels d'excitation à ceux qu'elle avoit déja. C'étoit mal apprécier la seule indication à remplir, celle d'établir dans le corps humain un travail nouveau qu'on ne pouvoit trop hâter, et qu'on étoit toujours libre de diriger. Peut-

être aussi n'avoit-on que mal appliqué cette règle commune à toutes les sources minérales. Il est sage sans doute de les fréquenter plus tard dans les pays septentrionaux, et plutôt dans les pays méridionaux; et c'est précisément la preuve de la nécessité de choisir la saison convenable à chaque source. La ville de Bourbon-l'Archambault n'a, par sa position, ni les inconvéniens d'une température froide, ni ceux d'une température brûlante; la douceur du climat permet de s'y rendre depuis le mois de floréal (mai) jusqu'à la fin de vendémiaire (20 octobre); il règne alors une chaleur atmosphérique assez grande pour favoriser l'action des eaux, et on les prend avec succès; cependant les mois de prairial, messidor, thermidor, fructidor (juin, juillet, août, et le commencement de septembre) me paroissent préférables (39).

On voit le peu de cas à faire de ce mot saison des eaux; on entendoit par là leur usage pendant dix-huit ou vingt jours; et ce temps expiré, rien n'eût pu engager à le prolonger. Mais il est des cas où on ne les prend que pendant trois semaines, et il en est où on les continue trois mois; qu'on laisse donc au médecin qui les dirige, le soin d'en régler la durée. Bien des gens croient que l'hiver même on peut avoir recours à ce moyen de guérison. Quoique l'établissement thermal de Bourbon soit organisé de manière

---

(39) Les étrangers peuvent se rendre ici avec la certitude d'y trouver toujours les ressources multipliées de la médecine et de la vie domestique.

L'hôpital s'ouvre le 5 floréal (15 mai) et se ferme le premier vendémiaire (22 septembre). Les indigens, pour y entrer, doivent faire écrire au maire, qui, sur le vu de leur certificat, les soumet à mon inpection, et ils sont reçus, dès que j'ai attesté que les eaux conviennent à leur état.

à servir en tout temps, et qu'on puisse créer chez soi une chaleur suffisante, comme ce n'est jamais celle de l'atmosphère de l'été; qu'on a sans cesse à craindre les affections catharrales ; qu'on est privé d'exercice, chose essentielle ; que la peau vers laquelle on appelle justifie difficilement l'attente, je n'administre pas les eaux pendant cette saison. Je laisse ses rigueurs préparer les bienfaits du printemps, et ce n'est qu'avec lui que je conseille de venir les prendre, à moins que des circonstances impérieuses n'y forcent plutôt. Dans ce cas, il reste l'espoir de voir se renouveler les cures étonnantes qui ont eu lieu, malgré tous les obstacles qu'y apportoit le temps; et quel que doive être le résultat du voyage, il faut l'entreprendre; car, comme dit Celse, *Meliùs est anceps expiriri remedium, quàm nullum.*

CHAPITRE II.

Remèdes qui accompagnent, précèdent ou suivent l'usage des Eaux.

C'est à tort que confondant âge, sexe, tempérament, maladies, on a posé des règles générales pour cette partie du traitement; la sagesse et l'observation indiquent les seules à suivre : examinons-les.

Le système lymphatique est celui qui a le plus d'action sur l'enfance; le sanguin domine dans la jeunesse, et l'absorbant reprend son empire dans la vieillesse; de-là le siége des maladies des enfans dans la tête ; des jeunes gens dans la poitrine, et des vieillards dans le bas-ventre. Il est donc deux époques dans la vie qui se rapprochent, celle où nous la commençons, celle où nous la terminons. Aussi la foiblesse est-elle également leur partage, et ce carac-

tère commun nécessite-t-il des remèdes analogues ; de-là le succès des eaux de Bourbon-l'Archambault chez eux ; tandis qu'elles conviennent moins dans l'adolescence, où tous les désosdres dépendent de l'accroissement, de la déviation des forces, et se réparent par leur diminution, leur régularisation et le calme qui les suit. Cette différence dans les effets du même remède, est le fruit de l'expérience ; c'est elle qui a appris que la vieillesse, ce temps fâcheux où la nature languissante s'éteint avec le principe vital, que cet âge offroit chaque jour de nouveaux prodiges pendant l'action de ces eaux.

Nous lui devons encore de savoir que les personnes d'un tempérament lymphatique peuvent préférer ces sources ; qu'elles conviennent à la plupart des femmes qui sont dans ce cas ou en ont les épiphénomènes, et dont l'état pathologique est la suite ordinaire d'un vice de menstruation ; que le bilieux et le mélancolique y viennent presque toujours utilement ; que le nerveux y trouve de grands secours ; et que si elles sont quelquefois nécessaires au sanguin, il ne peut en faire usage qu'avec lenteur et ménagement. Le musculaire de Richerand est trop rare pour en parler.

Ceci n'est applicable qu'aux maladies internes, et peu importent dans les externes ces considérations ; elles ne s'opposent nullement au succès, comme on le verra, lorsque j'exposerai les effets de ces eaux.

Cet article indiquera aussi la préparation quelquefois nécessaire à leur usage ; le traitement qui l'accompagne et le suit, et je n'ai à m'occuper actuellement que des accidens qui se présentent le plus fréquemment pendant leur administration, la *constipation*, *l'insomnie*, *l'assoupissement et l'augmentation de douleurs*.

Accidens les plus ordinaires pendant l'usage des eaux.

Constipation.

Les malades, et surtout ceux qui prennent la douche, sont souvent constipés, et cet état devient par fois si fatigant, qu'ils ont de la peine à le soutenir. L'abdomen se météorise ; la tête s'embarrasse ; les veines hémorroïdales se gonflent et sont douloureuses ; la peau est sèche, brûlante, et tout le corps dans un état d'irritation qui éloigne le sommeil. Le remède le plus sûr seroit de cesser le traitement, jusqu'à ce que les choses se fussent remises dans l'ordre naturel ; mais on ne peut se priver de ses ressources, parce qu'elles ont de légers inconvéniens ; il vaut mieux y remédier ; or les seuls moyens sont quelques jours de repos ; des bains, des lavemens et des purgatifs salins ou d'autres eaux laxatives mélangées avec celles qui font la boisson journalière du matin. Quelquefois on réussit, et cet accident se dissipe ; d'autres fois il résiste ; c'est ce qui arrive chez ceux dont la fibre est lâche, le système absorbant, foible et sans ressort : heureusement cela est moins dangereux que chez d'autres ; et comme il le seroit d'en chercher le remède dans les délayans, je me contente de donner du repos, et j'attends tout de lui.

Insomnie.

C'est aussi de cette manière que je rappelle le sommeil, ce doux état qui suspend quelques-unes de nos fonctions, pour laisser leurs organes se fortifier et en reprendre ensuite plus librement l'exercice. J'ai observé qu'il étoit essentiel alors de tenir le basventre ouvert.

On ne détruit pas si facilement l'assoupissement, lorsqu'il est très-grand. L'estomac, plein des eaux qu'on a bues, la tête étonnée par l'impression de la douche sur le système nerveux et par la vapeur qu'on ne prévient pas ou qu'on n'éloigne pas entièrement, une fatigue générale, tout porte au sommeil, après

le dîner et le matin. Il est des attaques d'apoplexie qui ont eu cette cause, et il n'en faut pas tant, pour empêcher de céder à ce besoin factice, et engager à distraire les malades ou à leur ordonner un exercice modéré. Les circonstances, au reste, décident ce qui convient quand ce symptôme est grave; et on ne peut s'en inquiéter, quand il est léger.

Augmentation de douleurs.

On agit de même, lorsque, pendant l'usage des eaux, les douleurs augmentent, lorsqu'il y a tension et gonflement. Cependant, si la maladie essentielle est un rhumatisme chronique, une tumeur volumineuse, une disposition à l'apoplexie ou une attaque antérieure, j'ai conservé l'habitude de faire appliquer des cornets.

Cornets.

C'est une espèce de ventouse scarifiée. On remplace le tube de verre par une petite corne de taureau percée à sa pointe; et l'aspiration de celui qui les applique, opère le vide comme la combustion sous la ventouse. On se propose, avec l'une et l'autre, d'appeler le sang de la circonférence au centre, d'exciter une phlogose, une irritation momentanée, et d'obtenir un dégorgement local. Je crois que les cornets remplissent mieux cette intention, et je les préfère, surtout lorsque les scarifications se font avec un lanceton à une seule lame, comme je les fais pratiquer. Il est d'autres sources thermales, comme le mont-d'Or où on les emploie, et il seroit à desirer qu'ils le fussent partout. Hippocrate et Galien scarifioient; et si la crainte fondée sur le défaut de connoissances anatomiques y a fait renoncer pendant plusieurs siècles, on devroit y revenir. J'ai vu les douleurs les plus vives calmées par une ou deux applications de cornets, n'est-ce pas assez pour remettre en vigueur ce remède?

CHAPITRE III.

Régime à suivre en prenant les Eaux.

Le régime d'un malade ne se compose pas seulement de la nourriture, c'est la manière de régler l'influence qu'a sur lui tout ce qui l'environne ou lui tient, comme l'air, les affections de l'ame et du corps, et les alimens.

Air.

Plùs aëre vivimus quàm cibo, a dit Pline : qui, sans connoître les propriétés essentielles de l'air, sentoit combien il nous étoit nécessaire. A Bourbon-l'Archambault il se renouvelle si aisément, qu'il est toujours pur, et ne se respire qu'avec avantage. Sa température convient habituellement ; mais il est des momens et des jours où il faut éviter son impression froide et humide ; le corps, disposé à la transpiration, ayant besoin d'une chaleur continuelle pour l'entretenir.

Passions.

La réaction du moral sur le physique est ce qui exige le plus de soin. Ce n'est qu'en évitant ce qui peut affecter vivement, qu'on mène la vie douce, nécessaire au rétablissement de la santé.

Exercice.

Un exercice modéré et un bon choix d'alimens, n'y contribuent pas moins : on peut se promener à pied, à cheval et en voiture ; pourvu qu'on le fasse, toutes les manières sont bonnes.

Alimens.

Les médecins ne sont pas ainsi d'accord sur les alimens ; les uns, comme mon père, condamnent les végétaux ; les autres, avec le docteur Brieude, en permettent un usage immodéré. Cette différence d'opinions n'est pas plus étonnante que la dispute des philosophes, si longtemps prolongée, pour savoir si

nous étions frugivores ou carnivores. Etranger à ces controverses, je ne connois de lois que l'observation et l'habitude : l'une et l'autre éclairent, et l'on se rappelle cet axiôme d'Hippocrate : *A multo tempore consueta, etiam si fuerint deteriora, insuetis minùs turbare solent : oportet igitur etiam ad insolita mutare* (40). Nous vivons ordinairement du mélange des végétaux et des animaux; il ne s'agit donc que de les distinguer, et non de les défendre. Sans doute, il faut des toniques, même en alimens, à ceux dont la fibre est lâche; mais les assaisonnemens ajoutent aux légumes la force qui leur manque, et les fruits ont quelque chose de fondant, que rien ne peut remplacer. Il y a un juste milieu à prendre. En effet, comme la diarrhée suit l'usage indiscret du raisin encore vert, tandis que celui qui est bien mûr et pris en petite quantité, en est le remède, de même l'abus de la nourriture végétale provoque une atonie générale et un flux colliquatif, tandis que son usage modéré ouvre peu à peu le ventre et procure une fonte insensible. De tous les végétaux, les farineux sont ceux que j'approuve le moins; cependant, il est des sujets auxquels ils conviennent, et je ne les proscris pas entièrement.

Mon père défendoit le laitage, et alléguoit la crasse qu'il laissoit sur l'estomac. Oublions cette explication, que rend excusable le temps où il la donnoit, et voyons s'il avoit raison au fond. Le lait est composé de beurre, de fromage et de petit lait, qui lui-même contient du sucre de lait. Le beurre n'est qu'une graisse végétale, qui tend à s'animaliser; il est le

---

(40) Hipp., sect. II, aph. 50.
Et sect. I., aph. 17. *Concedendum autem aliquid et consuetudini, et tempestati, et regioni, et ætati.*

principe de l'acide sébacique, abonde en azote, et tout contribue dans lui à fatiguer les organes de la digestion, en leur donnant un travail difficile. La matière caséeuse à une telle analogie avec l'albumine, qu'on ne peut les considérer l'une et l'autre que comme une matière animale ; celle-ci agit seulement plus par son volume que par sa nature. Reste le petit lait, *serum lactis*, qui contient le sucre de lait, des phosphates de potasse et de chaux, de la potasse à nu, et qui, avec de tels principes, ne peut qu'être très-souvent avantageux : aussi est-ce lui qui a fait la réputation du lait en général dans les maladies goutteuses et dans celles de la poitrine. Dans les unes, ses sels phosphoriques s'emparent de la chaux, qui tend à former, par son séjour, des concrétions, et ils la portent, par les voies de la circulation, hors du corps; dans les autres, le sucre de lait lubréfie les organes de la respiration, et leur fournit un aliment léger et succulent, dont tout, jusqu'au parfum, les console. La partie caséeuse ou albumineuse est une heureuse enveloppe, nécessaire alors, et dont l'utilité s'accroit avec l'usage, parce qu'elle remplace toute substance animale. Ces deux espèces d'affections admettent donc l'emploi du lait; néanmoins, il faut encore consulter le tempérament; car le bilieux, le lymphatique, ne s'en accommodent pas, et il convient aux nerveux et aux sanguins. D'ailleurs, l'idiosyncrasie trace la conduite, et rarement on aime le lait lorsqu'il est nuisible. Ainsi, en rapprochant l'action excitante et incisive des eaux de Bourbon-l'Archambault, des observations précédentes, on voit que cet aliment est plus souvent dangereux que nécessaire pendant leur usage; que des règles générales sur ce point sont insignifiantes, et que c'est le sujet et son état qui sont les guides les plus sûrs.

CHAPITRE IV.

De l'administration des eaux thermales en boisson, en bains, en douches et en boues.

1. Administration de la boisson.

On administre rarement ces eaux en boisson, en bains, en douches et en boues seulement; ces différentes manières de les employer s'associent ou se suivent : on ne les boit avec succès qu'à Bourbon-l'Archambault, parce que les gaz acide carbonique et hydrogène sulfuré s'en dégagent si aisément, et leurs principes fixes se déposent si promptement, qu'on ne peut les transporter avec avantage : on les boit près de la source ou dans les maisons, seules ou mélangées avec d'autres eaux laxatives, comme celles de la fontaine de Jonas, ou stipliques, comme celles de Saint-Pardoux; quelquefois on les aiguise avec des sels neutres, et particulièrement avec le sulfate de magnésie (sel d'Epsom); d'autrefois on y fait fondre des purgatifs résineux; il n'y a de règle que la position du malade. Je ne fixerai donc pas la quantité de la boisson, quoiqu'elle soit ordinairement d'un à deux litres (pintes); s'il est utile de profiter de l'expérience, il l'est aussi d'éviter la routine, et l'on est forcé dans mille circonstances d'augmenter, de diminuer et de changer.

Ceux qui boivent ces eaux près de la source, les reçoivent d'un baigneur, qui les tire de son réservoir principal, à 48 ou 50° de chaleur; il les porte dans des bouteilles de grès, à ceux que leurs infirmités ou le mauvais temps condamnent à les prendre chez eux, et il a soin de revenir puiser chaque fois; mais ces précautions n'empêchent pas qu'il ne soit préférable de se rendre à la source. Lorsque cette boisson ne

convient pas, elle se remplace par celle des eaux minérales froides de Bourbon, ou d'un autre pays, et c'est souvent Vichy. Elle accompagne l'usage des bains et des douches, et j'accomplis les vues du docteur Brieude, qui desiroit qu'on eût, près de chaque établissement thermal, un dépôt des eaux les plus usitées en Europe (41).

Les bains (42) se prennent dans les maisons ou à la source. Dans le premier cas, les baigneurs les posent, en remplissant des baignoires de bois qu'ils y portent, d'eau thermale puisée, soit dans le grand bassin et le petit puits, soit dans des vases où on l'a laissée refroidir par l'évaporation, soit à la fontaine voisine, et j'en régle la température; mais ils sont bien moins actifs que ceux de l'établissement. Actuellement que des tuyaux différens y amènent l'eau thermale à des degrés variés, depuis 25 ou 26 jusqu'à 48 et 50, et l'eau froide d'une fontaine voisine, ils sont plus agréables et plus utiles. La température se modifie plus aisément; on y est à volonté enveloppé de cette vapeur acidule et sulfureuse, quelquefois nécessaire, et l'on peut s'y développer et faire exécuter de grands mouvemens aux membres qui en ont besoin, dans une nappe d'eau aussi volumineuse que celle des cabinets où l'on est, et sans cesse renouvelée. Aussi, je regarde ces bains comme médicinaux, et les autres, comme préparatoires ou domestiques. 2. Administration des bains.

---

(41) En général on boit le matin à jeûn; quelquefois on commence avant d'entrer au bain, et on continue pendant qu'on y est.

(42) Les bains sont entiers, lorsque tout le corps est dans l'eau, hors la tête; lorsqu'il n'y en a que la moitié, ce sont des demi-bains; s'il n'y a que les pieds, ce sont des bains de pied, etc.

Marcard (43) distingue quatre espèces de bains ; j'en admets cinq, et j'établis ainsi leur température.

Les froids sont ceux où le thermomètre de Réaumur plongé dans l'eau, s'éleve de 0 à 10° ; les frais, ceux où il se soutient entre 10 et 18° ; les tempérés, ceux où il est de 18 à 28 ou 29° chaleur du sang ; les chauds, ceux où il monte jusqu'à 36° ; et de là jusqu'à 50°, ou à la chaleur la plus forte de ces eaux, sont les très-chauds. Je les emploie tous, et je crois y être fondé. Je pense, pour joindre l'exemple au précepte, que souvent le rachitisme exige le froid ; la leucophlegmatie, le frais ; les affections mélancoliques et bilieuses, le tempéré ; les engorgemens anciens, le chaud ; et quelquefois la paralysie, le très-chaud ; mais les tempérés sont ceux dont je fais le plus fréquent usage, et qui me paroissent les mieux indiqués en général. Leur durée ordinaire est de trois quarts d'heure à une heure et demie.

Le bain et la douche étoient, il y a quelques années, deux parties différentes du traitement, et l'un n'accompagnoit jamais l'autre. J'ai jugé qu'on tireroit le plus grand parti de leur mélange, et j'ai fait tout disposer de manière à faire précéder, accompagner ou suivre la douche d'un bain qui se met au degré de chaleur convenable ; ils se modifient mutuellement, et rien n'étoit plus nécessaire. Le malade qui est venu à l'établissement à pied, ou porté par les baigneurs dans une chaise, y retourne de même ; et on lui fait boire un verre de vin ou d'eau thermale, une tasse de bouillon ou une infusion théiforme, dès qu'on l'a mis dans son lit ; je favorise ainsi la transpiration, et j'en diminue la fatigue.

---

(43) Des Bains domestiques, par Marcard, traduction de Parant.

On ne connoissoit avant moi que la douche descendante à Bourbon, et elle s'y administroit mal, parce qu'on ne pouvoit ni en tempérer la chaleur, ni en régler l'action, ni la donner en même-temps que le bain, et qu'on la recevoit toujours de quelques pieds de hauteur seulement ; inconvéniens que j'ai démontrés dans l'état physique. (Voyez page 14.) Maintenant tout est changé, et je fais prendre la douche descendante, ascendante et fumigatoire. 3. Administration des douches.

La première est celle dont l'usage est le plus fréquent. Chaque malade, placé dans un cabinet voûté et isolé, s'y baigne dans de l'eau qui s'y introduit sous ses yeux, et la reçoit en même temps, après le bain ou à sec. Elle est composée d'une ou deux gerbes du volume d'un millimètre à 3 ou 4 centimètres (12 ou 15 lignes), tombant de 6 à 7 mètres (21 à 22 pieds) avec une force relative à la charge qu'on donne au réservoir et à la rapidité mesurée de la chûte, et se dirigeant aisément partout à l'aide d'une seule personne. On met cette espèce de douche à la température nécessaire depuis 0 jusqu'à 48°, et l'on réunit tout ce que l'art peut imaginer, pour en simplifier et en perfectionner l'administration. Le bain y préparant, je la fais ordinairement précéder par lui ; et sa durée, comme le nombre qu'on en prend, varie suivant l'individu et les circonstances. En général on ne la soutient pas plus de trente ou quarante minutes, et l'on en donne de vingt à trente ; mais il est des individus qui en ont reçu jusqu'à quatre-vingts de trois quarts d'heure et même d'une heure chacune. Toujours je la fais diriger indistinctement sur toutes les parties du corps où elle est utile, et je ménage son action et les forces du malade en la suspendant de temps en temps. Ceux-ci, apportés et reportés dans des chaises par les baigneurs, restent 1. Descendante.

sous leur surveillance, jusqu'à ce qu'ils soient sortis de leur lit où on les fait transpirer pendant quarante minutes, et quelquefois, quoique rarement, pendant une heure.

2. Ascendante. La douche ascendante se prend en s'asseyant sur un siége auquel se rend un tuyau communiquant avec deux conduits, dont l'un amene l'eau thermale ou l'eau froide de 6 à 7 mètres (21 à 22 pieds), et l'autre de l'eau froide seulement de 2 mètres (5 à 6 pieds) de hauteur. Ce tuyau se termine par un ajutage droit ou courbe, et percé d'un ou plusieurs trous, qui portent le liquide dans l'anus et le vagin, ou sur leurs bords, et sur le périnée, avec une force que l'on modifie en ouvrant plus ou moins les robinets, et en augmentant ou diminuant la charge des réservoirs.

J'ai de plus fait ménager, dans l'intérieur de ce siége, un bain de vapeurs et des lieux à l'angloise.

On desiroit depuis longtemps l'établissement de cette espèce de douche qui n'existoit que dans les sources septentrionales; les vœux des médecins sont accomplis, et ils peuvent, dans les maladies de la matrice, du vagin, de l'anus et des voies urinaires, qui sembloient ne leur offrir aucune ressource, en trouver une à Bourbon.

3. Fumigatoire, ou étuves. La douche fumigatoire, ou l'étuve, est une boîte contenant un fauteuil qui s'ouvre pour laisser entrer et sortir le malade qui y est enveloppé d'une vapeur dont on varie la chaleur de 0 à 48°. Près d'elle, et dans le même cabinet, est un bain; de sorte qu'on peut, en en sortant ou avant d'y entrer, se plonger dans de l'eau froide ou chaude, ce qui remplace à-peu-près les bains russes et turcs, et offre de grands avantages, lorsqu'il faut appeler à la peau, sans trop l'irriter et sans causer une violente répercussion.

La distribution de l'eau froide dans tout l'établis-

sement, fait qu'on peut l'y employer en bains et en douches de toute espèce, même en pluie, comme en Angleterre.

On appréciera tous ces moyens d'administration en les mettant en usage; et l'essai que j'en ai fait cette année, m'a prouvé leur perfection.

Les boues thermales s'employoient beaucoup autrefois, et l'on cite l'exemple d'un roi de Pologne qui en fit un usage avantageux. Depuis, on les avoit abandonnées; et je suivois aveuglément cette pratique, lorsque l'analyse de ces eaux m'a fait connoître leurs principes et leur utilité. C'est pour en tirer parti, que je me propose de faire construire deux salles souterraines, contenant chacune deux piscines. (Voyez page 21.) 4. Administration des boues.

Je serai sûr alors de trouver en elles un tonique, un résolutif et un répercussif puissans, soit que je les administre chaudes, ou froides, etc.

L'établissement thermal de Bourbon-l'Archambault est donc parfait sous le rapport de l'administration en boisson, en bains, en douches; et dès qu'on pourra y joindre l'usage général et facile des boues, tout assurera les bienfaits qu'il promet (44).

---

(44) L'hôpital n'a pas encore éprouvé ces améliorations; mais elles vont s'y opérer, et bientôt tout ici sentira l'influence d'un Gouvernement protecteur des établissemens publics, qui attestent sa sagesse et sa grandeur.

SECTION II.

Action des Eaux thermales, gazeuses et composées, de Bourbon-l'Archambault.

At enim mentiuntur homines de salsis aquis propter imperitiam.

HIPP.

Il est une action générale des eaux de Bourbon-l'Archambault que démontre l'observation, et tous les médecins la connoissent : ils savent qu'elles sont éminemment toniques, incisives, diaphorétiques, détersives, résolutives et antispasmodiques. Mais une analyse nouvelle qui offre des principes inconnus jusqu'ici, exige leur examen particulier. L'ensemble résultant des détails, l'action générale se place ici d'elle-même, et près d'elle les variétés qu'entraînent celles de l'administration. Ainsi j'ai à traiter, 1.° de l'action particulière des principes constituans de ces eaux ; 2.° de leur action générale, et 3.° des modifications qu'y apportent celles de l'administration, en boisson, en bains, en douches ou en boues.

CHAPITRE PREMIER.

Action particulière des principes constituans de ces Eaux thermales.

Ces principes sont, comme je l'ai prouvé, les muriates de chaux, de magnésie et de soude, les sulfates de soude et de magnésie, le carbonate de fer,

un savonule végétal, des gaz acide carbonique et hydrogène sulfuré, et le calorique.

Le muriate calcaire est un purgatif fondant qui convient essentiellement aux scrophuleux, et qui supplée aux mercuriels, suivant Fourcroy (45). Action du muriate calcaire.

Il en est de même du muriate de magnésie, l'un et l'autre réunissent une propriété absorbante qui rend leur usage plus utile. A. du muriate de magnésie.

Le muriate de soude a non-seulement des usages domestiques, mais il en a aussi de médicinaux. Il est purgatif; c'est un stimulant utile, et il devient précieux à Bourbon, parce qu'il rend l'administration de ces eaux très-avantageuse en douches ascendantes, toutes les fois qu'il s'agit de stimuler le tube intestinal, pour provoquer des évacuations retardées par son inaction et son atonie. A. du muriate de soude.

Ces trois espèces de sels à base muriatique, ont un caractère commun, celui de purgatif, et les deux premiers sont de plus absorbans, tandis que le dernier est essentiellement stimulant. Russel (*de Tabe glandulari*) insiste sur leur usage dans cette affection, et l'observation a plus d'une fois prouvé la bonté de ses conseils.

Le sulfate de soude (sel de Glaubert) est encore un purgatif fondant; mais comme il a une saveur vive et une action apéritive bien connues, son usage médical est plus étendu que celui des sels précédens, quoiqu'il soit des cas où l'on doive les lui préférer. A. du sulfate de soude.

Le sulfate de magnésie (sel d'Epsom) jouit avec plus de raison d'une confiance générale. Très-soluble dans l'eau, très fondant et laxatif, on l'emploie souvent et toujours avec succès. A. du sulfate de magnésie.

---

(45) Mémoires de Fourcroy, insérés parmi ceux de la Société de Médecine, années 1782 et 1783.

A. du carbonate de fer.

(46) Le fer est un des remèdes dont la Médecine se sert avec le plus de fruit et le moins d'inconvéniens. « Il a, suivant Fourcroy, une telle analogie « avec les matières organiques, qu'il semble en faire « partie. Ses effets sur l'économie animale sont mul- « tipliés : il stimule la fibre, et surtout la muscu- « laire ; il excite toutes les secrétions et quelques « excrétions ; c'est à lui, par exemple, qu'on doit « souvent l'apparition ou le retour des flux hémor- « roïdaire et menstruel ; il se mêle au sang, le colore, « et devient un stimulant général, comme l'attestent « les expériences de Menghini. Lorry dit avoir vu « les urines d'un malade auquel il administroit ce « métal, se colorer visiblement par la noix de « galle. »

Le fer est donc tonique, et par-là même stomachique, diurétique, stimulant ; il est altérant, et par conséquent astringent ; incisif, et nécessairement

---

(46) Observatur in omnibus illis aquis medicatis aliquod principium spirituosum, admodum fugax quod reddit has aquas mobiles facilè per omnia vasa corporis et facit ut longè majori copià potari possint, quàm aqua communis etiam purissima. Simul ac periit ex illis aquis illud volatile, vappidæ apparent gustui, nec pulchros illos effectus præstant ampliùs. Profecto mineralis ille subtilissimus spiritus ingentem ipsis aquis et aquarum ingredientibus addit virtutem, ut non modò citiùs intimos corporis recessus et emunctoria subeant ac penetrent, sed et majus robur et movendi potentiam partibus solidis ac fibris motricibus, impertiant, ut promptior per tubulosam corporis nostri compagem fiat transitus aquarum, quo obstructiones et infarctus vasorum non modo expediuntur, sed partium quoque inutilium secretiones et excretiones egregiè adjuvantur. VANS-WIETEN, *t. III, pag. 345*; F. HOFFMANN, *Dissert. physico-med. X, p. 193.*

fondant et résolutif. Je ne parle pas de son action magnétique; assez d'autres l'ont combattue.

L'existence d'un savonule végétal, lorsqu'elle sera démontrée aussi clairement à tout le monde qu'à moi, fournira de nouveaux sujets de remarques; et cessant d'expliquer mille phénomènes par la présence des bitumes ou la supposition d'une matière animale dont on ignore les effets, on fixera les idées des médecins sur ce principe vrai qui se trouve dans toutes les eaux appelées bitumineuses ou savonneuses, à des doses différentes, mais difficiles à apprécier. Je crois que c'est ce savonule qui tempère l'action tonique des eaux, sans la diminuer; qui, en la rendant plus fixe, en augmente les effets résolutifs, et qui a une influence si directe et si utile sur les maladies nerveuses et cutanées. Seul avec le calorique, il suffit pour rendre plusieurs sources thermales très-avantageuses. Quel cas ne doit-on pas faire de celles de Bourbon-l'Archambault, qui joignent tant de substances, saline, terreuse, alcaline et ferrugineuse, à ce savonule et au calorique qui y est avec excès? A. du savonule végétal.

Le docteur Duchanoy prétend que cet agent influe beaucoup plus qu'on ne le pense sur l'action de ces eaux, et il s'appuie sur l'abandon des sources les moins chaudes. Sans adopter une telle preuve, dont l'empire de la mode diminue la valeur, je partage son opinion sur le parti qu'on peut en tirer. Rien de plus singulier que sa manière d'être à Bourbon; et comme le thermomètre de Réaumur marque jusqu'à 48 et 50° à la source, on sent que j'ai pu l'estimer par son application; aussi ai-je observé que dans toutes les maladies externes et dans celles où il existoit beaucoup d'atonie, chez les phlegmatiques surtout, c'étoit un excellent stimulant, un moyen sûr d'appeler du centre à la circonférence; et, en A. du calorique.

ouvrant les pores de l'organe cutané, d'y créer un exsutoire général dont l'activité se tempéroit facilement (47).

A. du gaz acide carbonique

Stimuler est le propre du gaz acide carbonique; mais les substances qui se trouvent avec lui dans ces eaux, en changent sans doute l'action; et de même qu'elles n'ont pas la saveur aigrelette des eaux acidules, quoique ce gaz y soit au moins aussi abondant, puisqu'il y en a 16 grains (0,893 millig.) par pinte (litre), de même leurs effets médicinaux ne doivent plus être les mêmes.

A. du gaz hydrogène sulfuré.

Les belles expériences de Chaussier sur le gaz hydrogène sulfuré, loin de détruire ses effets présumés, prouvent qu'ils dépendent de sa combinaison. Il est reconnu pour l'ami de la peau, et je crois qu'il se rapproche beaucoup, par sa manière d'agir, du savonule; comme lui, il pénètre les pores et tempère l'activité du calorique.

CHAPITRE II.

Action générale des eaux thermales (48).

Mais chacune de ces substances n'a pas une action égale, et les sels qui semblent devoir rendre ces eaux

---

(47) Si le calorique qui se comporte si différemment dans les eaux thermales et dans les eaux rechauffées, a sur elles une telle influence, comment a-t-on pu concevoir l'idée de faire des eaux thermales artificielles?

(48) Les eaux thermales que l'on emploie concurremment avec celles-ci dans quelques cas, sont celles de Barèges, de Bourbonne-les-Bains et de Balaruc; mais si leurs

purgatives, ne le font pas, à moins qu'on ne les prenne à grande dose, leurs proportions s'augmentant alors avec le volume du liquide. Comme cet usage immodéré est rare, que d'ailleurs il paroît peu utile, on doit regarder ces sels comme fondans et absorbans seulement ; et c'est ainsi qu'ils agissent probablement dans la plupart des eaux qui en contiennent, et qu'on est forcé d'aiguiser, pour ajouter à leur action purgative (49). Mais est-il plus avantageux qu'elles n'aient pas cette propriété? C'est ce

---

résultats sont quelquefois les mêmes, il ne peut en être ainsi de leur action. Le gaz hydrogène sulfuré paroît déterminer les effets résolutifs et détersifs à Barèges ; à Bourbon-l'Archambault, ce gaz a moins d'influence, et le savonule végétal, le fer, en ont une très-grande. L'action irritante des sources de Bourbonne-les-Bains et de Balaruc, dépend de leurs principes salins : elle est due au gaz acide carbonique et au fer, bien plus qu'aux matières salines dans celles de Bourbon. La composition des eaux thermales, gazeuses et composées, de Bourbon-l'Archambault; leur voisinage de deux autres sources précieuses, celles de la fontaine de Jonas et de Saint-Pardoux ; et le peu d'éloignement de Vichy, rendront donc leur usage quelquefois plus salutaire, et toujours aussi avantageux que celui des eaux, 1.° de Barèges, dans les maladies cutanées, scrophuleuses, dans celles de l'anus, du périnée, de la matrice, du vagin, dans les rétractions musculaires, les ulcères fistuleux ; 2.° que celles de Balaruc et de Bourbonne-les-Bains, dans les paralysies, les rhumatismes et toutes les affections adynamiques. Je ne prétends pas au reste discuter ici la supériorité de telle ou telle source ; je laisse aux médecins le soin de l'établir, et je ne veux qu'éclairer leur esprit observateur sur le mode de leur action.

(49) Je n'excepte même pas celles de Sedlitz ; car tout le monde sait qu'on est presque toujours forcé de déterminer leur action purgative par l'addition du sel de *ce nom*.

qu'a voulu prouver mon père dans une lettre en réponse aux doutes du docteur Bouvart, et il étoit aisé d'atteindre son but. Vainement, en effet, croiroit-on pouvoir user indistinctement des eaux de Bourbon-l'Archambault, dans les maladies auxquelles elles conviennent le mieux, si elles étoient purgatives? Dans la paralysie scorbutique, parvenue à cet état où l'atonie générale et la dissolution commencée des liqueurs rendent le traitement si difficile et si incertain, oseroit-on les employer? La disposition à l'atrophie, le marasme, suite ordinaire ou de l'excès des plaisirs dans un âge tendre, ou d'affections syphillitiques, ne se confirmeroient ils pas? Dans les rhumatismes goutteux même, où il est utile de solliciter des évacuations, ne vaut-il pas mieux le tenter par d'autres moyens? Que feroient-elles dans les coliques néphrétiques, dans les affections de la vessie, accompagnées d'excrétion de glaires, de sables et de graviers par l'urètre, dans les rhumatismes chroniques? Ce sont des torrens de liquide qu'il faut précipiter dans les voies urinaires, pour les épurer, et l'irritation des intestins seroit une contre-indication. Que produiroit on dans les maladies de la matrice? guériroit-on beaucoup d'affections cutanées? l'usage d'une eau purgative ne seroit-il pas quelquefois pernicieux à cette époque de l'administration des douches, où le tissu cellulaire s'ouvre, où les glandes se dégorgent, où les liqueurs raréfiées augmentent le diamètre des vaisseaux, où tout est dans un désordre tel, que la nature, étonnée, semble chercher un appui? Les organes excrétoires doivent fixer seuls l'attention; c'est par eux que doit s'éliminer le principe morbifique; c'est leur tonicité augmentée qui va décider la guérison par une crise locale. Il faut donc la favoriser, en appelant du centre à la circonférence.

Les organes digestifs ne s'accommoderoient pas mieux de l'usage habituel de ce remède : il ne pourroit ni rendre à l'estomac sa force contractile, ni lui fournir des sucs qui, en s'assimilant aux gastriques, favorisassent l'exécution de ses fonctions. Il est donc heureux que l'action de ces eaux ne soit pas purgative, et leurs propriétés toniques, incisives, diaphorétiques, détersives, résolutives et antispasmodiques, leur suffisent (50). Or, personne ne les leur conteste. On sent que la réunion de sels calcaires, alcalins et magnésiens, doit être un excellent fondant; que le fer et le gaz acide carbonique sont des toniques puissans; que le savonule végétal est en même temps un consolateur, et un résolutif antispasmodique; que le gaz hydrogène sulfuré et le calorique sont aussi incisifs que diaphorétiques.

L'organe cutané, le système vasculaire, et surtout lymphatique, les voies urinaires et digestives, sont donc les sujets ordinaires de cette action générale, qui varie avec ses moyens d'administration.

---

(50) Leur vertu antispasmodique paroît la moins facile à expliquer; cependant l'observation l'a confirmée, et je la conçois parfaitement. Dans presque toutes les affections nerveuses, il n'y a que déviation du principe vital, et l'irritation de la partie malade a lieu aux dépens du reste du corps : il ne faut, d'après cela, que régulariser son action pour être antispasmodique; et c'est ce que font les eaux de Bourbon-l'Archambault, dans l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, etc.

CHAPITRE III.

Modifications apportées à cette action par les moyens d'administration.

1. Action de ces eaux en boisson.

La boisson de ces eaux est diurétique, diaphorétique et tonique; elle constipe plutôt qu'elle n'ouvre le ventre : et comme il est des cas et des momens surtout où la nature a besoin de ménager toutes ses forces, où les fonctions de l'économie animale doivent s'exécuter régulièrement, je combine cette boisson avec celle des eaux de la source ferrugineuse, saline et gazeuse de Jonas. Le ventre s'ouvre sans effort; les intestins ne sont pas trop vivement stimulés, et ce mélange procure des évacuations modérées et habituelles. J'ai remarqué combien le même remède agissoit différemment, suivant les individus et les époques de la vie.

J'ai vu des malades attaqués de coliques bilieuses, boire ce mélange avec une telle efficacité, qu'il provoquoit des évacuations alvines, aussi abondantes que salutaires, et d'autres, ou les mêmes, quelques années après, le prendre sans succès.

La boisson des eaux thermales et minérales de Bourbon n'y est pas exclusive, et je choisis celle qui convient le mieux; mais comme leur effet est toujours de porter à la peau, d'exciter le cours des urines et de stimuler tous les organes qu'elles traversent, je les préfère dans beaucoup de maladies, et je les emploie seules. Quelquefois je les rends purgatives par l'addition des résines ou des sels neutres; néanmoins, je borne cette méthode, qui, bonne en apparence, a de grands inconvéniens, puisqu'elle tend, d'après cet axiôme, *duobus*

doloribus vehementior obscurat alterum, à diminuer les efforts les plus utiles, ceux de la peau, en appelant aux intestins toute l'irritation.

2.[1] Action de ces eaux en bains.

1. A. des bains froids ou de 0 à 10°, thermomètre de Réaumur.

Les bains agissent différemment, suivant leur température et l'eau avec laquelle on les prend ; comme, en se refroidissant, celle de Bourbon-l'Archambault dégage ses gaz, décompose son savonule, il en résulte un changement réel, suivant la chaleur à laquelle on se baigne, à moins qu'on ne la tempère avec l'eau froide, comme je le fais souvent. En général, prend-on un bain froid, l'eau est plus sèche, plus tonique, et tous les effets en sont plus sensibles qu'ailleurs ; aussi, la sensation est plus désagréable en y entrant ; la peau se resserre plus vite sur elle-même ; le visage se décompose davantage ; la circulation se fait plus lentement. Bientôt, cependant, tout se ranime ; la réaction des solides imprime un mouvement rapide aux fluides ; la chaleur se développe ; la respiration se fait librement, et si l'on en sort et qu'on se mette dans un lit bien chaud, on transpire quelquefois ; signe excellent, mais dont je n'attends jamais l'entier accomplissement, pour ne pas perdre le fruit de ce remède.

Suivant Marcard, ce bain convient à tous ceux sur qui il produit une sensation agréable de chaleur, quand ils en sont sortis, et qui en deviennent plus vifs et plus forts.

Donné convenablement, ajoute-t-il, il a souvent diminué ou guéri la foiblesse universelle du corps, etc. Il peut corriger et guérir les vices de quelques fonctions, et surtout rétablir l'action des premières voies : c'est ainsi qu'en rendant plus rares les indigestions, en diminuant les vents, la constipation, il guérit un grand nombre d'accidens douloureux, qu'on prend pour des maux de nerfs.

2. A. des bains frais ou de 10 à 18° thermomètre de Réaumur.

J'ai aussi cette opinion sur l'emploi des bains froids; mais si le rachitique et le scrophuleux en font quelquefois usage, je ne les administre jamais au nerveux; celui-ci a besoin d'un consolateur, et il ne pourroit le trouver au milieu des secousses d'une double réaction.

J'en ménage aussi une moins forte au leucophlegmatique, au phlegmatique et au mélancolique, dans le bain frais. Au lieu de forcer les fibres à une rétraction subite, il la rend insensible; l'absorbtion d'une partie du calorique appelle le reste sur tout le corps, et en augmente la circulation. On ne sait, en entrant dans ce bain, si l'on doit se plaindre ou se réjouir, et toujours on ets gai, en en sortant. C'est donc lui qui convient à l'hypocondriaque, dans les pâles couleurs, les leucorrhées, etc.

3. A. des bains tempérés ou de 18 à 28 et 29° chaleur du sang.

Mais les bains tempérés sont ceux que je crois le plus souvent utiles, et que prennent la plupart de mes malades. Le corps, en y entrant, n'éprouve aucune sensation vive : la circulation ne s'y fait mieux, que parce que l'organe cutané se relâche, parce que tous les pores, toutes les cellules du tissu muqueux s'ouvrent, et de là une espèce de transpiration insensible, qui procure un bien-être qu'on ne sauroit exprimer. Il semble qu'au lieu d'absorber de l'eau, l'on se décharge d'un fardeau fatigant. L'irritation légère et générale qui a lieu, suffit pour exciter peu-à-peu la contractilité, et tous les organes se trouvant assez de force pour exécuter librement leurs fonctions, le calme le plus parfait est l'état heureux de celui qui prend les eaux de Bourbon dans un bain tempéré. Les principes savonneux y sont encore suspendus; ils enveloppent encore les substances plus actives, et en tempèrent l'action. Aussi, rien n'est plus agréable, et ceux qui se plongent dans l'eau des caveaux, mise à

cette température, se croient dans un vrai mucilage. Si la transpiration n'est pas abondante, l'excrétion des urines y supplée, et leur cours est d'autant plus grand, qu'on a bu davantage auparavant.

Mais toujours le liquide s'insinue, humecte, raréfie et provoque une exhalation insensible par la peau; exhalation qui devient habituelle, parce qu'elle est l'expression facile des voies secrétoires et excrétoires; c'est une rosée bienfaisante qui se présente à des corps avides de la recevoir; son action essentielle est donc relâchante et incisive.

Il paroît contradictoire que la même substance soit relâchante et astringente, et l'on me reprochera peut-être d'avoir mal saisi ses effets; mais j'observe que le relâchement dont je parle n'est pas cette atonie qui suit des secrétions immodérées. Le principe vital régularisé rend tous les organes propres à leurs fonctions, et détruit toute rigidité; le sang circule aisément; le tissu parenchymateux et celluleux s'humecte et revient doucement sur lui-même; la tête se débarrasse, et l'on sort souvent à regret de ce lieu de repos. Rien ne convient donc mieux que les bains tempérés avant la douche descendante, ou dans les intervalles que laisse son administration; rien ne s'accorde davantage avec le tempérament bilieux, et n'est plus utile dans ses maladies dans les rhumatismes aigus ou chroniques, dans quelques affections nerveuses et dans tous les temps des affections scorbutiques.

L'action des eaux est encore atténuée dans les bains chauds, puisque ce n'est que par une évaporation sagement ménagée, ou le mélange avec de l'eau froide, qu'on l'obtient. Les principes minéraux n'y sont pas dans leur état primitif, et ce motif ne peut les faire préférer : ce sont ceux dont je crois l'usage le plus dangereux, parce qu'ils irritent assez pour faire beau- 4. A. des bains chauds, ou de 29 à 36°.

coup de mal, trop peu pour faire du bien. Je les emploie rarement, quoiqu'on les ait conseillés dans les engorgemens chroniques, pour exciter un mouvement fébrile.

5. A. des bains très-chauds ou de 36 à 48°.

Il vaut mieux alors profiter des bains très-chauds, car la nature elle-même semble devoir agir avec eux, et tous ses moyens réunis peuvent produire des effets avantageux ; qu'on ne les attribue pas aureste au calorique seul, mais à ses rapports avec toutes les autres substances, et à leur disposition particulière. N'a-t-on pas vu la différence des phénomènes physiques de la chaleur dans ses eaux et dans les eaux rechauffées ? Ne doit-on pas en conclure qu'il est, pour le médecin comme pour le chimiste, des causes inconnues ?

Une augmentation rapide dans toutes les fonctions, et surtout dans celle de la peau et du cœur, sont les premiers effets des bains très-chauds; c'est une étincelle électrique qui frappe en un instant, et qui, en se renouvelant, devient insupportable et pourroit être mortelle : aussi ce moyen médical exige-t-il une administration prudente; et s'il est utile dans quelques espèces de paralysie et d'engorgemens, ces cas sont très-rares. Je ne me laisse pas gagner par l'exemple dans ma pratique, et souvent j'ai interdit à mes malades ce remède, malgré le bien qu'ils croyoient en avoir éprouvé à d'autres sources.

Les bains froids, frais, tempérés, chauds et très-chauds, sont donc connus et usités actuellement à Bourbon. Le docteur Brieude y verroit ses sages conseils mis à profit; la température des bains graduée par le mélange d'une source d'eau froide; les malades pouvant passer successivement des bains les plus froids dans les plus chauds, et le médecin maître de conduire à son gré le mouvement fébrile excité; mais il avoue-

roit qu'on a raison de préférer en général les bains tempérés et les frais.

Par eux on remplit le but le plus ordinaire, celui de préparer à la douche.

Celle-ci a des effets plus ou moins actifs, suivant son administration. Examinons-les d'abord dans la douche descendante.

Action générale de la douche descendante.

A une chaleur modérée comme 25 ou 28°, elle constitue ce que l'on appelle une douche tempérée; à 35 ou 40°, une douche chaude; et à 40 ou 48°, une douche très-chaude.

C'est à tort qu'on chercheroit à établir de grandes différences dans son action suivant sa température; toujours sa percussion, la rapidité de sa chûte et l'impression des substances qui la minéralisent, se combinent avec le calorique pour stimuler, diviser, résoudre, déterger et appeler du centre à la circonférence.

Le malade qui la reçoit, est dans l'état de celui à qui l'on vient d'appliquer un vésicatoire : sa peau rougit, et il s'y forme quelques petits boutons qui seroient suivis d'ampoules, si on la continuoit longtemps à une chaleur de 48 à 50°. Comme le vésicatoire, elle augmente l'action vitale, et c'est assez faire son éloge près de ceux qui savent le parti qu'on en a tiré, depuis que Bordeu (51) a si bien décrit le tissu

(51) On a peut-être été surpris de mon silence sur Bordeu, lorsque j'ai tracé l'histoire des Eaux minérales; on s'est rappelé ses Lettres sur celles de l'Aquitaine, la célébrité qu'elles leur ont donnée, et l'ingénieuse explication qu'on y trouve de leur oubli pendant le règne de la féodalité. Mais le seul but de mon discours préliminaire étant de rappeler des travaux chimiques, et de prouver l'abus qu'on en avoit fait, cet ouvrage de Bordeu devoit m'être étranger.

muqueux, et Mascagny les vaisseaux lymphatiques; Mascagny, dont le professeur Desgenettes a enrichi les travaux, en nous les faisant connoître. Bien avant eux, Hippocrate avoit fait pressentir cette découverte par cet aphorisme (52) : *Duobus doloribus simul obortis non in eodem loco, vehementer obscurat alterum.* C'est le fondement de la doctrine moderne, et on voit qu'elle n'étoit pas étrangère au Père de la Médecine; ainsi nous revenons insensiblement et heureusement à ses principes. Bientôt on ne cherchera plus à acquérir d'autre science en médecine que celle de l'observation; et déja nous avons des ouvrages qui, dégagés de tout esprit de système, n'ont qu'un but, la guérison; qu'un moyen d'y arriver, l'observation (53).

Son Traité des Maladies chroniques m'a été au contraire très-utile, et j'aime à le présenter comme le plus beau monument élevé à la gloire des Eaux minérales; monument qui eût suffi à celle de son auteur, si son génie ne lui eût acquis tant d'autres titres à la reconnoissance de la postérité. C'est à elle à le venger de l'injustice de ses contemporains, et à publier le recueil de ses ouvrages *, comme le palladium de la Médecine françoise.

* Deux thèses. { 1. *De sensu in genere.* 2. *An omnes corporis partes digestioni opitulentur?* }

Lettres et Dissertation sur les Eaux minérales de l'Aquitaine.

Recherches { 1. Sur les Glandes et leur action. 2. Sur le Pouls par rapport aux crises. 3. Sur le Tissu muqueux. }

Idée de l'Homme physique et moral.

Specimen novi medicinæ conspectûs.

Institutiones ex novo medicinæ conspectu.

Lettres sur l'Inoculation.

Traité des Maladies chroniques.

(52) Hipp. sect. II, aph. 46.

(53) Tous les travaux du professeur Pinel, médecin trop justement apprécié pour avoir besoin d'éloges.

Mais est-il utile de varier la chaleur de la douche, et doit-on l'administrer, suivant les circonstances, tempérée, chaude ou très-chaude?

Cette question trouve sa solution dans l'expérience; et depuis plusieurs siècles qu'on opère des cures nouvelles, chaque année, en variant ainsi le degré de chaleur de ces eaux, on doit se louer de cette pratique. Le mieux, dit-on, est l'ennemi du bien, et je pourrois éloigner la plupart de ceux qui viennent à Bourbon retrouver la santé, si, suivant les conseils du docteur Brieude, je faisois prendre la douche toujours à 47 ou 48° du therm. de Réaumur; (température de ces eaux parvenues promptement du réservoir de la source dans les caveaux des douches.) En vain objecteroit-on la volatilisation du calorique et le dépôt d'une partie des substances minérales: l'une est nécessaire, et la continuité de leur cours prévient l'autre.

Comme l'action des médicamens en général varie avec les individus qui les prennent, et nécessite une administration relative à l'âge, au tempérament, etc., de même les douches, en irritant plus ou moins, exercent une impression qui exige des modifications.

Tout le monde convient de la nécessité des différentes espèces de bains, le docteur Brieude lui-même; pourquoi n'en seroit-il pas ainsi des douches?

C'est à cette opinion et à cette modification sagement réglée, que l'établissement de Bourbon doit ses plus grands succès. L'homme mélancolique et jeune n'y reçoit ordinairement que la douche tempérée; le bilieux, parvenu à un âge mûr, la chaude; et le phlegmatique ou le vieillard, la très-chaude: mais ces principes géneraux sont subordonnés aux cas particuliers, où il faut agir avec plus ou moins de force, et appeler seulement à la peau, ou exciter l'orgasme vasculaire et irriter tous les organes.

Action de la douche descendante.

1. Tempérée, ou de 25 à 28°

Lorsqu'on prend la douche descendante tempérée, on éprouve une irritation légère qui d'abord fatigue, et à laquelle on finit par s'habituer. La peau rougit légèrement, les pores se dilatent, la boisson dont on vient de faire usage, et qui remplit encore les organes digestifs, est attirée vers le siége de l'irritation, elle transude, et tout le corps se trouve enveloppé d'eau. Mais ce dernier effet n'arrive le plus souvent que lorsque, sorti du lieu où on l'a reçue, on est resté quelque temps dans son lit.

2. Chaude, ou de 35 à 40°

La douche chaude agit plus promptement; l'organe cutané irrité sans cesse, revient sans cesse sur lui-même; sa contractilité, en s'augmentant, influe sur toute l'économie animale; le calorique et les minéraux pénètrent à travers les pores et y sont comme autant d'aiguillons. Le sang circulant plus vîte, la chaleur animale se développe, augmente; la respiration trop accélérée nécessite une suspension, et le malade couvert de sueurs n'oublie ses fatigues, que lorsqu'on en a suspendu la cause.

3. Très-chaude.

La douche très-chaude a une action encore plus violente: elle irrite dès son commencement la peau, le système vasculaire, et la fibre musculaire; leur réaction est si prompte, que le calorique se dégage rapidement; et les poumons comprimés, ne peuvent plus, pour ainsi dire, remplir leurs fonctions: souvent le malade est asphixié, et il faut lui faire respirer l'air atmosphérique pour le rendre à la vie. C'est ici que le médecin a besoin de l'expérience raisonnée pour diriger le traitement, et que sa hardiesse influe autant sur la guérison que sa prudence; souvent il faut faire continuer, quelquefois suspendre, d'autres fois changer la douche. Plus ce remède est héroïque, plus il exige de surveillance dans son administration. Ce n'est qu'en variant le degré de sa

chaleur, le diamètre de sa gerbe, la hauteur de sa chute et sa direction, qu'on en obtient d'heureux résultats. Rien n'est donc plus nécessaire, près des eaux, qu'un médecin qui, cherchant à inspirer à ses malades une grande confiance, est assez heureux pour la mériter.

4. 5. Fraîche et froide, ou de 15° à o.

Je ne dis rien des douches fraîche et froide ou de 15° jusqu'à o, c'est-à-dire, à la glace, leur administration n'exigeant rien de particulier, et se conformant aux règles ordinaires de la bonne pratique. Il suffit de savoir qu'elles sont souvent utiles, et que plus d'un maniaque, plus d'un variqueux, plus d'un rachitique, leur ont dû une entière guérison.

Action de la douche ascendante.

La douche ascendante est essentiellement tonique et détersive. En irritant la matrice, le vagin, le rectum, les sphincters et le périnée, parties qui la reçoivent ordinairement, elle y appelle le principe vital, et leurs mouvemens répétés se combinent avec les principes minéraux des eaux qui s'y fixent pour déterger, résoudre et fortifier. Comme la douche descendante, celle-ci s'administre à une température variée de o à 48°, ce qui modifie son action et ses effets.

Action de la douche fumigatoire, du bain de vapeurs ou de l'étuve.

La douche fumigatoire, le bain de vapeurs ou l'étuve, a une action variée et relative à son emploi en bain turc ou russe.

Dans le premier cas, cette douche est diaphorétique, incisive et résolutive; dans le second, elle est répercussive. Le malade qui se trouve environné de vapeurs abondantes, est stimulé, sent un ruisseau couler sur son corps, ruisseau dont le cours est plus prompt et plus abondant quelques minutes après, parce que l'eau qui sort par tous les pores, se réunit à celle qui a été suspendue en gaz.

On voit que cette douche diffère de la descen-

dante ; car les principes volatils, tels que les gaz hydrogène sulfuré, acide carbonique, et l'huile volatile de conferve ou son savonule végétal, pénètrent seuls à travers les pores, et les autres ne font que s'appliquer à la surface de la peau. C'est là ce qui rend ces douches, comme je l'ai dit, diaphorétiques, incisives, résolutives, et assure leur efficacité dans les engorgemens chroniques, dans les maladies de la peau, et toutes les fois qu'on a besoin de ménager l'irritabilité et la sensibilité du sujet.

Le bain russe agit d'une manière opposée, et est uniquement répercussif. Il exige donc une grande circonspection dans son administration ; et s'il convient dans certains engorgemens, à quelques rachitiques, aux tempéramens lymphatiques, etc., il est presque toujours dangereux. Laissons aux Russes son usage habituel, et profitons-en seulement dans les cas où il est indiqué.

Action des boues.

Les boues sont de vrais cataplasmes savonneux et ferrugineux. En indiquant leur nature, j'ai fait sentir leur utilité ; et le parti que je me propose d'en tirer, en l'augmentant encore, prouvera que c'est un remède souverainement tonique et résolutif (54).

Les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault ont donc une action générale que l'administration modifie ; et s'il existe tant de moyens de le faire dans cet établissement, tout doit y concourir au rétablissement de la santé ; de-là leurs succès dans presque toutes les maladies chroniques ; succès confirmés par une longue expérience, et que feront connoître leurs effets.

---

(54) Il n'en est peut-être pas de plus utile dans les engorgemens lymphatiques.

SECTION III.

Effets des Eaux thermales et minérales de Bourbon-l'Archambault, et spécialement des eaux thermales, gazeuses et composées.

INTRODUCTION.

Non nisi eximiarum observationum præsidio instructa mens sagax potissimam curandi methodum assequitur.

BAGLIVIUS.

Les maladies aiguës ont une marche si rapide et si difficile à suivre, qu'elles sont sans doute la source de toutes les erreurs médicales : ce sont elles qui ont créé les empiriques, les méthodistes, les animistes, les mécaniciens, les chimistes; sectes qui, plus ou moins secondées par le hazard, ont eu toutes une réputation momentanée.

Les maladies chroniques, au contraire, ont toujours, par leur marche lente, écarté les systèmes et commandé l'empyrisme rationel : aussi la médecine leur doit-elle ses faits les plus heureux, ses plus belles observations, ses plus sages préceptes. Hippocrate, Sydenham, Baillou, Morgagny, Dumoulin, Petit, Bouvard, Bordeu, Tronchin et Stoll, étrangers à ces divisions scholastiques qui ont si long-temps éloigné de la médecine d'observations, ne pratiquoient et n'enseignoient qu'elle.

Eh ! qu'importe en effet la classification des maladies en sthéniques et asthéniques, universelles et

locales ? Que leur fait la présence ou l'absence de l'oxigène, de l'hydrogène, du carbone, du phosphore et du soufre (55) ? Elles exigent une autre science, celle des lois de la nature vivante, qui par son inertie ou sa déviation cause toutes les affections pathologiques, tandis que son action bien dirigée réveille l'économie animale, rappelle le principe vital, et rend l'homme à lui-même et à la santé. Ce sont là les principes que nous donnent les Barthès, les Pinel ; le génie transcendant de l'un, franchissant tout obstacle, nous a montré la source de notre existence et ses moyens ; l'esprit judicieux de l'autre a su appliquer ses vues élevées à la science et à la pratique médicales, qui semblent renaître avec lui, et reprendre leur simplicité primitive.

Les maladies chroniques, dit-il (56), offrent une sphère immense, et pour les bien approfondir, il faut s'adonner à l'étude de celles qu'on a le plus souvent occasion d'observer. Ne sait-on pas que leur guérison s'opère quelquefois à l'aide de mouvemens fébriles très-prononcés, qui s'excitent spontanément ? Dans les affections invétérées des viscères, l'usage des eaux minérales n'a-t-il pas l'avantage de faire naître une fièvre de quelques jours ?

Avant Pinel, Bordeu s'étoit occupé de ces maladies, et en avoit tracé la marche. Elles ont, suivant lui, trois temps ; celui d'irritation ou de crudité, celui de maturité ou de coction, et celui de crise : leur siége ordinaire est dans les viscères du bas-ventre ; elles sont sympathiques ou idiopathiques, simples ou compliquées, curables, incurables ou

---

(55) L'abus des raisonnemens chimiques devient fréquent en médecine. *Bertholet*, Annales de chimie, t. 42, p. 393.

(56) *Pinel*, Nosographie philosophique, t. 2, p. 393.

douteuses ; dans les solides ; elles dépendent toujours d'un relachement ou d'un resserrement ; dans les fluides, elles sont dues à des vices particuliers, à la cacochymie des organes, et sont entretenues par eux. Toutes peuvent avoir pour cause des défauts d'équilibre, des flux pathologiques, et des anomalies nerveuses.

Peut-on mieux exprimer l'ensemble de ces maladies qui, si éloignées par leur traitement et leur durée des affections aiguës, s'en rapprochent tant du reste ? Comme elles, leur cours est régulier et marqué par des temps distincts ; mais le passage de l'un à l'autre est si lent, si insensible, qu'elles exigent la patience et le discernement de l'observateur. Les eaux thermales et minérales de Bourbon-l'Archambault, formant une partie essentielle de leur traitement (57), le médecin qui les administre

(57) *Josephi Lieutaud : Synopsis universæ praxeos medicæ*, t. 2. p. 724. Aquæ Borbonienses-Archimbaldicæ, etc intinsissimo calore diù ipsis inhærente insigniuntur ; sapore bituminosæ videntur ; sed ubi refrigerantur, levem quasi aciditatem præ se ferunt, etc. obstructiones præsertim hepatis reserant, diuresim movent ; nec vi stomachicâ et roborante destituuntur. Quà propter ictericis et calculosis succurrunt, valent in læsâ nervorum actione, vomitum et diarrhæam compescunt, stomachum que à pravis succis inibi nidulantibus liberant : propinantur à librâ unâ ad quatuor, haud affatim hauriri debent, ne vomitum accersant.

Latissimus est eorum usus sub formâ Balnei, irrigationis ab alto et luti ; atque inter efficacissima roborantia et resolventia externa celebrantur : ideo conducunt in paralysi sive ab apoplexiâ ortum trahat, sive sit doloris cujuscumque colici soboles : tremori et membrorum debilitati medentur ; valent in rhumatismo, postremò egregiam opem ferunt ad delendas reliquias contusionum et vulnerum, distorsionum, luxationum et fracturârum.

en a des exemples multipliés sous les yeux. J'en citerai quelques-uns, pour ajouter aux preuves que l'on a déja de leur efficacité : ils annonceront l'indication positive de ce remède, confirmée par l'expérience, et leur fidélité tiendra lieu d'une théorie déplacée dans un ouvrage qui n'est point un traité complet de maladies chroniques.

La meilleure manière de juger de l'efficacité d'un remède quelconque, c'est, à mon avis, de compter les malades qui en ont été guéris ou qui en ont éprouvé de mauvais effets. Le temps a confirmé cet axiôme du docteur Brieude, et les progrès des sciences ne le détruiront pas.

L'utilité des eaux de Bourbon-l'Archambault est aussi démontrée dans beaucoup de maladies externes; je les ferai également connoître; et cette partie essentielle de la médecine qui honore le nom françois, depuis qu'elle a eu pour professeurs les Ambroise Paré, les Petit, les Pouteau, les Desault, les Sabathier, les Pelletan, les Boyer, etc., la chirurgie verra qu'il est souvent ici pour elle des moyens de guérison.

CLASSE I.re (58).

CHAPITRE I.er

Ordres II et III. — Genres VI, VII, VIII.

Fièvres intermittentes et remittentes meningo-gastriques et adéno-méningées.

Il est des fièvres de cette espèce dont la cure difficile et laborieuse exige un traitement long, et qui, malgré sa régularité, se terminent par une atonie générale, mais plus grande aux extrémités qu'ail-

(58) Je suivrai l'ordre nosographique de Pinel.

leurs. Les fièvres tierces et quartes en offrent les exemples les plus fréquens ; on les voit résister longtemps à tous les fébrifuges ; et lorsque la nature épuisée semble contr'indiquer tous les remèdes , les eaux thermales et minérales viennent à son secours.

La boisson des eaux ferrugineuses salines et gazeuses de la fontaine de Jonas; celle des eaux acidules ferrugineuses de Saint-Pardoux ; les bains d'eau thermale de Bourbon-l'Archambault; leurs douches descendantes, s'il y a commencement de paralysie; ces moyens, secondés par un bon régime , un exercice modéré et quelques purgatifs salins , rendent souvent à la santé ceux qui sembloient l'avoir perdue pour toujours.

J. M. Meige, âgé de 34 ans, d'un tempérament bilieux, étoit attaqué d'une fièvre quarte. Sa peau jaune, sèche et livide étoit sans ressort ; ses organes digestifs, incapables de cette fonction, renouveloient sans cesse les accidens résultant de leur plénitude ; son ventre météorisé et douloureux, son pouls petit et concentré , sa face hippocratique, l'œdématie de ses extrémités inférieures et une foiblesse générale, annonçoient la fin critique de cette maladie, qui , depuis trois ans, résistoit à tous les moyens employés pour la combattre. Observation 1.re

Appelé alors près de ce malheureux, je dissipai les accidens les plus alarmans, par quelques évacuations alvines ; et immédiatement après, je mis en usage les bains d'eau thermale, les boissons d'eau minérale aiguisées avec des sels neutres ; je prescrivis quelques cordiaux (59), un régime analogue , et bientôt tout

---

(59) Il est des remèdes qu'indiquent les circonstances, et dont je supprimerai les détails fastidieux , dans tout le cours de ses observations-pratiques.

changea. L'estomac fortifié évita aux intestins un travail trop pénible; ils agirent de concert, et firent entrevoir une amélioration qui ne tarda pas à s'effectuer.

Le système vasculaire reprit sa tonicité ; la peau, sa contractilité ; ses pores s'ouvrirent, et une transpiration insensible la dépouillant de la croûte terreuse qui l'enveloppoit, lui rendit sa couleur naturelle ; l'irritabilité s'accrut aussi dans la fibre musculaire ; la fièvre cessa, et avec elle l'œdématie, les coliques et toutes les autres complications.

Depuis deux ans, J. M. Meige n'a rien éprouvé qui pût faire craindre le retour de cette dangereuse maladie.

Observ. 2. J. Rabyt, de l'Urcy, âgé de 37 ans, d'un tempérament bilieux, joignoit aux accidens précédens, qui avoient la même cause, une paralysie incomplète des extrémités. L'administration de la douche a été ajoutée au même traitement, et j'ai obtenu le même succès.

CLASSE II.

CHAPITRE II.

Ordre I. — Genre XIX.

Catarre de la vessie.

Le catarre de la vessie est plus souvent symptomatique qu'essentiel, la vessie trouvant rarement en elle la cause de cette évacuation muqueuse, et ses follécules glanduleux ne pouvant y donner lieu que par une cause irritante, comme un calcul ou des graviers, qui en augmentent l'excrétion. Les affections rhumatismales me paroissent l'origine habituelle de cette maladie, et je crois qu'on n'apprécie

pas assez leur influence. On observe que les vieillards, les enfans calculeux, et presque tous ceux qui éprouvent des douleurs rhumatismales, ont des catarres de la vessie. N'est-ce pas cette humeur qui ralentit l'action des reins et des urètres, et détermine la formation des graviers qui, fatigant par leur séjour la membrane vésicale interne, causent tous les accidens subséquens ? il en est ainsi ordinairement, et rien de plus rare qu'un catarre de la vessie essentiel ou aigu.

De-là l'indication presqu'absolue des eaux de Bourbon-l'Archambault, en boisson, en bains et même en douches descendantes, dans cette affection des voies urinaires. Elles y passent comme un torrent; et, entraînant avec elles tous les obstacles, elles nettoyent les organes, leur rendent la force nécessaire à leurs fonctions, et en assurent l'exécution prompte et régulière.

Ch. G***, d'Auxerre, (Yonne), âgé de 60 ans, d'un tempérament pituiteux, éprouva quelques accès de fièvre et ressentit ensuite de vives douleurs à la région lombaire, qui diminuèrent par l'issue de quelques graviers; mais ses urines restèrent mucilagineuses, leur cours augmenta, et cet état l'inquiéta. Je lui administrai pendant deux mois les eaux thermales en boisson et en bains; je le purgeai avec des minoratifs doux; ses urines reprirent leur couleur et leur limpidité; il avoit d'abord rendu quelques graviers, il n'en parut plus, et tous ses maux se dissipèrent. il eût été sage cependant de prendre quelques douches; mais le malade se croyoit guéri, et ne vouloit pas autre chose. Observ. 5.

CHAPITRE III.

Genre XX.

Gonorrhée ou Blennorrhagie.

Les gonorrhées, cet écoulement de la membrane de l'urètre accru par son état pathologique, sont bénignes, ou virulentes. Les unes ne demandent pour guérir que le temps et les moyens prophilactiques généraux; les autres accompagnent ou précèdent des accidens syphillitiques qui nécessitent les anti-vénériens; toutes dégénèrent quelquefois, deviennent chroniques, et c'est alors seulement que leur cure s'opère ici.

L'irritation est calmée ainsi que ses accidens; il ne reste qu'un relâchement local qui entretient un suintement blanc et visqueux. Astruc, Hunter, Swediaur, Nisbett, etc., ont cru en trouver le remède dans les astringens pris intérieurement et en injections, dans l'application des vésicatoires sur le périnée; mais leur action se trouve réunie dans la boisson des eaux minérales de Bourbon, dans les douches ascendantes de ses sources thermales, et leur administration est plus simple et plus utile.

Observ. 4. P. M***, d'un tempérament bilieux, âgé de 33 ans, avoit depuis dix-huit mois une gonorrhée qui, d'abord virulente, étoit ensuite devenue bénigne par un traitement méthodique. L'ennui de ne pouvoir calmer cet écoulement, influoit sur ce jeune homme, et le rendoit mélancolique. Désespéré d'avoir inutilement employé les délayans, les mercuriels en purgatifs et en frictions, les sudorifiques et les rubéfians, il vint me consulter. Je mis fin à ce traitement, et je lui substituai les eaux ferrugineuses de Jonas

en boisson et en injections, les eaux thermales à une chaleur de 25 à 40° en douches ascendantes, quelques pillules de Beloste, un régime tonique et un exercice modéré.

Le flux gonorrhoïque diminua, et avec lui les maux d'estomac qui l'accompagnoient; l'esprit se tranquillisa, et chaque jour amenant un mieux nouveau, quarante jours suffirent pour compléter la guérison.

Il est donc prouvé que ces eaux conviennent dans les gonorrhées anciennes et entretenues par une atonie locale.

CHAPITRE IV.

Genre XXI.

Leucorrhée.

Tout le monde, dit Pinel, parle avec assurance de fleurs blanches, ou fourmille de secrets et de recettes pour les guérir, ou plutôt pour leurs substituer d'autres maux plus à craindre. Mais quel est le vrai siége de cette maladie? A quelles autres affections peut-on l'assimiler? Veut-on établir une barrière entre l'empyrisme et l'exercice raisonnée de la médecine? le moyen est sûr et facile; c'est de prendre pour fondement des observations exactes et rigoureuses, ou des connoissances précises, soit de l'anatomie, soit des fonctions organiques des parties.

La leucorrhée est vraiment, comme l'appelle Baillou, un rhume de l'utérus: elle est de deux espèces qui indiquent un traitement différent; l'une générale, a été surnommée par Pigeon l'*américaine*, et l'autre est locale.

Leucorrhée générale.

Les femmes affectées de la première sont pâles, tristes, et dans un état de langueur et d'anorexie : chez elles la mélancolie détermine l'atonie physique, et prescrit les toniques internes et externes, les boissons stimulantes, et les purgatifs repétés, moyens que Galien assure lui avoir réussi ; mais ce n'est rien que d'attaquer les effets, il faut détruire la cause, et que la gaieté succède à la tristesse. J'ai remarqué l'efficacité de ce moyen, et je le présente comme un de ceux qui ont le plus contribué à favoriser l'action des eaux. Celles-ci doivent s'administrer en boisson, en bains et en douches ; on ne sauroit trop multiplier leur usage, toujours avantageux aux jeunes femmes, rarement utile à celles d'un âge plus avancé.

Observ. 5. M.me B. C.***, de Noyon, âgée de 22 ans, d'un tempérament mélancolique, se plaignoit depuis longtemps d'une leuchorrée qui rendoit sa vie aussi triste que fatigante : des chagrins domestiques avoient précédé ses pertes, et leur abondance causoit des maux d'estomac insupportables, une fièvre lente nerveuse, et une sécheresse extrême. En vain avoit-elle suivi les conseils de plusieurs médecins ; ses maux augmentoient, et son esprit frappé, ne trouvant plus de consolation autour d'elle, vint en chercher ici.

L'humeur qui couloit étoit âcre, irritante et abondante ; les fonctions digestives s'exécutoient mal, et l'ennui qui accompagnoit partout cette jeune femme la faisoit déja douter du succès de son voyage. La boisson des eaux de Saint-Pardoux, des bains frais des étuves à 28 ou 30°, des amers, des purgatifs astringens, une nourriture mixte, de l'exercice et de la dissipation, commencèrent le traitement ; les

douches descendantes et ascendantes à une chaleur douce le continuèrent, quelques savonneux et des lotions d'eau ferrugineuse, répétées plusieurs fois par jour, le terminèrent. Il avoit duré deux mois, et le temps a confirmé cette guérison. Les mêmes moyens ont échoué chez des femmes d'un âge mûr ou très-avancé.

Il n'en est pas ainsi dans la seconde espèce de leucorrhée qui, étant locale, exige un autre traitement.

Leucorrhée locale.

Elle dépend, on le sait, d'un vice des parties de la génération, causé par des accouchemens laborieux, l'abus des plaisirs de l'amour, des fausses couches, la cessation de l'évacuation périodique, les engorgemens de la matrice ou des ovaires. Je ne puis mieux la comparer qu'à la gonorrhée. Dans l'une et l'autre, il y a irritation dans le principe, relâchement à la fin, et ce dernier état exige des moyens toniques et excitans qu'on trouve réunis dans les lotions d'eau ferrugineuse de la fontaine de Jonas, dans la boisson, et dans les douches d'eau thermale. Observ. 6.

M.me F***, de Saumur, agée de 38 ans, d'un tempérament sanguin, eut, après un accouchement laborieux, des pertes rouges abondantes. A ces pertes, en succédèrent, quelques mois après, de blanches; la malade s'affoiblit, eut des douleurs entre les épaules, une toux sèche, et tomba dans le marasme. On lui fit prendre des toniques, des bains domestiques, sans améliorer sa santé. Elle vint ici, fit usage des eaux, fut soulagée; y revint, se crut guérie, et le fut réellement après son troisième voyage. On voit que ces cures ne peuvent être l'ouvrage d'un jour;

les organes de la génération ne reprennent qu'insensiblement leur irritabilité et leur sensibilité ; leurs vaisseaux ne deviennent qu'avec le temps propres à l'exercice régulier de leurs fonctions.

Aujourd'hui que les moyens d'administration sont multipliés à Bourbon-l'Archambault, on appréciera les effets de la douche ascendante dans les maladies organiques des femmes, qui sembloient l'écueil de la Médecine.

CHAPITRE V.

Ordre IV.

Phlegmasies des muscles.

Genre LIX.

Rhumatisme.

Le rhumatisme est une des maladies que l'on a le moins observé : les uns croient son siége dans les muscles seuls, les autres le confondent avec la goutte; Pinel lui-même paroît l'avoir vu rarement dans ses différens états ; car, sans cela, il en eût établi autrement les espèces. C'est aux sources thermales que se rendent la plupart de ceux qui ont des rhumatismes ; c'est là où on peut le mieux les examiner. A Bourbon, j'ai chaque année plus de cent malades qui en sont attaqués ; et le succès constant de leur traitement, m'a engagé à suivre leur marche. Je les distingue en aigus et en chroniques, et ceux-ci en essentiels et goutteux, qui se compliquent également des virus syphillitique, scrophuleux, scorbutique et psorique.

Le rhumatisme aigu a son siége dans la fibre mus-

culaire ; ce n'est qu'en se propageant qu'il attaque la fibre blanche et toutes les membranes voisines ; qu'il y ralentit la circulation, et donne lieu à des concrétions lymphatiques et osseuses, au *rhumatisme chronique*, dont les bornes établissent les modifications et constituent les deux espèces : l'essentiel, et le goutteux. Quant à toutes les autres, elles y rentrent naturellement, puisqu'elles ne dépendent que de la compression exercée par les muscles sur les nerfs voisins. Ainsi, dans le lumbago les nerfs lombaires comprimés par les muscles extenseurs de la colonne vertébrale, causent quelquefois la paralysie des extrémités inférieures, toujours des douleurs qu'on ne diminue qu'en fléchissant le tronc ; et dans la sciatique, la compression du nerf de ce nom entretient des douleurs qui ne cessent qu'avec elle.

Cette opinion s'accorde avec les faits et le raisonnement.

Si le rhumatisme a pour cause ordinaire une répercussion de transpiration par l'impression du froid et de l'humidité, on sent que toutes les cellules du tissu cellulaire qui communiquent immédiatement avec la peau affectée, doivent se resserrer sur elles-mêmes, les vaisseaux sanguins et lymphatiques doivent perdre leur action systaltique ; et pour peu que cela dure, et qu'il y ait prédisposition aux engorgemens, bientôt il doit s'en manifester dans les parties où la circulation est la plus lente, les tendons, les capsules articulaires ; et comme celles-ci entourent les vaisseaux qui pénètrent dans les petits os dont le corps est compact, les extrémités très-spongieuses, il doit en résulter une accumulation des sucs les plus épais, et un gonflement tel que les extrémités articulaires se soudent par une anchilose complète. Le système gastrique est aussi plus affecté qu'on ne le pense dans

cette occasion, et c'est peut-être lui qui cause les plus grands accidens.

Je puis donc dire que le rhumatisme est une maladie dont les progrès établissent les différences ; qu'il est aigu dans le premier temps, chronique essentiel dans le second, et goutteux dans le dernier.

C'est par les délayans et les antiphlogistiques qu'on guérit le premier ; les deux derniers exigent un autre traitement, dont la base doit être l'usage des eaux thermales, et surtout de celles de Bourbon-l'Archambault.

I.

Rhumatisme chronique essentiel.

Des douleurs plus ou moins vives, et occupant la région lombaire, les épaules ou le trajet du nerf sciatique ; douleurs qui augmentent chaque fois que le temps va changer par la variété du poids de l'air atmosphérique ; qui quelquefois sont suivies de l'issue de graviers, et terminées momentanément par elles ; enfin qui s'aggravent au point de causer des accès de fièvres, des tumeurs lymphatiques et une mélancolie habituelle, tels sont les caractères du rhumatisme essentiel. Il attaque le plus souvent les bilieux, quelquefois les sanguins, et la jeunesse n'en est pas plus exempte que l'âge mûr. Sa cause étant une répercussion de la transpiration ou d'un virus, ses effets une atonie partielle, un engorgement local, il ne faut que stimuler et ouvrir les pores, pour rendre au système vasculaire son action, à la fibre musculaire son irritabilité, à l'économie animale ses habitudes. Eh ! quoi de plus avantageux que les eaux thermales en bains, en douches descendantes, en étuves, que leur mélange aux eaux ferrugineuses le

matin à jeûn, et que la boisson de celles-ci mêlées au vin pendant les repas.

M. de *** vint à Bourbon le 8 messidor an 10. Son tempérament éminemment sanguin, sa constitution athlétique, sa santé que sembloient avoir peu altéré 55 ans d'âge, et les fatigues inséparables d'une vie consacrée à de longs voyages et au service militaire de plusieurs puissances, me frappèrent : mais ces apparences étoient trompeuses, et il éprouvoit des douleurs très-vives dans les extrémités, habituelles dans la région lombaire, et suivies chaque matin de l'issue d'un sable rouge et graveleux. Observ. 71

On lui avoit conseillé à Paris l'eau de Pougues en boisson ; il ne put la supporter, parce qu'elle renouveloit des accès de pyrosis auxquels il étoit sujet. Toute autre eau minérale ne lui convenant pas mieux, quelques verres d'une infusion théiforme de camomille ou de valériane lui en tinrent lieu, et le préparèrent chaque matin à l'administration des eaux thermales en bains tempérés et en douches descendantes à une chaleur augmentée jusqu'à 45°, de manière à faire du caveau une véritable étuve où il suoit en se disposant à en sortir.

Les cinq premiers jours n'offrirent rien de particulier; la transpiration s'établit, les fonctions s'exécutèrent mieux.

Le sixième, l'atmosphère étant humide, le malade s'enrhuma, eut une toux sèche et une fièvre éphèmère. La nuit fut orageuse ; et le lendemain, malgré une diète sévère, une boisson béchique et miellée, la langue étoit sèche, le pouls élevé et dur. Cet état s'améliora le soir; il y eut des sueurs abondantes, le relâchement s'opéra, le pouls s'amollit, la face fut moins colorée, la langue blanchit, et je terminai

cette crise en provoquant une évacuation alvine. Des bains tempérés et mélangés d'eau douce et d'eau thermale, un régime doux et humectant fixèrent ce changement heureux, et le traitement des eaux recommença. Je savois que les organes les plus foibles étoient ceux de la respiration, que la partie la plus malade étoit la région lombaire, que l'estomac exigeoit des ménagemens. Profitant de ces observations, je déterminai une grande transpiration, je facilitai la digestion, je diminuai le cours des urines, et elles ne furent plus mêlées de graviers.

M. de*** retourna à Paris, et ne tarda pas à y ressentir les effets violens des remèdes que je lui avois administrés.

Ses douleurs furent plus vives; son état, celui d'une irritation extrême; et loin de s'applaudir du succès des eaux, il se repentoit de leur usage; mais le calme succéda à l'orage; et le rétablissement de sa santé, l'absence de toute douleur depuis plus d'un an, prouve combien elles lui ont été utiles.

Observ. 8. F. Bouillon, de Sainte-Gemme (Indre), âgé de 36 ans, d'un tempérament bilieux, éprouvoit depuis longtemps des douleurs rhumatismales qui le détournoient de toute espèce de travail. Son corps à demi fléchi, sa marche difficile et lente annonçoient sa maladie, et l'espoir d'y mettre fin l'amena ici en l'an 11.

Quelques bains et un minoratif le préparèrent à l'action des douches descendantes et fumigatoires, que je modérai par des bains tempérés et l'application réitérée des cornets sur les parties les plus douloureuses. Peu-à-peu il se redressa, marcha aisément, sans appui, et sa guérison fut radicale cinq semaines après son arrivée.

I I.

Rhumatisme chronique goutteux.

Le rhumatisme chronique goutteux diffère du chronique essentiel par son siége et par ses accidens : mais il n'en est, comme je l'ai dit, que la continuation : l'un n'occupe que la fibre musculaire et tendineuse ou aponévrotique ; l'autre s'étend aux membranes capsulaires et aux os spongieux : le premier n'est accompagné que d'affection des voies urinaires, de douleurs, de foiblesse et d'engorgemens lymphatiques ou celluleux ; le second en offre de durs et osseux, affecte le système hépathique, et est fréquent chez les femmes, même jeunes. Peut-être un jour verra-t-on mieux l'analogie de l'un avec les reins, de l'autre avec le foie, la veine porte et les conduits biliaires. Je puis également faire remarquer aujourd'hui que tous les hommes attaqués de rhumatisme goutteux, ont une affection hémorroïdaire ; que toutes les femmes ont cette affection ou un vice utérin, et que c'est là ce qui marque l'indication constante des eaux de Bourbon l'Archambault dans cette maladie, où il y a en même temps atonie et engorgement du système lymphatique. J'y distinguerai cependant deux états : l'un où il n'existe qu'une disposition à l'anchilose, l'autre où elle est complète ; nous triomphons toujours du premier, très-rarement du second : qu'un espoir trompeur ne fasse donc jamais différer l'usage de ce remède !

M. de*** fut attaqué, pendant l'an 8, d'un rhumatisme goutteux déterminé par des voyages où plus d'une fois il avoit eu à braver l'intempérie des saisons. Au commencement de l'an 9, il éprouva de nouvelles douleurs dans les articulations des extré- Observ. 9.

mités supérieures et inférieures, particulièrement dans celles des os du carpe et du métacarpe, du tarse et du métatarse. Son médecin, après avoir calmé les symptômes les plus graves, proposa l'usage des eaux, et voulut bien me consulter sur leur avantage.

Un tempérament phlegmatique, une pléthore sanguine fictive et dépendant du défaut de ressort de la fibre, un flux hémorroïdaire irrégulier, avoient prédisposé le malade à son état actuel; ses forces physiques sembloient anéanties dans l'âge (45 ans) où souvent on en a le plus ; et de grands travaux, quelques remèdes indiscrets, l'avoient épuisé au point que son courage seul le soutenoit.

A son arrivée à Bourbon-l'Archambault, au mois de messidor an 9, son teint jaune et livide, la laxité de sa peau, l'état variqueux de tous ses vaisseaux, l'irrégularité de l'évacuation hémorroïdaire, l'existence de plusieurs tumeurs lymphatiques à la plante des pieds qui rendoient sa marche pénible et lente, les douleurs des articulations, la difficulté de leurs mouvemens, la constipation et l'insomnie habituelles, me firent sentir les obstacles que j'avois à vaincre. Je ne m'étonnai pas du contraste apparent d'un tempérament phlegmatique avec la pléthore sanguine ; j'en conclus que la secrétion de la bile étoit rare ; que le sang qui eût dû la former affluoit dans les vaisseaux des extrémités, et que la veine porte se dégorgeoit par les hémorroïdaires. De-là l'élévation du pouls, etc., et l'irritabilité, compagne de la foiblesse.

Fortifier les organes digestifs, et augmenter avec leurs moyens la secrétion de la bile; régulariser le flux hémorroïdaire ; appeler à la peau, et, par une heureuse irritation, lui rendre son ressort, ainsi qu'au système absorbant : telles étoient les indica-

tions générales, et, en les remplissant, tous les désordres devoient cesser, et la santé se rétablir.

La boisson des eaux de Vichy, dites de la grande Grille, le matin à jeûn, à la dose de 3 ou 4 livres; celle de notre eau ferrugineuse pendant le reste de la journée, et surtout aux repas, mêlée avec du vin; un bain d'eau thermale pris le matin et de trois quarts d'heure à une heure et demie de durée; des lavemens émolliens, un régime mixte et tonique, et un exercice modéré à pied et à cheval, commencèrent le traitement.

La peau changeant de couleur devint vermeille; il s'y établit une douce transpiration, le ventre s'ouvrit, le pouls fut développé et moins dur, le flux hémorroïdal reparut, le sommeil revint, la chaleur de 38° nécessaire au malade les premiers jours qu'il se baignoit, fut diminuée peu-à-peu, et sa sensibilité augmenta au point qu'une température de 24 à 25° lui fut agréable : j'y joignis alors l'administration de la douche descendante à une chaleur augmentée jusqu'à 48°; je la fis diriger sur tout le corps pendant une heure en deux fois, précédées chacune par le bain tempéré, et je veillai à ce que les parties tuméfiées et douloureuses la reçussent le plus longtemps et à la chaleur la plus forte. L'organe cutané parut se revivifier, le flux hémorroïdaire s'établir, les tumeurs s'amollir, les mouvemens des extrémités devenir plus libres, les fonctions s'exécuter assez régulièrement; mais le ventre étoit encore paresseux, l'insomnie augmentoit.

Une potion purgative vida le conduit intestinal; et sans égard à l'irritation existante, je continuai pendant près d'un mois le traitement, le modifiant seulement suivant les circonstances. A cette époque, tout annonça son succès, mais il n'étoit pas encore

certain ; il falloit attendre les effets encore cachés de l'action des eaux. Six semaines après, ils furent manifestes : les organes digestifs remplirent bien leurs fonctions ; la peau eut sa couleur et sa contractilité naturelles ; les tumeurs s'effacèrent, la marche devint facile, les hémorroïdes coulerent de temps en temps, le sommeil revint, les douleurs cessèrent, et il ne resta que de la gène dans les mouvemens des mains.

Le retour de M. de***, en l'an 10, dissipa cet accident, et me permit d'augmenter, par la boisson de quelques bouteilles d'eau de Saint-Pardoux, le flux qui lui est si nécessaire.

Aujourd'hui il a oublié ses maux, et jouit des bienfaits de son traitement.

Observ. 10. Florent Guyot, de Saint-Pourçain, âgé de 38 ans, d'un tempérament bilieux, éprouvoit, depuis plusieurs années, des douleurs de rhumatisme goutteux si violentes, que son corps à demi fléchi, ses pieds tuméfiés, ses extrémités presque paralysées, et des coliques habituelles, le condamnoient souvent à garder le lit, et rendoient son existence à charge à sa famille, ennuyeuse pour lui-même. Le traitement le plus sage n'avoit pu améliorer sa situation, et celui qui le dirigeoit finit par me l'adresser.

L'usage des eaux ferrugineuses de la fontaine de Jonas, mêlées au vin pendant les repas et à l'eau thermale le matin à jeûn, aiguisées de temps en temps avec des purgatifs salins, des bains, des douches descendantes et un régime tonique, calmèrent peu-à-peu les symptômes graves, et permirent au malade de se tenir droit.

La continuité de ce traitement pendant 70 jours, a dissipé les coliques, les engorgemens ; a déterminé un flux hémorroïdal ; et aujourd'hui la santé de F. Guyot lui permet de remplir ses fonctions de

gendarme, suspendues pendant tout le cours de sa maladie.

Que ne sommes-nous aussi heureux dans le second état du rhumatisme goutteux, ou lorsqu'il y a anchilose complète !

J'ai vu ici, les années précédentes, François le Torcet, de Dourdan, près Paris, dont toutes les articulations étoient presque entièrement anchilosées : il ne pouvoit étendre ni les extrémités supérieures, ni les inférieures ; son tronc étoit roide ; et les seules articulations libres, étoient celles de l'occipital avec la première vertèbre cervicale, de celle-ci avec la seconde. Ses douleurs ont cessé ; il a exécuté des mouvemens incomplets, mais son état a plutôt paru se fixer que s'améliorer. Observ. 11.

On doit donc avoir recours aux eaux de Bourbon-l'Archambault dans les rhumatismes essentiels et goutteux ; mais on ne peut s'attendre ni au retour du mouvement, ni à la résolution dans les anchiloses complètes ou parfaites.

CLASSE III.

CHAPITRE VI.

Hémorragies actives.

Ordre I.er — Genre LXII.

Flux hémorroïdal excessif et irrégulier.

Le flux hémorroïdal excessif ne tarde pas à se compliquer d'accidens qui engagent à venir aux eaux. Tout le monde connoît la dissertation : *De hemorroïdariorum prudenti therapiâ per acidulas et thermas*, et le suffrage de Pinel prouve le cas qu'il faut en faire. L'école de Stahl a trop généralisé l'action hémorroïdaire; mais elle a appris son influence : l'expérience démontre le parti qu'on en tire, et c'est aux eaux qu'on apprécie le mieux les relations de ce flux avec tout le système gastrique. J'ai vu ici peu de malades qui en fussent exempts, et presque tous lui ont dû leur santé.

Bordeu distingue les hémorroïdes en systématiques et critiques : suivant lui, il faut guérir les unes, favoriser les autres. Cette doctrine s'accorde peu avec l'observation, qui n'offre de dilatation variqueuse et hémorroïdaire symptomatique, que dans les tumeurs du rectum, de la matrice, de la vessie, et lorsque ces viscères contiennent des corps étrangers. Or, que feroit alors le traitement symptomatique ? ne seroit-il pas illusoire ? C'est la cause qu'il faut détruire : *sublatâ causâ, tollitur effectus.*

Les hémorroïdes critiques, au contraire, sont très-communes, et sollicitent presque toujours les secours

de la médecine, pour assurer la régularité de leur flux. Le bilieux, le mélancolique, le phlegmatique, y sont sujets, et leur existence est un bienfait de la nature qu'on doit apprécier. Que de médecins croient avec Stahl que ce flux régulier préviendroit toutes les maladies chroniques du bas-ventre !

Mais cette régularité, l'objet de leurs vœux, est rare, et souvent il y a excès ou défaut; souvent l'un et l'autre se précèdent et se suivent alternativement, et dépendent d'une atonie générale qui indique l'usage des eaux ferrugineuses et acidules ferrugineuses en boisson, thermales en bains frais et en douches descendantes tempérées.

M. de S. E***, de Guéret (Creuse), âgé de 53 ans, d'un tempérament mélancolique, avoit depuis longtemps un flux hémorroïdal qu'augmentoit l'exercice habituel du cheval, et dont la suppression momentanée avoit donné lieu à une éruption dartreuse. Observ. 12.

Il vint ici en 1786, et l'usage des eaux, dirigé par mon père, détruisit cet accident, en réglant le flux hémorroïdal.

Les chagrins qu'il éprouva dans le cours orageux de la révolution, le mauvais régime qu'il fut forcé de suivre, tout contribua à rappeler ses maux et à les aggraver. Son visage se décolora, son corps s'atrophia, son ventre se météorisa et fut douloureux, ses dartres reparurent, ses vaisseaux hémorroïdaux s'engorgèrent ou fluèrent avec excès et irrégularité, ses organes intellectuels s'affoiblirent, et une véritable hypocondrie s'empara de lui.

C'est dans cet état, qui le rendoit méconnoissable, qu'il vint à Bourbon-l'Archambault en l'an 9.

L'application des sangsues à la marge de l'anus répétée de temps en temps, beaucoup de savonneux,

surtout en sucs d'herbes, la boisson de l'eau ferrugineuse coupée le matin avec une infusion de fleurs de tilleul et de valériane, des bains généraux et frais d'eau thermale, des bains de pied tempérés, quelques laxatifs, une nourriture succulente et l'éloignement de toute affaire domestique, diminuèrent l'âcreté de l'humeur dartreuse et ses démangeaisons, changèrent la nature de cette éruption, réglèrent le flux hémorroïdal, rétablirent les fonctions digestives et intellectuelles, et ramenèrent la gaieté, compagne de la santé chez les mélancoliques.

M. de S. E*** jouit depuis deux ans de ce bienfait, et quelques précautions suffisent pour en assurer la durée.

CHAPITRE VII.

Ordre II. — Genres LXIII et LXIV.

Excès, défaut, retard du flux menstruel, et cessation de ses périodes.

La nature, en destinant la femme à reproduire l'espèce humaine, lui en a ménagé les moyens, et a voulu qu'ils fussent à-la-fois la source de sa santé et de ses plaisirs. Les organes de la génération rempliroient toujours ce but, si rien ne changeoit leur direction; mais l'éducation, le genre de vie et les excès, en troublant l'ordre habituel, retardent l'évacuation périodique, l'augmentent ou la terminent dans l'âge où elle est encore nécessaire; et de là toutes les maladies de ce sexe: aussi le docteur Evrard ne pouvoit-il choisir une épigraphe plus heureuse que celle qu'il a mise à son Essai sur la santé des filles

nubiles : *Thesaurum habent in vasis fragilibus* (60).

Dans la constitution actuelle de l'espèce humaine, dit Roussel (61), la femme est sujette à un écoulement de sang qui vient exactement chaque mois, et dont les retours périodiques sont depuis la puberté, c'est à-dire, depuis l'âge de 14 à 15 ans, jusqu'à celui de 45 à 50, une fonction caractéristique et nécessaire au sexe, à laquelle toutes les autres fonctions sont subordonnées. Pendant cet intervalle de la vie, cet écoulement est dans la femme le signe, et, pour ainsi dire, la mesure de la santé. Selon lui, la beauté ne naît point ou s'efface, l'ordre des mouvemens vitaux s'altère, l'ame tombe dans la langueur, et le corps dans le dépérissement.

Le flux menstruel est donc nécessaire ; il rend propre à la conception, et son apparition et sa fin sont les deux époques critiques de la vie des femmes.

I.

De la chlorose, ou des pâles couleurs.

Lorsque ce flux a de la peine à se manifester, lorsqu'il se supprime spontanément ou après un cours immodéré, on voit naître la chlorose ou les pâles couleurs. Cette fièvre abdominale de Bordeu parcourt ses temps plus ou moins vite, et rarement demande à être secondée avant le dernier ou la crise. La tension douloureuse de l'abdomen et de la région lombaire, les maux de tête et d'estomac, la mélancolie, sont ses

---

(60) *Evrard*, Essai sur la santé des filles nubiles. Grenoble, 1776.

(61) *Roussel*, Système physique et moral de la Femme.

caractères ; et les jeunes filles ou les femmes qui en sont attaquées, n'ont autre chose à faire que de s'armer de patience : le régime et le temps amènent l'instant où la médecine reprend son empire. Cet instant est celui où l'irritation calmée, il ne reste plus qu'une déviation du principe vital sur l'utérus; et c'est alors qu'il faut employer des toniques tempérés par des savonneux, et des révulsifs qui, appelant du centre à la circonférence, rétablissent l'équilibre dans tous les systèmes organiques, et leur rendent l'harmonie nécessaire à leurs fonctions : s'il est un remède capable de remplir ces indications, ce sont des eaux ferrugineuses et acidules ferrugineuses en boisson, thermales en bains et en douches à une chaleur de 25 à 30°. Chaque année m'en offre la preuve ; et parmi mille exemples compliqués, je choisirai le plus simple.

Observ. 13. A. P***, de Nantes (Loire-Inférieure), âgée de 17 ans, avoit depuis deux ans des coliques utérines, des maux d'estomac, un écoulement blanc et séreux, une tension douloureuse du bas-ventre, une fièvre lente et nerveuse ; sa figure étoit décolorée, ses jambes tuméfiées, sa démarche incertaine ; son état devenant de plus en plus ennuyeux pour elle, alarmant pour sa famille, on la conduisit à Bourbon.

La boisson de l'eau de Saint-Pardoux seule et, à la dose de 2 ou 3 livres le matin à jeûn, mêlée au vin pendant les repas, l'administration des bains et des douches tempérés, quelques cordiaux, un régime animal et un peu d'exercice, ne tardèrent pas à changer cet état. La fièvre, de chronique devint aiguë, et se termina après quelques accès ; le ventre s'ouvrit, l'estomac reprit ses fonctions ; les menstrues fluèrent, leur évacuation devint périodique, et la guérison fut complète.

Comme la chlorose, l'excès du flux menstruel dépendant d'une atonie locale, ne résiste pas à l'action de ces eaux, et je l'ai assez démontré en traitant de la leucorrhée; mais il me reste à parler de la stérilité, suite ordinaire de la cessation prématurée ou de l'irrégularité des menstrues.

I I.

Stérilité.

La stérilité des femmes a des causes locales et générales. Celles-ci sont : l'embonpoint excessif, la foiblesse et la cacochymie ; les autres sont : le relâchement de la matrice, ses engorgemens, la cessation prématurée ou l'irrégularité des menstrues, et l'irritabilité provoquée par l'abus des plaisirs de Vénus.

Les maux croissent avec les jouissances; et c'est pour cela que de jeunes époux bien constitués, et desirant ardemment des enfans, n'en ont pas.

La diététique concourt puissamment à la destruction de quelques-unes de ses causes et de leur effet; la chirurgie en attaque d'autres avec succès; mais presque toujours les eaux de Bourbon s'emploient alors avec efficacité.

Les bains relâchent les organes et détruisent toute irritation (62) ; les douches fumigatoires diminuent l'embonpoint excessif (63) ; les douches ascendantes et descendantes attaquent et fondent les engorgemens qui

---

(62) *Extrinsecùs autem utendum est Balneis sulphureis et nitrosis.* Astruc, Maladies des femmes.

(63) *Atterunt jàm genitum in utero pinguedinem Balnea sulphurea et ex aquâ marinâ.* Roderic à Castro, *de Morbis mulierum.*

sont susceptibles encore de résolution ; la boisson des eaux ferrugineuses et acidules ferrugineuses, redonne du ton à l'estomac et assure la digestion : tout ce traitement rappelle le flux périodique, et rend la matrice propre à sa fonction principale, la conception.

Observ. 14. V. Davaux, de Nevers, âgée de 26 ans, d'un tempérament phlegmatique, n'avoit jamais eu périodiquement de flux menstruel. Des douleurs rhumatismales étant venu se joindre à ses maux habituels, elle se décida à venir prendre les eaux. J'attaquai en même temps les deux accidens, et ils se dissipèrent.

Les menstrues coulèrent régulièrement ; et, de retour chez elle, V. Davaux devint grosse, et accoucha heureusement.

Mon père cite plusieurs faits semblables, et j'en ai moi-même de très récens.

La stérilité trouve donc ici un remède presque certain ; mais c'est au médecin à bien en distinguer la cause, et à juger les cas où l'excès, l'irrégularité ou la cessation du flux menstruel, dépendent de l'atonie générale ou locale de la matrice, et de son irritabilité accrue aux dépens des autres organes ; car alors seulement les eaux de Bourbon-l'Archambault s'administrent avec avantage.

CLASSE IV.

CHAPITRE VIII.

Nevroses.

Ordre I.er — Genres XLV, LXVI, LXVII et LXVIII.

Hypocondrie, Mélancolie, Manie, Hystérie.

Le cerveau et ses appendices paroissent être le siége des scènes variées dont la succession rapide et la

complication spontanée étonnent quelquefois. Mais si des faits portent à croire que les lésions organiques de ce viscère sont le principe du trouble des fonctions intellectuelles, d'autres présentent la région épigastrique comme le centre de ces désordres.

Vanhelmont a fait assez sentir l'influence de l'estomac sur la tête ; Bordeu et Lacaze ont achevé de l'établir, et l'observation indique le rôle important que jouent ici les organes de la génération. On peut donc penser que si quelques vésanies sont dues à l'affection cérébrale, l'hypocondrie et la mélancolie dépendent du système gastrique; l'hystérie, de la matrice; et l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie ou l'asthénie, de la complication de ces différentes sources.

L'hypocondrie, la mélancolie, la manie et l'hystérie, ont ordinairement les mêmes causes, un engorgement squirreux dans le bas-ventre, une suppression hémorroïdaire ou menstruelle, les chagrins, les passions et l'abus des plaisirs. Ces différens genres, si bien caractérisés par Pinel, se confondent ici dans le traitement ; car toujours le principe vital est, pour ainsi dire, comprimé ; et c'est en le ranimant, en détruisant le germe pathologique, qu'on parvient à la cure radicale.

L'action tonique de toutes les eaux de Bourbon remplit parfaitement ce but; et le savonule végétal qui enveloppe les eaux thermales, assure l'efficacité de leur usage ; consolateur de la peau, il répand sur tout le corps cette douce sensation plus facile à éprouver qu'à décrire, et il prépare les organes au changement heureux que doivent procurer les remèdes, l'exercice, la dissipation, et un bon régime.

L'observation de M. de S. E*** est un exemple d'hypocondrie guérie radicalement.

M.me Charles, de Varenne, nous en offre un Observ. 15.

d'hystérie. Agée de 34 ans, d'un tempérament bilieux, elle s'étoit consacrée à la vie religieuse; et, forcée d'y renoncer, elle en avoit conservé les habitudes. Jusqu'à 30 ans elle avoit été mélancolique, et l'on attribuoit cet état à l'irrégularité du flux menstruel. Il se supprima, et l'on vit naître successivement les accidens les plus graves: palpitations habituelles, suffocations, syncopes, tremblement, lassitudes générales, dysurie, douleurs articulaires, atrophie, asthénie, tension abdominale, engorgement de la rate et du foie, lividité et sécheresse de la peau, fièvre lente nerveuse. La paralysie des extrémités inférieures et l'insomnie aggravoient encore cette situation, lorsqu'on m'amena la malade.

Quelques calmans, le repos, une bonne nourriture, la boisson des eaux ferrugineuses; des bains tempérés d'eau thermale, des lavemens, commencèrent son traitement. Le calme parut renaître; j'administrai des douches descendantes à la chaleur de 24 à 27°; je les fis précéder et suivre par le bain; je prescrivis l'exercice, la dissipation; et l'action combinée de ces moyens eut le succès desiré. L'appétit et le sommeil revinrent avec le flux menstruel; l'atrophie diminua, la peau reprit sa contractilité et sa couleur; la vessie, son irritabilité; les extrémités, leurs mouvemens; et la tête, ses forces intellectuelles.

Mad.me Charles partit d'ici, marchant et jouissant d'une santé que le temps a encore fortifiée.

CHAPITRE IX.

Ordre II.

Spasmes.

Genre LXIX.

Épilepsie.

De toutes les maladies qui résultent de la déviation du principe vital ou de son aberration, la plus cruelle est l'épilepsie, que la variété de son siége a fait distinguer en idiopathique et symptomatique. La première dépend de l'affection du cerveau ; la seconde, de celle des autres parties du corps, soit par une métastase, soit par la suppression d'un flux morbifique ou habituel, etc. Les vertiges, la rougeur de la face, la prostration des forces, les convulsions avec écume, les secousses violentes, le gonflement du thorax et l'aspect hideux, en sont les caractères, et s'y trouvent réunis : Locher, Dehaën, Pinel, et tous les bons médecins, n'ont pu calmer ce dangereux état que par l'usage des toniques ; c'est ainsi que le magnétisme a eu des succès constatés par les docteurs Thouret et Andry. Mais pourquoi chercher ailleurs qu'aux eaux un remède qu'offre leur administration sagement dirigée ? S'il faut un traitement tonique, révulsif ou répercussif, où l'exécutera-t on mieux qu'à Bourbon ? Convenons-en, l'épilepsie symptomatique offre seule quelque espoir à la médecine, lorsqu'elle attaque l'enfance (64), et qu'elle dépend de l'irrégularité ou

(64) *Epilepticis pueris, mutationes, maximè ætatis, et regionum, et vitæ liberationem faciunt.* Hipp, *sect.* II, *aph.* 45.

de la suppression d'un flux quelconque ; or, c'est le cas où les eaux réussissent le plus souvent.

Observ. 16. M.lle F***, aujourd'hui M.me B***, âgée de 26 ans, d'un tempérament bilieux, eut, dès l'âge de 3 ans, un écoulement menstruel qui se supprima à 6, reparut à 9, et cessa de nouveau à 11. Dès cet instant, une langueur extrême et une fièvre lente s'emparèrent de cette jeune personne ; elle devint triste, mélancolique, et son corps s'atrophia : des taches pourprées se manifestèrent sur sa poitrine et sur ses jambes ; ses gencives devinrent saignantes, ses dents noires ; son appétit diminua ; il y eut des soubresauts de tendons et des mouvemens spasmodiques, accompagnés de syncopes ; les seins et l'utérus se tuméfièrent, furent douloureux : alors, palpitations, syncopes, convulsions, salivation, tous les symptômes les plus graves se réunirent pour faire craindre l'avenir.

Forcés de la retirer d'un pensionnat où elle avoit, par un de ses accès, répandu la terreur, ses parens l'envoyèrent à Bourbon. Elle avoit 15 ans ; et malgré son état désespérant, cette épilepsie s'annonçant comme symptomatique, sa cure étoit probable, et l'événement l'a prouvé.

Quelques mois consacrés à boire les eaux acidules ferrugineuses, à employer les ferrugineuses en lotions, les thermales en bains et en douches tempérées, un bon régime et beaucoup d'exercice, ont rappelé le flux menstruel, et avec lui la santé. L'embonpoint et les forces l'ont annoncée, et ont chassé tous les accidens. Madame B*** est épouse, mère et nourrice de plusieurs enfans qui sont aussi bien portans qu'elle (65).

---

(65) Cette jeune malade a été traitée par mon père.

Le temps apprendra si le bain russe ne seroit pas un révulsif avantageux dans l'épilepsie idiopathique ; jusqu'ici je n'ai pu que le présumer.

CHAPITRE X.

Ordres III et IV.

Anomalie locale des fonctions nerveuses. — Affections comateuses.

L'observation a sans doute dirigé la classification des ouvrages du professeur Pinel (66) ; et cependant elle me paroît ne pouvoir s'appliquer ici ; car avant de parler de l'asthénie ou paralysie, je dois en examiner les causes, et parler de la plus ordinaire, l'apoplexie.

Apoplexie.

L'apoplexie est l'abolition des fonctions des organes des sens et du mouvement volontaire : *Qui in hanc ægritudinem incidunt, sensu omninò carentes mortui vivunt* (67). Par elle, les phénomènes de la vie suspendus tout-à-coup, rendent notre existence douteuse. Ses causes prochaines sont externes ou internes : les unes ont été notées par Wepfer (68) et Morgagny (69) ; et il n'est pas de médecin qui n'ait apprécié leurs travaux dans le cours de la dernière guerre, où il

---

(66) Pinel, *Nos. phil.*

(67) Aetius, *lib. 6*, *cap. 17*.

(68) Wepfer, *Observationes anatomicæ in cadaveribus eorum quos sustulit apoplexia.*

(69) Morgagny, *de Sedibus et causis morborum.*

s'en est présenté des exemples multipliés ; les autres sont internes, et moins faciles encore à reconnoître.

Lieutaud a cru les réunir toutes, en distinguant trois espèces d'apoplexie : *Ex observationibus desumptis colligitur triplicem esse apoplexiam, nempè sanguineam serosam et accidentalem* (70).

Mais a-t-il atteint son but ? Bordeu et Moll (71) prouvent le contraire. Ne sait-on pas, dit celui-ci, que l'apoplexie est quelquefois une affection sympathique, et qu'elle tient à l'état des premières voies? c'est assez faire sentir l'influence du vice organique du système gastrique. On pourroit en admettre, avec Selle (72), trois espèces, la sanguine, la gastrique, et la nerveuse; mais le traitement toujours compliqué détruit cette distinction, et je crois suffisante celle de cette maladie en idiopathique et symptomatique, parfaite et imparfaite.

Les abus de la table et des plaisirs, une vie sédentaire, la suppression des menstrues, des lochies et des hémorroïdes, une chûte, des coups violens sur la tête, l'ivresse habituelle, de grands chagrins et de fortes contensions d'esprit, rendent apoplectiques.

Les signes précurseurs sont : des tintemens d'oreille, la somnolence, le bégaiement, les vertiges, l'engourdissement des membres, un léger sentiment de fornication, des convulsions partielles, et l'affoiblissement ou la perte de quelques-uns des sens ; mais ces signes sont incertains ou nuls.

Le traitement de l'apoplexie est purement empyrique, et l'éloignement de la mort en est la base.

---

(70) Lieutaud, *Synopsis praxeos medicæ*.

(71) Moll, *de Apoplexiâ biliosâ*. Gotting, 1780.

(72) *Selle*, Pyréthol. Méd. clinique, p. 47.

Frictions, saignées, clystères irritans, émétique, eaux spiritueuses, poudre sternutatoire, ouverture des veines jugulaires, application des cautères, vésicatoires et ventouses scarifiées, on emploie tous ces moyens, et le hasard les dirige le plus souvent ; car, comme dit Hippocrate, *solvere apoplexiam vehementem quidem impossibile, debilem verò non facile* (73). Lorsqu'ils rappellent à la vie, qu'il reste ou non des traces de la maladie, il faut, pour en prévenir le retour, faire usage des eaux de Bourbon : elles incisent, divisent, excitent; et par elles, le principe vital renaît dans les systèmes cérébral, gastrique et vasculaire. Mais un malade ne fait des remèdes que lorsqu'ils sont indispensables; et il est rare de voir ici des apoplectiques qui aient échappé à tous les accidens consécutifs ; il en est cependant d'assez sages pour vouloir assurer ainsi leur santé ; et comme c'est d'eux seuls que je dois parler à présent (74), j'en citerai un exemple.

M. de Rainefort, de Paris, âgé de 73 ans, d'un tempérament bilieux, eut une attaque d'apoplexie violente, mais qui, cédant aisément à quelques évacuans, ne laissa qu'un engourdissement léger au bras droit. Observ. 17.

Il vint à Bourbon en l'an 9, et des bains tempérés, des douches de 33 à 38°, la boisson des eaux thermales et ferrugineuses mélangées, des purgatifs salins, un régime analogue et beaucoup d'exercice, le rétablirent complètement en un mois.

Que ne l'imite-t-on ? La société conserveroit des

---

(73) Hipp. *sect. 11, ap. 42.*

(74) Les accidens qui suivent l'apoplexie appartiennent à la paralysie, et trouveront une place près d'elle.

hommes souvent précieux, que des attaques nouvelles conduisent à une mort certaine.

CHAPITRE X.

Paralysie.

De temps immémorial, a dit le docteur Brieude, on a eu recours aux eaux de Bourbon-l'Archambault, pour les suites d'apoplexie et pour toutes les maladies paralytiques. Si elles n'avoient point eu de succès, jouiroient-elles de cette réputation ?

Peut-on mieux faire l'apologie d'un remède ? Mais, en s'exprimant ainsi, le médecin sage que je cite connoissoit une foule de faits qui confirmoient son assertion ; et il pensoit avec beaucoup d'autres que notre existence étant fondée sur une excitation continuelle, sa foiblesse partielle devoit exiger des stimulans actifs et faciles à maitriser. *Tota vita quanta est in stimulo consistit et vi vitali.*

Pinel parle bien différemment : N'est-ce pas être injuste envers la Médecine, que d'exiger d'elle ce qui est souvent au-dessus de l'industrie humaine, le pouvoir de ranimer des organes usés et flétris, de remonter des ressorts détériorés et sans énergie, de réparer, en un mot, tous les désordres ou les ravages des mauvaises mœurs, de l'abus des plaisirs ou d'une manière de vivre la moins naturelle et la plus extravagante ? La guérison, si elle est encore au pouvoir de la nature humaine, peut elle être tirée des foibles ressources de la pharmacie ? Ne tient-elle pas le plus souvent à une sorte de nouvelle organisation morale, dont un esprit pusillanime s'effraie, mais dont une raison éclairée fait une loi impérieuse ?

Sans doute le moral influe beaucoup sur les ano-

malies nerveuses, mais presque toutes, et notamment les plus graves, ont des causes physiques ; et ce n'est qu'en les attaquant, qu'on parvient à la guérison.

La philosophie nécessaire à la médecine, doit étendre son empire, et non le restreindre : qu'on parcoure ses annales, et on verra les succès constans de quelques eaux thermales dans la paralysie ; Vans-Wieten, Wepfer, Rivière, Lieutaud, les conseillent et attestent leurs effets.

Aquârum thrmalium nimis partes in passione constitutæ sunt subjiciendæ, plurimam et enim earum percutiones faciunt corporum mutationem (75).

Ubi autem medicatæ thermæ cùm impetu prosilientes, vel ex alto decidentes in partem paralyticam movent et concutiunt satis fortiter, tunc sæpè pulchrè profuerunt (76).

Usage judicieux des stimulans et des toniques, les eaux thermales propres à reproduire une fièvre artificielle (77).

Il est donc bien prouvé que cet état de suspension ou de cessation de l'irritabilité et de la sensibilité, ou de l'une de ces deux propriétés, appelé paralysie, trouve un remède presque toujours certain dans les eaux thermales, et que l'observation a fait placer celles de Bourbon au premier rang.

Mais la paralysie diffère par ses causes et par son siége. Ses causes l'ont fait distinguer en apoplectique, épileptique, hémorroïdaire, menstruelle, rhumatismale, goutteuse, syphilitique, scorbutique, rachial-

---

(75) Riverii, *Prax med.*
(76) Vans-Wieten, t. 3, p. 386.
(77) Pinel, t. 2, p. 92.

gique, rachitique, laiteuse; et son siége, en cérébrale et gastrique, générale et particulière, qui comprend elle-même l'amaurosis ou goutte sereine, la surdité, l'hémiplégie et la paraplégie.

Toutes ces distinctions semblent le fruit de l'imagination, et sont celles de la pratique à laquelle elles sont nécessaires.

S'il importe au médecin de connoître la cause de la paralysie qui sert de base à son traitement, il lui est utile aussi de connoître les organes qui en sont le siége essentiel, pour fixer son pronostic. Bordeu regarde comme incurable celle où il y a compression du cerveau, et croît facile à détruire celle qui ne dépend que d'un embarras gastrique : s'il n'a pas entièrement raison, il est du moins reconnu que la paralysie cérébrale est très-dangereuse.

Je suivrai donc ici cette distinction, et j'exposerai cette affection dans les différens états où la mettent les causes qui la font naître.

I.

Paralysie apoplectique, ou précédée par l'apoplexie.

Cette espèce de paralysie est la plus ordinaire et la plus dangereuse; elle accompagne ou suit l'apoplexie, et en est vraiment le temps critique. Elle varie suivant son siége et sa cause; mais les accidens qui la compliquent, déterminent seuls les modifications du pronostic et du traitement. J'ai remarqué, par exemple, qu'elle exigeoit de très-grandes précautions chez les sanguins, de moindres chez les bilieux, presqu'aucunes chez les phlegmatiques, et que rarement on la guérissoit, lorsqu'il y avoit en même temps lésion grave des fonctions intellectuelles,

tandis que leur affection étant légère, l'action des eaux étoit certaine. Aussi voit on peu de paralytiques dont la tête soit saine, partir d'ici sans y avoir trouvé une cure radicale, ou un très grand soulagement.

Gilbert Laurent, de Saint-Loup, âgé de 32 ans, d'un tempérament mixte, sanguin et bilieux, étoit sujet à des saignemens de nez, à des vertiges, à des tintemens d'oreille et à des coliques. Dans la force de l'âge, il perdoit les bienfaits de sa constitution athlétique, et desiroit la fin de ses accidens fatigans. Elle ne vint que trop tôt; et l'attaque d'apoplexie la plus violente l'eût conduit au tombeau, sans les secours puissans de la médecine; ils l'arrachèrent à la mort, mais son état eût pu la lui faire regretter. Il avoit une hémiplégie du côté gauche, qui le privoit entièrement de ses mouvemens; sa langue étoit complètement paralysée, ses facultés intellectuelles étoient seulement affoiblies, mais l'impossibilité de marcher et de parler, et la décomposition de sa figure, lui donnoient l'aspect d'un fou. Dès qu'il put supporter le voyage, on me l'envoya. Observ. 18.

Une potion purgative, la boisson des eaux thermales et minérales mélangées, des bains tempérés et l'application des cornets à la nuque, le préparèrent à la douche. Elle lui fut administrée à une chaleur accrue jusqu'à 48°; j'y joignis des bains à 40°, tempérés par d'autres à 25; je réitérai l'application des cornets, de deux ou trois jours l'un; j'aiguisai la boisson du matin avec des sels, et je recommandai de tenir sans cesse la bouche pleine d'eau thermale puisée à la source avant d'en faire usage.

La tête ressentit la première les effets de ce traitement, les extrémités ensuite, et enfin la langue qui commença à se développer. Cet heureux changement continua de jour en jour, et deux mois suffirent à

ce malade pour parler de manière à se faire comprendre, reprendre la régularité de ses traits, et marcher seul et sans béquilles. Son retour l'année suivante, l'an 10, l'a mis dans le cas de se livrer à ses travaux ordinaires, et aujourd'hui il s'exprime facilement et intelligiblement ; il exécute tous les mouvemens possibles, et n'a plus rien en lui qui rappelle son affection paralytique.

Observ. 19. M. Lecorgne de Launay, de Lamballe (Côtes du-Nord), âgé de 58 ans, d'un tempérament bilieux, eut une attaque d'apoplexie qui fut suivie de la paralysie de la langue et de tout le côté droit, d'une atonie générale et d'une lésion cérébrale manifestée par la perte de la mémoire, le vague des idées, etc.

Un séjour de deux mois consacrés à un traitement méthodique, lui rendit faciles tous les mouvemens, rétablit ses facultés intellectuelles, et sa santé l'a dispensé de revenir ici l'année suivante, l'an 10.

Observ. 20. M.me de Menardeau de Saint-Brieux, âgée de 55 ans, d'un tempérament mixte, sanguin et bilieux, eut une attaque d'apoplexie accompagnée d'hémiplégie, et les talens de son médecin (79) ne purent que calmer ses accidens et la préparer à venir à Bourbon les guérir.

Une pesanteur générale, un embarras particulier de la tête, une grande difficulté à s'exprimer, une plus grande encore à faire usage des extrémités supérieure et inférieure droites, une lenteur dans tous les organes, tel étoit son état lors de son arrivée.

Rendre au système vasculaire son ressort, ranimer l'action organique, irriter les membres paralysés, enfin, inciser, diviser et exciter, étoient les indications à remplir.

---

(79) M. Danié, médecin à Paris, où réside la malade.

La boisson des eaux thermales et ferrugineuses mélangées, deux potions purgatives, l'une dans le principe, l'autre à la fin du traitement, des bains tempérés, des douches à une chaleur portée graduellement à 42°, des gargarismes fréquens d'eau thermale sortant de la source, l'abstinence du laitage, et des fruits crus, un exercice forcé, opérèrent en deux mois l'amélioration desirée. La tête devint libre, les muscles de la face reprenant leur irritabilité, lui rendirent son aspect ordinaire; ceux de la langue se délièrent et permirent l'articulation de tous les sons; ceux du pharynx ne se contractèrent plus spasmodiquement; ceux des extrémités en facilitèrent le jeu; les organes de la digestion exécutèrent bien leurs fonctions, et promirent à M.me Menardeau la continuité du bien-être qu'elle éprouvoit en s'éloignant du lieu où elle laissoit ses maux.

II.

Paralysie épileptique, ou précédée par l'épilepsie.

L'épilepsie donne lieu quelquefois à une paralysie symptomatique; et l'aberration du principe vital se changeant en son abolition, la paralysie succède à l'épilepsie.

Marie-Magdelaine Gaucher, de Pithiviers (Loiret), Observ. 21. âgée de 8 ans, d'un tempérament sanguin, avoit des accès fréquens d'épilepsie, qui se terminèrent par une hémiplégie. L'action des eaux a détruit cette maladie, lui a rendu facile le jeu de tous ses membres, et elle a quitté Bourbon délivrée de sa double affection nerveuse.

Cet enfant a encore à lutter cependant contre l'âge critique de l'apparition des menstrues; mais si leur flux s'établit, il préviendra le retour des accidens.

Variété. — *Danse de Saint-Guy.*

La danse de Saint Guy semble réunir l'épilepsie et la paralysie : il n'est donc pas étonnant qu'elle cède à l'usage des eaux.

Observ. 22. L. Carrier, âgé de 35 ans, d'un tempérament bilieux, étoit depuis l'enfance épileptique. Ses accès devinrent fréquens, et laissèrent dans leur intervalle le tremblement spasmodique et irrégulier appelé Danse de Saint-Guy. On chercha à l'en guérir par les moyens ordinaires; ils furent sans succès. Je lui fis prendre les eaux ferrugineuses coupées avec une infusion de valériane et de fleurs de tilleul en boisson, les eaux thermales à 24 et 26° en bains et en douches, des lavemens émolliens; on lui appliqua plusieurs fois des cornets, et ses accès épileptiques s'éloignèrent, furent plus courts, cessèrent, et avec eux la danse de Saint-Guy.

III.

Paralysie hémorroïdaire, ou causée par la suppression du flux hémorroïdal.

Observ. 23. C. Pigeon, de Nevers, âgé de 48 ans, d'un tempérament bilieux, éprouvoit depuis longtemps, dans les sphincters intestinaux, des douleurs très vives qu'un flux hémorroïdal pouvoit seul calmer. Tout à-coup il se supprime ainsi que les douleurs, et le malade s'en félicite; mais ce bonheur apparent ne devoit pas durer. Sa tête ne tarda pas à devenir pesante, son estomac à remplir mal ses fonctions; et une sombre mélancolie, en s'emparant de lui, précéda une attaque d'apoplexie qui menaça de l'enlever : il y résista

cependant, mais il fut complètement paralysé. On me l'amena dans cet état; et les eaux, rappelant le flux dont la suppression avoit causé ses maux, le rendirent à la santé.

J'avois cru devoir seconder leur action par l'application des sangsues à la marge de l'anus, et le succès le plus complet a justifié ma conduite.

I V.

Paralysie menstruelle, ou causée par la suppression des menstrues.

Louise C. Duranton, d'Orléans (Loiret), âgée de 37 ans, d'un tempérament mélancolique, étoit fille encore à 35, et n'avoit jamais eu de flux régulier : le matin il paroissoit, le soir il n'existoit plus, et cela duroit plusieurs mois. L'absence d'une évacuation aussi nécessaire, lui donnoit des vertiges, des maux de tête et d'estomac, ajoutoit à sa mélancolie naturelle, et sembloit troubler en même temps ses fonctions intellectuelles et digestives; tous ces désordres faisoient craindre une attaque d'apoplexie, et en effet elle eut lieu. Observ. 24.

Le médecin instruit (80) qui la traita sut en diminuer les accidens, mais ne put ni prévenir ni guérir l'hémiplégie. En vain, pour la combattre, mit-il tout en usage, même l'application d'un large cautère à la région lombaire; l'impuissance absolue de cette malheureuse le détermina à me l'adresser. Plusieurs de ses malades avoient déja senti l'efficacité des eaux, et celle-ci devoit lui en donner une nouvelle preuve.

---

(80) Le docteur Latour.

Elles parurent d'abord aggraver son état, et surtout augmenter le trouble des fonctions intellectuelles; mais les menstrues reparurent après quelques douches; elles furent très-abondantes le mois suivont; tous ses maux se dissipèrent, et sa guérison fut radicale.

V.

Paralysie rhumatismale, ou causée par un rhumatisme chronique essentiel.

Observ. 25. J. M. Hollier, de Cublyze (Rhône-et-Loire), âgé de 38 ans, d'un tempérament bilieux, éprouvoit des douleurs rhumatismales vagues, leur violence devint telle, qu'elles causèrent l'hémiplégie du côté droit. Le malade ne put ni parler, ni se servir des extrémités supérieure et inférieure correspondantes, et les personnes qui l'entouroient mirent en vain tout en usage pour améliorer cet état. Il étoit à-peu près le même en l'an 11 lorsqu'il vint ici, et à peine prononçoit-il quelques mots, à peine faisoit il exécuter de foibles mouvemens aux membres paralysés.

Deux minoratifs, l'application des cornets, la boisson des eaux ferrugineuses et thermales mélangées, l'usage de celles-ci en bains tempérés et très-chauds, en douches descendantes et fumigatoires, procurèrent des sueurs excessives et quelques accès de fièvres, avant-coureurs de la guérison. Elle a été radicale en moins de quarante jours, et J. M. Hollier parle bien, et se sert également aujourd'hui de tous ses membres.

Nota. Un des accidens qui m'avoient paru les plus graves, étoit une espèce de strangulation ou une contraction spasmodique des muscles du pharynx; elle a cédé aux boissons abondantes d'eau thermale.

V I.

Paralysie goutteuse, ou causée par un rhumatisme goutteux.

Paquelin, veuve Geoffroy, de Rigny (Cher), d'un tempérament phlegmatique, étoit attaquée d'un rhumatisme goutteux. Ses douleurs s'aggravèrent, l'âge critique pour toutes les femmes parut prématuré (âgée de 42 ans), ses extrémités inférieures s'affoiblirent insensiblement, devinrent œdémateuses, et finirent par se paralyser complètement.

Je lui ai administré les eaux, modifiant son traitement suivant les circonstances; le flux menstruel a reparu, la paralysie a cessé, le rhumatisme goutteux n'a laissé de traces de son existence, que quelques concrétions osseuses.

V I I et V I I I.

Paralysies scorbutique, rachitique ou scrophuleuse.

La paralysie scorbutique et la paralysie rachitique ou scrophuleuse, dépendent des vices qui exigent un traitement particulier; et comme le succès des eaux thermales et minérales de Bourbon-l'Archambault est aussi constant que surprenant dans ces deux espèces de maladies, j'en parlerai aux articles *Scorbut* et *Rachitisme.* Je citerai alors quelques-unes des cures nombreuses qui s'opèrent ici chaque année.

I X.

Paralysie laiteuse, ou survenue à la suite de couches.

Observ. 27. F. Bouys-Virlogueux, de Saint-Menoux, âgée de 26 ans, d'un tempérament phlegmatique, eut une couche laborieuse, des pertes rouges et blanches abondantes, ne nourrit pas son enfant, et ne prit aucune précaution pour suppléer à l'évacuation lactée, et favoriser le dégorgement des vaisseaux lymphatiques. Les suites de cette indifférence pour elle-même, furent des douleurs générales, le dessèchement de la peau, l'embarras de la tête et du ventre, enfin la paralysie complète des extrémités inférieures. Cet état s'améliora, mais ses douleurs subsistèrent, et elle ne pouvoit marcher qu'avec des béquilles, lorsqu'on me l'amena. Je crus lui remarquer une complication d'affection scorbutique, et je dirigeai d'après cela son traitement.

Je la mis à l'usage des anti-scorbutiques en boisson, mêlés avec l'eau acidule ferrée de Saint-Pardoux; elle but de celle-ci avec du vin à tous ses repas; de temps en temps on l'aiguisa le matin avec des sels neutres et surtout magnésiens; je lui fis prendre les eaux thermales en lotions, en bains tempérés et en douches; appliquer des cornets à la région lombaire, et je surveillai son régime composé de viandes, de végétanx et de fruits mûrs.

Les organes digestifs reprirent leur ton; le système vasculaire, son action; la peau, sa contractilité; ses pores s'ouvrirent, les menstrues parurent, et la paralysie guérit complètement; F. Bouys quitta béquilles et bâton, marcha sans aide, et elle continue à jouir de cet heureux rétablissement.

A. Chemelle étoit dans le même situation, et en a été également tirée. Observ. 28.

X.

Paralysie rachialgique.

On entend aujourd'hui par colique une douleur dans les intestins. Cette maladie résulte de différentes causes qui en ont fait établir les espèces. Selle prétend, d'après cela, qu'il y a des coliques venteuse, pituiteuse, vermineuse, bilieuse, hémorroïdale, hystérique, par des substances âcres avalées, des peintres, rhumatismale, de Poitou, arthritique, par des aigreurs, par métastase fébrile et par obstruction du canal intestinal. Mais que peuvent les eaux de Bourbon-l'Archambault contre les coliques vermineuse et par obstruction du canal intestinal? N'ont-elles pas toujours une action semblable et heureuse dans toutes les autres? La pituiteuse, la catarrale, la rhumatismale, et l'arthritique ne sont-elles pas la même maladie vue à des époques différentes qui en ont favorisé ou prévenu les progrès? L'hémorroïdaire et l'hystérique ne sont-elles pas accidentelles et la complication ordinaire de la bilieuse? Celle-ci ne se rapproche-t-elle pas des autres vers sa terminaison? et celles par aigreur des premières voies et par métastase fébrile, ne sont-elles pas symptomatiques?

Ces considérations appliquées à la pratique, m'ont fait regarder toutes les coliques comme une seule et même maladie ayant des causes variées, et se présentant sous deux aspects ou dans deux temps : l'un saburral et spasmodique, l'autre asthénique. Peu importe donc ici qu'une colique soit la suite d'une

fièvre méningo-gastrique, adéno-méningée ou ataxique, de la vapeur métallique, des poisons, de la suppression des flux hémorroïdaire et menstruel, du rhumatisme chronique essentiel ou goutteux, etc.; les indications n'en sont pas moins les mêmes. Il faut, dans le premier temps, débarrasser les organes digestifs, appeler du centre à la circonférence, rétablir la transpiration insensible, renouveler et augmenter les secrétions, et exciter un léger mouvement fébrile qui, sans troubler l'économie animale, opère la coction. Cette action desirée est le résultat certain et constant de l'usage des eaux thermales et minérales de Bourbon : *Obstructiones præsertim hepatis reserant, ictericis et calculosis succurrunt, atque inter efficacissima resolventia et roborantia externa celebrantur* (81).

Le second temps exige de plus grands soins encore; car il y a de plus à rappeler et à accroître l'irritabilité, à provoquer la sensibilité et à exciter un désordre général, qui, détruisant la paralysie, rende à tous les organes leurs moyens naturels.

Hinc ipsis vitiosis membris facienda est medela. Fit hæc vel nervum huic parti prospicientem loco idoneo ubi, etsi remotiùs, minùs tamen rectè hæret, fricando, motitando, concutiendo, velicando, afficiens vel ipsam partem paralyticam, variè agitans, dein partium ipsârum-met paralyticârum summè emaciatârum et exsiccatârum emollitione primò, frictione posteà et roboratione multùm proficimus..... (82).

Dehaën reconnoît donc, avec tous les bons praticiens, la nécessité des adoucissans et des évacuans dans le principe, des excitans ensuite. Eh ! quoi de

---

(81) Lieutaud, *Synop. prax. med.*
(82) Dehaën, *Ratio medendi.*

plus propre à remplir cette double intention, que le mélange des eaux acidules ferrugineuses ou ferrugineuses avec les thermales, que l'usage de celles-ci en bains et en douches ?

Leur analyse chimique n'offre-t-elle pas les substances médicamenteuses recherchées, des sels fondans et apéritifs, un savonule végétal et du gaz hydrogène sulfuré, d'où résultent ces hydro-sulfures alcalins tant vantés, et avec raison, par Navier, comme contre-poisons; du fer et du gaz acide carbonique, principes d'excitabilité ?

Elles sont donc parfaitement indiquées dans toutes les coliques graves; elles opèrent la résolution des obstructions, rappellent les évacuations supprimées, détruisent les spasmes et rétablissent l'irritabilité et la sensibilité.

Mais leur usage n'est pas exclusif. L'empyrique peut vanter son spécifique, les médecins de Bourbon-l'Archambault prenant pour guide l'observation, ont appris à seconder l'action de ces eaux par toutes les ressources de la médecine, et à les regarder seulement comme un moyen curatif puissant offert par la nature. Ainsi, l'on verra l'emploi heureux que j'ai fait de l'æther sulfurique si préconisé par Durande, du sirop amer et anti-scorbutique de Le Sage, recommandé par le savant praticien Portal, etc.

C'est à ce traitement combiné qu'on doit attribuer les cures opérées si souvent ici dans cette maladie, quoiqu'elle s'y présente rarement dans son premier temps, et que la plupart des malades soient plutôt attirés par l'espoir de guérir la paralysie qui en a été la suite, que par celui de la prévenir.

Coliques. — 1.er temps.

Observ. 29. P. Fauconnier, âgé de 52 ans, d'un tempérament bilieux, éprouva des coliques très-violentes. On lui administra les anodins, les émolliens, les évacuans, et rien ne put améliorer son état. Ses douleurs s'aggravèrent, et bientôt il eut un vomissement, une insomnie continuels; ses urines devinrent rares; et miné par une fièvre lente qui déja avoit beaucoup affoibli les extrémités, il alloit expirer, lorsqu'on m'engagea à le voir. Son âge, ses accidens, tout m'inspira les craintes les mieux fondées; cependant on avoit dans son traitement négligé des moyens souvent curatifs, et je les prescrivis.

Une potion composée de six onces d'infusion de fleurs d'orange et de tilleul, et deux gros d'æther sulfurique, prise par cuillers de demi-heure en demi-heure, des bains d'eau thermale de 2 à 3 heures de durée et répétés matin et soir, des lavemens purgatifs et émolliens alternatifs, le bouillon de poulet et de laitue, voici ce que je conseillai. Le vomissement et l'insomnie cessèrent, la peau jusques-là sèche s'humecta, les urines coulèrent, le ventre s'ouvrit, et le calme le plus parfait succédant aux crises, permit un régime succulent et la boisson des eaux acidules ferrées. Trois semaines après, ce vieillard avoit reprit sa santé et ses occupations, dont la fatigue ne l'effraie pas plus maintenant que s'il étoit encore dans la force de l'âge.

Observ. 30. Vincent, de Paris, âgé de 45 ans, d'un tempérament bilieux, avoit des coliques, accompagnées de douleurs dans la région lombaire et dans le canal de l'urètre lorsqu'il urinoit, et suivies de l'excrétion de petits graviers. La suppression d'un flux hémor-

roïdal accrut ses maux, et il s'y joignit une constipation habituelle et une sécheresse extrême de la peau. Des sucs amers, savonneux et anti-scorbutiques mêlés, à la dose de quelques onces, avec du petit lait et les premiers verres d'eau thermale bue le matin, des bains tempérées, l'eau ferrugineuse pour boisson ordinaire, et quelques laxatifs, amenèrent un changement heureux.

Le flux hémorroïdaire reparut, la peau se couvrit de boutons qu'enleva la transpiration, les urines coulèrent abondamment et cessèrent d'entraîner des graviers, le ventre s'ouvrit, et la guérison eut lieu.

Paralysie rachialgique, ou Coliques.
2.me temps.

Moreau, de Moulins, d'un tempérament mélancolique, âgé de 31 ans, fut attaqué à 25 de coliques si aiguës, que rien ne put les calmer. Evacuans, narcotiques, bains tièdes d'eau de rivière, lavemens, tout fut employé inutilement, et l'état de ce jeune homme devint effrayant. Paralysé complètement des extrémités supérieures, incomplètement des inférieures, ne pouvant ni parler, ni avaler qu'avec peine, émacié au point que ses muscles aplatis et desséchés formoient sur son corps autant de cordes lâches et inertes, ne connoissant plus ni le sommeil que troubloit l'érétisme des parties génitales et des pertes fréquentes, ni les secrétions et excrétions les plus nécessaires, il étoit condamné à la mort, lorsqu'il vint ici (83). Observ. 31.

(83) J'y étois alors, des affaires privées m'y ayant appelé de l'hôpital militaire d'Instruction de Paris, auquel j'étois attaché.

Consulté par ses parens, je lui prescrivis quelques laxatifs, des lavemens salins et émolliens alternatifs, la boisson des eaux ferrugineuses et thermales mélangées, celles-ci en bains et en douches descendantes tempérées. Ces remèdes suspendirent le cours des accidens, et le malade partit soulagé. Pendant l'hiver, loin de s'aggraver, son état s'améliora, le mouvement revint dans les extrémités, les évacuations alvines recommencèrent, et le sommeil ajouta à ce bien être. Au printemps, l'usage des eaux fut repris, et parut opérer la cure radicale.

Trois ans s'écoulèrent; des excès renouvelèrent quelques accidens, et firent craindre le retour de tous les autres.

J'ai rendu à ce jeune homme et à sa famille la tranquillité par les mêmes moyens.

Observ. 32. Pourçain Noël, agé de 33 ans, d'un tempérament bilieux, fut paralysé des extrémités supérieures, à la suite de violentes coliques; il eut une émaciation et une asthénie générales.

Le même traitement suivi pendant deux années (l'été seulement), lui a rendu le mouvement et la santé.

Observ. 33 M. Aibert Rivette, âgé de 40 ans, chirurgien de l'hôpital de Saint-Gilles, eut une colique qui détermina une paralysie universelle et complète avec atrophie et perte de sentiment. L'ouïe, la vue, l'odorat, tous les organes sensitifs furent paralysés. Malgré les rigueurs de la saison (en décembre), on amena ici ce malade, qui avoit l'air d'un spectre prêt à rentrer en terre.

Satiùs est anceps expiriri remedium quàm nullum; et cet axiôme, appliqué à ce cas, détermina l'administration des eaux.

Ce premier traitement soulagea. On le reprit au

printemps, et la guérison fut si parfaite, que M. Aibert écrivit à mon père (84) qu'il croyait commencer une nouvelle existence.

J'ai traité avec le même succès, l'année dernière, le capitaine David, de la 38.e demi-brigade de ligne, dont l'état paroissoit aussi désespéré. Observ. 34.

Ces cures ont besoin de se renouveler sous nos yeux, pour paroître croyables.

Paralysie accidentelle.

P. Dumain, de Saint-Pourçain, âgé de 25 ans, travaillant dans un bâtiment, tomba de trente pieds de haut sur la région lombaire et l'extrémité inférieure et gauche, entraînant avec lui des décombres. Il vint ici paralysé incomplètement, et pouvant à peine marcher avec une béquille. Il en est parti à pied deux mois après. Observ. 35.

CLASSE V.

CHAPITRE XII.

Maladies du système lymphatique.

Ordre I.er

Maladies cutanées.

Les maladies cutanées ont été si bien décrites par Lorry, qu'on ne peut plus aujourd'hui qu'analyser

---

(84) Ce malade a été traité par lui, et il en a rédigé l'observation dans le Supplément à l'Essai sur les Eaux de Bourbon-l'Archambault.

son ouvrage, et en profiter. L'anatomie a cependant, par ses découvertes, indiqué une nouvelle route au médecin-praticien ; et Mascagny, Cruisckam, Fragonard, L'Aumonier, Desgenettes, nous ont, par leurs injections et leurs travaux, fait connoître l'empire du système lymphatique présumé par Bordeu ; empire qui change l'aspect sous lequel on doit considérer une grande partie des désordres de l'économie animale

Les déplacemens successifs, les changemens du vice morbifique, ne sont-ils pas dus, dit Pinel, aux forces actives du système absorbant ou lymphatique ?

C'est cette doctrine dont je cherche à me pénétrer, pour avoir un guide toujours sûr. Qu'importe, en effet, cette âcreté prétendue des humeurs ? C'est l'état de l'organe cutané qu'il faut examiner ; et je puis assurer que quoique je n'aie à traiter que des maladies symptomatiques, le traitement rationel m'a toujours réussi. J'ai observé que presque toutes ces affections pathologiques dépendant d'un vice scorbutique, scrophuleux ou syphilitique, c'étoit de lui que se tiroient, avec le plus d'avantage, les indications curatives ; qu'il en étoit de même lorsqu'elles étoient la suite de la suppression d'un flux menstruel ou hémorroïdal ; et qu'en général, quelque fût la cause, c'étoit toujours en augmentant la transpiration, en rétablissant les secrétions, et en régularisant l'action vitale et vasculaire, qu'on parvenoit à la cure.

CHAPITRE XIII.

Genre LXV.

Du Scorbut, et de la Paralysie scorbutique.

Le scorbut est si voisin des affections catarrales, qu'il n'est pas étonnant qu'on les ait longtemps confondu, et il falloit la sagacité du docteur Desgenettes, pour assigner les limites de ces deux espèces de maladies : *Occasio præceps*, dit Hippocrate ; sans cela, on ne sauroit encore les distinguer, et il est important de le faire pour le traitement.

Le scorbut a des causes si connues, que leur énumération ici me paroît inutile. Ses effets changent avec ses périodes ; et si, dans le premier, il y a pâleur de la face, lassitude, débilité, difficulté de respirer, gencives rouges, gonflées et disposées à saigner, etc. (86) ; dans le second, perte des membres, œdématie, échymoses, syncopes, hémorragies, fongosités de la bouche, ulcérations aux extrémités ; dans le troisième, les ulcères augmentent et deviennent fétides, des sueurs, des pétéchies, des hémorragies, enfin tous les signes du marasme se manifestent (87).

C'est au second période de cette maladie, que sont les scorbutiques qui se rendent à Bourbon-l'Archambault. Peu inquiets du vice ou de la cause, ils le sont beaucoup de l'accident le plus grave, la paralysie, et c'est elle qui détermine leur voyage.

---

(86) *Pinel*, Nosographie philosophique, t. 2, p. 205.
(87) *Lind*, Traité du Scorbut, p. 225.

Mais, quel avantage ne retireroient-ils pas de leur usage dans les autres temps, puisqu'ils en éprouvent de si grands bienfaits, malgré les progrès du mal et ses complications ? Malheureusement les médecins eux-mêmes n'en sont pas assez convaincus; mais s'ils sentent l'utilité des eaux dans la paralysie scorbutique, que n'apprécient-ils, avec le docteur Brieude, leurs effets dans les deux autres époques ?

On combine si heureusement avec elles le régime végétal, les anti-scorbutiques, les amers, le sirop de Le Sage; le changement d'air et l'exercice secondent tellement leur action, que leur succès est infaillible.

Observ. 36. M.me Chapelier, de Rennes (Morbihan), âgée de 38 ans, d'un tempérament phlegmatique, vint ici l'an 9, avec tous les symptômes d'une affection scorbutique parvenue à son second degré. Pâleur de la face, lividité marquée, lassitude, débilité générale, gencives saignantes, paralysie commencée des extrémités inférieures, atonie et engourdissement des supérieures, somnolence habituelle, émaciation, constipation ou diarrhée, œdématie, taches et échymoses multipliées, menstruation supprimée, pertes blanches, coliques, tout, chez elle, annonçoit un état effrayant. J'en sentis le danger, et je crus devoir activer le traitement, en ménageant cependant le peu de moyens qui restoient à la malade pour le suivre.

La boisson à la dose de deux pintes le matin d'un mélange d'eau acidule ferrugineuse, de sucs d'herbes et de petit lait; celle de l'eau ferrugineuse, mêlée avec de bon vin de Bourgogne aux repas; des lavemens d'eau thermale, celle-ci en bains frais; quelques potions salines et un régime mixte, mais composé de beaucoup de végétaux, et de l'abstinence du laitage et des farineux, commencèrent la guérison, que termi-

nèrent les douches, le sirop amer et le vin anti-scorbutique.

La figure redevint naturelle, les menstrues fluèrent et mirent fin aux pertes blanches, la peau reprit sa couleur et sa contractilité, les vaisseaux leur tonicité, les muscles leur irritabilité; l'œdématie, la paralysie et la fièvre cessèrent, la mélancolie diminua, et la santé de M.me Chapelier s'améliora de jour en jour.

Elle avoit passé deux mois à Bourbon-l'Archambault, lorsqu'elle en partit bien portante.

Son traitement m'avoit convaincu de la nécessité de n'employer les douches qu'après avoir rétabli les forces des malades.

On en trouvera une autre preuve dans les observations qui suivront l'analyse des eaux de Saint-Pardoux (87).

CHAPITRE XIV.

Genre LXVI.

Dartres.

La distinction des dartres en farineuses, pustuleuses, miliaires et vives ou rougeâtres, suffit pour offrir l'idée exacte des variétés de cette éruption. Elles sont générales ou particulières, et celles-ci se fixent sur telle ou telle partie du corps spécialement. Ainsi la dartre farineuse a pour siége ordinaire la figure; la pustuleuse, les extrémités et le tronc; la miliaire,

---

(87) Voyez cet article.

sa partie postérieure et les parties génitales; la rougeâtre, les extrémités et la face. Il en est de périodiques, et qui ne paroissent qu'au printemps ou pendant l'automne; il en est d'habituelles et d'irrégulières; toutes ont un caractère mobile et difficile à saisir, suivent le flux hémorroïdal, alternent avec lui, accompagnent les affections rhumatismales et goutteuses, et dépendent de la suppression du flux menstruel, des lochies, etc.

Le professeur Pinel leur assigne trois périodes, et chaque jour le médecin praticien les distingue. L'un lui présente des accidens qui semblent en préparer et en annoncer de plus graves, c'est l'état d'irritation; l'autre a pour caractère essentiel les affections spasmodiques, et le dernier est une véritable cachexie.

Ces trois périodes sont donc trois états distincts: celui de l'irritation, celui du spasme et celui de l'atonie ou de la cachexie.

Malgré cela, le traitement des dartres ne varie qu'avec leur cause premiere, et ses modifications dépendent entièrement d'elle et des circonstances.

L'usage des eaux thermales conserve seul sa célébrité méritée dans les cas les plus rebelles, dit Pinel, d'après Fourcroy (88). Ici je les seconde par les sucs d'herbes savonneuses et dépuratives, telles que la saponaire, la fumeterre, etc.; par l'extrait de douce-amère, les laxatifs, quelques pillules de Beloste, le petit lait, le régime végétal, et l'exercice. Aussi cette maladie résiste-t-elle rarement à ce traitement. Quelquefois cependant le temps seul la guérit, d'autres fois elle est incurable, utile même, et alors elle n'exige pas moins de remèdes; car, si l'on ne peut la détruire, il faut du moins en arrêter les progrès.

---

(88) *Fourcroy*, Analyse des Eaux d'Enghien; *Pinel*, etc.

L'observation de M. de S. E*** est un exemple de dartre vive au second degré, avec flux hémorroïdal, obstruction, hypocondrie, etc. (89).

C'est une des plus belles cures que je puisse citer; j'en présenterai quelques autres, dont une, moins intéressante par ses suites, l'est par sa périodicité.

J. Chamaurau, de la Guerche (Cher), habitant de Sauge (Nièvre), âgé de 44 ans, d'un tempérament mixte, bilieux et sanguin, avoit sur le tronc et sur les extrémités une éruption que la chaleur rendoit très-visible, et que le froid faisoit rentrer en partie. Il joignoit à cela un léger mouvement fébrile, peu d'appétit, des flatuosités après les repas, des maux de tête habituels, un flux hémorroïdal irrégulier, des douleurs dans le bas ventre; sa constipation, une inquiétude vive qui le rendoit mélancolique, tout chez lui annonçoit un dépérissement lent. Depuis longtemps il étoit dans cet état, et avoit subi plusieurs traitemens répercussifs pour être guéri, disoit-on, de la galle. Sa maladie n'avoit pas cédé à leur action, et elle reparoissoit chaque année au printemps et pendant l'automne. Son examen attentif me prouva que c'étoit une dartre miliaire prête à passer du premier au second degré, et qu'entretenoit ou développoit la suppression d'un flux hémorroïdal. Observ. 37.

La saignée, le petit lait coupé avec les eaux ferrugineuses et thermales, des sucs d'herbes, des bains tempérés, des douches fumigatoires et des potions purgatives salines administrées prudemment, augmentèrent l'éruption et la changèrent en écailles, dépouillant momentanément la peau, pour la guérir. Le malade crut trop tôt l'être, et s'en alla malgré

(89) Voyez page 125.

mes conseils au bout de trois semaines; mais un an après il revint avec la même dartre.

Je réitérai l'usage des mêmes moyens, et leur continuité pendant six semaines a assuré la durée de la cure.

Dès la première année, le flux hémorroïdal avoit reparu.

Observ. 58. M.lle Deschamp, âgée de 15 ans, d'un tempérament bilieux, avoit des dartres pustuleuses au visage et sur tout le corps. La peau s'éleva; il s'établit un suintement ichoreux, âcre et visqueux, et les douleurs les plus vives la fatiguoient jour et nuit. On mit en usage, pour la guérir, tous les remèdes imaginables, et sans succès.

Elle vint ici, prit les eaux, eut un flux menstruel régulier, et sa cure fut radicale en deux mois.

Observ. 59. M.lle Girault, de Saint-Satur, près Sancerre (Cher), avoit sur la face une dartre farineuse qui paroissoit tous les ans une ou deux fois, et qui s'éclipsoit ensuite; le flux menstruel étoit d'ailleurs irrégulier chez elle.

Deux fois elle est venue, a paru guérie, a eu périodiquement la perte sanguine nécessaire aux femmes; mais le traitement le plus sagement combiné n'a pu prévenir le retour de l'éruption.

Je lui ai conseillé un exsutoire, et le mariage. Peut être en procréant et nourrissant ses enfans, le système lymphatique éprouvera-t-il quelque crise favorable!

Les eaux de Bourbon-l'Archambault sont donc indiquées dans toutes les dartres rebelles; leur usage les guérit presque toujours, et diminue les accidens causés par celles qui résistent à leur action curative radicale.

CHAPITRE XV.

Genre LIX.

La Galle.

La galle est devenue si commune pendant la dernière guerre, qu'on a négligé son traitement, persuadé que les répercussifs devoient seuls le composer ; mais l'expérience n'a que trop prouvé le contraire ; et c'est le spectacle de ses tristes effets qui a dicté au docteur Parat, mon ami, un Mémoire excellent sur cette maladie.

Que de jeunes gens morts à la fleur de l'âge par sa métastase ! que d'hommes précieux à l'état ne peuvent encore le servir utilement, parce que cette affection, si simple en apparence, fait par sa durée le tourment de leur vie !

Humide ou sèche, causée ou non par la présence des cirons, lorsqu'elle est ancienne, elle se complique ordinairement d'un vice général, dartreux ou syphilitique; elle donne lieu à la mélancolie, à l'hypocondrie, et elle exige des moyens curatifs communs. Or, quels sont les plus sûrs ? Ce sont ceux qui, rappelant l'action vitale dans l'organe cutané, y rétablissent l'éruption psorique, et détruisent elle et ses complications. C'est là ce que font les eaux thermales de Bourbon. Le gaz hydrogène sulfuré et le savonule végétal qu'elles contiennent, tempèrent l'action irritante des sels, du gaz acide carbonique et du fer, métal qui, comme on le sait, est un puissant résolutif. Aussi leur administration en bains et en douches fumigatoires, et la boisson des eaux ferrugineuses de la fontaine de Jonas, secon-

dées par les sucs d'herbes, le petit lait, les frictions d'onguent citrin, des purgatifs fondans, comme les pillules de Beloste et un régime végétal, opèrent-ils la cure de la galle ancienne la plus rebelle !

J'en citerai un seul exemple, *ab uno discite omnes....*

Observ. 40. M. Regnault, chef d'escadron du 22.e régiment de chasseurs à cheval, âgé de 45 ans, d'un tempérament bilieux, avoit depuis cinq ans un affection psorique qui avoit résisté à tous les traitemens.

Bains domestiques, frictions sulfureuses et mercurielles, purgatifs, les moyens les plus efficaces ordinairement avoient échoué, et l'éruption, insensible le jour, se manifestoit la nuit, causoit un prurit insupportable, l'insomnie, l'altération de la figure et la constipation ; accidens qui rendoient la vie ennuyeuse et inquiète.

Il vint à Bourbon l'an 10, et le traitement précédent détruisit la maladie, effaça jusqu'aux plus légères traces de l'éruption, et compléta la cure que le temps a confirmée.

CHAPITRE XVI.

Ordre XI. — Genres LXX et LXXV.

Vices scrophuleux et rachitique, ou Ecrouelles et Ostéomalaxie (90).

Les vices scrophuleux et rachitique ont entr'eux une telle analogie, que rarement on les voit séparément

(90) Loin de désapprouver la distinction du rachitisme en 1.° syphilitique, 2.° scrophuleux, 3.° scorbutique, 4.° exanthématique, 5.° gastrique, 6.° rhumatismal, dis-

à Bourbon : toujours ils s'y montrent réunis, et exercent l'un sur l'autre une influence mutuelle qui nécessite un traitement commun ; ils se compliquent souvent aussi des vices scorbutique et syphilitique, et alors il y a de nouvelles indications. On leur a assigné trois périodes, et il existe en effet dans cette maladie, comme dans toutes les autres, de l'irritation d'abord, de la maturité ensuite, et une crise à la fin. Mais a-t on assez apprécié les efforts de la nature pour augmenter l'action vitale et régulariser toutes les fonctions dont l'exercice est nécessaire à la santé ? Bordeu, Bouvart, Baumes, Pujol, et plus récemment le savant praticien Portal, ont tracé le traitement des scrophuleux et des rachitiques ; leur méthode est perturbatrice, et sa direction sage assure son succès. Quelles ressources offrent donc des eaux thermales, où sont réunis le muriate calcaire résolutif si justement préconisé par Fourcroy ; le fer, qui sans doute accroît l'irritabilité et agit comme les frictions mercurielles si célébrées par Bordeu ; enfin tant d'autres principes salins, résolutifs et antispasmodiques ?

Aussi, remplissant le but qu'on se propose, détruisent-elles la maladie et ses accidens les plus graves.

---

tinction sage établie par le docteur Portal, j'en sens toute la bonté ; mais je la regarde comme inutile ici, où la complication la plus ordinaire du rachitisme, c'est le vice scrophuleux. La pratique apprend à sentir les autres, et surtout celle du vice scorbutique, qui est assez fréquente ; mais, convenons-en, le traitement est toujours à-peu-près le même, et se réduit à l'usage sagement combiné des anti-scorbutiques, du sirop de Bellet, des purgatifs, des mercuriels à petite dose, du régime végétal, des exsutoires et des eaux minérales.

Les eaux ferrugineuses et acidules ferrugineuses les secondent puissamment, et souvent les remèdes généraux s'emploient en même-temps avec avantage; mais seules elles ont opéré plus d'une cure étonnante.

Chaque année nouveaux miracles de ce genre qui frappent le public; et c'est ainsi que s'est accrue la réputation des eaux de Bourbon-l'Archambault, où les engorgemens glanduleux, les ulcères, l'hydropisie des articulations, le mal vertébral, le mal fémoral, et tous les accidens scrophuleux, se dissipent ou se guérissent souvent.

Puisse-t-on apprécier de plus en plus un remède aussi actif, dans une maladie qui fut presque toujours l'écueil de la médecine! puissent les observations suivantes y contribuer!

I.

Engorgemens scrophuleux.

Observ. 41. J. Bonichon, de Saint-Plaisir, âgé de 24 ans, d'un tempérament phlegmatique, avoit, depuis l'enfance, les glandes du col et de l'aîne engorgées. Peu-à-peu ses extrémités inférieures s'affoiblirent, ses genoux se tuméfièrent, ses oreilles suppurèrent, ses yeux furent larmoyans, et tous ces accidens s'aggravoient de jour en jour, lorsqu'il vint aux eaux.

Leur usage en boisson, en bains et en douches, un bon régime, quelques amers, de l'exercice et le changement d'air, rétablirent peu-à-peu sa santé, et le guérirent radicalement.

II.

Ulcères scrophuleux.

P. *** âgé de 15 ans, d'un tempérament phlegmatique, avoit, dès son bas âge, tout le système lymphatique infecté, et un ulcère à la jambe droite qui avoit mis la face externe du tibia à découvert, carié cet os dans sa partie moyenne; ulcère dont la suppuration fétide, les chairs blafardes, et les bords renversés, annonçoient le caractère scrophuleux que confirmoient la peau molle et livide, et une espèce d'anasarque. Observ. 42.

Les antiscorbutiques, les bains locaux d'eau thermale répétés trois fois par jour, l'application du bandage de Théden sur le pied et sur la jambe, après avoir couvert la partie malade de charpie sèche, la boisson des eaux acidules ferrugineuses, un excellent régime et surtout de bon vin, l'exercice, etc., ont dissipé l'accident principal et les épiphénomènes de la maladie. Le séquestre d'une portion longue d'un pouce de la substance compacte du tibia s'est opéré, des bourgeons charnus l'ont chassé et remplacé, les bords de l'ulcère se sont ramollis, sa suppuration a été plus louable et l'anasarque a cessé. C'étoit le prélude de la cure radicale, qu'il a suffi de favoriser, en réprimant de temps en temps les parties proéminentes avec le nitrate d'argent (la pierre infernale). Cette guérison n'a exigé que trois mois.

III.

Hydropisie des articulations, et fausses anchiloses.

J. Chomet-Gomme, âgée de 24 ans, d'un tempérament mélancolique, joignoit aux symptômes ordi- Observ. 43.

naires du vice scrophuleux, un engorgement tel au genou droit, que son volume étant doublé, elle ne pouvoit marcher sans béquilles. Elle vint ici; je lui fis administrer des bains tempérés et des douches d'eau thermale; je la mis à l'usage de l'eau ferrugineuse en boisson, mêlée avec le sirop de Le Sage; je lui prescrivis un régime analogue, et son état s'améliora. Le flux menstruel, jusques-là irrégulier, devint périodique; le genou s'amollit, se raffermit, se fortifia, reprit ses proportions naturelles; deux mois après, la santé étoit rétablie entièrement, et la malade marchoit sans secours.

Observ. 44. Marie Palot, de Couzon, âgée de 42 ans, étoit dans le même cas, et a retiré le même fruit d'un traitement semblable.

Observ. 45. F. Davignau, de Clamecy (Nièvre), avoit depuis quatre ans un engorgement de cette espèce au genou, qui a cédé en 36 jours.

I V.

Mal vertébral,

Ou engorgement des ligamens et cartilages inter-vertébraux; déviation de la colonne vertébrale; Paralysie des extrémités inférieures.

Observ. 46. M. Jules de la Chenaye, âgé de dix ans, d'un tempérament sanguin, avoit passé sa vie en Angleterre, dont le climat avoit sans doute développé chez lui le vice scrophuleux. Les glandes du col et des aînes s'étoient engorgées; la colonne vertébrale s'étoit déviée, et les extrémités inférieures étoient paralysées presque complètement, lorsqu'il vint à Bourbon en l'an 10 L'âge, la figure, l'esprit de cet enfant, tout m'inté-

ressa à son sort, et m'inspira le desir de l'améliorer. Il m'étoit adressé par un médecin instruit (91) qui l'avoit préparé à ce voyage, et je cherchai à réaliser les espérances qu'il lui avoit fait concevoir.

Les sirops de Belet et de Le Sage, à la dose de quelques cuillers, la boisson des eaux acidules ferrugineuses et ferrugineuses, mêlées au vin pendant le repas, et seules ou coupées avec les eaux thermales le matin à jeûn, celles-ci en bains froids, un régime tonique, un exercice modéré et le changement d'air commencèrent la cure. Les extrémités supérieures se fortifièrent, les inférieures retrouvant une partie de leur irritabilité, permirent quelques mouvemens, et je crus, après l'administration d'un ou deux gros de pillules de Beloste en quatre ou cinq doses éloignées chacune de plusieurs jours, pouvoir passer à celle des douches descendantes : je les fis donner de 30 à 29°, et un bain frais leur succédoit.

Cette méthode continuée pendant un certain temps, fut suivie du plus grand succès, et M. J. de la Chenaye est parti d'ici après un séjour de deux mois, y laissant ses béquilles, et jouissant d'une excellente santé.

Clément Guillaumain, de Charly, étoit dans le même état, et a été traité aussi heureusement. Observ. 47.

J'ai cependant quelques exemples opposés, et j'ai vu cette cruelle maladie, digne d'occuper des hommes aussi savans que Pott et le docteur Duchanoy (92), résister à l'action de tous les moyens curatifs qu'ils proposent, sans exception du double et large exsutoire établi à la région lombaire. Le vice

---

(91) Le docteur Brunau, de Tours.

(92) Du Mal vertébral, ou de l'impotence des extrémités inférieures, par *Percival-Pott*, traduction de *Duchanoy*.

étoit probablement plus grand, et l'accident plus grave; sans cela n'eût-il pas cédé à des secours aussi sûrs que ceux des eaux de Bourbon-l'Archambault, dont les moyens d'administration sont si variés ? Un répercussif aussi actif que celui du bain russe, opérera toujours des prodiges dans ce genre d'affection.

Mal fémoral,

Ou engorgement des ligamens, cartilages et glandes des articulations du fémur avec l'os des hanches, et luxation spontanée de cet os.

Mon objet n'est pas de discuter les causes de la luxation spontanée du fémur, et de prouver qu'elles sont externes ou internes; j'aime à le croire avec Boyer, parce que c'est le cas de jurer *in verba magistri,* et je veux seulement confirmer la théorie de ce professeur, si bien exposée per Richerand (1), sur la marche et le développement de cette maladie, et indiquer un moyen presqu'infaillible de la guérir lorsqu'elle dépend du vice scrophuleux, et qu'elle n'a pas fait des progrès trop rapides.

De toutes les connoissances médicales, la science du diagnostic est la plus difficile et la plus nécessaire; c'est elle qui doit éclairer ici, et c'est à son ignorance qu'il faut attribuer tant de pronostics effrayans, heureusement démentis.

L'engorgement des ligamens, des cartilages et des glandes synoviales de l'articulation du fémur avec l'os des hanches (de la glande innominée surtout),

(93) Leçons de Boyer, sur les Maladies des os, rédigées en un traité complet, par Anth. Richerand.

est plus fréquent qu'on ne le pense ; il s'opère lentement, et ne se fait soupçonner que lorsque la tête de l'os, poussée hors de la cavité cotyloïde, et celle-ci devenue glénoïdale, l'extrémité inférieure correspondante s'alonge, la claudication a lieu, et bientôt la luxation et le raccourcissement de l'extrémité. On s'assure aussi de son état, lorsque la mort du sujet en a été la suite. Ainsi, le mal fémoral (94) a-t il trois périodes ; dans l'un, et c'est le premier, l'engorgement commençant devient sensible par l'alongement de l'extrémité et la claudication ; dans l'autre il se manifeste par la luxation et le raccourcissement; et le dernier, toujours accompagné de dépôts, d'ulcération, de carie, et souvent de métastase, se termine ordinairement par la mort.

On voit l'utilité de combattre cette maladie dès le principe.

Principiis obsta, serò medicina paratur,
Cùm mala per lungas invaluere moras.

Et ce précepte d'Horace trouve ici une application heureuse.

En effet, si les eaux de Bourbon-l'Archambault guérissent toujours complètement cette affection scrophuleuse dans son premier temps, si toujours elles sont avantageuses dans le second, jamais elles ne changent le dernier, dont tous les remèdes ne peuvent qu'éloigner le terme fatal.

---

(94) J'appelle cet état pathologique, *Mal fémoral*, par imitation du *Mal vertébral.*

Mal fémoral.

1.er période. — *Engorgement des cartilages, des ligamens et des glandes synoviales ; alongement de l'extrémité ; claudication.*

M.lle S. Jardillier, âgée de huit ans, d'un tempé-
Observ. 48. rament lymphatique et bilieux, avoit eu des engorgemens scrophuleux qu'on avoit combattus avec succès. Cependan sa pâleur, l'état de sa peau et celui du système lymphatique, donnoient à ses parens des craintes qui devinrent très-vives, lorsqu'ils la virent marchant difficilement et toujours avec claudication.

Appelé près d'elle pour l'examiner, je reconnus l'alongement de l'extrémité inférieure et droite, et l'engorgement des glandes inguinales, signe de celui des substances inter-articulaires ; et ces deux symptômes réunis à ceux déja indiqués, caractérisoient trop le mal fémoral dans son premier temps, pour que je le méconnusse.

On lui avoit fait prendre des bains sans avantage ; je proposai les douches descendantes d'eau thermale à une chaleur augmentée graduellement, et dirigées sur la partie affectée.

J'annonçai la possibilité de la luxation, si on ne suivoit mes conseils ; et le père, homme sage et instruit, s'y rendit sur le champ. Quelques jours suffirent pour diminuer sensiblement la longueur de l'extrémité : après huit douches elle avoit ses proportions naturelles, et la claudication étoit à peine visible ; à la quinzième, la cure fut radicale. Deux ans l'ont confirmée, et ont fortifié la santé de cette jeune personne, qui se livre à tous les exercices du corps avec autant de liberté que si jamais elle n'eût eu l'accident dont elle est guérie.

Mal fémoral.

2.me période. *Engorgement des substances articulaires, luxation récente, paralysie des extrémités inférieures, claudication, etc.*

Marguerite Bouculat, de Gipcy, agée de 15 ans, d'un tempérament phlegmatique, étoit sujette à des engorgemens, à des lassitudes et à des douleurs vagues qui s'accordoient avec toute l'habitude de son corps pour annoncer un vice scrophuleux. Au commencement de l'an 11 (1803), ses douleurs devinrent plus violentes, ses accidens s'aggravèrent; il s'y joignit difficulté de respirer, toux sèche, constipation, claudication du côté gauche, et une atonie générale qui, en paralysant les extrémités inférieures, la condamna à garder le lit. Elle étoit dans cette déplorable situation, et prête à expirer, lorsque je fus appelé près d'elle. Observ. 49.

Son état examiné superficiellement en eût imposé, et eût fait croire à l'existence d'une phtisie pulmonaire; mais son âge s'accordoit avec ses accidens, pour me prouver que c'étoit le mal vertébral parvenu à son second période, et compliqué d'une fièvre lente nerveuse, et de la luxation spontanée du fémur, chassé de la cavité cotyloïde de l'os des hanches, devenue glénoïdale par l'engorgement des substances inter-articulaires et de la glande innominée.

Arrêter les progrès de la maladie, et mettre la jeune personne qu'elle attaquoit dans le cas de venir prendre les eaux de Bourbon-l'Archambault pour y continuer son traitement, telles étoient les indications.

Pour les remplir, je défendis les purgatifs dont on avoit fait un usage abusif; l'eau d'orge miellée et coupée avec du lait (95), nourriture habituelle du sujet, le bouillon de poulet, un peu de bon vin, quelques cuillerées de syrop de Le Sage et le vinaigre anti-scorbutique en gargarismes, furent les seuls alimens et médicamens usités. La fièvre cessa, la peau se colora, les extrémités se fortifièrent, les engorgemens diminuèrent, et elle put prendre de l'exercice, de la gaieté, et marcher avec des béquilles. J'ordonnai alors l'eau acidule ferrugineuse de Saint-Pardoux mêlée au syrop de Le Sage le matin, et au vin pendant le reste du jour, de bons bouillons gras, le cresson et les plantes chicoracées et crucifères pour nourriture, l'exercice et le changement d'air. La santé s'améliora, et Marguerite Bouculat vint à Bourbon n'ayant plus que sa luxation et une claudication accompagnée de foiblesse, qui rendoit la marche impossible sans le secours des béquilles.

La continuation du traitement précédent, les bains et les douches d'eau thermale ont complété la cure. Elle avoit exigé trois mois, dont deux de séjour pour prendre les eaux; et lors du départ la marche étoit si aisée, les engorgemens si bien dissipés, que la claudication étoit nulle, ou du moins insensible.

Depuis ce temps, tout a été de mieux en mieux, et l'apparition du flux menstruel a assuré la durée de cet heureux changement.

---

(95) *Lac dare capitis dolentibus malum*, *etc.*

Convenit verò tabidis non admodùm valdè febricitantibus dare, et in febribus lungis et languidis, nullo ex suprà dictis signis præsente; et præter rationem quidem extenuatis. Hipp. *sect. v*, *aph. 64.*

J'ai un exemple du mal fémoral parvenu au second période, et qui n'a pas cédé entièrement à l'action des eaux, car il est resté foiblesse et claudication. J'en conclus qu'il faut l'attaquer dès le principe, et espérer une amélioration certaine, même dans le second temps, lorsque l'on n'obtient pas une cure radicale.

Je ne parle point du dernier période; l'ouvrage du docteur Portal (96), et les observations de Salmade, en présentent le traitement, dans lequel les eaux peuvent rarement entrer.

CLASSE non déterminée.

CHAPITRE XVII.

Diabetès, Obstructions, Maladies laiteuses.

On juge sans doute avec moi que le diabetès doit trouver un remède puissant dans les différentes sources de Bourbon-l'Archambault, lorsqu'il n'est encore qu'à ses premiers périodes; mais cette maladie s'y présente si rarement, que je n'ai pas eu occasion de l'y traiter.

Ordre III.

Hydropisies.

Je pourrois ici faire apprécier et prouver l'efficacité des eaux acidules ferrugineuses en boisson, et quelquefois des eaux thermales en douches descendantes

---

(96) Observations sur le Rachitisme, etc.

dans l'ascite et l'anasarque; mais je me réserve de le faire en parlant de la source de Saint-Pardoux (97).

Quant aux obstructions et à toutes les maladies laiteuses, elles sont symptomatiques, et j'ai assez prouvé le succès avec lequel on les traitoit à Bourbon. Je ne citerai qu'une observation à l'appui de toutes celles qui sont déja réunies.

Observ. 50. M.me Laurigeon, de Bussière, âgée de 30 ans, eut, à la suite d'une couche, des accidens graves qui annoncèrent une métastase. Il se fit une éruption à la peau; elle se supprima, et il y eut embarras des premières voies et fièvre. Un traitement sage détermina le retour de l'humeur répercutée, qui se fixa sur la jambe droite et le genou, rendit la marche pénible, causa la claudication, et força à emprunter des secours étrangers, comme le bras d'une autre personne, ou un bâton, chaque fois que la malade voulut faire quelques pas. Elle étoit dans cet état, et avoit la jambe raccourcie de plusieurs pouces, et fléchie sur la cuisse, lorsqu'elle vint à Bourbon. La boisson des eaux ferrugineuses, du petit lait et des sucs d'herbes dépuratoires, des bains tempérés et des douches descendantes de 30 à 35°, rétablirent les choses dans l'état naturel, et cette dame partit de Bourbon après un séjour de cinq semaines, marchant sans claudication, et très-bien portante.

CHAPITRE XVIII.

Des Plaies, et de leurs suites.

Les plaies récentes exigent d'autres moyens curatifs que les eaux thermales et minérales; c'est par des

(97) Voyez cet article.

dilatations hardies que l'on parvient à la cure de celles qui sont dues à l'action des instrumens piquans et contondans ; et par une réunion prompte et exacte, qu'on guérit celles faites par des instrumens tranchans.

Mais malgré le traitement le mieux dirigé, souvent il reste des accidens qui troublent plus ou moins l'économie animale, et ce sont eux que les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault combattent victorieusement. De tout temps on l'a reconnu, et je ne veux que le confirmer par quelques observations.

I.

Rétraction musculaire, et claudication.

M. Durand, propriétaire de Gros-Sourd, département du Cher, âgé de 22 ans, eut un dépôt à la partie inférieure, interne et postérieure de la cuisse droite, entre les muscles adducteurs, couturier, et biceps fémoral, dépôt qui fut ouvert, et qui nécessita des dilatations que suivit une cicatrice profonde et adhérente, la rétraction des muscles, le raccourcissement de la jambe correspondante, et la claudication. Observ. 31.

Il vint à Bourbon, et les bains tempérés d'eau thermale ont suffi pour détruire l'adhérence de la cicatrice, rendre aux muscles leurs mouvemens, permettre à l'extrémité de s'alonger, et faire cesser la claudication.

I I.

Rétraction musculaire, suite d'une plaie d'arme à feu, et rendant les mouvemens de fléxion et d'extension impossibles.

Observ. 52. Un chasseur à cheval du 22.e régiment, est venu à Bourbon en l'an 10, avec la cicatrice d'une plaie d'arme à feu qui avoit traversé l'avant-bras et causé la rétraction des muscles extenseurs du pouce droit; doigt qui, toujours étendu, rendoit presque inutile le reste de la main. Les bains et les douches d'eau thermale continués pendant un mois, ont détruit l'adhérence de la cicatrice et rendu faciles l'extension et la flexion (98).

I I I.

Rétraction musculaire, suite de plaies d'arme à feu.

Observ. 33. M. Delaporte, officier distingué, avoit reçu plusieurs coups de feu, et l'un deux avoit traversé la partie postérieure des deux cuisses, fracturé le fémur du côté gauche, et contondu les muscles biceps fémoral demi-membraneux, triceps fémoral et coutu-

(98) M. de Brys, mon grand-père, a vu, pendant qu'il traitoit M. des Echerolles des suites d'une plaie d'arme à feu à l'avant bras, la cicatrice se r'ouvrir, donner issue à des lambeaux de vêtement retenus depuis plusieurs années, et qui sans doute causoient la tension et la douleur existantes; car elles cessèrent immédiatement après, et la plaie se cicatrisa. Cet officier quitta Bourbon jouissant d'une excellente santé, qu'il a longtemps conservée.

rier. La cicatrice de cette plaie étoit accompagnée d'une rétraction musculaire qui rendoit la marche impossible sans béquilles, et raccourcissoit de plusieurs pouces les extrémités inférieures, en les tenant dans une demi-fléxion continuelle.

Il se rendit à Bourbon-l'Archambault dans ce triste état, et en partit quelques mois après, marchant aisément seul, exécutant sans peine tous les mouvemens, et assez bien portant pour rentrer au service.

IV.

Accidens graves, suite d'une plaie faite par un instrument piquant.

M. Dulac (99), lieutenant de vaisseau, reçut un coup d'épée deux pouces au-dessus de l'ombilic, et à trois de la ligne blanche. La plaie parut légère, et il fit une demi-lieue à pied pour se rendre chez lui. A peine y fut-il, que la fièvre, des vomissemens, le météorisme du bas-ventre, des douleurs à l'hypogastre, à la région lombaire, et l'insomnie annoncèrent que la maladie étoit plus grave qu'on ne le croyoit. Les dilatations et les autres moyens indiqués furent inutilement mis en usage : le corps resta plié en deux, le menton touchant les genoux : les douleurs devinrent atroces, et le plus petit mouvement les aggravoit. Décidé à guérir ou à se tuer, il vint à Bourbon, et sollicita vivement la permission de Observ. 54.

(99) 1783. M. Dulac a été traité par mon père, qui a inséré son observation dans le supplément à l'Essai sur les Eaux de Bourbon-l'Archambault.

prendre les eaux. Mon père hésitoit à la lui accorder, et ne s'y décida que pour ne pas le désespérer. Cependant leur administration calma sur le champ les maux, redressa le tronc, et si cela eût duré, la cure étoit opérée; mais au contraire, les douleurs se firent sentir de nouveau très-vivement, et le malade désespéré vouloit terminer des jours devenus insupportables.

L'application d'un large vésicatoire qui occupoit la colonne vertébrale dans toute son étendue parut le dernier remède, et on le tenta, croyant qu'il existoit une suppuration lente et insensible, qui fusoit dans les lames du tissu cellulaire, et à laquelle il falloit créer un foyer dans l'instant où l'action des eaux avoit appelé au-dehors toute l'irritation. L'événement justifia ces présomptions, et le vésicatoire levé, on vit partir mille petits jets purulens, dont l'écoulement, entretenu quelque temps, suffit pour assurer la cure radicale.

CHAPITRE XIX.

Des fractures et de leurs suites.

La réduction des fractures, chose si simple en apparence, est l'écueil continuel de la chirurgie. Il en est peu d'obliques qui ne soient suivies de claudication et de foiblesse; aussi a-t-on des occasions fréquentes de juger l'efficacité des eaux thermales de Bourbon, à la suite de toutes les solutions de continuité des parties dures. J'en citerai un exemple.

Observ. 55. J. Micault de Louroux, âgé de 60 ans, se fractura la jambe droite complètement et avec déplacement: la réduction fut mal faite; 1 se forma des dépôts

sur la face externe de l'os, et entre les muscles jambiers antérieurs et extenseurs des orteils. La consolidation et la cicatrice se firent; mais il resta une saillie osseuse en avant, un raccourcissement de la jambe, et une foiblesse extrême, qui exigèrent le secours des béquilles, pour marcher même lentement. Les eaux thermales en boisson, en bains et en douches, surtout en bains locaux, ont rétabli la force perdue, ont permis l'extension de la jambe : la marche a été facile, et la cure si complète, que le malade a fait quatre lieues à pied pour retourner chez lui.

CHAPITRE XX.

Des contusions, des luxations, des entorses, et de leurs suites.

I.

Extension continuelle des doigts, à la suite d'une chûte.

Prost, jardinier à Moulins (Allier), âgé de 36 ans, Observ. 56.
fit une chûte sur le poignet droit, qui causa une violente contusion. L'engorgement fit présumer une luxation, mais il n'en existoit pas; et les moyens de réduction employés ne firent que concourir, avec les autres accidens, à maintenir les doigts voisins dans une extension forcée. Il ne pouvoit se servir de cette main, éprouvoit beaucoup de gène dans les mouvemens du poignet, et des douleurs par fois assez vives, lorsqu'il me consulta. Je lui fis prendre des bains locaux d'eau thermale répétés trois ou quatre fois par jour, la douche descendante, et il fléchit les doigts et le poignet sur la main, n'éprouva plus de dou-

leurs, et fut guéri radicalement après six semaines de traitement.

I I.

Entorse violente causée par une chûte.

Observ. 57. Un chasseur du 22.e régiment fit une chûte de plus de 10 mètres (environ 30 pieds) de haut, et retomba sur le pied droit. On le transporta à sa caserne; on employa le traitement anti-phlogistique, jugé convenable, et l'on prévint ainsi les accidens les plus graves; mais il resta un gonflement considérable et une tension douloureuse qui l'empêchèrent de marcher. On me l'envoya dans cet état, et les eaux thermales employées en bains et en douches, quelques applications de cornets, suffirent pour le guérir radicalement.

I I I.

Contusion du nerf articulaire: Paralysie incomplète du bras gauche, suite d'une chûte.

Observ. 58. P. Tarsot fit une chûte sur l'épaule droite, chargée alors d'un sac de blé très-pesant. On le releva, et on m'engagea à le voir. Je ne reconnus ni fracture, ni luxation, mais seulement un gonflement léger et une impossibilité absolue d'élever l'extrémité supérieure et droite. Les résolutifs suffirent pour dissiper le gonflement; mais rien ne put faciliter les mouvemens. Je ne doutai pas que cet état ne dépendît de la compression du nerf articulaire et de ses rameaux, et qu'il ne fût la cause de cette paralysie.

J'exposai l'extrémité malade à l'action de la douche descendante d'eau thermale portée à une chaleur de 40 à 45°, et j'en obtins le succès desiré. P. Tarsot éleva peu-à-peu son bras, et aujourd'hui il exécute aisément tous les mouvemens naturels.

Qu'on jette les yeux sur tant de malheureux, victimes de l'impéritie, et l'on appréciera un moyen curatif précieux dans une maladie trop peu connue.

CHAPITRE XXI.

De l'anchilose, et des tumeurs indolentes.

J'ai prouvé l'avantage des eaux thermales de Bourbon-l'Archambault dans les anchiloses incomplètes et dans les tumeurs indolentes ou symptomatiques qui sont susceptibles de résolution; de nouvelles observations sont donc inutiles ici.

CHAPITRE XXII.

Récapitulation des maladies dans lesquelles l'usage des eaux thermales et minérales de Bourbon-l'Archambault est indiqué.

Si j'ai rempli mon but, on ne doit plus douter de l'efficacité des eaux thermales et minérales de Bourbon-l'Archambault, à la suite de quelques fièvres intermittentes et rémittentes méningo-gastriques et adéno méningées, dans le catarre de la vessie, dans les gonorrhées et les leucorrhées anciennes et entretenues par une atonie locale, dans les rhumatismes chroniques et goutteux, dans le flux hémorroïdal excessif ou irrégulier, dans la chlorose, la stérilité, et tous les vices de menstruation, dans les premiers périodes de l'hypocondrie, de la mélancolie et de l'hystérie, dans l'épilepsie symptomatique et qui attaque les enfans, dans l'apoplexie, soit qu'il s'agisse d'en prévenir l'apparition ou le retour, dans les différentes espèces de paralysie, apoplectique, épileptique, hémorroïdaire, menstruelle, rhumatismale, gastrique, goutteuse, laiteuse, rachialgique et accidentelle; dans les maladies cutanées, dans le scorbut

et la paralysie scorbutique, dans les affections dartreuse et psorique, dans le vice scrophuleux et ses accidens, tels que les engorgemens, les ulcères, l'hydropisie des articulations et les fausses anchiloses, le mal vertébral et le mal fémoral (dans les deux premiers temps); dans le diabetès, dans les maladies laiteuses et dans les obstructions. Ces eaux ne sont pas moins actives dans les suites de plaies, de chûtes, de fractures, de luxations, d'entorses, dans toutes les contusions, rétractions musculaires et tumeurs symptomatiques ou indolentes susceptibles de résolution (100).

L'observation de plusieurs siècles qui dépose en faveur des eaux de Bourbon-l'Archambault, achevera de convaincre ceux à qui il resteroit des doutes.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. Bagliv.

(100) Je crois remplir les vues de beaucoup de praticiens, en plaçant ici le tableau suivant, que j'ai fait avec exactitude et impartialité.

NOMS Des sources qui ont quelqu'analogie avec les eaux thermales de Bourbon - l'Archambault.	DIFFÉRENCES ESSENTIELLES.	MALADIES Où leur usage est préférable.
BARÈGES. (Hautes-Pyrénées.)	Gaz hydrogène sulfuré et savonule végétal plus abondans. Substances salines moins variées et bien moins abondantes; Gaz acide carbonique et calorique moins abondans; Fer absent; Action plus diaphorétique, moins incisive, bien moins tonique, peut-être moins résolutive et sans doute moins détersive.	Maladies cutanées, engorgemens squirreux et anciens de la matrice.

NOMS Des sources qui ont quelqu'analogie avec les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault.	DIFFÉRENCES ESSENTIELLES.	MALADIES Où leur usage est préférable.
BOURBONNE-LES-BAINS. (Haute-Marne.) et BALARUC. (Hérault.)	Substances salines plus abondantes, mais moins variées; Gaz acide carbonique et hydrogène sulfuré, savonule végétal et fer très rares ou absens; Action âcre, purgative et irritante plutôt qu'incisive, que résolutive, détersive et tonique, comme celle des eaux de Bourbon-l'Archambault.	Paralysie, accompagnée de lésion grave des fonctions intellectuelles
MONT-D'OR. (Cantal.)	Gaz acide carbonique plus abondant; Substances salines moins variées et moins abondantes; Fer en très-petite quantité, et peut-être même absent; Gaz hydrogène sulfuré absent.	Maladies chroniques adynamiques, accompagnées d'affection des organes de la respiration. *Nota.* C'est la source froide de la Magdelaine, et son voisinage des eaux thermales du Mont d'Or, qui doivent y attirer ceux dont la poitrine est délicate.
VICHY. (Allier.)	Substances salines plus abondantes; Gaz hydrogène sulfuré absent; Savonule végétal et fer si rares, que leur existence, surtout celle du métal, peut être contestée; Calorique moins abondant; Action laxative, fondante et tonique bien reconnue, lorsqu'on les prend en boisson; action presque toujours nulle ou dangereuse, lorsqu'on les emploie en bains et en douches;	Dans les obstructions, dans les maladies chroniques du foie, de la rate et des organes digestifs, la boisson des eaux de Vichy est toujours salutaire; mais il faudroit la faire suivre des bains et des douches de Bourbon-l'Archambault. Cette pratique a eu le plus grand succès dans le siècle dernier, et on y reviendra sans doute.

NOMS Des sources qui ont quelqu'analogie avec les eaux thermales de Bourbon - l'Archambault.	DIFFÉRENCES ESSENTIELLES.	MALADIES Où leur usage est préférable.
Néris. (Allier.)	Savonule végétal plus abondant ; Calorique plus abondant dans le réservoir de la source, mais moins dans les lieux où s'administrent les eaux ; Principes salins moins variés, moins abondans ; Gaz acide carbonique et fer rares ; Action plutôt résolutive et consolatrice que détersive, incisive, tonique et stimulante, comme celle des eaux de Bourbon-l'Archambault.	Affections adynamiques, Phlegmasies des muscles, et névroses, } légères.
Bourbon-l'Archambault. (Allier.)	Voyez l'Ouvrage, et particulièrement le précis analytique, pag. 56 et suivantes.	Apoplexie, paralysie, rhumatisme, coliques et toutes leurs espèces ; affections scorbutiques, scrophuleuses, laiteuses et leurs accidens, vices de menstruation et hémorroïdaire, obstructions, maladies du foie, de la rate et des reins ; Rétractions musculaires, tumeurs indolentes, quelques engorgemens et quelques ulcérations de la matrice, de l'anus et du périnée, Fausses anchiloses et suites de plaies, de chûtes, de fractures, de luxations et de contusions.

ARTICLE SECOND.

Eaux ferrugineuses, salines et gazeuses, de la fontaine de Jonas.

Le hasard fit découvrir à Bourbon-l'Archambault une source ferrugineuse vers la fin du seizième siècle. Un suisse de M. de Souvrai, qui prenoit à Bourbon les eaux thermales, s'amusant à creuser dans le sable, vit jaillir de l'eau, en fit un petit bassin, et dut à cette boisson la guérison d'un flux spermatique habituel, reste d'une gonorrhée. Son nom de *Jonas* fut donné à la source, et lui resta jusqu'à ce que le maréchal de Noailles, qui étoit venu en faire usage, l'eût fait environner de murs et orner comme une fontaine. Les habitans l'appelèrent alors fontaine de *Noailles*; mais cette dénomination s'est oubliée, et celle de *Jonas* subsiste seule aujourd'hui.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉTAT PHYSIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Cette source est située au sud-ouest de la ville, à 200 mètres (120 toises) de l'établissement thermal, au pied d'une colline à laquelle elle est adossée, et qui paroît composée de silex, d'argile et de terre calcaire. Situation.

Elle suinte à travers une masse graniteuse, et tout porte à croire qu'elle descend du faubourg de la Origine.

paroisse, ce qui la rapproche beaucoup du cours des eaux thermales, et me fait présumer que le fond de la colline est un composé de pyrites martiales, traversées par ces deux espèces d'eaux minérales dans des endroits différens.

Volume.

Il seroit difficile de juger son volume, parce qu'elle ne forme point de gerbe, et suinte seulement: on ne l'estime donc que par comparaison; or l'on sait qu'elle fournit 120 pintes (litres) par heure, ou 2880 par jour.

Distribution.

Elle est renfermée dans un bassin creusé dans la roche où elle paroît, et qui lui forme un encaissement solide; un mur de quatre pieds carrés (1 mètre) fait son réservoir, et il est surmonté de quatre colonnes en pierre qui en soutiennent une autre platte, et préservent ainsi le bassin des eaux pluviales, en le laissant cependant exposé au contact de l'air. Un mur environne son enceinte, et rien ne manque à ce petit établissement, dont les seules réparations fréquentes sont celles qu'exige l'obstruction de la conduite du trop plein, par le dépôt qu'y laissent les eaux.

Lorsqu'elles en sont sorties, elles suivent un ruisseau qui les amène sur la place des Capucins, dans les voûtes de la ville qu'elles suivent jusqu'au delà du petit bassin thermal, où elles vont se perdre dans les égoûts. C'est là que je me propose de les prendre pour les conduire dans les piscines où s'administreront les boues thermales. On emploiera ainsi en bains ferrugineux le superflu de la boisson; et cette partie essentielle de son usage n'en souffrira pas.

Propriétés physiques.
1. Pétillement ou détonnation.

L'on n'entend aucun bruit près de son réservoir, et l'on voit très-peu de bulles se former à sa surface; mais si on en verse dans une bouteille et qu'on l'agite, quelquefois elle se débouche; si on

ne la remplit pas entièrement et qu'on l'agite, on voit, en la renversant, le gaz la traverser pour aller occuper la partie supérieure, et en la débouchant après l'avoir retournée, on entend un sifflement.

Ces eaux sont donc gazeuses; mais la lenteur de leur cours, la présence de leurs principes fixes terreux et alcalins, et le contact de l'air leur enlèvent ce gaz ou le neutralisent à-peu-près.

Elles ont l'aspect jaunâtre dans leur réservoir, et le doivent au dépôt de carbonate de fer qui s'y fait; mais quand on les a puisées, elles paroissent limpides et d'une couleur analogue à celle de l'eau ordinaire. Un séjour de quelques heures suffit pour couvrir du même dépôt les parois des vases où elles sont contenues; et si on les y conserve quelques jours, il augmente tellement que les principes fixes, suspendus, se précipitent, et ces eaux perdent leurs propriétés, surtout leur saveur. 2. Couleur.

Celle-ci est réellement martiale, et suffiroit pour les faire ranger parmi les eaux de cette classe, quand le gaz acide carbonique y seroit plus abondant et plus actif; elle est agréable dans le mélange de ces eaux avec le vin. 3. Saveur.

Le thermomètre de Réaumur, plongé dans le réservoir, marque 8°, et s'y soutient toute l'année: jamais elles ne gèlent. On voit au contraire dans les grands froids une espèce de nuage à leur surface, qui est dû à la volatilisation du gaz acide carbonique et au dégagement du calorique, augmentés par l'état de l'atmosphère. 4. Température.

L'aréomètre de Cartier marque 9° $\frac{1}{2}$, pesanteur un peu plus grande que celle de l'eau ordinaire, très-supérieure à celle de l'eau distillée, à celle des autres 5. Pesanteur spécifique.

sources thermales ou minérales de Bourbon-l'Archambault, et qui dépend de la quantité moindre de gaz qu'elles contiennent.

6. Dépôts. Sur les bords de leur réservoir est une conferve peu abondante, se formant difficilement, verte d'un côté, jaunâtre de l'autre, et restant très-longtemps implantée sur les murs (101), tandis que le dépôt qui la recouvre s'en détache, et va obstruer la conduite du trop plein.

SECONDE PARTIE.

ÉTAT CHIMIQUE.

CHAPITRE II.

Essai des gaz. J'ai versé sur une pinte (à-peu-près un litre) de ces eaux neuf livres d'eau de chaux : la liqueur a blanchi, s'est troublée et a formé un dépôt qui, pesé après filtration et dessication complète, a offert 29 grains, dont les $\frac{19}{32}$ ôtés, il n'est resté que 11 $\frac{20}{32}$, sur lesquels, en déduisant encore 4 grains et un $\frac{1}{3}$ qui sont unis comme on le verra à l'oxide de fer, il n'en reste que 7 $\frac{9}{32}$ d'acide carbonique à l'état gazeux. Il est, je crois, peu d'eaux ferrugineuses qui n'en contiennent autant, et je le fais remarquer pour bien établir la différence qui existe entre les trois sources de Bourbon-l'Archambault.

---

(101) C'est l'espèce appelée par Villars *fœtida*, que recouvre en partie la terre martiale des eaux. On devroit donc l'appeler *conferva ferruginosa*.

Essai par les réactifs.

Versés sur les eaux ferrugineuse de Bourbon-l'Archambault, ou de la fontaine de Jonas,

1. La teinture de tournesol	les rougit.
2. Le syrop de violette	les verdit.
3. L'eau de chaux	les blanchit, les trouble et forme un précipité qui se dépose en sulfate calcaire avec dégagement de gaz acide carbonique, par l'addition de l'acide sulfurique affoibli, et la liqueur reprend sa limpidité.
4. La potasse caustique	s'y dissout et forme un précipité.
5. Le gaz ammoniaque	n'a aucune action.
6. L'acide sulfurique	en dégage seulement des bulles, même lorsqu'on réchauffe la liqueur mélangée.
7. Le prussiate de chaux	o. Mais en ajoutant quelques gouttes d'acide muriatique, il leur donne une couleur bleu-de-prusse, et fait un précipité semblable.
8. Le prussiate de potasse	les verdit légèrement; par l'addition de l'acide nitrique il leur donne une couleur bleu-de-prusse, et fait un précipité analogue.
9. Le nitrate d'argent	les trouble, rend leur surface d'un bleu clair, et finit par causer un précipité en stries blanches.

10. Le nitrate de mercure	cause le même précipité, plus strié.
11. L'oxalate d'ammoniaque	leur donne la couleur blanche du lait, et fait un précipité.
12. Le muriate de Baryte	les blanchit, les trouble, et donne lieu à un précipité.
13. L'acétite de plomb.	les trouble, forme sur le champ un précipité abondant de muriate de plomb, et la liqueur reste claire au-dessus.
14. La teinture de noix de galle	les rougit.

Ces effets de l'impresion des réactifs sur ces eaux, m'ont prouvé qu'elles contenoient :

1.° Une petite quantité d'acide libre qui avoit rougi foiblement la teinture de tournesol, et s'étoit précipité en carbonate calcaire par l'addition de l'eau de chaux ; or je savois que c'étoit du gaz acide carbonique.

2.° Un alcali et spécialement de la soude indiquée par la couleur verte qu'avoit prise le syrop de violette, et par le précipité de muriate de soude dû au nitrate d'argent.

L'acide nitrique n'ayant aucune action sur le précipité par l'eau de chaux, il étoit certain que l'acide carbonique ne s'unissoit pas à la substance alcaline.

3.° De l'acide sulfurique prouvé par le précipité du muriate en sulfate de Baryte ; et du sulfate de soude, puisque l'acide nitrique versé sur ce sel précipité ne l'altéroit pas.

4.° Du fer à l'état de carbonate ou d'oxide noir uni à l'acide carbonique, démontré par la couleur

bleu de Prusse du mélange de ces eaux avec les prussiates de chaux et de potasse, aidés par l'addition de quelques gouttes des acides muriatique et nitrique, et par l'absence du sulfate de fer dans les précipités que font l'eau de chaux et le gaz ammoniac.

Ce métal est d'ailleurs très-visible dans les dépôts, quoique peu attirable à l'aimant, ce qui rendoit douteux s'il y est à l'état d'oxide jaune ou noir, sans les expériences ultérieures qui prouvent ce dernier état. Ces connoissances préliminaires s'accordoient avec les apparences pour me faire croire qu'aucun des principes de ces eaux ne m'étoit échappé, et qu'elles contenoient des sels calcaires et alcalins à base sulfurique et muriatique; et du fer uni à l'acide carbonique, qui étoit en partie à l'état gazeux.

Essai par l'évaporation

Pour terminer mon travail, j'ai fait évaporer dans un matras de verre au bain de sable, dans une bassine d'argent et dans une terrine bien vernissée sur le feu, 36 pintes, mesure de Paris, d'eau minérale de la fontaine de Jonas. J'ai vidé la liqueur réduite de chaque côté à trois livres dans trois capsules de porcelaine, et je les ai exposées, jusqu'à la fin de l'opération, à la chaleur du bain de sable. J'ai obtenu trois résidus à-peu-près d'un poids égal, et dont le terme moyen, la siccité complète, étoit de 2 gros moins un grain ou 143 grains.

Phénomènes de l'évaporation

Lorsque l'eau avoit commencé à s'échauffer, elle s'étoit couverte de bulles qui sembloient monter et descendre; la liqueur restant claire, j'avois vu des flocons gazeux naître et disparoître sur les parois des vases.

Au milieu de l'opération, un précipité jaune avoit commencé à se faire, et une poudre noire s'étoit

fixée sur les côtés. La liqueur transvasée et les dépôts bien mélangés avec elle dans chaque capsule de porcelaine, elle étoit devenue d'un jaune orange, ainsi que son précipité, qui avoit paru descendre presque tout au fond des vases.

Le résidu de chaque opération avoit une couleur jaune où l'on distinguoit le mélange d'une poudre grise et noire; il avoit une saveur légèrement caustique, et attiroit un peu l'humidité de l'air.

Traitement de ce résidu par l'alcohol.

Introduit dans un matras de verre avec quatre fois son poids d'alcohol, la liqueur agitée mise en digestion, et filtrée quelques heures après, avoit prise et conservée une couleur jaune. J'ai versé dessus de l'acide sulfurique qui a précipité du sulfate de chaux, pendant qu'il se dégageoit du gaz acide muriatique. J'ai filtré et essayé ensuite par l'eau de chaux cette liqueur dépouillée de son précipité, et l'addition de l'eau de chaux n'en a pas déterminé d'autre.

Cette opération a constaté la présence de 25 grains de muriate de chaux.

J'ai confirmé ces résultats par l'essai de la liqueur alcoholique passée sur le deuxième résidu, et l'action de l'eau de chaux n'a encore rien produit, tandis que la cristallisation de celle du troisième, par une évaporation lente, a reproduit le muriate calcaire dans la proportion déja reconnue.

Traitement par l'eau froide distillée.

J'ai mis le premier résidu, sur lequel avoit passé l'alcohol, et qui n'avoit changé ni de couleur ni de saveur dans sept à huit fois, son poids d'eau froide distillée. La liqueur est devenue jaune, je l'ai agitée, et laissée reposer alternativement pendant trois ou quatre heures; je l'ai filtrée, et j'en ai retiré un précipité presque noir.

Traitée par le muriate de Baryte, elle a donné un

précipité de sulfate de soude, et par le nitrate d'argent un autre de muriate de soude.

J'ai fait évaporer et cristalliser l'eau froide passée de même et séparément sur les autres résidus; j'ai eu les mêmes effets, et j'ai reconnu la présence dans chacun d'eux de 41 grains de sulfate de soude et de 49 grains de muriate de soude.

Traitement par l'eau bouillante.

J'ai mis le premier résidu traité par l'alcohol et l'eau froide dans 5 à 600 fois son poids d'eau distillée bouillante, et après avoir maintenu pendant un quart-d'heure l'ébullition, j'ai filtré. La liqueur étoit un peu jaune, et ne pouvoit suspendre que du sulfate de chaux, dont je fixai, par la cristallisation, la proportion à 50 grains, et dont la potasse avoit fait reconnoître la nature.

Traitement par l'acide muriatique.

Ce résidu qui avoit résisté à l'action dissolvante des moyens précédens, se mit promptement et entièrement en dissolution dans l'acide muriatique, qui prit une teinte noire à laquelle je n'ajoutai rien en faisant digérer.

La liqueur essayée par le prussiate de potasse, est devenue bleu de Prusse; j'en ai hâté le précipité par l'addition de quelques gouttes d'acide nitrique, et je l'ai recueillie sur un filtre. Ce résidu, qui étoit du prussiate de fer bien séché et pesé exactement, m'a offert un poids de 114 grains $\frac{3}{4}$. Ainsi, d'après les proportions établies par Proust, Cadet et Salverte, c'est-à-dire 55 $\frac{5}{9}$ d'acide prussique, et 44 $\frac{4}{9}$ d'oxide de fer, pour 100 parties de prussiate de fer, j'ai trouvé ici 63 grains $\frac{3}{4}$ d'acide prussique, et 51 grains d'oxide de fer noir qui, comme je l'ai prouvé, est uni à l'acide carbonique.

Cette même liqueur d'où je venois de tirer ce métal, essayée par les carbonates alcalins, n'a rien indiqué.

J'ai traité avec l'acide acéteux un des autres résidus qui avoit passé par l'alcohol, l'eau froide, l'eau bouillante, et, après quelques jours, le fer rouillé se distinguoit aisément, et en restant sur le filtre, représentoit à peu près le même poids qu'avant cette opération.

Inductions et conclusions.

Les eaux ferrugineuses, salines et gazeuses de Bourbon-l'Archambault ou de la fontaine de Jonas, contiennent donc :

1. Du muriate calcaire.
2. Du muriate de soude.
3. Du sulfate de soude.
4. Du sulfate de chaux.
5. De l'oxide de fer noir à l'état de carbonate.
6. Et du gaz acide carbonique libre.

Précis de l'analyse chimique.

Ces substances y sont dans une proportion telle, que 12 pintes (litres) de ces eaux, m'ont offert 25 grains de muriate calcaire, 49 de muriate de soude, 41 de sulfate de soude, 50 de sulfate de chaux, 51 d'oxide de fer noir à l'état de carbonate, et 87 $\frac{9}{32}$ de gaz acide carbonique.

Ce qui fait pour chaque pinte (litre),

	grains.	milligrammes.
1. Muriate calcaire........	2. $\frac{1}{12}$.	(0,111.)
4. Muriate de soude.......	4. $\frac{1}{12}$.	(0,217.)
3. Sulfate de soude........	3. $\frac{5}{12}$.	(0,182.)
4. Sulfate de chaux.......	4. $\frac{2}{12}$.	(0,221.)
7. Oxide de fer noir uni à l'acide carbonique, et formant un carbonate.	4. $\frac{3}{12}$.	(0,225.)
6. Acide carbonique à l'état de gaz................	7. $\frac{9}{32}$.	(0,384.)

Et pour chaque livre, la moitié de cette dose, ou,

1. Muriate calcaire........	1. $\frac{1}{24}$.	(0, 56.)

	grains.	milligrammes.
2. Muriate de soude.......	2. $\frac{1}{24}$.	(0,109.)
3. Sulfate de soude.......	1. $\frac{17}{24}$.	(0,141.)
4: Sulfate de chaux.......	2. $\frac{1}{12}$.	(0,111.)
5. Oxide de fer noir uni à l'acide carbonique, et formant un carbonate de fer..	2. $\frac{1}{8}$.	(0,112.)
6. Acide carbonique à l'état de gaz..................	3. $\frac{21}{32}$.	(0194.)

Le dépôt qui se forme dans la fontaine méritoit d'être examiné. Examen du dépôt.

J'ai versé dessus de l'acide nitrique et de l'acide muriatique, qui n'ont causé qu'une légère effervescence. L'eau de chaux, l'oxalate d'ammoniaque, et le muriate de Baryte, o. Les prussiates de chaux et de potasse se sont colorés en bleu-de-prusse, et par l'addition des acides nitrique et muriatique, il s'est fait un précipité très-prompt et très-abondant de prussiate de fer.

Cette analyse m'a représenté tous les principes soupçonnés avant moi, excepté la magnésie que rien ne m'y a montrée, et qui sans doute n'y existe pas; elle m'a indiqué leurs proportions jusqu'ici inconnues, et m'a convaincu de l'impossibilité d'exporter ces eaux si utiles sur les lieux (102).

---

(102) Les eaux ferrugineuses salines et gazeuses, de la fontaine de Jonas à Bourbon-l'Archambault, se rapprochent de celles de Pougues, des Célestins à Vichy, du Pouthon à Spa, de Bussang et de Forges; mais elles en diffèrent en ce qu'elles sont plus gazeuses, plus ferrugineuses, et qu'elles ne contiennent pas de sels magnésiens, dont la présence diminue toujours l'action tonique et laxative.

Je sais que les eaux de Forges ne passoient pas pour gazeuses, il y a quelque temps encore; mais quel est le médecin qui ne sait que le fer a besoin d'un gaz pour rester suspendu dans le liquide.

TROISIÈME PARTIE.

ÉTAT MÉDICAL.

CHAPITRE III.

Administration.

On prend les eaux ferrugineuses salines et gazeuses de Bourbon-l'Archambault ou de la fontaine de Jonas ordinairement en boisson, et quelquefois en lotions et en injections.

Boisson.

On les boit seules ou mélangées avec les eaux thermales, à la source ou dans les maisons, et toujours on les reçoit d'un baigneur qui va en puiser de nouvelle pour chaque verre. Leur dose varie depuis une jusqu'à deux ou trois pintes (litres) prises le matin à jeûn, et autant pendant le jour aux repas, mêlées avec le vin. Elle dépend des circonstances, et ne peut se fixer exactement ici.

Action.

Leur composition indique leur action, et il faut surtout observer l'absence des sels magnésiens qui fatiguent ordinairement les organes digestifs.

Le muriate et le sulfate de chaux y sont absorbans; le muriate et le sulfate de soude laxatifs; le carbonate de fer y est tonique; et le gaz acide carbonique, stiptique. Ces eaux sont donc essentiellement apéritives, et toniques ou martiales.

Mais cette action combinée n'a lieu que lorsqu'on les boit à grande dose; alors les sels calcaires ont une influence certaine sur les voies urinaires, les sels alcalins sur l'estomac, et le carbonate de fer sur toute l'économie animale, ou sur la partie qu'on

en abreuve en lotions et en injections. Bue en petite quantité, cette eau devient seulement tonique et antiseptique, le carbonate de fer et le gaz acide carbonique exerçant seuls quelqu'action.

Aussi conviennent-elles dans les coliques néphrétiques, dans les maladies des voies urinaires, et surtout dans le diabetès et le flux gonorrhoïque ancien, dans la chlorose, les fièvres intermittentes, les vices de menstruation, les leucorrhées, les affections cutanées, et dans toutes les maladies atoniques où il reste cependant encore de l'irritabilité. Effets:

C'est cette dernière considération qui rend souvent nécessaire leur boisson pendant l'administration des bains et des douches d'eau thermale; c'est elle qui, par fois, en indique le mélange fait pour chaque verre sous les yeux du malade qui va le prendre. Elles deviennent alors très-incisives; elles ralentissent le passage de la boisson, et sont par leur action sur l'estomac et sur tout le système lymphatique, laxatives et diaphorétiques. L'observation prouve chaque jour le succès de cette méthode, et il est une maladie souvent l'écueil de la médecine, les coliques bilieuses avec paralysie des extrémités supérieures, où la guérison, presque certaine ici, est due en partie à ce traitement. La boisson des eaux de la fontaine de Jonas et des eaux thermales à partie égale et augmentée jusqu'à 7 à 8 verres le matin avant le bain ou la douche, procure une fonte générale, et agit avec autant d'efficacité sur les organes digestifs, que les autres (les bains et les douches) sur la peau et le système muqueux.

La cure de celui qui a découvert cette fontaine prouve son utilité en boisson et en injections dans le canal de l'urètre, dans le flux gonorrhoïque dépendant d'une atonie locale.

Leur usage en lotions est constamment heureux dans les leucorrhées : je conseille cette eau à la plupart de mes malades, comme boisson habituelle pendant les chaleurs de l'été ; et les habitans qui ont appris de l'expérience sa salubrité, vont tous en puiser à cette époque de l'année.

La source d'eau ferrugineuse, saline et gazeuse, de Bourbon l'Archambault ou de la fontaine de Jonas, est donc précieuse à cette ville, et offre au médecin, aux malades et aux habitans de grands avantages.

ARTICLE TROISIÈME.

Eaux acidules ferrugineuses de Saint-Pardoux.

ÉTAT PHYSIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Les eaux de Saint-Pardoux ont leur source dans un hameau de ce nom, à 3 lieues sud-est de Bourbon-l'Archambault (103). Elles surgissent en bouillonnant dans un petit réservoir formant un carré long d'environ six pieds sur trois de large, et viennent du sud-est. Si l'on suit cette direction, on voit de distance en distance jaillir quelques filets d'eau absolument semblables. Origine.

Cette source est assez abondante, et peut fournir environ 200 pintes (litres) par heure, ou 4800 en 24 heures; ce qui suffit à son usage. Lorsqu'on cherche à vider entièrement son bassin, dont la profondeur est de 7 à 8 pieds, quelque célérité qu'on y apporte, on ne peut mettre le fond à sec. Volume.

Ces eaux pétillent sans cesse et causent un bruit quelquefois assez fort, qui n'est qu'un dégagement de gaz augmentant avec le froid et l'humidité, et formant à leur surface des bulles. On y voit aussi une vapeur légère, lorsque le temps est brumeux ou que le thermomètre redescend à o. Propriétés physiques. 1. Pétillement

(103) Le pays est montueux, très-boisé, abonde en gypse et en quartz, est environné de mines de charbon de terre et de fer, dont une très-importante, celle de Saint-Jean-de-Bouys, n'en est éloignée que de 3 lieues (1. 333 millimètres.)

2. Couleur. Leur couleur est celle de l'eau distillée quand l'atmosphère est pure; elle se trouble et devient jaunâtre pendant les orages et l'extrême sécheresse. Sans doute leur cours augmenté dans le premier cas et ralenti dans le second, donne lieu au détachement du dépôt qu'elles font toujours, et peut-être aussi au mélange des terres voisines. Conservées dans des bouteilles bien bouchées et placées dans un lieu sec, elles ne perdent pas leur limpidité, ne déposent rien; au contraire, débouchées ou mises par terre dans un lieu froid et humide, elles offrent des particules jaunes qui se précipitent, et ressemblent alors, pour toutes les qualités physiques et chimiques à de l'eau distillée.

3. Saveur. Leur saveur est piquante et aigrelette; elles laissent dans la bouche un goût vineux et martial. Mêlées au vin, elles flattent le palais, en l'aiguisant.

Elles sont très-susceptibles d'exportation (104), et de tous les pays voisins, on va en chercher; mais leur action est bien plus sûre lorsqu'on vient les boire à Bourbon-l'Archambault, où, chaque jour, on en a de nouvelle, puisée quelques heures seulement avant qu'on en fasse usage.

Il est des personnes qui vont à Saint-Pardoux même; mais ce hameau n'offrant ni logement ni ressources médicales ou domestiques, l'indigence seule est conduite par l'espoir et soutenue par l'habitude d'un mauvais régime.

4. Température. Le thermomètre plongé dans le réservoir de ces

(204) Pour en faire venir, il faut s'adresser au chef des baigneurs à Bourbon-l'Archambault. Lorsqu'on vient en chercher, c'est à Saint-Pardoux qu'on doit aller, et l'on y trouve un préposé.

eaux m'a offert 5.°, et il en marquoit 18 à l'ombre. Il s'élevait à 6 lorsqu'à l'ombre il descendoit à o.

Elles sont donc plus fraîches l'été, plus chaudes l'hiver, et ce contraste est d'autant plus frappant que nos sensations sont relatives à la température qui nous environne.

Le dégagement du gaz acide carbonique et la diffusion de son calorique, expliquent ce phénomène, et font concevoir pourquoi elles ne gèlent jamais.

Leur pesanteur spécifique est à-peu-près celle de l'eau distillée ; cependant elles sont plus légères lorsqu'elles ont déposé. 5. Pesanteur.

Leur dépôt recouvre leur bassin ; mais il est si peu abondant qu'on a beaucoup de peine à le recueillir ; sa couleur jaune fait assez soupçonner que c'est un carbonate de fer. 6. Dépôts.

On ne voit presque jamais de conferve dans le réservoir.

SECONDE PARTIE.

ÉTAT CHIMIQUE.

CHAPITRE II.

I.

Essai par la distillation.

Le gaz que dégagent les eaux de Saint-Pardoux, recueilli à la source dans une cloche, a éteint une bougie allumée et rougi la teinture de tournesol.

J'ai versé de l'eau de chaux sur une pinte

d'eau de Saint-Pardoux, jusqu'à ce qu'elle ne se troublât plus, et j'ai eu un précipité de 48 grains; il y a donc 19 grains $\frac{1}{2}$ d'acide carbonique dans chaque pinte, et peut-être un peu plus à cause de l'absence des sels magnésiens qui va être démontrée.

I I.

Essai par les réactifs.

Versés sur les eaux de Saint-Pardoux :

La teinture de tournesol	les rougit, et elles prennent une couleur vineuse foncée.
L'eau de chaux	les blanchit, les trouble, et forme, si on en ajoute beaucoup, un précipité de carbonate de chaux.
Le sirop de violette	o.
La potasse caustique	o.
Le gaz ammoniac	o.
Le nitrate d'argent	o.
L'oxalate d'ammoniaque	o.
Le muriate de Baryte	o.
L'acétite de plomb	o.
L'alcohol gallique	o. ou une couleur orange, qui est la sienne.
L'acide sulfurique	dégage des bulles.
Le prussiate de chaux	les colore foiblement seul, mais leur donne une couleur bleue par l'addition de l'acide muriatique
Le prussiate de potasse	leur donne une couleur vert de mer qui devient bleue, si on ajoute quelques gouttes d'acide nitrique.

Inductions.

L'action de ces réactifs ayant été nulle pour presque tous, et n'ayant eu lieu que pour la teinture de tournesol, l'eau de chaux, l'acide sulfurique et les prussiates de chaux et de potasse, stimulés par l'addition des acides muriatique et nitrique, j'en ai conclu qu'il n'existoit dans ces eaux que du gaz acide carbonique démontré par les premières de ces substances, et une très-petite quantité de fer à l'état d'oxide noir, et qui, en s'unissant au même acide, formoit un carbonate.

I I.

Essai par l'évaporation.

J'ai fait évaporer 30 pintes d'eau de Saint-Pardoux au bain de sable, en terminant l'opération dans une capsule de porcelaine ; j'en ai fait évaporer autant sur le feu d'abord, et ensuite au bain de sable dans une capsule semblable, et j'ai obtenu dans chacune de ces opérations un résidu de 40 grains.

Phénomènes de l'évaporation

La liqueur est restée claire et limpide au commencement; il s'élevoit à la surface des bulles qui venoient s'y dissiper; vers le milieu de l'évaporation, il s'est détaché des parcelles noires très-légères; et vers la fin, la liqueur s'est colorée en jaune, et son résidu, précipité au fond, a pris la forme d'une touffe de gazon rasé.

Traitement du résidu par l'alcohol, l'eau distillée, et l'acide acéteux.

Traité par l'alcohol, l'eau distillée, froide et bouillante, l'acide acéteux, il n'a pas perdu son poids, et je me suis convaincu de nouveau qu'il n'y existoit ni sels muriatiques, ni sels sulfuriques, ni alcalis ni terres.

Traitement du résidu par l'acide muriatique et le prussiate de potasse.

L'acide muriatique versé sur le résidu a fait effervescence, et en a opéré la dissolution complète. Je l'ai affoibli, je l'ai fait digérer, en y introduisant le prussiate de potasse, j'ai coloré le tout en bleu de

Prusse, et quelques gouttes d'acide nitrique m'ont procuré sur le champ un précipité bleu foncé, pendant que la liqueur s'éclaircissoit. J'ai filtré, séché, pesé et reconnu, supputation faite de l'acide prussique mélangé ici, que ces eaux contenoient 40 grains de carbonate de fer dans les 30 pintes évaporées, ou 1 grain $\frac{1}{3}$ par pinte.

Traitement par le prussiate de potasse et l'acide nitrique.

J'ai versé sur un flacon contenant 3 pintes d'eau de Saint-Pardoux du prussiate de potasse, et la liqueur est devenue vert de mer; j'ai ajouté un peu d'acide nitrique, et elle est devenue d'un bleu de Prusse très-beau, s'est éclaircie peu-à-peu, et m'a offert un précipité de prussiate de fer pesant 9 grains, qui, d'après les proportions établies par Proust, Cadet et Salverte, c'est-à-dire 55 $\frac{5}{9}$ d'acide prussique, et 44 $\frac{4}{9}$ d'oxide de fer pour 100 parties ou de 5 à 4, coutenoient :

1. Acide prussique...... 5 grains.
2. Oxide de fer noir.... 4 grains.

Il y avait donc dans chaque pinte (litre) 3 grains de prussiate de fer ou

1. Acide prussique...... 1 grain $\frac{2}{3}$.
2. Oxide de fer noir.... 1 grain $\frac{1}{3}$.

J'ai essayé de même plusieurs bouteilles de ces eaux débouchées et exposées quelques jours au froid et à l'humidité, j'y ai toujours trouvé un précipité de carbonate de fer peu attirable à l'aimant, et, le devenant davantage par la réduction au feu; une petite quantité de ce métal suspendu dans la liqueur et peu de gaz acide carbonique en comparaison de ce qu'il y en existe ordinairement, lorsqu'on vient de les puiser ou qu'on les a conservées avec soin.

Traitement du dépôt de ces eaux.

L'acide sulfurique et l'acide nitrique versés sur le dépôt jaunâtre qui se fait dans le réservoir; il y a

en effervescence et dégagement de gaz acide carbonique.

L'eau de chaux, l'eau distillée froide et chaude, le muriate de Baryte et l'acide oxalique n'ont eu aucune action sur lui. L'acide muriatique en a opéré la dissolution complète avec effervescence. Le prussiate de potasse s'est coloré en bleu de Prusse, et en se clarifiant a précipité du prussiate de fer.

Inductions et conclusions.

Précis de l'analyse chimique.

Ainsi 30 pintes d'eau de Saint-Pardoux filtrée, pour lui enlever les substances étrangères, comme les débris des végétaux, ne contiennent que 40 grains de principes fixe, et ce principe unique est un carbonate de fer. En y ajoutant le gaz acide carbonique, principe volatil, et réduisant le tout à la quantité contenue dans une pinte (un litre),

On trouve	Gaz acide carbonique libre....	19 grains $\frac{1}{2}$	(1,036 millig.)
	Oxide de fer noir à l'état de carbonate..........	1 grain $\frac{2}{3}$	(71 millig.)

Sans doute l'absence de la magnésie et son poids non déduit dans l'opération par l'eau de chaux et la distillation, supplée à la quantité d'acide carbonique qui, en s'unissant à l'oxide de fer, en fait un carbonate. L'action du prussiate de potasse qui ne teint en bleu que par l'addition de l'acide nitrique, suffit aussi pour prouver que le fer est à l'état d'oxide noir.

Les eaux de Saint-Pardoux méritent donc une place distinguée dans la matière médicale, leur simplicité et l'abondance de leur gaz les faisant différer des autres eaux acidules ferrugineuses (105).

(105) Il est une source voisine de celle de Saint-Pardoux, qui a beaucoup d'analogie avec elle, et seroit très-précieuse,

TROISIÈME PARTIE.

ÉTAT MÉDICAL.

CHAPITRE III.

On ne prend ces eaux qu'en boisson, en gargarisme et en lotions ; mais leur usage suffit pour opérer des cures étonnantes.

---

quoique moins salutaire, si elle en étoit plus éloignée : je veux parler de la source de la Fomford.

Elle se trouve dans une prairie particulière qui dépendoit autrefois de la terre de la Trolière, à un grand quart de lieue sud-est de Saint-Pardoux, et ne sert qu'à la boisson des habitans des maisons voisines.

Elle est toujours claire et limpide, un peu plus légère que celle de Saint-Pardoux; et, comme elle, ne gèle jamais, paroît tiède l'hiver et fraîche l'été. La saveur de ses eaux est à-peu-près la même. Cependant celles de la source de la Fomford sont quelquefois moins aigrelettes, et paroissent alors fades et nauséabondes comme l'eau croupissante ; d'autres fois au contraire elles sont très-piquantes, ce qui, sans doute, a donné lieu à leur nom, et dépend de ce qu'elles sont moins abondantes et moins gazeuses que celles de Saint-Pardoux. On voit dans leur réservoir un dépôt jaunâtre assez rare, et l'espèce de conferve appelée bulleus

L'action des réactifs versés sur les eaux de ces deux sources est à-peu-près la même : j'ai seulement remarqué que celles de la Fomford se coloroient en un rouge plus clair, par l'addition de la teinture de tournesol ; et en un bleu moins foncé, par le prussiate de potasse aidé de l'acide nitrique.

L'eau de chaux versée sur une pinte (litre) de ces eaux

Ceux que leur état cacochime ou leurs occupations empêchent de voyager, en font venir ; et presque tous

---

jusqu'à ce qu'elle ne se troublât plus, a laissé sur le filtre bien séché un précipité de 32 grains, dont les $\frac{19}{32}$ ôtés, il est resté 13 grains d'acide carbonique pour la quantité de gaz contenue ici. L'évaporation de 30 pintes (litres) m'a donné un résidu de 22 grains $\frac{1}{2}$.

Ce résidu sorti intact de l'alcohol, de l'eau froide et chaude distillée, et de l'acide acéteux, s'est dissous dans l'acide muriatique ; et traité par le prussiate de potasse, aidé de l'acide nitrique, s'est coloré en bleu-de-prusse, et a formé un précipité de prussiate de fer pesant 50 grains $\frac{3}{4}$, dont :

Acide prussique........... 28 grains $\frac{1}{4}$.
Oxide de fer noir.......... 22. $\frac{1}{2}$.

J'ai versé du prussiate de potasse sur 3 pintes (litres) de cette eau, et j'ai eu un précipité de prussiate de fer du poids de 6 grains $\frac{3}{40}$, qui, calculée d'après les proportions reçues, contenoient :

Acide prussique............ 2 grains $\frac{33}{40}$.
Oxide de fer noir........... 2. $\frac{3}{4}$.

Ainsi, chaque pinte (litre) d'eau de la Fomford, contient,

Gaz acide carbonique...... 13 grains. (0,676 millig.)
Oxide de fer noir.......... $\frac{3}{4}$ de gr. (0, 39 millig.)

L'eau de Saint-Pardoux lui est donc supérieure et presque toujours préférable ; il est cependant quelques cas où 'le-ci peut s'employer, et c'est une ressource pour le pays i la possède.

On lira sans doute ici avec intérêt le précis de l'analyse chimique des eaux qui ressemblent le plus à celles de Saint-Pardoux, et qui jouissent d'une réputation plus étendue et moins méritée : la voici, extraite des œuvres de Bergmann.

1. Eaux de *Seltz* : gaz acide carbonique libre, carbonates de chaux, de magnésie et de soude, muriate de soude.

les autres se rendent à Bourbon-l'Archambault, où ils en ont chaque jour de nouvelle, puisée avec précaution.

1. Administration. On en boit depuis un verre jusqu'à 7 à 8 pintes (litres) par jour, et la dose ordinaire est d'une ou deux le matin à jeun, et d'autant aux repas, mêlées avec du vin (106).

2. Action. Leur action est aussi astringente et détersive qu'antiseptique ; car quoi de plus propre à remplir ces indications, que le gaz acide carbonique libre avec excès, et le carbonate de fer, lorsqu'ils ne sont neutralisés par aucun mélange terreux ou alcalin. Le médecin ne peut s'empêcher d'admirer les ressources de la nature, pour tout varier, en voyant un liquide chargé de substances aussi simples, et qui lui fournit d'aussi grands moyens de guérison. Rien de plus facile en effet que de suspendre dans de l'eau distillée 1 grain $\frac{1}{3}$ d'oxide de fer noir, et d'y introduire 19 grains $\frac{1}{2}$ de gaz acide carbonique ; mais que l'on compare les résultats de cette imitation artificielle avec son modèle, et on en verra la différence. Comment imiter cette saveur aigrelette et piquante que je ne saurois définir ? Comment composer une substance aussi simple et aussi utile?

On emploie beaucoup d'eau de Seltz en Allemagne et dans le nord de l'Europe. On en transporte en France, et cependant son analyse prouve

---

2. Eaux de *Spa* : gaz acide carbonique libre, carbonate de chaux, de magnésie et de fer, muriate de soude.

3. Eaux de *Pyrmont* : gaz acide carbonique, carbonates de chaux, de magnésie et de fer, muriate de soude.

(106) Il faut avoir l'attention, lorsqu'on emploie ces eaux en boisson ou en gargarismes, de tenir la bouteille renversée et bien bouchée, dans un vase plein d'eau ordinaire, afin de diminuer la perte du gaz acide carbonique.

qu'elle contient bien moins de gaz acide carbonique que celle de Saint-Pardoux, et point de carbonate de fer comme elle, mais à sa place des sels tels que des carbonates de chaux, de magnésie, de soude, et du muriate de soude; substances qui nuisent à l'action tonique et anti-septique qu'on en attend: la source de Saint Pardoux leur est donc bien préférable pour l'usage médical. Elle est encore plus indiquée comme boisson habituelle aux repas, car rien ne favorise plus qu'elle la digestion, tandis que, comme on le sait, les sels calcaires et magnésiens de l'eau de Seltz la contrarient. Elle n'a donc besoin que d'être connue davantage pour être plus appréciée, et bientôt peut être on en servira sur la table des gens riches, comme on y sert en Angleterre celle de Seltz, qui est et moins agréable et moins utile.

La comparaison de ces eaux à celles de Spa offre à-peu-près les mêmes résultats: plus grande quantité de gaz acide carbonique et de carbonate de fer, absence des sels magnésiens et calcaires qui en diminuent les effets: aussi je regarde les eaux acidules ferrugineuses de Saint-Pardoux comme une des sources de ce genre les plus précieuses à la médecine, et surtout à la plupart des malades qui viennent prendre les bains et les douches thermales de Bourbon-l'Archambault.

C'est un remède éminemment tonique, détersif, et anti-septique: or, deux affections graves l'exigent impérieusement, la scrophuleuse et la scorbutique, et dans l'une et l'autre on a recours aux bains et aux douches de Bourbon. Quel fruit ne retire-t-on pas alors de l'usage combiné de deux sources aussi différentes, et administrées l'une intérieurement, l'autre à l'extérieur. Le plus grand succès suit toujours Effets.

ce traitement, et parmi une foule d'observations qui l'attestent, j'en citerai une remarquable.

Observ. 59. J. de Moulins, âgé de 13 ans, d'un tempérament phlegmatique, venoit d'éprouver plusieurs accès d'une fièvre intermittente gastrique, qui, en compliquant le vice scrophuleux dont il étoit attaqué, avoit donné lieu à une atonie, à une leucophlegmatie générale, à la paralysie de la langue, et à celle des extrémités. Lorsqu'il se rendit à Bourbon-l'Archambault, une indolence extrême, des douleurs générales, l'engorgement des glandes cervicales et inguinales, une figure cadavereuse et une insomnie habituelle accompagnoient cette maladie, qui, après avoir épuisé les ressources les mieux dirigées de la médecine, vint en chercher une dernière dans les eaux de Bourbon.

Deux indications se présentoient à remplir : détruire la cause de la maladie, et guérir ses accidens qui s'aggravoient tellement de jour en jour, que ce malheureux enfant ne parloit plus, ne pouvoit se servir de ses extrémités, et avoit les parties génitales et la face dans un état d'œdématie et d'infiltration extrêmes.

Je prescrivis les eaux de Saint-Pardoux à la dose d'une à deux pintes (litres) le matin à jeun, et aux repas, mêlées avec du vin; je joignis à cette boisson le matin quelques cuillers de sirop amer anti-scorbutique, mises dans les premiers verres; je fis prendre des bains tempérés d'eau thermale de Bourbon; j'ordonnai ces eaux en gargarisme, des frictions sèches et aromatiques sur tout le corps, un régime succulent et tonique. Bientôt le sommeil revint, l'œdématie diminua, les muscles de la langue reprirent leur irritabilité et leur mouvement, la figure se dépouilla de la croute terreuse qui l'enveloppoit, et

je crus pouvoir préparer par un minoritif la fonte qui s'annonçoit. Dès le lendemain on commença l'administration de la douche descendante à une chaleur augmentée jusqu'à 45°. Les extrémités reprirent leur force et leur mouvement, la leucophlegmatie se dissipa, l'atrophie parut avoir trouvé un terme, la face se colora, la langue recommença ses fonctions et articula quelques mots.

Ce mieux s'accrut chaque jour, et la cure la plus radicale termina ce traitement, que le froid a forcé de suspendre, lorsque tous les accidens et leurs causes paroissoient à-peu-près détruits.

Ce fait offre l'exemple de l'heureuse combinaison des deux sources acidule ferrugineuse de Saint-Pardoux et thermale de Bourbon-l'Archambault. Qu'est-il besoin d'en citer d'autre pour prouver leur utilité dans les affections scrophuleuses !

L'eau de Saint-Pardoux ne seconde pas moins les eaux thermales dans le scorbut (Voyez pag. 153).

Elle est aussi très-avantageuse seule dans les différens périodes de cette maladie, et dans l'état catarrhal qui la précède. L'asthénie, prédominante alors, et qui prépare la dissolution générale, trouve un remède presque certain dans l'usage habituel de cette boisson, seule ou mélangée avec les anti-scorbutiques et le vin.

Une femme prête à expirer d'une hémorragie nasale, suite d'une affection scorbutique parvenue à son second période, et dont un des principaux caractères étoit des échymoses et des taches pétéchiales répandues sur tout le corps, me fit appeler de concert avec celui qui la traitoit. Le sang coulant toujours, malgré l'usage des réfrigérans et des stiptiques, il fallut tamponner pour calmer cet accident. Les anti-scorbutiques et l'eau de Saint-Pardoux con- Observ. 60.

tinués ensuite pendant quelque temps, ont suffi pour détruire le vice scorbutique et opérer la cure radicale.

Les femmes chez qui l'écoulement périodique cesse de l'être, celles dont la poitrine s'embarrasse, les hommes sujets à des hémorrhoïdes qui ne fluent pas ou qui ont cessé de fluer, prennent toujours ces eaux avec succès. Dans les gonorrhées simples, elles conviennent en boisson, et je les administre en injections dans celles qui sont anciennes, et ne dépendent plus que d'un relâchement et d'une atonie locale.

De toutes les maladies celles où on les emploie le plus souvent et où leur succès est le mieux constaté, ce sont les hydropisies qui suivent les fièvres intermittentes. Leur boisson à haute dose provoque alors des évacuations supérieures et inférieures; l'estomac, les intestins, les voies urinaires et la peau, deviennent autant d'émonctoires, dont la nature profite pour chasser le liquide retenu, rétablir l'irritabilité, la contractilité, la tonicité, rendre l'absorption égale à l'exhalation et compléter la cure. Parmi mille observations, je choisis la plus connue et la plus intéressante, quoiqu'ancienne.

Observ. 61. M. de Ruzière, militaire distingué, revenoit de la guerre couvert d'honorables blessures cicatrisées et avec une hydropisie générale, suite d'une fièvre intermittente, précédée elle-même par une galle indiscrètement répercutée. La médecine avoit inutilement mis en usage tous les secours ordinaires, et la mort paroissoit devoir terminer des jours encore précieux.

Il arrive à Bourbon, et consulte mon grand-père (107), qui l'engage à boire des eaux de Saint-Pardoux, et à s'exposer nu sur le sable aux rayons

(107) M. Loyseau de Brys, docteur en médecine et intendant des eaux de Bourbon-l'Archambault.

du soleil. Il suit ces conseils, et boit jusqu'au point de vomir. Le cours de ses urines augmente ; elles se chargent et déposent, son corps ruisselle, la peau se couvre d'écailles, l'épiderme se renouvelle, les forces anéanties renaissent, et chaque jour amenant une amélioration nouvelle, bientôt M. de Ruzière eut oublié ses maux ; mais il s'est toujours rappelé avec reconnoissance la source salutaire qui les avoit détruits (108).

Veut on d'autres exemples, qu'on interroge tous les habitans, tous les médecins de ce pays, chacun d'eux en a à citer? En faut-il davantage pour inspirer la plus grande confiance?

Le docteur Daquin avoit fait administrer avec succès la douche descendante des eaux d'Aix (département du Mont-Blanc) dans un cas d'ascite. Les observations précédentes m'ont fait réfléchir sur la sienne, et j'en ai conclu que, comme il étoit nécessaire d'irriter la peau, pour en ouvrir les pores et en augmenter l'action pendant l'usage de la boisson d'eau acidule ferrugineuse, les douches des eaux thermales de Bourbon l'Archambault devoient parfaitement convenir. J'ai donc imité la conduite de ce savant praticien (voy. page 212), et l'événement a justifié mon attente.

Ainsi les eaux de Saint-Pardoux méritent de fixer l'attention des médecins, et ils doivent les conseiller dans les maladies asthéniques, dans les affections scrophuleuses, scorbutiques et catharrales, dans les fièvres intermittentes, méningo-gastriques et (adéno-méningées). Dans les accidens qui les suivent, comme l'hydropisie, les obstructions, etc. dans les leucorrhées, les gonorrhées anciennes et

---

(108) Il est mort il y a trois ans, âgé de 84.

non-virulentes, dans les vices de menstruation et dans le flux hémorroïdaire supprimé ou retardé.

Je crois que les personnes d'un tempérament phlegmatique ou mélancolique, et celles dont les organes sont affoiblis par des jouissances immodérées, devroient faire de ces eaux leur boisson habituelle.

Puisse-t-on les apprécier et sentir combien elles augmentent, ainsi que l'eau ferrugineuse saline de la fontaine de Jonas, les avantages qu'offre *l'établissement thermal de Bourbon-l'Archambault!*

TABLE.

ARTICLE PREMIER

Eaux thermales, gazeuses et composées de Bourbon-l'Archambault.

SECTION PREMIÈRE.

Administration des eaux.

SECTION DEUXIÈME.

Action des eaux.

SECTION TROISIÈME.

Effets des eaux thermales et minérales de Bourbon-l'Archambault.

ARTICLE SECOND.

Eaux ferrugineuses, salines et gazeuses, de la fontaine de Jonas.

ARTICLE TROISIEME.

Eaux acidules ferrugineuses de Saint-Pardoux.

Explication de la Planche.

A. Fontaine d'eau douce, dite des Capucins.

B. Porte par laquelle on entre de la place des Capucins dans l'établissement thermal.

C. Plate-forme séparant l'établissement thermal des bassins et des puits.

D. Grand bassin.

E. Petit bassin.

F. F. F. Grands puits ou réservoir de la source.

H. Petit puits destiné aux besoins de l'établissement thermal.

I. Conduite de décharge ou vidange des eaux qui ont servi aux bains et aux douches.

J. Regard du conduit qui va de la source thermale à l'hôpital.

K. Piscine de l'hôpital servant aux bains et aux douches des hommes.

L. Egoût qui reçoit les eaux pluviales, les eaux thermales de vidange et les eaux des fontaines de Jonas et des Capucins.

q. N. Maisons situées sur la place des Capucins et autour de l'établissement.

o. P. Rues adjacentes.

O. Rampe en pierre conduisant à la promenade dite des Capucins, et qu'on a rapprochée ici de la fontaine, mais qui en est aussi éloignée que celle-ci l'est de l'établissement thermal.

r. Aqueduc de fuite définitive des eaux dans les voûtes de la ville.

R. Plate-forme des grands puits ou du réservoir de la source.

S. T. Plates-formes du grand et du petit bassin.

U. Premier étage de l'établissement thermal.

V. Escalier.

X. Réservoir de l'eau douce de la fontaine destinée à se rendre, par des tuyaux en plomb, dans les cabinets des bains et des douches.

X 1.er Conduits de trop plein du réservoir de la source.

X 2.e Cabinet de la pompe.

Y. Pompe aspirante et refoulante, à deux corps et à balancier.

Z. Z. Cuves en pierre cimentées intérieurement et destinées à recevoir l'eau de la cuvette de la pompe, pour la porter, par des tuyaux en plomb, dans les caveaux des douches.

&. Conduit de trop plein du petit puits.

I. II. V. VI. VII. VIII. Cabinets voûtés servant aux bains et aux douches descendantes.

III. Cabinet voûté servant aux bains et aux douches descendantes et ascendantes.

IV. Cabinet voûté réunissant le puits de la pompe ou son réservoir inférieur, une boîte fumigatoire, et des bains russe et turc.

d. d. Conduite de l'eau thermale du réservoir de la source aux cabinets des bains et des douches.

e. e. Conduite de l'eau thermale du réservoir de la source à l'hôpital.

f. Robinet droit en cuivre, faisant communiquer à volonté les deux cuves de la pompe.

k. k. Conduite de l'eau douce dans les différens cabinets de bains et de douches.

q. q. Conduite de l'eau thermale des deux bassins dans les cabinets de bains et de douches.

r. r. Puits ou réservoir inférieur de la pompe.

U. U. U. U. Trop pleins du petit bassin.

V. V. V. V Trop pleins du grand bassin.

3. 3. Réservoirs couverts, recevant les deux jets d'eau

douce de la fontaine des Capucins, et communiquant ensemble et avec un tuyau en plomb (7) qui l'amène dans le réservoir X.

4. 4. 4. 4. Tuyaux en plomb se divisant et se subdivisant pour conduire l'eau des cuves de la pompe ou de ses réservoirs supérieurs dans les caveaux des douches.

5. 5. Douche ascendante.

6. 6. Douche fumigatoire.

7. 7. 7. 7. Terrain destiné à construire l'établissement des boues thermales.

8. 8. Conduite de l'eau du petit bassin dans les cabinets de bains et de douches, par une communication qu'on suspend à volonté.

9. 9. Puits destiné aux besoins domestiques des habitans.

10. 11. Robinets qui permettent ou suspendent l'arrivée de l'eau douce des réservoirs de la fontaine (3. 3.) dans celui de l'établissement thermal (X).

Nota. Il existera bientôt une autre douche ascendante dans le caveau n.° 1; mais comme sa construction est encore un projet, elle n'a pas été indiquée sur la gravure.

ERRATA.

Pages 71 et 154, *expiriri*, lisez : *experiri.*
Page 84, de soude et de magnésie, *lisez* : de soude, de chaux et de magnésie.
Page 109, urètres, *lisez* : uretères.
Etat chimique des eaux thermales de Bourbon, oxide noir de fer, *lisez partout* : oxide de fer noir.

ETABLISSEMENT THERMAL

PLAN *du Rez-de-chaussée*

PLAN *du premier Etage*

Echelle d'un centimètre par Mètre

Echelle de Toises

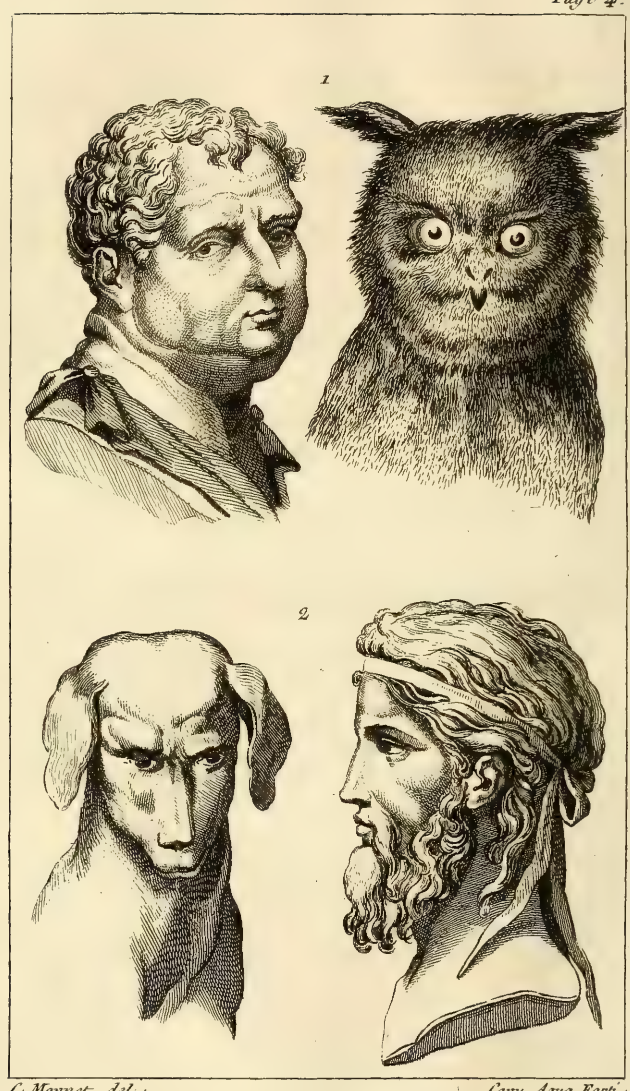
J. J. Allais Sculp.

LE

PHYSIONOMISTE,

OU

L'OBSERVATEUR DE L'HOMME.



C. Monnet del.

Caru Aqua Forti.

1. Tête d'Homme ronde ressemblante à celle du Hibou.

2. Tête d'Homme ovale, ressemblante à celle du Chien de chasse.

LE PHYSIONOMISTE,

OU

L'OBSERVATEUR DE L'HOMME

CONSIDÉRÉ SOUS LES RAPPORTS

DE SES MOEURS ET DE SON CARACTÈRE;

D'APRÈS LES TRAITS DU VISAGE, LES FORMES DU CORPS, LA DÉMARCHE, LA VOIX, LE RIRE, etc. etc.

Avec des rapprochemens sur la ressemblance de divers individus, avec certains animaux.

PAR J. B. PORTA.

TRADUCTION LIBRE DU LATIN.

A PARIS,

Chez HENRY TARDIEU, Imprimeur-Libraire, passage des Panoroma, n°. 12;

Et chez JOSEPH CHAUMEROT, Libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, n°. 118.

—

1808.

INTRODUCTION.

C'est une vérité reconnue, *qu'il n'y a pas d'animal plus sociable que l'homme.* Cependant, au milieu de la société que nous formons dans le sein même de la plus intime familiarité, à combien de piéges ne sommes-nous pas exposés? *Sous les traits d'un homme,* dit Sénèque, *siége souvent une ame brutale, plus cruelle et plus féroce que celle des animaux. Socrate* souhaitait qu'il y eût dans le cœur de l'homme une fenêtre, afin que ses secrets sentimens ne restassent point cachés, et qu'à la faveur de ce moyen, on pût voir facilement quels sont ses desseins, ses désirs; si ce qu'il dit est sincère ou non. Ce moyen n'existe pas; mais une science vraiment divine y supplée; c'est *la*

physiognomonie. Cette science, qui a été traitée dans tous les temps par les hommes les plus célèbres, nous apprend à connaître avec tant de précision le naturel de l'homme et ses mœurs, qu'il nous paraît que nous pénétrons dans ses plus secrètes pensées; je dirai même, dans les replis les plus profonds de son cœur. C'est un bienfait de la Divinité qui a permis que les affections de l'ame se manifestassent au dehors par des signes sensibles, malgré tous les efforts de l'hypocrisie, afin que chacun, veillant à sa propre sûreté, pût faire son choix dans le nombre des personnes qui l'entourent, s'éloigner des personnes suspectes, et se lier avec celles d'une fidélité et d'une probité reconnues. Voici à ce sujet, les conseils que donne *Salomon dans le livre de la sagesse* : « N'habitez pas » avec l'homme colère : ne vous mettez » pas à la même table avec l'envieux; » craignez les conseils des impies, et » ne marchez pas sur leurs traces ; l'air » qui les entoure est contagieux. S'ils

» vous disent, venez avec nous, gar-
» dez-vous de les suivre. »

« Si quelque chose peut être utile à » l'homme, dit *Polémon*, c'est la phy- » siognomonie. » En effet, lorsqu'on aura reconnu, dans quelqu'un, des marques de légèreté, d'infidélité, ou de tout autre vice, quel est l'homme qui sera assez imprudent de lui confier un dépôt précieux, son trésor ou sa femme ; de s'unir avec lui par les liens de l'amitié, je dirai même d'aller habiter dans son voisinage ?

Il y a une multitude de faits qui prouvent combien les anciens s'attachaient à cette science. *Jamblique* rapporte que les pythagoriciens ne recevaient jamais au nombre de leurs disciples, ceux qui se présentaient pour être admis, avant d'avoir bien observé leur figure, leur démarche et tous les mouvemens de leur corps. Ils voulaient s'assurer, par l'examen des signes extérieurs, si les candidats étaient propres aux devoirs que la dicipline de leur

secte imposait. Suivant *Plutarque*, les lois de Sparte ne permettaient pas aux parens d'élever leurs enfans avant de les avoir présentés aux plus anciens de la tribu. Si les vieillards jugeaient les enfans d'une bonne constitution, ils ordonnaient qu'on en prît soin selon les lois : s'ils les jugeaient au contraire difformes et faibles, ils les faisaient périr en les précipitant du mont Taygète. Ils pensaient que ceux que la nature n'avait pas formés avec assez de soin, ne pouvaient pas être utiles à la république, ni heureux eux-mêmes. Cependant, il faut l'avouer, cette coutume était barbare, comme bien d'autres de cette fameuse république ; mais ce n'est pas ici le lieu de nous attacher à ces considérations.

Si cette science nous est utile, pour observer les autres, elle peut aussi servir à nous observer nous-mêmes. On a remarqué avec raison que *Socrate* prenait un miroir pour étudier ses traits et réformer ses mœurs. *Sénèque* approuve

cette pratique comme étant un bon moyen pour apprendre à se connaître soi-même et à régler sa conduite. En effet, celui qui se verra doué de la beauté extérieure du corps, ne sera-t-il pas averti de ne rien faire qui en puisse souiller la dignité? Un autre, au contraire, que la nature n'aura pas traité avec la même prédilection, ne devra-t-il pas sentir la nécessité, de s'attacher à l'exercice de la vertu, pour réparer le tort que lui font les signes extérieurs? C'est ce que faisaient les anciens. Nous avons encore sur ce point, un grand nombre d'exemples. On lit dans les *Tusculanes* que *Zopyrus*, qui se piquait de connaître les vices des autres par les signes extérieurs, et qui en avait remarqué plusieurs sur le compte de *Socrate*, était tourné en dérision par ceux qui n'avaient pu faire les mêmes remarques que lui. Mais qu'il fut bien justifié par l'aveu que lui fit *Socrate* lui-même, lorsqu'il lui déclara qu'il était naturellement enclin aux vices observés; mais qu'il les surmontait par la force de sa

raison. Aristote rapporte un fait semblable, et qui regarde Hippocrate. Les disciples de ce célèbre médecin, ayant fait faire son portrait avec beaucoup de soin, se présentèrent à Philémon, qui avait la réputation d'être physionomiste. Ce philosophe l'ayant examiné, et après avoir comparé chaque partie, prononça qu'*Hippocrate* était un homme enclin à la volupté et à la fourberie. Ce jugement les indigna vivement contre *Philémon*; ils s'emportèrent contre lui, au point de le menacer; mais quand ils eurent rapporté à *Hippocrate* ce qui s'était passé, celui-ci avoua franchement que la décision du philosophe était fondée, mais que l'amour de la philosophie et de la vertu avait émoussé en lui les aiguillons de la concupiscence, et qu'il avait enfin acquis par les soins et par l'abstinence, ce que la nature lui avait d'abord refusé (1). Ces

(1) Il serait injuste de s'emparer de ce fait et de celui qui le précède, pour argumenter contre la physiognomonie; car cette science, prise dans toute son étendue, ne considère pas seulement les traits du visage, elle va plus

faits font voir avec quel soin on peut réformer ses mœurs, et combien la physiognomonie était cultivée dans l'antiquité. *Aristote* la proposait à *Alexandre-le-grand*, commeune science qui lui serait utile dans le choix de ses ministres. Avicenne en démontre la nécessité, pour les médecins qui veulent bien connaître les maladies : enfin il me paraît que celui qui refuse de s'y adonner, n'aime pas la philosophie, et n'est pas soigneux du bonheur de sa vie. Remarquons ici cependant, qu'il ne faut pas abuser de cet art observateur ; il deviendrait nuisible dans les mains de celui qui n'aurait d'autre intention que de nuire aux autres : n'oublions jamais les devoirs que l'humanité et la société nous imposent.

loin. Aussi, pour bien juger un homme, il ne faut pas s'arrêter simplement à sa figure Si Zopyrus et Philémon avaient pris quelques renseignemens, l'un sur le compte de Socrate, et l'autre sur le compte du père de la médecine, ils auraient porté un tout autre jugement : je ne veux pas nier cependant que celui qu'ils ont porté ne leur fasse honneur. (*Note du Traducteur.*)

Je définis la physiognomonie, *une Science qui fait connaître les mœurs et le naturel des hommes, par des signes extérieurs, qui sont fixes et permanens, et quelquefois par des accidens que l'expérience a démontré désigner telle ou telle affection.*

Je dis premièrement, *les mœurs et le naturel des hommes;* car nous ne voulons point parler de certaines qualités accidentelles que l'homme peut recevoir avec le temps, comme d'être *médecin, mathématicien*, etc. Les signes qu'on tire des diverses parties du corps, ne sauraient dénoter ces qualités.

Je dis, en second lieu, et *quelquefois par des accidens*, etc. parce que plusieurs affections de l'ame se présentent quelquefois à nous sous des apparences qui ne sont qu'éphémères. Ainsi la crainte est caractérisée, entre autres choses, par une pâleur qui n'est qu'accidentelle.

Parmi les signes qu'on tire du corps, les uns sont *propres*, les autres sont *communs;* les premiers sont les plus impor-

tans, et conviennent toujours aux affections qu'ils dénotent ; par exemple, avoir des membres robustes, est le signe propre de la force. Les signes communs sont ceux qui peuvent se rapporter indifféremment, par eux-mêmes, à plusieurs affections : ainsi, un des signes de la crainte est la pâleur du visage ; mais ce signe peut aussi convenir à d'autres affections de l'ame.

Les anciens avaient plusieurs méthodes pour juger des mœurs et du naturel des hommes ; les uns considéraient la qualité des humeurs, les tempéramens soit généraux, soit particuliers, de tel ou tel organe ; ces objets, en général, sont fort importans dans l'étude de la physiognomonie, comme nous le verrons plus bas : d'autres faisaient des rapprochemens des diverses parties de l'homme avec celles de divers animaux; il y en avait qui ne jugeaient que d'après les signes tirés du visage; c'était la méthode de *Philon*, qu'*Aristote* condamna comme trop limitée. Pour

lui, il enseigne d'abord celle de juger d'après la nature des signes, et de les prendre ensuite par leurs contraires. Ainsi, s'il est vrai qu'une poitrine couverte de poils épais, annonce un naturel prompt et enclin à la colère, ne pouvons-nous pas juger, dit-il, prenant le signe par son contraire, que la poitrine non velue est la marque de la douceur? A cette méthode, il en faut joindre une autre qui appartient également à ce grand philosophe; elle consiste à déterminer, d'après quelques affections connues, celles qui ne le sont pas; elle s'exerce par un raisonnement, et on y procède en argumentant de cette manière : *celui-ci est pauvre, donc, il est doux et traitable.* Si on connaît par les signes extérieurs, qu'un homme est porté à la colère, triste et vindicatif, on peut inférer qu'il est aussi envieux, sans que pour cela il soit nécessaire qu'il se manifeste sur tout son corps des signes de cette passion. Aristote préfère cette méthode à la dialectique, parce que, d'une

proposition, on en infère une autre qui en est la conséquence.

Je neparlerai point des autres méthodes. Quant à celle que je suivrai, elle consiste à tirer de toutes les parties du corps, tous les signes qui s'y présentent, et à ne leur donner d'autre valeur que celle que l'expérience approuve : ou bien qui est appuyée sur l'autorité des auteurs qui ont écrit sur cette matière.

Après avoir donné à la définition de la physiognomonie et aux méthodes qu'on a suivies, en traitant cette science, quelques développemens nécessaires, il est essentiel, je crois, de démontrer qu'elle a une base réelle, c'est ce que je ferai; non pas en accumulant un grand nombre de faits qui attestent la justesse des décisions du physionomiste, parce que cela me conduirait trop loin; mais en prouvant qu'il existe entre l'ame et le corps, une grande sympathie, un rapport intime : c'est ce qui est indispensable; or c'est ce que la raison et l'expérience journalière démontrent. Nous ne pouvons point

douter, en effet, que les impressions que le corps reçoit, ne se réfléchissent jusqu'à l'ame, et que, de même, les affections de l'ame ne portent leur influence sur tout le corps. L'œil est-il frappé par les rayons de la lumière que réfléchit un objet extérieur, l'ame en est avertie; elle voit cet objet, elle le distingue de tout autre dans les maladies aiguës. Lorsque le corps est vivement affecté, le trouble des facultés intellectuelles va quelquefois jusqu'au délire furieux; mais c'est sur-tout l'effet des passions qui manifeste cette connection intime. Voyez comment *Virgile* dépeint l'égarement de *Didon*, éprise d'amour pour *Enée* :

« Sævit inops animi, totamque incensa per urbem
» Bacchatur, qualis commotis excita sacris,
» Thyas, ubi audito stimulant trieterica Baccho
» Orgia »........

Dans quel état était réduite cette marâtre dont parle *Apulée*, qui brûlait d'un amour aussi violent qu'impur pour le fils de son époux! « La pâleur est ré-

» pandue sur tout son corps amaigri,
» ses yeux sont languissans, ses genoux
» peuvent à peine la soutenir, son som-
» meil est sans cesse agité par les idées
» les plus affreuses ; tantôt son cœur pal-
» pite et elle respire à peine, tantôt il
» se resserre en lui causantdes angoisses
» cruelles. »

Les effets de cette passion sont aussi bien remarquables dans les animaux. Il faut lire le tableau que *Virgile* en fait dans ses bucoliques.

« Carpit enim vires paulatim, uritque videndo.
Femina, nec nemorum patitur meminisse nec herbæ, etc. »

Parmi les autres affections de l'ame, il en est deux, sur-tout, la joie et la tristesse, qui, portées à l'excès, causent des changemens étonnans dans le corps humain. On lit dans quelques auteurs qu'*Hécube*, accablée de douleur par la mort de son époux et de plusieurs de ses enfans, en apprenant, de plus, celle de son cher *Polydore*, poussa des cris épouvantables, qui ressemblaient aux aboiemens d'un chien. *Gellino* rapporte

un fait très-frappant. Diagoras de Rhodes, dit-il, avait trois fils, qui, tous trois, sortirent victorieux des jeux olympiques, et y furent couronnés en sa présence; ces jeunes gens, au sortir du combat, étant venus l'embrasser, ce bon père éprouva tout à coup une joie si excessive qu'il expira entre les bras de ses enfans. Après la bataille de Cannes, où l'armée romaine fut battue et entièrement défaite, une dame romaine, à qui on avait faussement annoncé la mort de son fils, le voyant cependant arriver à l'improviste, mourut à l'heure même par l'excès de sa joie. « *La tristesse*, dit Salomon, *dessèche* » *l'homme jusqu'aux os, et la joie lui* » *rend le visage gai et toute sa vigueur.* » Certes! tout cela n'aurait pas lieu sans le rapport qui existe entre l'ame et le corps: la physiognomonie a donc une base réelle.

Le physionomiste doit étudier ce rapport, et les effets qui en résultent; ce champ est vaste, il comprend toutes les affections de l'ame.

Il doit aussi étudier les diverses constitutions, les tempéramens, l'influence des climats.

Chaque tempérament a un caractère propre: les hommes d'un tempérament sanguin, sont courageux et agissans; ils aiment le luxe et les plaisirs, ils bannissent les soucis, les chagrins et les inquiétudes: aimables et gracieux, ils ne cherchent qu'à mener une vie délicate et sensuelle.

Les flegmatiques sont d'un caractère paisible, doux et tranquille; leur imagination est lente, leur mémoire est infidèle; toutes leurs fonctions se font d'une manière faible et languissante.

Les personnes qui sont, au contraire, d'un tempérament bilieux, ont l'esprit grand, pénétrant et tout à fait propre aux sciences. Ces hommes sont opiniâtres et colères, ils ont beaucoup d'aptitude à saisir promptement les choses, et à en pénétrer facilement la nature.

Les mélancoliques sont tristes, rêveurs, inquiets et craintifs: presque toujours ab-

sorbés dans les méditations, ils sont propres à réussir dans l'étude des sciences abstraites : ils ont des idées justes, un raisonnement sain et un jugement exact.

Chaque climat offre aussi des différences dans le génie, le caractère, les mœurs et les coutumes des hommes. « Qui peut » ignorer, dit Galien, combien diffèrent » de corps et d'esprit, les peuples sep» tentrionaux, de ceux qui vivent sous » la zone torride ? leurs coutumes sont » tout à fait opposées. Qui peut ignorer » encore que ceux qui habitent les ré» gions tempérées, et tiennent le milieu » entre les peuples du Midi et ceux du » Nord, aient un corps mieux conformé, » des mœurs plus douces et plus poli» cées, un génie plus heureux, une pru» dence plus grande ? »

Je reviens à présent à un autre objet d'étude pour le physiognomoniste; c'est celui qui fait la matière de ce traité. J'ai divisé mon ouvrage en deux livres ; le premier comprend l'examen des parties

extérieures de l'homme et des signes qu'elles présentent ; signes qui dépendent de la grandeur, de la forme, de la beauté, de la couleur, des mouvemens et des fonctions dont chaque partie est susceptible. Le second livre renferme des descriptions physiognomoniques de l'homme considéré sous le rapport de ses facultés intellectuelles et de ses qualités morales : ainsi, on verra dans cette seconde partie, la réunion des signes qui sont considérés isolément dans la première.

En faisant l'examen particulier des signes extérieurs, nous rencontrerons souvent des parties du corps qui en offrent un plus grand nombre, et de plus importans ; j'ai fait graver avec beaucoup de soin, la figure de l'homme et celle de la femme ; toutes ces parties y sont dessinées avec l'expression qui leur est propre, afin qu'elles fassent plus d'impression sur l'esprit des lecteurs. Ainsi on ne devra pas se borner à consulter ces figures pour les articles seuls devant lesquels je les ai placées dans le vo-

lume, mais bien, toutes les fois qu'on rencontrera dans l'ouvrage, la description de quelques signes qui y auront rapport. J'ai fait faire aussi deux gravures représentant le hibou et le chien de chasse, animaux avec lesquels les traits de bien des hommes ont de grandes analogies. Je pense que les gens sensés ne trouveront pas mauvais que je fasse ce rapprochement : la critique des autres m'est fort indifférente : au reste, ma réponse est, qu'il existe dans la nature beaucoup de ressemblance entre l'homme et certains animaux.

Il faut sans doute un objet de comparaison, auquel puisse se rapporter tout ce que je vais dire de la grandeur, de la forme et de la beauté du corps humain : je suppose donc un homme doué d'une bonne constitution, dans la vigueur de l'âge, bien organisé dans toutes ses parties, tel en un mot que nous le croyons sorti des mains de la Divinité, l'homme, ce chef-d'œuvre de la Providence, l'abrégé des merveilles de la na-

ture, en qui Dieu a gravé son image et imprimé les caractères brillans de sa souveraine majesté, et pour tout dire, en un mot, un Dieu lui-même sur la terre; l'homme considéré au physique, a le corps carré, et des formes bien proportionnées; sa tête n'est ni trop grosse ni trop petite; son visage est ovale, ses sourcils courbés et bien dessinés, l'œil grand et vif, les joues bien colorées, le nez ni trop long, ni trop gros, bien situé, la bouche médiocre, les lèvres vermeilles, d'un dessin correct, les dents blanches, propres et bien arrangées, le menton carré, le cou droit sans être roide, bien situé, les épaules larges, sans roideur, la poitrine large, ni trop convexe, ni trop concave, le ventre ni trop gros, ni trop aplati, les bras, les cuisses et les jambes musculeux, bien articulés, le dos large, les reins forts, mais souples, les pieds et les mains assez grands et très-libres dans leurs mouvemens, un maintien aisé, une démarche

fière, la voix grave et belle. Au moral, il a le coeur généreux, il est sans crainte, juste et sans détour ; il aime la gloire et s'empare de toutes les occasions d'en acquérir.

LE PHYSIONOMISTE, OU L'OBSERVATEUR DE L'HOMME.

LIVRE PREMIER.

EXAMEN DES PARTIES EXTÉRIEURES DE L'HOMME, ET DES SIGNES QU'ELLES PRÉSENTENT.

Nous divisons ce Livre en quatre parties : la première traite des signes qui appartiennent à la tête; la deuxième, de ceux que présente le tronc; la troisième, de ceux qui se tirent des membres; la quatrième renferme quelques considérations sur la stature, sur les corps bien ou mal proportionnés, sur ceux qui sont couverts de poils ou qui en sont dépourvus.

PREMIERE PARTIE.

Des signes qui se tirent de la tête.

La tête, partie la plus élevée du corps, est bornée en bas par le cou qui la soutient.

Deux raisons nous engagent à commencer par elle.

1°. *Elle est la plus noble de toutes les parties.* Siége en effet des organes des sens, de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du goût, c'est dans son intérieur que viennent se rendre toutes les impressions externes, comme à leur centre commun. C'est aussi dans son intérieur que les facultés de l'entendement ont établi leur domaine : c'est de là qu'une des plus importantes d'entre elles, la volonté, commande aux divers organes destinés par la nature à exécuter ses lois.

2°. *Elle est la plus intéressante sous les rapports physiognomoniques.* L'observation le démontre; elle a souvent prouvé qu'il suffit de jeter les regards sur la tête d'un homme, pour être à même de juger de l'état de son cœur.

Les signes physiognomoniques que nous tirerons de la tête peuvent être distingués en ceux qu'elle nous présente considérée dans son entier, et en ceux qui émanent de la considération de ses différentes parties.

PREMIERE SECTION.

Des signes qui se tirent de la tête considérée dans son entier.

Ces signes ont rapport au volume de la tête, ou à sa forme.

CHAPITRE PREMIER.

Des signes relatifs au volume de la tête.

§. Ier. *Tête très-grosse.*

Polémon et Adamantius, dans leur Physiognomonie, regardent une grosse tête comme un signe d'un esprit borné et indocile.

Albertus, dans son livre des Animaux, dit qu'une tête énorme, qui, à cause de sa grandeur,

se porte vers les épaules, manque de sens et d'énergie ; un peu plus loin, il ajoute qu'une tête très-volumineuse est le siége de la folie, de la sottise et de l'indocilité.

Aristote, dans son livre *du Sommeil et de la Veille*, dit que ceux qui ont la tête volumineuse sont enclins au sommeil. Le même auteur, dans ses écrits sur la physiognomonie, regarde une grosse tête et le penchant au sommeil comme deux choses inséparables. Nous croyons que les personnes à tête volumineuse peuvent être comparées aux ânes : les uns et les autres sont ineptes, stupides et lâches. On peut dire la même chose des autres animaux dont la tête est volumineuse. 1°. Parmi les oiseaux, on voit les hiboux mener une vie très-oisive, et ne présenter que peu d'aptitude au vol, à cause du volume et du poids énorme de leur tête. C'est un animal nocturne, il ne vit que dans les lieux retirés et ténébreux, et s'il avait le malheur de se montrer au grand jour, il se verrait bientôt dépouillé de ses plumes par les autres oiseaux ; car il est trop lâche pour lutter contre eux; et ceux-ci, toujours certains de remporter la victoire, ne laissent échapper aucune occasion de lui livrer bataille.

Le poisson connu vulgairement sous le nom de *meûnier*, a une grosse tête : c'est pourquoi il a aussi été appelé *têtu*. Il est remarquable par son

inertie et par ses mœurs ridicules ; car, suivant Aristote, lorsque par crainte il cache sa tête, il croit son corps à l'abri de tout danger.

En général, tous les animaux à très-grosse tête sont stupides et hébêtés ; car les vastes têtes supposent une organisation vicieuse : elles ne contiennent qu'une masse de matière, pour ainsi dire inanimée, sur-tout lorsqu'elles sont jointes à un visage difforme : alors elles annoncent toujours une lésion dans la faculté de penser, n'ont que très-peu d'intelligence ou en sont entièrement dépourvues ; et lorsqu'un animal quelconque ressemble par sa tête, à un animal d'une autre espèce, il s'en rapproche aussi par son intelligence et par ses mœurs. Voilà pourquoi nous observons que les personnes à tête volumineuse sont lâches, rustiques et craintives, et nous avons souvent occasion de nous écrier : « O quelle tête, et qu'elle » renferme peu de bon sens ! »

L'empereur Vitellius avait reçu une grosse tête en partage, au-delà de sa rusticité.

§. II. *Tête plus grosse que médiocre.*

Aristote dit dans ses écrits sur la physiognomonie : « Ceux qui ont la tête d'un volume un peu plus que médiocre, par exemple comme celle des chiens de chasse que nous appelons braques, sont, comme eux, sensés, remplis de sagacité et doués d'un odorat très-fin. »

Polémon prétend que les têtes qui surpassent un peu la mesure ordinaire, sont remplies de bon sens et *illibérales ;* mais ce texte est défectueux : Adamantius le corrige en n'attribuant l'*illibéralité* qu'aux têtes plus volumineuses que ces dernières, celles-ci étant, suivant cet auteur, sensées, fortes et magnanimes. Albert dit qu'une tête un peu plus grosse que médiocre respire l'intelligence, l'énergie et la magnanimité. Les Egyptiens peignaient leur idole Anubis, que quelques uns prennent pour Mercure, avec une tête de chien, donnant pour raison qu'aucun animal n'a autant de sagacité qu'un chien. Parmi les oiseaux, les perroquets ont une assez grosse tête, aussi apprennent-ils à parler. Galien, dans son livre intitulé *Art Médicinal,* dit que le jugement que l'on porte sur la grosseur de la tête, est souvent erroné, parce qu'on ne porte son attention que sur son volume qui, considéré abstractivement, n'est pas un signe certain de sa bonne constitution ; mais lorsqu'une grosse tête présente un visage dont les traits sont gracieux et bien marqués, les yeux bien organisés, lorsqu'elle est soutenue par un cou solide, musculeux, bien partagé du côté des vertèbres, et proportionné à son volume, une semblable tête, dit Galien, est un très-bon signe ; et on lit dans son livre des *Maladies vulgaires :* « De même qu'une large

» poitrine, contenant dans son ample cavité des
» poumons bien développés et un grand cœur
» dont les fonctions s'exercent librement, sont
» un signe d'énergie vitale, de même aussi une
» grosse tête et une épine du dos en propor-
» tion, contenant, l'une un vaste cerveau, et
» l'autre une moelle d'un large diamètre, sont
» très-propres à séparer les esprits animaux : de
» là l'énergie des facultés intellectuelles. »

Avicenne dit la même chose, d'après Galien.

Jean Alexandrin, dans ses Commentaires sur Hippocrate, s'exprime ainsi : « On recherche une
» tête dont la capacité soit vaste, parce qu'elle
» est le réceptacle des facultés sensitives, très-
» profondes, et la source des grands mouve-
» mens. Si le cerveau est ample en proportion
» de la tête, il est évident qu'il s'y développe
» beaucoup de chaleur : si les vertèbres sont
» grandes, ainsi que les os de la poitrine, les
» forces vitales et la nutrition de toutes les parties
» du corps sont énergiques. » On voit, d'après les statues de marbre représentant Platon, que sa tête excédait un peu en proportion les autres parties du corps, ce qui répondait fort bien à la perspicacité et à la force de son esprit.

§. III. *Tête très-petite.*

Aristote, dans ses écrits sur la physiognomonie, dit que ceux qui ont la tête petite, sont presqu'insensés : il les compare aux ânes ; mais les ânes, comme nous l'avons dit, bien loin d'avoir une petite tête, en ont une grosse. Il est donc probable qu'il y a une faute dans le texte, puisque Polémon et Adamantius disent que ceux qui ont une très-petite tête sont dépourvus de bon sens, et de toute conception humaine, sans les comparer aux ânes; et qu'Aristote lui-même, en décrivant la forme d'une femme, lui donne une petite tête, et ne la compare pas à un âne, mais à la panthère. Il paraît donc, comme nous venons de le dire, que le texte où il fait cette première comparaison est défectueux, à moins qu'Aristote n'ait entendu par *petite tête*, le peu d'intelligence ou le peu de substance cérébrale ; car les têtes des ânes, quoiqu'elles paraissent volumineuses, ne le sont que sous le rapport des os du crâne, et de la masse de chair et de peau qui les environne : elles sont au contraire très-petites sous le rapport du cerveau.

Rhases dit la même chose qu'Adamantius. Avicenne établit qu'une très-petite tête, jointe à un visage sans grace, un cou et un dos faibles,

est dépourvue de toute vertu morale, naturelle et animale, et qu'en conséquence l'homme à qui une pareille tête appartient est perfide, enclin à la colère et hésitant dans ses résolutions.

Nous croyons pouvoir le comparer à une autruche. En effet, cet oiseau a une très-petite tête, un cou très-allongé, un grand corps, et il est très-stupide; malgré le volume de son corps, il se croit à l'abri de la poursuite des chasseurs, lorsque (ne pouvant les éviter autrement) il cache sa tête dans un arbuste, ou qu'il la place à l'ombre. Job avait dit : *Struthionem Deus privavit sapientiâ non dedit illi intelligentiam.*

Galien dit qu'une très-petite tête est un signe particulier de la mauvaise constitution du cerveau, et d'une espèce d'imbécillité, qu'il attribue à la constriction des ventricules du cerveau, laquelle empêche la libre expansion des esprits animaux; car une petite racine ne peut guère produire quelque chose de grand. St-Thomas, en commentant l'ouvrage d'Arioste, *sur les sens* et *les choses sensibles*, s'exprime ainsi : « Le cœur et le
» cerveau sont situés à l'opposite l'un de l'autre,
» afin que la chaleur du premier modère le froid
» du second; voilà pourquoi les hommes qui
» ont une petite tête en proportion des autres
» parties du corps, sont impétueux et violens;
» la chaleur du cœur n'étant pas suffisamment

» réfléchie, comme cela a lieu dans la disposition
» contraire, il doit en résulter un effet opposé.»

Le philosophe Mélétius dit que la tête n'est faite qu'en faveur du cerveau, qu'il est évident qu'une partie contenante est toujours en proportion de la partie contenue, et qu'une tête dont la capacité est très-petite est un signe d'un méchant cerveau; et comme toutes les actions de notre corps appartiennent au cerveau, que tous les mouvemens qu'exercent nos membres, ceux même qui se font à l'extrémité des orteils, ont leurs principes dans le cerveau, il est manifeste que ceux qui ont une très-petite tête ne peuvent, à cause de la petitesse de l'organe qu'elle contient, faire toutes les choses qu'exécutent les personnes dont la tête est plus volumineuse : ainsi, une petite tête est autant petite dans ses actions, qu'elle l'est en volume.

§. IV. *Tête plutôt grosse que petite.*

Aristote dit dans son livre des Problêmes, que l'homme qui a une tête petite en proportion des autres parties du corps, est le plus prudent de tous les animaux; et il remarque que ceux de ces derniers qui l'ont petite, sont plus prudens que ceux qui l'ont grosse; mais ce philosophe entend par *tête grosse*, une tête volumineuse, et par *tête petite*, une tête maigre et un peu plus

grosse qu'une tête très-petite. Sans cette interprétation on trouverait une contradiction manifeste dans les écrits de ce grand philosophe.

§. V. *Tête médiocre.*

Aristote fait observer qu'Alexandre-le-Grand avait une tête médiocre, également éloignée des deux extrêmes. Polémon et Adamantius font l'éloge d'une semblable tête. On peut la comparer à celle du lion : en effet, cet animal a la tête médiocre proportionnément au volume de son corps, comme on peut le voir dans la description qu'en a donnée Aristote. Albert dit qu'une tête de moyenne grosseur est un signe de génie et d'intelligence, et quelquefois cependant de timidité et de libéralité. Quant à nous, bien loin de la croire timide, nous la jugeons pleine d'une belle audace et d'une grandeur d'ame, et nous la comparons à celle du lion.

CHAPITRE II.

Des signes relatifs à la forme de la tête.

Hippocrate et Galien distinguent cinq variétés de forme à la tête : la première est la forme naturelle ; les quatre autres s'en éloignent et sont remarquables par plus ou moins de difformités.

La forme naturelle de la tête est celle d'une

sphère, un peu allongée du front à l'occiput, et légèrement déprimée sur les côtés. Cette forme est déterminée par une éminence sensible, mais médiocre du front et de l'occiput.

La première espèce de difformité est celle dans laquelle l'éminence antérieure ou frontale est déprimée et même remplacée par une espèce de creux, tandis que l'éminence postérieure ou occipitale conserve son état naturel; la deuxième espèce de difformité est celle qui présente une disposition inverse à la précédente, c'est-à-dire, dans laquelle l'éminence postérieure ou occipitale est déprimée, l'antérieure ou la frontale conservant son état naturel; la troisième espèce de difformité est celle où les deux éminences sont nulles, ce qui donne à la tête une forme entièrement sphérique; la quatrième espèce de difformité est celle dans laquelle la tête est plus saillante à la région temporale des deux côtés, qu'antérieurement et postérieurement.

Nous allons rapidement examiner sous les rapports physiognomoniques ces cinq variétés de forme, auxquelles nous en ajouterons cinq autres: 1°. celle des tempes caves, 2°. celle où l'éminence frontale est plus considérable que dans l'état naturel, 3°. celle où c'est l'éminence occipitale qui présente cette disposition, 4°. celle des têtes pointues, 5°. celle des têtes plates:

ainsi, en y comprenant la forme naturelle, nous avons dix variétés de forme à considérer.

§. Ier. *Première variété.*

Front et occiput saillant, tête naturelle, d'après Hippocrate.

Cette forme de tête est la seule qui ait été jugée naturelle et parfaite par les médecins. Galien, dans son *Art Médicinal*, compare la forme d'une tête parfaite à celle d'une sphère légèrement aplatie sur les côtés ; c'est aussi la forme à laquelle Avicenne donne la préférence. Suivant Polémon et Adamantius, une tête d'un volume médiocre et légèrement déprimée sur les côtés, est douée de plus de sensibilité et de grandeur d'ame que toute autre espèce de tête. Rhésis est du même avis. Albert dit qu'une tête légèrement allongée d'avant en arrière, est celle d'un homme prévoyant et circonspect. Périclès athénien avait, à ce qu'on rapporte, une semblable tête, et c'était un homme parfait. Suivant Plutarque, la tête de Périclès était aussi remarquable par son volume un peu plus considérable que celui d'une tête ordinaire, et par conséquent en disproportion avec les autres parties du corps ; et c'était pour cette raison que les têtes des statues qui le représentaient, étaient couvertes d'un heaume ; car les

sculpteurs, jaloux de faire des ouvrages parfaits, auraient craint sans cela qu'on ne leur eût reproché d'avoir manqué aux proportions. Au reste, Périclès était doué d'une force considérable, d'une vive sensibilité dans les organes des sens, d'une magnanimité incomparable, enfin, d'un esprit sublime et d'une prudence consommée.

§. II. 2me. *Variété. Front déprimé.*

Albert pense qu'une tête dont le front au lieu de saillir, est, pour ainsi dire enfoncé, se livre à la supercherie et à la colère. Nous la jugeons depourvue de sens et d'imagination.

§. III. 3me. *Variété. Occiput déprimé.*

Polémon et Adamantius attribuent un caractère timide à ceux dont la tête ne forme aucune saillie à l'occiput. Galien croit que dans ce cas on ne doit pas se borner à l'examen de la tête, mais qu'il faut aussi jeter les yeux sur le cou; lorsque celui-ci est bien constitué, la dépression de l'occiput est plutôt due, suivant cet auteur, au peu d'épaisseur des parties extérieures, qu'au défaut de masse cérébrale, et on ne peut en tirer aucune conjecture désavantageuse; mais lorsque le cou est grêle et faible, comme cela arrive presque toujours lorsque la saillie occipitale manque, c'est un signe de débilité dans les systèmes mus-

culaire et osseux. La plupart des Allemands ont l'occiput déprimé et la tête large, parce que dans leur première enfance, ils couchent sur le dos, et les mains liées sur les côtés du berceau.

§. IV. 4me. *Variété. Front et occiput déprimés.*

Lorsque les éminences frontale et occipitale n'existent pas, ce qui donne à la partie supérieure de la tête une forme sphérique, c'est un très-mauvais signe. Albertus n'accorde à une semblable tête ni mémoire, ni sens, ni sagesse. C'est un point de doctrine en médecine que le non développement d'une partie quelconque de la tête entraîne un trouble dans les fonctions qui s'y exercent, que par conséquent la dépression de la partie antérieure indique peu de sens et d'imagination, que la partie postérieure est accompagnée d'une faible mémoire et de peu de force musculaire, que la dépression de la partie moyenne se joint à la lésion de la raison et de la pensée. Il est certain que la forme du cerveau correspond à celle du crâne : si celui-ci est altéré, celui-là doit l'être aussi.

Les Grecs et les Turcs ont la tête presque sphérique, parce qu'elle cède à la pression des enveloppes dont ils la couvrent.

§. V. 5me. *Variété. Tempes saillantes.*

Aristote dit que ceux qui ont les tempes saillantes et les joues pleines sont très-irascibles; et dans ses écrits sur la physiognomonie, il s'exprime ainsi : « Ceux qui ont les veines du cou » et des régions temporales considérables, sont » irascibles et d'une mauvaise colère; c'est à » cette passion que l'on doit rapporter le dé» veloppement de ces derniers, puisqu'on les » voit toujours se gonfler dans les personnes » dont elle s'est emparée. »

Polémon et Adamantius disent la même chose, d'après Aristote. Rhases attribue aussi, d'après les mêmes auteurs, un caractère irascible aux têtes convexes latéralement. Albert observe que la colère chez les personnes dont les veines du cou et des tempes sont gonflées et rouges, les porte quelquefois à la folie.

§. VI. 6me. *Variété. Tempes caves.*

Les tempes caves appartiennent aux hommes trompeurs, cruels et inhumains. L'empereur Caligula avait les tempes caves, les yeux enfoncés, le regard féroce, le visage pâle : il s'étudiait, dit Suétone, devant un miroir, à modifier les traits de son visage, à lui donner un air farouche, cruel, capable d'inspirer à tout le monde l'épouvante et

la terreur ; on aurait dit qu'il voulait faire lire sur son front les noirs complots qu'il tramait dans son cœur, et l'on sait que sa vie ne fut qu'un tissu de cruautés ; aussi Tibère avait-il dit de lui *qu'il élevait un serpent dans son sein.* Son plus grand plaisir, dès sa tendre enfance, était de voir appliquer des malheureux à la torture, de jouir de leur douleur. Sitôt que l'âge commença d'allumer dans son cœur les autres passions, il s'y livra sans réserve, sans égard, sans bienséance. Il vit périr sa mère et ses deux frères, sans en paraître ému. On assure qu'il fit empoisonner Antonia, son aïeule, fille de Marc-Antoine et nièce d'Auguste. Ayant un jour à sa table les deux consuls, Caïus-César et L. Apronius-Cesianus, il se mit à faire un grand éclat de rire, et comme ils lui en demandèrent la raison : « Je » pensais, leur répondit-il, que d'un clin d'œil » je puis vous faire couper la tête à tous les » deux. » Il fit périr son frère par les mains de son beau-père Sillanus, qu'il contraignit de lui couper la gorge avec un rasoir ; il immola à sa barbarie un grand nombre de Romains, et s'écria une fois en plein spectacle : « Je voudrais » que le peuple romain n'eût qu'une tête, je » la lui ferais couper tout à l'heure. »

§. VII. 7me. *Variété. Front saillant.*

La partie antérieure de la tête étant le siége des organes de la vue, de l'odorat et du goût, la perfection de ces sens doit être favorisée par le développement du front, puisqu'il suppose un développement proportionné de la partie du cerveau d'où ils émanent.

§. VIII. 8me. *Variété. Occiput saillant.*

Cette forme de tête n'est pas toujours d'un mauvais augure, dit Galien, et après lui Avicenne, mais il ne faut pas la considérer abstractivement; car, quoique la partie postérieure de la tête soit le siége d'un organe important, le cervelet, elle ne peut fournir quelque donnée qu'autant qu'on la compare au cou, lequel dans le canal vertébral contient la moelle épinière, dont les fonctions sont intimément liées avec celles du cervelet, et sont relatives aux mouvemens des membres et de toutes les parties du corps; il faut donc observer si le cou est débile, ou s'il est robuste: s'il est débile, la saillie de l'occiput n'est pas un signe avantageux; mais s'il est robuste, elle indique une énergie très-grande dans les systèmes musculaire et osseux.

§. IX. 9me. *Variété. Tête pointue.*

Aristote, dans ses écrits sur la physiognomonie, dit que ceux qui ont la tête pointue, sont sans honte : il les compare aux corbeaux et aux cailles ; ceux-ci, en effet, ont la tête pointue, et sont remarquables par leur impudence. Albert regarde aussi, avec Aristote, une tête pointue comme un signe d'impudence. Homère rapporte que Thersite avait une semblable tête, et qu'il était fort impudent.

§. X. 10me. *Variété. Tête plate.*

Albert dit qu'une tête superficiellement aplatie appartient à un homme insolent et effréné.

SECTION II.

Des signes qui se tirent de la tête, considérée dans ses différentes parties.

Toute la partie de la tête qui n'appartient pas à la face est recouverte par les cheveux, à l'exception de la portion des régions temporales occupée par les oreilles. Nous sommes donc naturellement conduits à examiner successivement les signes tirés des cheveux, ceux tirés des oreilles, et enfin, ceux que présente la face.

CHAPITRE PREMIER.

Des signes que présentent les cheveux.

Les considérations que les cheveux nous présentent sont relatives à leur quantité et à leur qualité.

ARTICLE PREMIER.

Signes tirés de leur quantité.

Les cheveux considérés sous le rapport de leur quantité, sont ou rares, ou épais, ou bien ils tiennent le milieu entre les cheveux rares et les cheveux épais.

§. I. *Cheveux rares.*

Suivant Polémon et Adamantius, les cheveux rares sont un signe d'un esprit rusé et malicieux; mais il faut remarquer que leur texte est erroné. Voici ce que dit Aristote dans son livre des problêmes : « Ceux qui ont la tête chauve, sont lascifs ; car celui qui est arrivé à un âge un peu » avancé, et qui conserve encore toute sa cheve- » lure, n'a qu'à se livrer immodérément aux plai- » sirs de Vénus pour la voir bientôt tomber. » En effet, la volupté, en appelant les forces de la vie vers les organes où elle a établi son siége, diminue la vitalité des parties supérieures ; celles-ci recevant alors moins de sang que dans l'état actuel, ne peuvent fournir aux cheveux la matière nutritive nécessaire à leur conservation, et cette privation d'aliment détermine leur chute.

« Les eunuques, dit Aristote dans un autre » endroit, ne deviennent jamais chauves, parce » que, comme ils ne peuvent jouir des femmes, » le cerveau dont l'énergie est toujours en raison » inverse de celle des organes générateurs, reçoit » chez eux plus de nourriture; car c'est lui qui » semble fournir les matériaux de la semence, » et ces matériaux n'étant pas employés à la fonc- » tion à laquelle la nature les destinait, doivent » tourner au profit de l'organe d'où ils émanent;

» c'est pour cette raison que les cerfs châtrés ne » perdent pas leur bois, que les cornes des » bœufs ont plus d'étendue que celles des tau» reaux, et que les enfans et les femmes ne de» viennent pas chauves. » Suivant Hippocrate, il y a plus de chaleur dans une tête dont les cheveux sont en petite quantité, que dans une autre. Les médecins disent qu'une chevelure rare et ténue est un signe d'une chaleur modérée, jointe à une extrême sécheresse, et que cette sécheresse étant la cause de la chute des cheveux, rend bientôt la tête chauve.

Socrate était chauve au-dessus du front, suivant les écrits d'Ammonius et d'Hieronymus : voilà pourquoi Zopyrus l'a jugé enclin à la luxure. Julius-César avait la tête chauve au-dessus du front, aussi donnait-elle prise à la méchanceté de ses détracteurs ; c'était afin qu'on s'aperçût moins de l'état de sa chevelure, qu'il avait coutume de diriger vers le front les cheveux du sommet de sa tête; et de tous les honneurs que le sénat et le peuple lui décernèrent, il n'en reçut aucun avec plus de satisfaction que celui de la couronne de laurier, qu'il eut le droit de porter continuellement sur sa tête. Suétone fait bien remarquer son penchant à la débauche, en rapportant les expressions de ses soldats : *urbani, servate uxores, nam mœchum calvum addu-*

timus; habitans des villes, surveillez vos épouses, car nous conduisons un adultère chauve. On connaît l'histoire de ses amours avec Nicomède, celle de plusieurs reines qu'il aimait, et le nombre de femmes qu'il a épousées.

Caligula avait les cheveux rares : le peuple le comparait à une chèvre, et l'appelait de ce nom parce qu'il était chauve vers le sommet de la tête, aussi était-il connu par ses débauches. Suétone fait mention de ses amours criminelles avec ses sœurs ; de son commerce dégoûtant et contraire aux vœux de la nature, avec des hommes qu'il avait rendus aussi impudiques que lui.

Othon était chauve, et c'était afin qu'on ne s'en aperçût pas, qu'il couvrait sa tête d'une perruque; la dépravation de ses mœurs, et surtout son penchant irrésistible pour la débauche, le faisait ressembler à Néron.

Flavius-Domitianus ne fut pas mieux partagé du côté de la chevelure; il était, comme ceux dont nous venons de parler, enclin à la débauche et au concubinage : il était toujours environné des plus viles courtisannes. Il séduisit la fille de son frère, et perdit tellement son honneur qu'on la regardait indigne du mariage.

On peut dire la même chose de la chevelure et des mœurs de Sergius-Galba ; mais son goût dépravé le portait plutôt vers ses sembla-

bles que vers les femmes, et il choisissait les hommes les plus exercés et les plus endurcis même dans la débauche.

§. II. *Cheveux épais.*

Polémon attribue un caractère farouche à ceux qui ont les cheveux durs; mais suivant Adamantius, ce caractère est le propre de ceux qui ont les cheveux épais. Albert dit que l'extrême épaisseur des cheveux dans la jeunesse, est, avec les progrès de l'âge, un présage de manie. Nous avons toujours remarqué que ceux qui avaient une épaisse chevelure, étaient d'un caractère grossier et dur. Plutarque rapporte que Lysandre avait les cheveux d'une épaisseur considérable.

§. III. *Cheveux d'une moyenne épaisseur.*

Suivant Polémon et Adamantius, les cheveux d'une moyenne épaisseur sont le signe d'un caractère agréable.

ARTICLE II.

Signes tirés de leurs qualités.

Les principales qualités des cheveux sont, 1°. leur forme : sous ce rapport ils peuvent être droits ou crépus; 2°. leur consistance : à cet égard ils sont mous ou durs; 3°. leur couleur

qui se rapproche plus ou moins du noir, du rouge ou du blanc.

LEUR FORME.

§. I[er]. *Cheveux droits.*

Aristote, dans ses écrits sur la physiognomonie, dit que ceux qui ont les cheveux droits sont timides, et c'est à la timidité qu'il rapporte cet état des cheveux. On lit dans un autre auteur, Ammien, que la crainte et la frayeur font dresser les cheveux, parce que ces deux sentimens glacent toute l'habitude du corps, et que les pores de la peau se resserrant par le spasme qui en résulte, embrassent fortement de tous côtés les poils auxquels ils livrent passage, et les forcent par cela même à prendre une direction verticale. C'est ce que Virgile exprime très-bien dans ce vers:

Obstupui, steteruntque comæ, et vox faucibus hæsit.

Polémon et Adamantius remarquent que les hommes qui ont les cheveux droits, sont rustiques et stupides; plus bas ils regardent ces cheveux comme étant le caractère de la timidité et de l'astuce; les mêmes auteurs, dans le tableau qu'ils tracent d'un fat méchant, lui donnent des cheveux droits, comme à ceux qui sont doués de moeurs grossières. Hippocrate, dans son livre *de*

la structure de l'homme, dit que les cheveux droits reconnaissent pour cause la surabondance des humeurs qui se portent à la tête.

§. II. *Cheveux crépus.*

Aristote, dans ses écrits sur la physiognomonie, dit que ceux qui ont les cheveux trop crépus sont timides, et qu'on peut les comparer aux Ethiopiens.

Hippocrate, dans son livre de la *structure de l'homme*, trouve dans les cheveux crépus un signe de la chaleur de la tête; mais Aristote, dans *son cinquième livre de la génération des animaux*, et Galien, dans *son second livre des complexions*, rapportent que les cheveux peuvent devenir crépus par deux causes différentes, savoir : 1°. par la chaleur et la sécheresse; 2°. par la tortuosité des pores par lesquels ils sortent.

Il nous paraît que les cheveux peuvent aussi devenir crépus par le peu d'abondance de la transpiration cutanée, et par la dureté de la peau; car dans ce cas les cheveux qui croissent sont si déliés, que, ne pouvant se soutenir, ils se froncent, et se tournent en tous sens.

§. III. *Cheveux crépus à leurs extrémités.*

Aristote, dans ses écrits sur la physiognomonie, dit que les cheveux droits et les che-

veux très-crépus annoncent la timidité, et que ceux qui ne sont crépus qu'à leur extrémité sont un signe de courage et d'énergie : il compare au lion l'homme dont les cheveux présentent cette disposition. Cet homme, suivant Polémon et Adamantius, est doué de très-bonnes qualités, même de génie. Dares, phrygien, rapporte dans ses écrits qu'Achille avait les cheveux bien crépus ; il dit la même chose d'Ajax-Télamon : l'un et l'autre se distinguèrent par leur valeur dans les combats. On lit dans Plutarque que Cimon avait la tête bien garnie de cheveux crépus, et qu'il était doué d'un grand courage. Auguste, au rapport de Suétone, avait les cheveux légèrement crépus : aussi eut-il de belles qualités, et fut-il ingénieux, magnanime, libéral.

LEUR CONSISTANCE.

§. IV. *Cheveux mous.*

Aristote fait observer à Alexandre que les cheveux plats et souples indiquent la douceur et peu d'énergie dans le cerveau ; et dans ses écrits sur la physiognomonie, il dit qu'ils sont un signe de timidité. Il remarque que tous les animaux qui ont le poil doux au toucher sont timides, tels que le cerf, le lièvre, la brebis, et que les oiseaux qui ont la plume molle, présentent le même caractère, comme les cailles, etc. Or, la même chose s'observe, dit Aristote, dans le genre hu-

main, car tous les habitans du Midi sont timides, et ont les cheveux mous. Suivant Polémon et Adamantius, ceux qui ont de semblables cheveux sont efféminés et peureux. Les lapins ont le poil mou, et sont très-timides. Catulle dit, en s'adressant à Tullus-Cinædus :

> Tulle, molior cuniculi capillo.

§. V. *Cheveux durs.*

Les cheveux durs, suivant Aristote, annoncent la force : ce signe se rencontre dans les animaux quadrupèdes, dans les oiseaux et dans les différens peuples : 1°. parmi les quadrupèdes, le lion et le sanglier sont très-forts, et ont le poil très-dur; 2°. parmi les oiseaux, la nature a donné aux gallinacées et autres des plumes dures et une force plus ou moins grande; 3°. dans le genre humain, les peuples du Nord ont les cheveux durs, et sont très-robustes.

Polémon et Adamantius peignent avec des cheveux durs l'homme fort, dont ils donnent la figure. Rhasès regarde aussi les cheveux durs comme un signe de force : les chiens de chasse sont très-robustes, et ont le poil dur. Juvénal est parfaitement d'accord avec les physiognomonistes ; voici comme il s'exprime :

> Hispida membra quidem, et duræ per brachia setæ
> Promittunt atrocem animum. . . . . . .

Polémon et Adamantius, en prenant la moyenne qualité entre les deux extrêmes, disent que les cheveux qui n'ont ni trop de dureté ni trop de mollesse, annoncent de très-bonnes qualités. Suivant Aristote, dans ses écrits sur la physiognomonie, ils caractérisent l'homme ingénieux.

LEUR COULEUR.

§. VI. *Cheveux noirs.*

Suivant Polémon et Adamantius, les cheveux noirs annoncent la timidité et l'astuce : ils sont l'apanage des habitans des pays très-chauds, comme les Ethiopiens : aussi sont-ils timides et rusés. Il n'est pas de notre objet de rechercher la cause de la couleur noire de leur peau ; d'ailleurs nous ne pourrions donner là-dessus que des hypothèses plus ou moins éloignées de la vérité. On peut consulter à cet égard Galien, Avicenne, Aristote et les physiologistes modernes.

§. VII. *Cheveux tirant sur le noir.*

Suivant Averroës, les cheveux d'un brun obscur, annoncent la prédominance de la bile noire : voilà pourquoi les hommes qui ont des cheveux de cette couleur sont atrabilaires et mélancoliques. Albert dit que les cheveux durs, épais et tirant sur le noir, appartiennent à l'homme impétueux : il le compare au sanglier, qui pré-

sente le même caractère, et dont les poils ont la même couleur. Dares, phrygien, rapporte qu'Ajax-Télamon avait les cheveux noirs, qu'il était très-mélancolique, puisqu'il s'est lui-même ôté la vie.

§. VIII. *Cheveux châtains.*

Polémon et Adamantius disent que les cheveux châtains sont un signe de promptitude, d'un esprit subtil et industrieux. Aristote dit à Alexandre que les cheveux châtains sont ceux de l'homme pacifique. Suivant Albert, ils indiquent les bonnes mœurs et une bonne constitution corporelle. Ménélas, qu'Homère dépeint avec des cheveux châtains, était, suivant cet auteur, d'un caractère extrêmement doux, et peu fait pour les armes; il se distingua plus par sa mollesse que par son courage. Plusieurs autres personnages célèbres dans l'antiquité avaient aussi une chevelure de la même couleur. On l'a observé dans Castor, Pollux et Hélène, et tous les trois se ressemblaient par leur caractère; dans Polixène, et elle avait une ame sans détour et libérale; dans Briséïs, et elle joignait à la droiture de son cœur une grande pudeur et beaucoup de piété; dans Pâris, aussi n'est-il pas dépeint par Homère d'un caractère belliqueux, ni par Ovide, qui lui fait adresser par la bouche d'Hélène ce doux reproche :

Apta magis Veneri quàm sunt tua corpora Marti:
Bella gerant alii ; tu, **Pari,** semper ama.

Auguste avait les cheveux châtains, légèrement tournés : il était plein de douceur et riche en vertus de tout genre. Soliman, fils de Sélim, avait les cheveux châtains ainsi que la barbe : il se rendit célèbre par sa justice, sa prudence, et sa philosophie.

§. IX. *Cheveux blonds.*

Aristote, dans ses écrits sur la physiognomonie, en parlant de la couleur de la peau et des cheveux, dit, qu'entre les diverses couleurs des cheveux, le blond tient le centre : c'est pourquoi il indique la force ; de là l'énergie et le courage de ceux qui ont les cheveux blonds : on peut, dit cet auteur, les comparer à des lions.

On lit dans les ouvrages des médecins, que les cheveux noirs annoncent un tempérament chaud, et les cheveux blancs un tempérament froid, et que les cheveux blonds, comme ceux qui tirent sur le rouge, tiennent le milieu entre les cheveux noirs et les blancs, puisqu'ils comportent une constitution moyenne entre le froid rigoureux et la chaleur brûlante. Suivant Galien, les cheveux blonds et rougeâtres indiquent une bonne constitution de corps.

Le bœuf troglodytique était de couleur fauve

jaune, comme le décrit Appianus, et les Troglodytes, dans le pays desquels naquit cet animal, disaient qu'il joignait aux qualités d'un taureau vigoureux, la force du lion et l'agilité du cheval.

§. X. *Cheveux très-blonds ou tirant sur le blanc.*

Suivant Polémon, les cheveux d'un blond tirant sur le blanc, comme ceux des Scythes et des Celtes, annoncent un caractère âpre, rustique et plein de malice. Adamantius substitue à cette dernière qualité l'impéritie. Aristote, dans son livre des problêmes, dit que ceux qui habitent les climats brûlans, comme ceux qui sont relégués dans des régions glaciales, ont leur regard aussi féroce que leurs mœurs, parce que la température influe autant sur les qualités morales de l'homme, que sur l'organisation de son corps. Avicenne, dans ses cantiques, regarde les cheveux blonds tirant sur le blanc, comme une preuve de la prédominance du chaud sur le froid. Albert dit que les cheveux épais, d'un blond blanchâtre, comme ceux des habitans des régions boréales, indiquent un caractère indocile et féroce. Néron avait de semblables cheveux, et l'on connaît la rudesse et la férocité de ses mœurs.

§. XI. *Cheveux de couleur d'or.*

Cette couleur tient le milieu entre le blond tirant sur le blanc et le roux pâle : elle est d'un bon augure. Si Minerve est dépeinte par les poètes avec les cheveux dorés, c'est à la grandeur de son génie et à l'éclat de ses vertus guerrières qu'elle doit cet avantage. Ovide dit de cette déesse :

Viderat Aglaurus flavæ secreta Minervæ.

§. XII. *Cheveux roux pâles.*

Les cheveux d'un roux pâle indiquent un tempérament chaud, mais cependant moins considérable que celui qui appartient aux noirs ; ils sont l'emblême de la colère. Aussi, Aristote dépeint-il l'homme colérique avec des cheveux tirant sur le roux, et Polémon le dépeint de la même manière. Homère rapporte qu'Achille avait les cheveux de cette couleur.

§. XIII. *Chèveux très-roux.*

Aristote dit à Alexandre que la couleur rousse des cheveux indique un esprit stupide, colère et trompeur : tels étaient probablement les cheveux du tyran Typhon, qui s'empara du royaume d'Egypte, après avoir tué son frère. C'est en sa mémoire que les Cophtes, chez les

Egyptiens, ont établi l'usage de précipiter tous les ans un âne du haut de leurs murs, parce qu'ils prétendent que Typhon ressemblait à cet animal, tant par la couleur de ses cheveux, que par sa stupidité et ses moeurs. Plutarque en parle dans le livre où il donne l'histoire d'Isis, et il dit dans sa physiognomonie, que les hommes qui ont les cheveux roux sont rusés comme les renards. Aristote les compare aussi aux renards à cause de leur esprit trompeur et perfide. Suivant Polémon et Adamantius, ceux qui ont les cheveux de cette couleur, ont le naturel farouche et sauvage. Adamantius ajoute qu'ils joignent l'impudence à l'avidité du gain. Plaute, dans sa comédie intitulée *Asianaria*, dépeint Léonidas avec les cheveux roux : aussi lui donne-t-il un esprit rusé et un cœur avide d'argent.

§. XIV. *Cheveux blancs.*

Avicenne dit que les cheveux blancs annoncent un tempérament froid et par conséquent un caractère craintif. Averroës, dans ses cantiques, est du même avis. De toutes les explications aussi obscures que longues qu'Aristote donne dans son livre des couleurs, on peut seulement conclure qu'il faut attribuer les cheveux

blancs à la faiblesse de l'action vitale, et les cheveux noirs à son énergie : en effet, ne voit-on pas constamment la faiblesse coïncider, l'une avec la blancheur, l'autre avec la noirceur des cheveux et des poils? N'observe-t-on pas que les animaux blancs sont plus débiles que les noirs? A cet égard, les deux âges extrêmes de la vie se rapprochent; les enfans du premier âge, dont les organes sont extrêmement frêles, dont la peau très-délicate est bien éloignée de l'état de consistance et de fermeté qu'elle doit acquérir dans la suite; ces enfans, disons-nous, ont les cheveux plus ou moins blancs, de même que les vieillards dans lesquels la débilité prédomine; aussi, n'est-ce pas sans raison que l'on dit souvent d'eux, qu'ils retournent à l'enfance. Toute la différence qui existe dans ces deux âges, est relative à la source de la faiblesse qui les caractérise. Dans l'enfance elle consiste dans la délicatesse des organes eux-mêmes; mais le principe qui les anime, jouit de la plus grande énergie. Dans la vieillesse, au contraire, elle trouve sa source dans l'extinction du principe qui préside à l'action des organes, ceux-ci conservant une certaine solidité. Mais que le défaut d'une montre consiste dans les roues ou dans le ressort qui les met en jeu, l'effet définitif est toujours le même.

Socrate avait les cheveux blancs, comme

Sidonius-Apollinaris l'écrit à Faustus ; et Strabon rapporte que les cheveux de Tarquin, si recommandable par sa sagesse, blanchirent dès son enfance. Servius rapporte la même chose de Numa, et voici ce que dit Virgile de ce roi de Rome, dans le VIe. livre de son Enéïde :

Quis procul ille autem ramis insignis olivæ,
Sacra ferens ? nosco crines incanaque menta
Regis Romani, primus qui legibus urbem
Fundabit. . . . .

CHAPITRE II.

Signes que présentent les oreilles.

Pline remarque que dans les chevaux et autres quadrupèdes, les oreilles désignent les différens états dans lesquels se trouvent ces animaux. Sont-ils accablés de lassitude, ils les ont pendantes et lâches ; ont-ils peur, ils les ont tremblantes ; sont-ils en fureur, ils les ont droites ; sont-ils malades, ils les ont abattues et ployées. Suivant Cicéron, on surnommait *flacci* ceux qui avaient les oreilles pendantes, lâches et abattues ; mais Pline croit que ce surnom de *flaccus* doit son origine aux oreilles que cette famille portait.

§. Ier. *Oreilles grandes.*

Aristote écrit à Alexandre que les oreilles

grandes désignent un homme extrêmement fat, mais d'une mémoire heureuse ; et dans sa physiognomonie, il dit qu'il tient du naturel de l'âne. Suivant Polémon et Adamantius, c'est un signe d'un esprit lourd. Albert dit qu'il dénote l'imprudence, opinion qu'il emprunte de Loxus.

Lorsqu'on veut se railler de quelqu'un qui a fait quelque faute grossière, on imite, en étendant le petit doigt et l'indicateur, les oreilles de l'âne ; c'est à ce sujet que Perse dit :

O Jane, à tergo cui nulla ciconia pinsit,
Nec manus auriculas imitata est mobilis albas.

Suivant Rhases, ceux qui ont de grandes oreilles ont l'esprit pesant ; mais ils sont d'un tempérament robuste et vivent long-temps. Pline dit la même chose, d'après Aristote.

§. II. *Oreilles grandes et un peu lâches.*

Columelle peint les boucs avec de grandes et lâches oreilles. Pline dit qu'ils les ont longues, mais qu'elles ne se ploient pas. Aristote dépeint les chèvres fort stupides, et il dit que ceux qui ont, comme elles, les oreilles grandes et lâches, leur ressemblent aussi par leur stupidité. Nous croyons qu'ils tiennent du naturel des boucs,

avec lesquels nous aimons à les mettre en parallèle.

§. III. *Oreilles grandes et droites.*

Aristote dit dans son livre des animaux, que l'homme qui a les oreilles grandes et droites, est fou et babillard; cette opinion a été généralement adoptée par Galien, Pline, Mélétius, Conciliator et autres auteurs.

§. IV. *Oreilles fort petites.*

Aristote écrit à Alexandre, et dit dans sa physiognomie, que les oreilles très-petites annoncent l'homme de mauvaises mœurs, livré au larcin et à la lubricité, et il le compare au singe. Galien est du sentiment d'Aristote. Polémon et Adamantius disent qu'elles sont un signe de ruse et de malice.

§. V. *Oreilles petites et tendues.*

Suivant Polémon, les oreilles petites et tendues comme celles des chiens, sont un signe de folie; mais Adamantius est fort éloigné de cette opinion. Il nous semble aussi que le texte de Polémon est défectueux, puisqu'il donne la folie aux chiens, contre l'opinion de tous les auteurs et contre l'observation elle-même.

§. VI. *Oreilles longues et étroites.*

Les oreilles longues et étroites désignent, selon l'opinion de Polémon, l'homme envieux et méchant. Albert, et après lui Conciliator, suppriment cette dernière qualité et admettent la première ; mais Adamantius n'est pas du même avis.

§. VII. *Oreilles rondes.*

Albert attribue à l'homme qui a les oreilles trop rondes un caractère indocile.

§. VIII. *Oreilles bien façonnées et entaillées.*

Les oreilles de cette forme, suivant le témoignage de Polémon et d'Adamantius, appartiennent à l'homme de naturel docile.

§. IX. *Oreilles non entaillées ni façonnées.*

Les oreilles de cette forme, selon Polémon et Adamantius, annoncent des mœurs grossières.

§. X. *Oreilles modérément grandes et carrées.*

Aristote, dans son premier livre des animaux, dit que les oreilles d'une grandeur médiocre et droites, dénotent de très-bonnes mœurs. Galien est de son sentiment ; et le premier de ces auteurs remarque dans sa physiognomonie que,

les meilleurs chiens ont les oreilles médiocrement grandes. Suivant Polémon et Adamantius, les hommes qui ont les oreilles carrées et de grandeur bien proportionnée, joignent aux bonnes mœurs la grandeur d'ame. Conciliator et Mars disent la même chose. Telles étaient, au rapport de Suétone, les oreilles de l'empereur Auguste ; aussi le dépeint-on doué de bonnes mœurs et d'un esprit excellent.

§. XI. *Oreilles rouges.*

La honte fait rougir les oreilles, dit Aristote dans ses problêmes : c'est pourquoi nous pensons que ceux qui les ont toujours d'un rouge vermeil, sont très susceptibles de honte. Polémon et Adamantius, dans la figure qu'ils donnent de l'homme honteux, le dépeignent avec les oreilles et toutes les parties extérieures du corps rouges et vermeilles; mais Albert borne la rougeur de l'homme honteux, aux oreilles et à la face.

CHAPITRE III.

Des signes que présente la face.

La face, partie antérieure de la tête, commence à la partie supérieure du front, c'est-à-dire, à la naissance des cheveux, et se termine inclusivement au menton ; elle est bornée latéralement

par la partie antérieure des tempes. Nous allons d'abord examiner les signes qu'elle nous offre, considérée généralement ; ensuite, nous passerons à ceux qui appartiennent à ses différentes parties.

ARTICLE PREMIER.

De la face considérée généralement.

Nous rapportons à trois ordres principaux, les considérations que nous présente la face vue d'une manière générale.

Le premier ordre est borné aux qualités purement physiques de la face : telles sont sa grandeur, sa forme, sa couleur.

Le second ordre est relatif aux impressions agréables ou désagréables que son aspect fait sur nous : c'est ce qui constitue les différentes nuances de beauté et de laideur.

Le troisième ordre comprend les différentes actions de la face elle-même, actions par lesquelles elle semble exprimer la part qu'elle prend aux divers états de l'ame, et en donne au physionismiste un tableau plus ou moins fidèle : c'est ce que l'on peut appeler *qualités morales de la face :* tels sont le visage triste, le visage gracieux, le visage stupide, le visage grave, etc.

Dans les considérations qui appartiennent au premier ordre, nous nous servirons de la dé-

nomination de *face*, de préférence à celle de *visage*; mais dans les deux autres ordres de considérations, nous préférons employer le mot *visage*, parce qu'il semble être consacré plus particulièrement aux traits de la face et à son action qu'à ses autres qualités : aussi ne dit-on pas ordinairement une belle face, mais un beau visage; on ne dit pas non plus une face triste, une face gaie, mais un visage triste, un visage gai.

PREMIER ORDRE DE CONSIDÉRATIONS.

Ses qualités physiques; variétés de grandeur.

Les signes que nous tirons de la face, considérée d'une manière générale, sont relatifs à sa grandeur, à sa forme et à sa couleur.

SES VARIÉTÉS DE GRANDEUR.

Face très-grande.

Aristote dit dans sa physiognomonie, que ceux qui ont la face très-grande, sont lâches, sans cœur et tiennent du naturel des ânes et des bœufs. Suivant Polémon et Adamantius, ils sont indociles, lourds et stupides; et suivant Rhases et Conciliator, ils sont lents et paresseux : Albert dit qu'ils sont lâches et voluptueux; et dans un autre endroit, qu'ils sont lents, paresseux, et quelquefois indociles.

§. Ier. *Face très-petite.*

L'homme dont la face est fort petite, comme celle du chat et du singe, dit Aristote dans sa physiognomonie, a peu de cœur.

§. II. *Face petite.*

La face petite annonce un caractère minutieux. Adamantius dit que l'homme dont la face est petite, est trompeur et flatteur. Rhases, et Conciliator après lui, ajoutent qu'il est timide et intéressé. Polémon et Adamantius dépeignent l'homme revêche avec la face petite.

§. III. *Face médiocre.*

Aristote, dans sa physiognomonie, donne une face de médiocre grandeur à l'homme doué de bonnes mœurs.

VARIÉTÉS DE FORME.

§. IV. *Face longue.*

Aristote écrit à Alexandre que la face un peu longue appartient à l'homme injurieux, et que celui qui a la face longue est impudent. Rhases, et d'après lui Conciliator, sont du même avis. Nous observons en effet que son caractère ressemble à celui de certains chiens communs, et

peu estimés, lesquels sont hargneux et impudens, et ont, comme lui, la face longue.

§. V. *Face ronde.*

Aristote, dans le portrait qu'il fait de l'homme impudent, lui donne la face ronde. Polémon, dans celui de l'homme courroucé, lui donne la même forme, et Rhases dit qu'elle désigne l'homme fat et dont le cerveau est timbré.

§. VI. *Face plate.*

La face plate est celle de l'homme taciturne, pensif, envieux, aimant les contestations et les procès; cette opinion que donne Aristote dans sa physiognomonie, est confirmée par Conciliator.

§. VII. *Face replète.*

La physiognomonie d'Aristote nous apprend que la face replète désigne l'homme d'une ame lâche, négligente, caractère que l'on remarque aussi dans le bœuf; le même auteur écrit à Alexandre que l'homme qui a la face replète est lâche, importun et menteur, et qu'il tient du naturel des femmes. Polémon dit, d'après Aristote, qu'il est lâche et négligent, ce qui s'observe dans les femmes comme dans les bœufs. Rhases prétend qu'il est paresseux : c'est aussi le sentiment de Conciliator.

§. VIII. *Face excessivement replète.*

Polémon et Adamantius attribuent cette face à l'homme jovial et vif : on peut consulter la figure qu'ils donnent de l'homme jovial. Aristote dépeint avec une semblable face l'homme dissimulé.

§. IX. *Face maigre.*

Aristote, écrivant à Alexandre, dit que l'homme qui a la face maigre, est remarquable par une grande circonspection et un esprit subtil. Dans sa physiognomonie, il dit que cette face appartient à l'homme dont l'esprit est toujours dans la plus grande activité.

Polémon et Adamantius dépeignent l'homme triste avec la face maigre. Plaute, dans sa comédie intitulée *Asinaria*, donne à Léonidas une face maigre, afin qu'elle soit propre à exprimer l'état d'inquiétude dans lequel il est plongé. Sélim, dixième empereur des Turcs, avait le visage maigre : aussi se distingua-t-il dans les combats en guerrier intrépide, et dans les sciences en homme de génie : aucun travail ne fatiguait ni son corps, ni son esprit.

§. X. *Face ni maigre ni replète.*

Aristote donne à l'homme ingénieux dont il fait la description dans sa physiognomonie, la

face médiocrement replète. Adamantius dépeint l'homme de génie de la même manière.

§. XI. *Face ridée.*

Aristote, dans sa physiognomonie, dépeint l'homme triste et mélancolique avec la face ridée, et il attribue les rides à l'influence de l'affection de l'ame sur la face. Averroës, Polémon et Adamantius adoptent le sentiment d'Aristote.

§. XII. *Face dont les os sont saillans.*

Ceux qui ont une semblable face, dit Aristote dans sa physiognomonie, sont timides et tiennent du naturel des ânes et des cerfs. Gesner, dans son livre des animaux, adopte le sentiment d'Aristote. Polémon dit que la face dont les os sont saillans, désigne l'homme laborieux, timide et dépourvu de sagesse : on peut dire qu'il ressemble aux ânes, aux singes et aux cerfs.

Variétés de couleur.

La couleur de la peau constitue le teint; mais le teint n'est pas exclusif de la face, il appartient à toute la surface du corps. Cependant, comme la face est la partie qui s'offre la première à nos regards, et que certaines couleurs y sont souvent mieux marquées que par-tout ailleurs, surtout celles qui accompagnent les différentes af-

fections de l'ame, telles que la crainte, la frayeur, la pudeur, la colère, etc. il nous a paru que nous devions ici réunir les considérations que nous présentent les diverses couleurs de la face, et celle de toute la surface du corps, afin de ne pas être obligés de revenir sur cet objet.

§. XIII. *Teint très-noir.*

La physiognomonie d'Aristote nous apprend que ceux qui ont le teint très-noir sont timides, et qu'ils ressemblent aux Egyptiens. Suivant Polémon et Adamantius, ils sont craintifs et trompeurs. Ces deux auteurs représentent l'homme timide avec le teint noir; Aristote donne le même teint à la figure revêche. Albert dit que la couleur noire indique l'homme rusé, timide et porté au larcin, tels que ceux qui habitent sous les climats très-chauds. Suivant l'opinion d'Alexandre, les Ethiopiens ont le teint noir, parce que leur peau est brûlée par la chaleur qui, au lieu d'avoir son principal siége dans le cœur et les autres organes intérieurs, domine à la surface de leur corps; et c'est cette absence de chaleur intérieure qui les rend timides et efféminés. Au contraire, les Scythes, qui habitent sous un climat très-froid, ont le teint blanc et sont pleins de courage et d'énergie, parce que leur chaleur naturelle, au lieu de se répandre à l'extérieur de

leur corps, se concentre dans le cœur et les autres viscères intérieurs.

Diogène rapporte que *Zenon-Citieius* avai la peau noire. Louis Sforce fut surnommé le *Maure*, parce qu'il avait le teint extrêmement obscur; il croyait que les qualités qui distinguent un grand prince, consistaient à dissimuler, à cacher ses desseins, à mettre dans ses actions une foule de détours et de ruses, à mentir adroitement, et à tromper les personnes de bonne foi.

§. XIV. *Teint très-blanc.*

Ceux qui ont le teint fort blanc sont timides et tiennent du naturel des femmes: c'est l'opinion d'Aristote dans sa physiognomonie; c'est aussi celle de Polémon et d'Adamantius. Mais Aristote ne dit pas que l'homme timide seul a cette espèce de teint; il le donne aussi au luxurieux; et dans son histoire des animaux, il assimile ce dernier aux femmes qui ont le teint blanc, et dont on connaît le penchant pour les plaisirs de Vénus. Polémon, d'après Aristote, regarde aussi la blancheur de la peau comme un signe de lubricité; mais Aristote donne aussi la couleur blanche à la figure de l'homme clément. Avicenne dit que le blanc mat ou tirant sur l'ivoire appartient à l'homme flegmatique, que caractérisent principalement la

timidité et la mollesse. Suivant Scot, cette couleur indique la lâcheté. Suétone rapporte que César avait le teint blanc et qu'il était très-luxurieux; il en dit autant de l'empereur Tibère, dont la lubricité n'est que trop connue : on sait qu'il avait associé à sa débauche les hommes les plus pervertis; qu'une foule de jeunes gens dont il avait corrompu les mœurs, étaient gagés par lui pour servir à ses manœuvres ordurières : il les appelait *Spinthriœ et Puelluli Fellatores*; c'était à qui, de cette compagnie impudique, imaginerait le raffinement de débauche le plus dégoûtant et le plus contraire aux vœux de la nature; et Tibère décernait à chaque invention nouvelle un prix proportionné au degré de lasciveté qui la caractérisait. On peut consulter là-dessus Suétone et autres auteurs.

Polixène avait le teint blanc et l'ame simple.

§. XV. *Teint brun.*

Aristote nous apprend dans sa physiognomonie que la couleur qui annonce la force, est celle qui tient le milieu entre le blanc et le noir; c'est sûrement de la couleur brune qu'Aristote a voulu parler, puisqu'elle est celle qu'il donne à l'homme fort, dans la figure qu'il en trace. Suivant Albert, ceux qui ont le teint brun sont

forts et courageux : tels sont les habitans des climats tempérés. Avicenne dit qu'ils sont d'un tempérament chaud : tel était le teint de l'empereur Auguste, et on sait qu'il avait reçu en partage une force héroïque et un grand cœur ; tel était aussi le teint de Celebinus, empereur des Turcs, qui se fit admirer par sa grandeur d'ame et ses vertus guerrières.

§. XVI. *Teint pâle.*

Ceux qui ont le teint pâle, dit Aristote dans sa physiognomonie, sont timides ; ils se rapprochent de l'état de ceux qui sont affectés de frayeur. Si on peut les mettre en parallèle avec quelqu'animal, c'est avec le caméléon, qui est remarquable par une timidité extrême; Pline dit qu'il change à chaque instant de couleur, et qu'il est le plus peureux de tous les animaux. Aristote attribue à son défaut de sang et de chaleur, la timidité excessive de cet animal, et la faculté qu'il a de changer de forme et de couleur. Alexandre - Aphrodisée dit que la pâleur qui accompagne la crainte, reconnaît pour cause le reflux du sang des parties extérieures aux parties intérieures ; car c'est le sang qui donne la vigueur et la couleur au corps. Polémon et Adamantius dépeignent l'homme revêche avec

le teint pâle. D'après l'opinion des médecins, la pâleur indique la prédominance du flegme et de la mélancolie, lesquels donnent naissance à la crainte. La pâleur est aussi un signe de l'amour, c'est ce qu'Ovide exprime en ce vers :

Palleat omnis amans; color hic est aptus amanti.

L'histoire rapporte qu'Erasistras, médecin, reconnut que l'amour était la seule maladie dont Antiochus était affecté, à la pâleur qui s'était emparée de son visage naturellement vermeil.

§. XVII. *Teint livide, pâle et jaunâtre.*

Aristote recommande à Alexandre de se défier de celui qui a le teint d'un livide pâle et jaunâtre, parce qu'il est naturellement livré à toutes sortes de vices, notamment à la perfidie et à la débauche. Polémon et Adamantius donnent ce teint à l'homme méchant et de mauvaises mœurs. Loxus dit n'avoir jamais vu d'homme avec le teint pâle, livide et jaunâtre, qui ne fût trompeur et plein de malice; et selon l'opinion reçue, ce teint indique l'envie. Martial a fait à ce sujet cette épigramme :

Omnibus invideas vive, nemo tibi.

Et Ovide dit de l'envieux :

Pallor in ore sedet.

Pline dit, d'après Aristote, que la couleur plombée est un signe de courte vie. Plutarque rapporte dans la vie de César, que cet empereur disait à ses amis *que Cassius ne lui revenait pas bien, parce qu'il avait le teint plombé*, et qu'un jour, comme on lui rapportait qu'Antoine et Dolabella semblaient machiner quelque complot, il répondit *que ces deux gros hommes chevelus ne lui inspiraient aucune crainte, mais qu'il n'en était pas de même des deux autres hommes pâles, ternes et maigres;* c'était de Cassius et de Brutus dont il voulait parler.

C. Caligula, dont nous avons déjà eu occasion de parler, avait le teint pâle et plombé, et on sait qu'il joignait à sa cruauté, la plus noire perfidie et la plus basse envie. Tout lui portait ombrage, jusqu'aux anciens titres d'honneur et de noblesse dont il dépouillait les familles les plus distinguées des Romains. C'est de ce teint pâle et plombé que Cicéron faisait un reproche à Pison, parce qu'il annonçait une ame servile et un naturel pervers. C'est avec la même couleur que Salluste dépeint Catilina : il avait, dit-il, le visage semblable à celui d'un corps mort ; son

ame était si méchante et si noire, qu'il ne fit de sa vie qu'un assemblage de crimes; il suscita les guerres civiles, se livra au vol, à toutes sortes de brigandages, aux meurtres, remplit l'état de brigands et de meurtriers semblables à lui; il s'emparait du bien d'autrui, prodiguait le sien, se vautrait dans les plus sales débauches, affichait par-tout le scandale, et occupait toujours la première place dans les orgies les plus crapuleuses; enfin, pour mettre le comble à tous ses crimes, il avait machiné la ruine de sa patrie, et s'était mis pour cela à la tête de la fameuse conjuration qui porte son nom.

Attila avait le teint blafard, livide, décoloré, et il se distingua par une férocité singulière. Prince des Huns, barbares originaires des parties orientales de l'Asie, il étendait sa domination du centre de l'Asie jusqu'au Rhin; il attaqua l'empire d'Orient, remporta sur Théodose II, trois victoires signalées, et détruisit soixante-dix villes de son domaine; il entra ensuite dans la Gaule, où il porta le ravage et la désolation, et ruina entièrement un grand nombre de villes; enfin, il passa en Italie, prit et détruisit Aquilée, mit à feu et à sang tout ce que le sort des armes fit tomber en sa puissance. Il voulut avoir un nom approprié à son esprit destructeur, et se fit appeler le *Fléau de Dieu.*

Actiolin, tyran de Padoue, avait le visage de la même couleur que celui d'Attila, et son aspect ne respirait que fureur et cruauté. Ce monstre inhumain, la peste de son siècle, surpassa en férocité Phalaris, Denis de Syracuse, et Néron; insatiable du sang humain, tous les jours il en faisait répandre: les mains des bourreaux n'étaient pas suffisantes pour appliquer aux tortures et aux supplices les victimes de sa tyrannie; il les faisait seconder par des bouchers sanguinaires. Des malheureux que sa barbarie avait destinés à la mort, les uns étaient, par ses ordres, coupés par morceaux avec les couteaux de ces mêmes bouchers, les autres étaient attachés à des poteaux, et brûlés à petit feu; d'autres enfin étaient par intervalles livrés à des tourmens de tout genre, afin que la durée de leurs supplices fût prolongée. Il ne se lassait jamais d'exercer l'inhumanité de son ame; le nombre des martyrs d'une semblable barbarie fut porté à trente mille personnes de toute qualité, de tout sexe, de tout âge.

Mahomet qui, après la prise de Constantinople, fut le second empereur des Turs, avait aussi le teint pâle, jaunâtre et livide, aussi était-il très-dissimulé, cruel, sanguinaire et inhumain. Selim IX, empereur des Turcs, avait le visage d'un Scythe, et de couleur pâle et blafarde: il

ne respirait que fureur et cruauté, et empoisonna son père et ses frères.

François Pactius conjura la mort de Julian le médecin, et lui porta lui-même le coup mortel; il avait aussi le visage de cette couleur.

§. XVIII. *Teint roux.*

Suivant Polémon, ceux qui ont le teint roux sont pernicieux; mais Adamantius dit qu'ils sont frauduleux et non pas pernicieux, et qu'ils tiennent du naturel des renards, dont la couleur est rousse. L'un et l'autre donnent cette couleur à la figure de l'impudent. Albert dit que l'homme dont le teint est roux, ne s'occupe que de ruses et de tromperies. L'on rapporte qu Enée qui trahit sa patrie, était de couleur rousse. Dares le Phrygien a écrit que Metion était roux, et qu'il était opiniâtre, cruel envers son père, et livré à toutes sortes de vices.

§. XIX. *Teint enflammé.*

Ceux qui ont la couleur enflammée sont maniaques : ils la doivent à la chaleur vive répandue dans tout le corps, et c'est cette grande chaleur qui, d'après Aristote, donne naissance à la manie. Polémon et Adamantius disent que la couleur enflammée appartient à l'homme fu-

rieux. Albert adopte le sentiment d'Aristote, en disant que la couleur du feu avec des yeux brillans, est un signe de folie. Cassandre, qui s'occupait de deviner, de présager les choses à venir, avait le teint enflammé et les yeux étincelans, et était possédée d'une fureur maniaque.

§. XX. *Teint rouge.*

Aristote dit que ceux qui ont le teint rouge ont l'esprit pénétrant, parce que la rougeur est due à la chaleur, laquelle est toujours associée à la subtilité des esprits. On lit dans l'*Art de la Médecine* de Galien, que la couleur rouge est le signe d'un tempérament chaud. Avicenne dit qu'elle annonce beaucoup de sang et de chaleur. Suivant Polémon, l'homme dont la face est rouge, a les mœurs austères et rudes. L'histoire rapporte que l'empereur Domitien avait le visage rouge et l'air modeste, et qu'étant un jour au sénat, où l'on parlait de la face comme siége de l'expression de la pudeur et autres qualités morales, il fut assez vain pour faire lui-même son éloge en ces termes : *vous avez éprouvé jusqu'à présent quelle est mon ame et mon visage.* Pline parle ainsi de lui : *l'orgueil se fait voir sur son front, la colère dans ses yeux, et l'impudence efféminée dans tout son visage.*

Lorsque la rougeur survient à la face accidentellement, Aristote dit dans sa physiognomonie que c'est un signe de honte; il dit la même chose dans ses problèmes, et il en attribue la cause au sang qui se porte alors du centre à la circonférence. On estime les jeunes gens qui rougissent facilement, parce que cela prouve qu'ils ont de la pudeur. Diogène le Cynique disait *que la rougeur est la couleur de la vertu*. Nevius l'a appelée *la couleur de la pudeur, le signe de la honte et de la pudeur*. Dans les œuvres de Térence on lit ces mots : *il a rougi, c'est bon signe.*

§. XXI. *Teint d'un blanc tirant sur le rouge.*

Suivant Aristote, ce teint dénote un bon naturel; en effet, le teint rouge indiquant un tempérament chaud et sanguin, le teint blanc un tempérament froid et flegmatique, le teint qui tient le milieu entre ces deux couleurs doit être un signe d'un tempérament modéré, d'un bon tempérament; c'est aussi ce que dit Galien et après lui Avicenne. Aristote donne ce teint à la figure de l'homme ingénieux. Suivant Polémon et Adamantius, le teint blanc tirant sur le rouge annonce un esprit sublime, une aptitude très-grande aux sciences, une activité infa-

tigable; ces auteurs dépeignent l'homme ingénieux avec le même teint : Albert ajoute à l'opinion de Polémon et d'Adamantius que ce teint est aussi un signe de bonnes mœurs. C'était celui d'Alexandre-le-Grand, et ce monarque, dont la constitution corporelle était très-bonne, s'est distingué par ses bonnes mœurs, sa modestie, sa sobriété dans ses plaisirs, l'excellence de son esprit, son activité, sa grandeur d'ame, son amour pour la gloire, qualités qui lui ont mérité le nom du plus grand, du plus illustre conquérant de son siècle. Tel était le teint de Charles d'Orléans, fils du roi François, recommandable par son esprit, sa libéralité, son grand courage et ses vertus héroïques.

SECOND ORDRE DE CONSIDÉRATIONS. — DE LA BEAUTÉ ET DE LA LAIDEUR DU VISAGE.

§. XXII. *Visage beau.*

Nous divisons la face en trois régions, la première commence au dessus du front à la naissance des cheveux et finit à la racine du nez; la seconde s'étend depuis la racine du nez jusqu'au dessous; et la troisième, en commençant au dessous du nez, va jusqu'au menton.

Pour que le visage ait tous les caractères de

la beauté, il faut que ces trois régions soient égales entr'elles, il faut que les parties qu'elles renferment aient une conformation parfaite et symétrique.

Le front ne doit être ni trop rond, ni trop plat, ni trop étroit, ni trop court; les sourcils doivent être bien arqués, et bien garnis, les paupières bien fendues, les yeux à fleur de tête, grands et noirs; le nez d'un volume médiocre, ni trop pointu, ni trop aplati, et se rapprochant de la direction verticale; les joues seulement assez charnues pour ne pas laisser saillir les os de la pommette; la bouche petite, les lèvres peu épaisses et d'un beau rouge, les dents d'un blanc d'albâtre, et bien égales, leurs intervalles presque nuls; le menton rond, le teint vermeil.

La beauté du visage annonce un grand esprit, un cœur bon et libéral, un courage héroïque, l'amour de la gloire, un penchant décidé pour les voluptés corporelles. On trouve dans l'histoire un grand nombre d'exemples de personnes d'un beau visage, qui se sont rendues célèbres par la réunion de ces qualités. Alcibiade, comme Plutarque le rapporte, surpassait en beauté tous les Athéniens : les graces de son visage déjà développées dans l'enfance, ont acquis dans l'adolescence le plus haut degré de perfection

qu'elles conservaient encore dans la virilité décroissante. Or, voici quelles étaient ses qualités morales : il avait un tel amour de la gloire, qu'il disait que rien n'était plus beau, plus digne des vœux d'un mortel que de commander aux autres; il n'avait point son égal en éloquence et en philosophie ; il s'est fait admirer dans les combats par un courage héroïque et une énergie insurmontable ; ennemi du repos, jamais il ne restait dans l'inaction ; mais il joignait à tout cela, comme on le lit dans Thucydide, un goût passionné pour l'incontinence et pour tout ce qui tient aux plaisirs sensuels.

Démétrius était d'une beauté si rare, qu'il ne s'est jamais trouvé aucun peintre ni sculpteur qui ait pu en faire un portrait fidèle : son visage respirait en même temps la grace, la terreur, la gravité et la douceur ; une splendeur admirable, une majestueuse dignité brillaient sur son front. Il ne semblait né que pour commander aux hommes, s'acquérir leur amour, leur dévoûment, et les forcer à l'admiration ; grand capitaine pendant le guerre, c'était, au temps de daix, le plus doux et le plus jovial des rois. Il ne laissait échapper aucune occasion de faire une belle action, et il était juste, clément, libéral, et était autant remarquable par l'excellence de son esprit que par sa belle ame; mais il avait le

cœur tellement porté aux voluptés des sens, qu'il a passé pour le plus incontinent des monarques; se trouvant souvent dans les festins et dans les débauches, il s'y livrait sans réserve à toutes sortes d'excès, et semblait y fouler aux pieds la dignité royale.

Ismaël Sophy, roi des Perses, avait un corps bien fait, un beau visage, les yeux vifs et brillans, des traits portant l'empreinte de la gaîté et de la sérénité, et le teint vermeil; il était doué de bonnes mœurs, recommandable sur-tout par la douceur de son caractère, sa libéralité, sa grandeur d'ame, ses vertus guerrières, son amour pour la gloire; mais il était enclin à l'amour des femmes, chaud et bouillant dans sa colère.

Mais s'il existe beaucoup de personnages qui aient joint à la beauté de leur visage d'excellentes qualités morales et peu ou point de vices, il s'en trouve aussi un petit nombre à la vérité, qui, quoique doués d'un beau visage, ont offert dans leur vie plus de vices que de vertus. La nature en les formant, semble s'être écartée des lois de liaison sympathique qu'elle a établie entre les caractères extérieurs du corps et les qualités de l'ame. C'est à eux que s'appliquent ces paroles de Socrate : *c'est dans un fourreau d'or une épée de plomb.*

Laïs et Faustine étaient douées d'une grande beauté, et elles ne se sont signalées toutes deux que par leur impudicité ; mais cette observation n'étant qu'une exception rare à la règle générale, ne porte aucune atteinte à la science physiognomonique, que nous ne donnons d'ailleurs que comme *conjecturale*.

§. XXIII. *Du visage joli.*

Ce visage est celui qui, sans offrir tous les caractères d'une beauté parfaite, plaît cependant à la vue par les graces dont il est orné : il dénote de bonnes qualités morales. Tel était le visage d'Achille, et ce héros avait l'ame droite, libérale, magnanime et pleine d'ardeur dans les combats ; tel était aussi celui de Priam, roi de Troie, et son ame était remplie de vertus. Andromaque avait un visage gracieux, des yeux brillans, le teint blanc, la taille riche et belle, et cette princesse malheureuse était modeste, sage, douce et pudique. Scipion l'Africain, que distinguaient, parmi les autres qualités, les graces de son visage, jouissait aussi de toutes les plus belles qualités du coeur et de l'esprit ; il était très-profond en éloquence et dans les autres sciences et arts libéraux ; aussi grand guerrier que grand politique, il était digne de gouverner le plus bel empire du monde ; il surpassait par sa

valeur et ses autres vertus héroïques non seulement les plus célèbres empereurs de son siècle, mai encore ceux des siècles précédens. Il montrait pendant le combat un courage inébranlable, et après la victoire une clémence sans exemple. Cette Lucrèce si fameuse chez les Romains, était redevable de la renommée dont elle jouissait à la beauté de son visage et à sa chasteté. Nous ne taririons pas si nous voulions multiplier les exemples des personnages de l'antiquité qui réunissaient à un visage gracieux, les plus belles qualités de l'ame.

§. XXIV. *Du visage laid et difforme.*

La laideur, la difformité du visage annoncent un esprit borné et de mauvaises mœurs. Homère dépeint Thersite avec une tête trop longue, un visage difforme et la taille beaucoup trop petite : il lui donne aussi des mœurs peu honnêtes, un esprit borné, beaucoup de lâcheté. Il était tellement insolent, qu'Achille, piqué de ses injures, le tua d'un coup de poing. Sa laideur était telle, qu'on disait pour exprimer un visage hideux : *c'est une face de Thersite.* Cicéron reprochait à Pison la laideur de son visage et les vices de son ame. Salluste remarque que le visage pâle et difforme de Catilina, qui

ressemblait plutôt à un corps mort qu'à un homme vivant, annonçait une ame impie, cruelle et noircie de toutes sortes de crimes.

TROISÈIME ORDRE DE CONSIDÉRATIONS. — QUALITÉS MORALES DU VISAGE.

§. XXV. *Visage serein et tranquille.*

Le visage serein et tranquille désigne l'homme débonnaire, doué de mœurs douces. On lit dans Suétone que l'empereur Auguste avait le visage aussi serein et tranquille, qu'il avait l'ame paisible et douce.

§. XXVI. *Visage changeant et comme triste.*

Aristote, dans sa physiognomonie, donne à la figure du timide le visage changeant et comme triste, et il attribue ce caractere à l'état de son ame; on observe en effet que celui qui a peur change continuellement de visage.

§. XXVII. *Visage immobile.*

Aristote, et après lui Polémon et Adamantius, donnent le visage immobile à la figure de l'homme revêche.

§. XXVIII. *Visage abaissé.*

Aristote dépeint l'homme triste avec un visage humble et abaissé.

§. XXIX. *Visage gai.*

Polémon et Adamantius dépeignent l'homme dont les mœurs sont joyeuses et récréatives, avec le visage gai. Ces mêmes auteurs, dans le portrait de l'ingénieux, disent qu'il est doué de mœurs récréatives; Ismaël Sophy, qui était d'un bon naturel, plaisant et facétieux dans la société, avait le visage serein et gai.

Du visage grave et auguste.

Ce visage appartient à l'homme vénérable, magnanime, plein de force et de courage; c'est celui des héros. Tel était le visage d'Achille, comme le rapporte Philostrate; tel était celui d'Hector, comme le rapporte Dares le Phrygien.

Soliman, fils de Sélim, empereur des Turcs, avait l'esprit grand, auguste et plein de dignité, et il était recommandable par sa justice, sa prudence et l'éclat de ses vertus guerrières. On peut en dire autant de Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine, qui avait été élu, par tous les princes chrétiens, chef des Croisés armés pour le recou-

vrement de la terre sainte. L'empereur Charlemagne, roi de France, qui avait mérité ce nom à cause de ses actions héroïques, portait sur son visage la majesté souveraine, et ses cheveux blancs ajoutaient encore aux sentimens de respect et d'admiration qu'il inspirait. Cublaien, empereur des Scythes, que maintenant on appelle *Tartares*, avait aussi le visage auguste. Il était d'une force considérable et d'un courage martial : aussi le nombre des nations qu'il a subjuguées l'a rendu célèbre dans le métier des armes.

§. XXX. *Visage austère.*

Le visage austère réunit la cruauté au grand courage. Tel était, au plus haut degré, le visage de Tamerlan, à qui la férocité et la barbarie méritèrent le surnom de *terreur du monde*. Ce tyran, dont les menaces sanglantes portaient par-tout l'épouvante, ne semblait être né que pour le carnage; personne n'était plus altéré du sang humain que lui; aussi s'écriait-il d'une voix farouche et inhumaine, qu'il était le plus grand ministre de la colere et de la vengeance de Dieu. Bajazet, premier roi des Turcs, avait le visage très-austère, il était d'un caractère bouillant, impétueux, et se distingua par des actions héroïques et par des victoires signalées, qui lui méritèrent le surnom de *Foudre de guerre*.

§. XXXI. *Visage téméraire.*

Aristote, dans sa physiognomonie, donne à l'homme effronté, injurieux, le visage fier, arrogant et téméraire.

§. XXXII. *Visage stupide.*

Le même auteur, dans sa physiognomonie, en dépeignant l'homme insensible et stupide, fait paraître sur son visage le signal de son insensibilité, de sa stupidité et de ses mœurs grossières.

ARTICLE II.

De la face, considérée dans les différentes parties qui la composent.

Les différentes parties qui composent la face, sont : 1°. le front, 2°. les sourcils, 3°. les yeux y compris les paupières qui les recouvrent, 4°. le nez, 5°. les joues, 6°. les lèvres, 7°. la bouche, 8°. le menton. Nous allons examiner successivement les signes que le physionomiste tire de ces différentes parties, dans l'ordre que nous venons de les nommer.

1°. Des signes tirés du front.

Le front est cette partie de la face qui s'étend depuis la naissance des cheveux jusqu'aux sour-

cils. Il offre aux physionomistes beaucoup de signes à l'aide desquels il parvient à connaître diverses affections de l'ame. Pline, en parlant du front, dit qu'il indique la tristesse, la joie, la clémence et l'assurance. On dit qu'anciennement il était consacré à la pudeur : voilà pourquoi on disait de ceux qui avaient perdu toute espèce de honte, qu'ils avaient *frotté leur front.*

§. Ier. *Front grand.*

Suivant Aristote, dans son livre des animaux, le front grand est un signe de paresse. Galien est du même sentiment, comme on peut le voir dans l'ouvrage où il parle de l'influence des tempéramens du corps, sur les moeurs de l'ame ; Pline pense de même, fondé sur l'opinion de Trogus ; et dans sa physiognomonie il dit que ceux qui ont le front excessivement grand sont lâches et timides, et il les compare aux boeufs. Suivant Polémon, les grands fronts dénotent le plus communément la balourdise et la stupidité ; Rhases, Albert, Conciliator et autres auteurs confirment la même opinion. Mélétius le philosophe dit la même chose, et en attribue la cause à l'abondance de la matière dans la partie antérieure du cerveau, laquelle ayant alors moins d'énergie, est moins propre aux fonctions intellectuelles.

§. II. *Front petit.*

Aristote, dans son livre des animaux, dit que ceux qui ont le front petit sont mobiles et changeans; Galien et Pline adoptent son opinion. Voici l'explication naturelle qu'ils en donnent: un petit front suppose des petits ventricules au cerveau, dans lesquels les esprits se trouvant resserrés, se réfléchissent et donnent par leur réflexion naissance à la mobilité de la pensée.

§. III. *Front haut.*

Suivant Aristote, dans son livre des animaux, ceux dont le front a beaucoup d'étendue en hauteur, sont sujets à la mobilité d'esprit et à l'inconstance. Cette opinion est confirmée par Galien et Pline. Mélétius, Albert et Conciliator disent que le front haut est un signe de stupidité. Suivant Avicenne et quelques autres auteurs, c'est un signe de folie. Au rapport de Suétone, l'empereur Caligula avait le front très-haut, de travers, d'un aspect affreux et l'esprit aliéné; de là la pensée qu'il avait de se faire purger le cerveau. On n'attribue qu'à l'aliénation de son esprit, les fureurs qui s'emparaient quelquefois de lui, les crimes auxquels il se laissait entraîner, et son indifférence dans les plus grands dangers.

§. IV. *Front large.*

Suivant Polémon et Adamantius, le front large c'est-à-dire qui a beaucoup d'étendue, d'une tempe à l'autre, annonce beaucoup de bon sens et un naturel docile. Albert est du même sentiment. On lit dans Plutarque que Platon avait le front de cette forme; Néanthes même, auteur célèbre, fondé sur l'autorité de Diogène, assure qu'il était vulgairement nommé *Platon*, à cause de la largeur de son front et de sa face. Danthes Alaghierius, fameux poète italien, avait le front très-large.

§. V. *Front étroit.*

L'homme qui a le front étroit, dit Aristote dans sa physiognomonie, est ignorant et ressemble au cochon. Polémon et Adamantius sont du même sentiment. Suivant Conciliator et Albert, le front petit et étroit dénote l'homme lourd, indocile, sans repos, inquiet et ordurier, tenant du naturel des cochons.

§. VI. *Front carré.*

Le front carré tient comme le milieu entre les diverses figures de front dont nous venons de parler: c'est pourquoi Aristote, dans sa physiognomonie, dit que le front médiocre et carré

désigne l'homme de grand cœur, et il le compare au lion ; aussi, dans la figure qu'il fait du lion, il lui donne le front carré. Polémon et Adamantius, d'après Aristote, disent que le front carré est un signe évident de beaucoup de force, de prudence et de courage. Mélétius le philosophe dit que ceux qui ont le front médiocre se font admirer par les saillies de leur esprit, et leur penchant à parler en public. Suivant Albert le front carré et de grandeur médiocre est un signe de vertu, de sagesse et de magnanimité.

§. VII. *Front circulaire.*

Ceux qui ont le front de forme ronde, dit Aristote dans l'histoire des animaux, sont enclins au courroux ; Galien a exprimé le même sentiment par les mêmes termes ; mais Pline, tout en copiant Aristote, l'a mal compris en prenant la forme ronde pour la forme convexe, tandis que le philosophe a entendu la *forme circulaire*, comme on peut le voir dans l'article suivant. Mélétius, au contraire, a très-bien saisi le texte d'Aristote en disant que le front circulaire dénote l'homme enclin au courroux et de peu de cœur.

§. VIII. *Front rond et convexe.*

Ceux qui ont le front convexe sont stupides

et ressemblent par-là aux ânes ; c'est l'opinion d'Aristote dans sa physiognomonie. Si l'on veut jeter les yeux sur le front d'un âne, on verra qu'il est convexe et haut ; le même auteur, dans la figure du rustique, lui donne le front non seulement convexe, mais encore grand et charnu. Polémon et Adamantius disent que le front convexe et haut désigne l'homme stupide et imprudent. Albert et Conciliator regardent aussi le front convexe et haut comme un signe de stupidité.

§. IX. *Front déprimé.*

Suivant l'opinion de Polémon, l'homme dont le front est déprimé n'est doué d'aucune qualité louable. Adamantius s'explique plus clairement en disant qu'il est efféminé.

§. X. *Front légèrement déprimé.*

Ceux qui ont le front légèrement aplati sont prudens et tiennent du naturel du chien ; c'est le sentiment d'Aristote dans sa physiognomonie. Gesner a mal traduit le texte de cet auteur.

§. XI. *Front rude avec des enfoncemens et des saillies.*

La rudesse du front, suivant Polémon, ne désigne pas l'homme de bien ; le front plein d'enfoncemens et de saillies, est celui du trompeur

et perfide ; et si d'autres signes s'accordent avec ceux-ci, ils annoncent l'homme furieux et insensé. Adamantius s'exprime à peu près de la même manière. Polémon donne à la figure du méchant et insensé, le front dur et rude, et lorsqu'il est élevé comme une colline et déprimé comme une vallée, il dit qu'il caractérise l'homme cauteleux et quelquefois le fol et insensé.

§. XII. *Front refrogné et ridé.*

Ceux qui ont le front refrogné et ridé sont, d'après l'opinion de Polémon et d'Adamantius, pensifs et taciturnes ; ils pensent plus qu'ils n'en disent. Les mêmes auteurs dépeignent l'homme triste avec le front ridé ; mais Aristote ne donne pas à la figure de ce dernier le front seulement, mais tout le visage ridé.

Lorsqu'on est profondément occupé de quelque pensée, on se ride le front ; de là l'opinion commune que ceux qui ont le front refrogné et ridé, roulent de grandes choses dans leur esprit, sont mélancoliques et taciturnes. Albert est du même avis ; mais d'autres auteurs regardent le front de cette forme comme un signe de sévérité.

§. XIII. *Front ridé, et dont les rides déclinent vers le milieu.*

Le front de cette forme est, suivant Rhases,

un signe de courroux. En effet, ne voit-on pas que l'homme qui menace un de ses semblables et se met en courroux, se ride le front vers le milieu ? Albert est du même sentiment que Rhases.

§. XIV. *Front ridé vers le haut.*

Nous pensons que le front ridé et dont les rides remontent vers le haut, est un signe d'admiration ; car nous avons l'habitude, lorsque nous admirons quelque chose, de rider le front de cette manière, en élevant en même temps les sourcils.

§. XV. *Front sans ride ou serein.*

Polémon et Adamantius disent que l'homme dont le front est sans ride et bien uni, a le cœur libre de soucis et d'inquiétude. Conciliator est d'une opinion contraire ; car suivant lui le front déridé et bien uni dénote l'homme trompeur. Nous voyons dans Sidonius-Apollinaire, écrivant à Faustus, qu'Epicure avait le front fort uni et sans ride, et qu'il passait sa vie dans la plus grande indifférence; qu'ennemi de toute espèce de troubles et de soucis, il ne prenait aucun intérêt aux affaires des autres, et n'avait à cœur que le plaisir, la débauche et la bonne chère. Selon l'opinion de Rhases, le front sans ride dénote l'homme litigieux.

§. XVI. *Front tranquille, et dont la peau est bien tendue.*

On regarde comme flatteurs ceux qui ont le front tranquille et dont la peau est bien tendue ; ils ressemblent aux chiens domestiques qui tendent la peau de leur front en flattant; c'est l'opinion d'Aristote dans sa physiognomonie. Albert dit qu'ils joignent à la flatterie, un caractère dissimulé et perfide.

§. XVII. *Front nébuleux.*

Ceux qui ont le front nébuleux sont audacieux et ressemblent aux taureaux et aux lions. Aristote, dans sa description du lion, remarque que la peau du front de cet animal devenant extrêmement lâche vers les sourcils et la racine du nez, semble y former une espèce de nuage. Oppian dit que les tigres ont aussi une peau lâche qui leur pend pour ainsi dire vers le bas du front. Or, lorsque la même disposition se rencontre chez l'homme, ce qui lui rend le front nébuleux, il tient, suivant ces auteurs, du naturel de ces bêtes féroces, il est audacieux et s'expose sans crainte aux dangers. On rapporte qu'Actiolin, tyran de Padoue, avait le front nébuleux et difforme; qu'il y portait l'empreinte de son caractère audacieux et en même

temps cruel. En effet, on sait qu'il a donné tant de marques de cruauté et de tyrannie, qu'on le regardait comme la terreur et le bourreau du genre humain.

§. XVIII. *Du front qui tient le milieu entre le tranquille et le nébuleux.*

Puisque, selon l'opinion d'Aristote, dans sa physiognomonie, le front nébuleux dénote l'homme audacieux et cruel, et que le front tranquille et tendu, est un caractère de l'homme flatteur, celui qui tient le milieu entre l'un et l'autre doit être un bon signe: aussi ceux qui ont un semblable front sont doués des plus belles qualités du cœur et de l'esprit.

§. XIX. *Front austère.*

Ceux qui ont le front austère sont d'un caractère fâcheux et importun; c'est l'opinion d'Aristote, dans sa physiognomonie. On dit que Christiernus, roi des Daces, l'avait effrayant et monstrueux, et qu'il donna des signes de son humeur sanguinaire. Né vers la mer Glaciale, il surpassait en barbarie les anthropophages et les cannibales.

2°. Des signes que présentent les Sourcils.

§. Ier. *Sourcils inclinés vers le nez.*

On lit dans le livre des animaux, d'Aristote, que les sourcils inclinés vers le nez désignent l'homme austère et revêche. Galien et Pline disent la même chose et avec les mêmes expressions. Suivant Mélétius, les sourcils courbés vers le nez sont un signe d'un esprit lourd et stupide.

§. II. *Sourcils inclinés vers les tempes.*

Suivant l'opinion d'Aristote, dans son livre des animaux, les sourcils inclinés vers les tempes, (c'est-à-dire dirigés en dehors et en haut) dénotent l'homme dissimulé, et qui aime à se railler d'autrui. C'est aussi l'opinion de Galien, de Pline et de Mélétius.

§. III. *Sourcils inclinés d'un côté vers le nez, et de l'autre vers les tempes.*

Les sourcils inclinés, d'un côté vers le nez, et de l'autre vers les tempes, annoncent un cerveau timbré. Aristote, dans sa physiognomonie, compare aux cochons les hommes dont les sourcils sont ainsi disposés, et dit qu'ils sont stupides et immondes comme ces animaux. Polémon et Adamantius confirment cette opinion, en disant que

les personnes chez lesquelles la partie des sourcils qui répond au nez se porte en bas, tandis que celle qui est dirigée en dehors va en remontant vers les tempes, sont immondes et ressemblent aux cochons en esprit et en mœurs.

§. IV. *Sourcils conjoints ou réunis.*

Ceux qui ont les sourcils conjoints sont d'un naturel triste; c'est le sentiment d'Aristote, dans sa physiognomonie. C'est aussi celui de Polémon; mais Adamantius prend pour un signe de tristesse, l'épaisseur des sourcils et non pas leur réunion. Ephésius dit que les sourcils qui aboutissent l'un à l'autre vers le nez, indiquent la tristesse et la morosité; Albert ajoute qu'ils sont aussi un signe de peu de sagesse.

Dares le Phrygien rapporte que Briséïs avait les sourcils conjoints, et que son ame était sans détour, pieuse et pleine de pudeur.

Quant à nous, nous pensons que les sourcils conjoints et clairs annoncent un esprit très-propre à l'étude des sciences et des beaux-arts, une ame sincère et douce, enfin de très-bonnes mœurs. Suétone nous apprend que l'empereur Octave, qui avait les sourcils conjoints, était passionné pour les beaux-arts, recommandable par son éloquence, par sa connaissance profonde de

la langue grecque, et par ses ouvrages tant en prose qu'en vers.

§. V. *Sourcils en arcade et s'élevant souvent.*

Albert dit que les sourcils en arcade, et qui s'élèvent en haut par des mouvemens fréquens, dénotent l'homme superbe, courageux, glorieux, audacieux, menaçant et enclin à la colère. Scot et Conciliator pensent de même qu'Albert. Dares le Phrygien rapporte que Pyrrhus, fils d'Achille, avait des sourcils grands et en arcade, et qu'il bégayait, se fâchait promptement, se plaisait au meurtre et au carnage. Virgile et plusieurs autres auteurs, ont dit la même chose de ses mœurs.

§. VI. *Sourcils inclinés de haut en bas.*

Les sourcils qui présentent cette disposition caractérisent, dit Scot, l'homme plein de ruses, menteur, traître, mutin, paresseux et de peu de parole.

§. VII. *Sourcils entièrement abattus.*

Galien et Pline disent, d'après d'autres auteurs, que les sourcils entièrement abattus sont un signe d'envie. C'est aussi un caractère que Polémon a emprunté d'Aristote, pour le donner à la figure de l'envieux.

§. VIII. *Sourcils épais.*

Aristote écrit à Alexandre que ceux qui ont les sourcils très-épais ont de la difficulté à parler. Ephisius dit que lorsqu'ils sont épais et conjoints, ils annoncent l'homme impie, larron, trompeur, homicide et machinant toujours en son ame quelqu'action noire.

§. IX. *Sourcils clairs.*

Suivant l'opinion d'Albert, laquelle a été adoptée par Conciliator, l'absence de poils aux sourcils, ou leur rareté, est un signe de foiblesse et de relâchement.

§. X. *Sourcils longs.*

Rhases dit que les sourcils longs indiquent l'arrogance et l'effronterie. Suivant l'opinion d'Albert, les sourcils grands, dont le poil est long et épais, désignent l'homme farouche, cruel et méditant de grandes choses.

§. XI. *Sourcils grands, d'une épaisseur médiocre et bien proportionnés.*

Aristote, écrivant à Alexandre, dit que les sourcils grands et bien proportionnés, dans l'épaisseur et la longueur des poils, désignent une

conception facile et beaucoup de perfection dans les autres fonctions intellectuelles.

DES SIGNES QUI SE TIRENT DES YEUX.

La nature semble avoir placé spécialement dans les yeux le siége de l'expression des plus secrètes pensées de l'homme ; de là cet ancien proverbe : *Les yeux sont le miroir de l'ame.* C'est pour cette raison que Galien appelait les yeux *organes divins*, et qu'il disait que la tête avait été formée pour eux. C'est aussi ce qui a fait dire à Pline, que les yeux sont l'emblême de la modération, de la clémence, de la piété, de la haine, de l'amour, de la tristesse, de la joie, etc. En effet, il n'est aucun sentiment, aucune passion, dont les yeux ne nous tracent une image fidèle ; mais ce sont sur-tout les passions qui viennent s'y peindre d'une manière frappante. Dans l'amour, ils sont médiocrement ouverts le blanc de l'œil est fort vif, éclatant ; la prunelle étincelante ; dans le désir, les yeux ont plus de vivacité et d'éclat, la prunelle est pleine de feu ; dans la timidité, la honte, la pudeur, les yeux se baissent; dans la crainte, la prunelle est agitée d'un mouvement inquiet ; dans le saisissement elle est immobile, et couverte en partie par la paupière supérieure ; dans la joie et ses nuan-

ces, telles que la satisfaction, la gaîté, le rire, l'œil est net, serein, médiocrement ouvert, la prunelle plus ou moins vive et éclatante; dans la tristesse, l'inquiétude, les soucis, les regrets, le chagrin, la langueur, l'affliction, la désolation, l'accablement, les yeux sont sans éclat, languissans, éteints, presque fermés et fixés vers la terre, les paupières abattues, leur tour livide et enfoncé; dans l'envie, la jalousie, la haine, l'œil est étincelant, la prunelle, cachée sous les sourcils, et tournée vers l'objet qui cause la passion; dans l'emportement, la colère, la fureur, l'œil est rouge, enflammé, la prunelle égarée et étincelante, les paupières agitées de mille mouvemens divers, etc.

On voit, d'après cela, que les yeux offrent au physionomiste les considérations les plus importantes, et qu'ils lui fournissent des indices beaucoup plus certains que les autres parties de la face.

Nous divisons les signes que nous tirons des yeux, en ceux qui ont rapport aux paupières qui les recouvrent, et en ceux qui appartiennent au globe de l'œil lui-même.

A. *Des signes tirés des paupières.*

Les paupières sont des espèces de voiles mobiles, situés au dessous des sourcils et au devant

des yeux ; il y en a deux pour chaque œil ; on les distingue en supérieure et en inférieure ; l'une et l'autre sont garnies à leur bord libre ou contour, d'une ou de plusieurs rangées de poils connus sous le nom de *cils ;* elles se réunissent aux deux côtés de l'œil pour en former les angles, dont l'un est interne, c'est le grand angle de l'œil, et dont l'autre est externe, c'est le petit.

On voit par cette courte explication, que le peu de signes que présentent au physionomiste les cils et les angles des yeux appartiennent à cet article.

§. Ier. *Paupières rouges et grosses.*

Aristote donne les paupières grosses et rouges à la figure de l'homme sans honte. Polémon et Adamantius les lui donnent grosses et ouvertes. Rhasès dit que celui qui a les paupières grosses est sans honte, et que leur rougeur survient aux vieillards et aux ivrognes.

§. II. *Paupières inférieures enflées et pendantes.*

Aristote dit, dans sa physiognomonie, que ceux qui ont les paupières inférieures enflées et pendantes sont adonnés à l'ivrognerie. Le vin, en effet, suivant l'opinion des médecins, débilite le cerveau, et cette débilité portant son influence

sur les paupières inférieures, celles-ci se soutiennent plus difficilement, et s'abandonnent pour ainsi dire à leur propre poids. Polémon et Adamantius sont du sentiment d'Aristote.

§. III. *Paupières supérieures enflées et pendantes.*

Les hommes qui ont les paupières supérieures enflées et pendantes, dit Aristote dans sa physiognomonie, sont pesans et enclins au sommeil. Albert dit la même chose.

Laissons les anciens médecins, et autres, se perdre dans le vague des hypothèses, pour expliquer les causes de la co-existence du penchant au sommeil avec l'inertie des paupières supérieures; il est d'autant plus inutile de les suivre dans cette espèce de dédale, que leurs explications ne sont nullement d'accord avec l'état actuel des connaissances physiologiques.

Ovide décrit ainsi le sommeil :

. . . . . . Tardaque Deus gravitate jacentes
Vix oculos tollens, iterum iterumque relabens
Summaque percutiens nutanti pectora mento.

Adamantius prétend que lorsque les paupières, tant supérieures qu'inférieures, sont enflées, elles désignent l'homme sommeillant et

sujet aux fluxions de tête. Polémon ne s'explique pas clairement sur cet objet.

§. IV. *Paupières dépourvues de cils.*

La chute des cils, de même que celle des cheveux, comme le dit Aristote dans ses problêmes, est un signe que l'homme est livré à l'amour des femmes, dont l'usage immodéré fait tomber toute espèce de poils, sur-tout ceux des parties supérieures, tels que les cheveux, les sourcils, les cils.

§. V. *Paupières garnies de cils solides et noirs.*

Suivant l'opinion de Conciliator, les paupières garnies de cils solides et noirs désignent l'homme dont l'ame est constante et parfaite.

§. VI. *Angles des yeux disproportionnés en grandeur.*

Les angles des yeux d'une grandeur disproportionnée, suivant Aristote, dans son livre des animaux, et d'après lui Galien, sont un signe de mauvaises mœurs. Pline, après Trogus, dit que tous ceux dont les yeux sont trop fendus, ont un naturel malfaisant.

§. VII. *Angles des yeux d'une moyenne grandeur.*

Suivant Galien, les angles qui sont d'une

moyenne grandeur annoncent de bonnes mœurs; c'est à tort qu'Albert dit qu'ils dénotent un caractère rusé.

B. *Des signes que l'on tire du globe de l'œil.*

Le globe de l'œil peut être considéré, 1°. dans ses qualités physiques, 2°. dans ses qualités morales, 3°. dans ses mouvemens.

Du globe de l'œil considéré dans ses qualités physiques.

Les qualités physiques de l'œil appartienent ou au globe de l'œil en entier, ou elles ont spécialement rapport à l'iris. (1)

Les premières sont ses variétés de volume, ses divers degrés de clarté, sa situation plus ou moins profonde dans l'orbite où il est logé, ce qui constitue les yeux saillans et les yeux concaves; sa direction vicieuse, ce qui constitue les yeux louches ou de travers.

Les secondes sont ses différentes couleurs et quelques variétés de grandeur de la pupille. Nous allons successivement considérer ces diverses qualités du globe de l'œil.

(1) L'iris est une membrane circulaire située dans l'intérieur de l'œil, diversement colorée dans les différens individus, et percée dans son milieu d'une ouverture circulaire destinée à livrer passage aux rayons lumineux. On donne à cette ouverture le nom de *pupille* ou de *prunelle*.

Variétés de volume.

§. Ier. *Des yeux très-grands.*

Aristote, dans son livre des animaux, et après lui Galien n'approuvent pas les yeux trop grands; dans sa physiognomonie il dit que ceux qui ont les yeux très-grands sont paresseux, et tiennent du naturel des bœufs : Galien dit la même chose ; c'est aussi le sentiment de Rhasès et de Conciliator. Le poisson vulgairement apelé *Negrœil* ou *Arcillet*, ou d'apres les Grecs, Ménalure, a les yeux très-grands à proportion de la grandeur de son corps. Oppian dit qu'il est imbécille, et c'est le plus timide des poissons. L'Hépétus, autre poisson qui a aussi les yeux très-grands, est si timide et si lâche qu'il ne s'éloigne jamais de ceux de son espèce.

L'empereur Domitien avait les yeux très-grands, au rapport de Suétone, et leur prunelle était un peu obscure, c'est pourquoi il avait peu d'esprit, peu de talent et beaucoup de paresse.

§. II. *Des yeux grands.*

Aristote écrivant à Alexandre, fait l'éloge des yeux grands. Galien, dans son livre de la Médecine, dit qu'il en est de la grandeur des yeux comme de celle de la tête, qu'elle peut être

d'un bon ou d'un mauvais augure ; s'ils joignent à la grandeur, la beauté, une bonne organisation, s'ils font bien leurs fonctions, ils annoncent une constitution parfaite. Homère dit que les yeux sont beaux quand ils sont grands, et qu'ils approchent de ceux du bœuf ; de là l'épithète qu'il donne souvent aux déesses à cause de la beauté de leurs yeux. Le cerf a les yeux grands, agréables et bien organisés, et il excelle parmi les animaux en intelligence. Polémon rapporte que Socrate avait les yeux grands, élevés et brillans; Platon, dans son Thectetus, dit qu'il les avait à fleur de tête, et qu'il était juste, prudent, laborieux et plein d'amour : c'est lui qu'Apollonius a appelé *le plus sage de tous les hommes.* Néoptolème, d'après le rapport de Darès, avait les yeux grands et était excellent guerrier. L'empereur Tibère les avait fort grands et il était doué de beaucoup de vivacité et de talent dans la discipline militaire ; il est à remarquer que ses yeux jouissaient d'une singulière propriété, celle d'apercevoir, lorsqu'il se réveillait la nuit, pendant quelques momens, les objets qui l'environnaient, aussi bien qu'en plein jour ; peu à peu ils s'obscurcissaient jusqu'à ce qu'ils ne pussent plus voir que les ténèbres.

§. III. *Des yeux fort petits.*

Aristote, dans son livre des animaux, désapprouve les yeux fort petits: Galien en fait autant. Aristote dit dans sa physiognomonie que les personnes qui ont les yeux petits, comme ceux des singes, sont pusillanimes; et si à leur petitesse, ils joignent une mauvaise organisation, s'ils exécutent mal leurs fonctions, ils annoncent, suivant Galien, une constitution vicieuse. Polémon et Adamantius donnent des yeux très-petits à la figure de l'avare. La tortue qui les a petits, est rusée et cauteleuse.

§. IV. *Des yeux petits et bien faits.*

De même que Galien ne désapprouve pas les grands yeux, de même aussi il ne méprise pas les petits, pourvu qu'ils soient beaux, bien faits et qu'ils remplissent bien les fonctions que la nature leur a assignées, parce que s'ils contiennent peu de matière, cette matière jouit de toute la perfection dont elle est susceptible. Diogène, fondé sur l'autorité de Timothée l'Athénien, au livre des vices, rapporte qu'Aristote même avait les yeux petits.

§. V. *Des yeux médiocres.*

Aristote, dans son livre des animaux, et après

lui Galien, disent que les yeux, pour être bien estimés, ne doivent être ni grands ni petits; le premier de ces auteurs répète la même chose dans sa physiognomonie, et, s'adressant à Alexandre, il dit que celui dont les yeux sont d'une grandeur médiocre, et tirant sur la couleur du ciel ou sur le noir, est doué d'un entendement vif et pénétrant, qu'il est homme de cœur, recommandable par sa fidélité. Polémon donne à la figure de l'homme de bien, les yeux d'une grandeur médiocre et la prunelle humide.

Variétés de clarté.

§. VI. *Des yeux ténébreux.*

Suivant Polémon, les yeux ténébreux sont un signe d'impudence. Adamantius dit qu'ils dénotent l'homme incommode. Lorsqu'ils sont ternes et sales, ces mêmes auteurs les regardent comme un signe de tromperie, de perfidie et d'intempérance.

Lorsqu'ils sont obscurs, nébuleux jusqu'à la lividité, qu'ils ressemblent pour ainsi dire à ceux d'un mort, ils annoncent un caractère cruel, inhumain, qui ne machine que trahisons, meurtres et autres actions criminelles. Tels étaient les yeux de Catilina, comme on le

lit dans Salluste, et de Néron, comme Suétone le rapporte; tous les deux connus par leur ame impudique, leur perfidie et leur cruauté.

§. VII. *Des yeux ténébreux et secs.*

Les yeux ténébreux et secs dénotent, suivant Polémon, l'homme orgueilleux, et suivant Adamantius, l'envieux.

§. VIII. *Des yeux ténébreux et humides.*

Polémon et Adamantius disent que les yeux ténébreux et humides appartiennent à l'homme constant, propre aux arts, ingénieux, honteux, timide et intéressé.

§. IX. *Des yeux ténébreux et petits.*

Les yeux ténébreux et petits dénotent l'homme frauduleux, occupé à mal faire, et d'un caractère double.

§. X. *Des yeux clairs.*

Suivant Polémon, Adamantius et Conciliator, les yeux clairs désignent de très-bonnes mœurs, si aucun signe ne s'y oppose. Aristote dit au livre des parties, que la clarté des yeux est due à la clarté des humeurs, et que les animaux qui ont le sang subtil sont fort prudens. Auguste, qui avait

les yeux nets et clairs, était doué de très-bonnes mœurs, et s'est distingué par son esprit et par ses connaissances dans l'art militaire.

§. XI. *Des yeux brillans.*

Ceux qui ont les yeux brillans, dit Aristote dans sa physiognomonie, sont luxurieux, et tiennent à cet égard du naturel des coqs et des corbeaux. Polémon dit que le penchant aux plaisirs sensuels se reconnaît, tant chez les hommes que chez les femmes, aux yeux brillans qui semblent alors remplis de volupté. Adamantius pense comme Polémon.

§. XII. *Des yeux brillans et secs.*

Suivant Polémon et Adamantius, les yeux brillans et arides dénotent l'homme méchant et rempli de crimes.

§. XIII. *Des yeux brillans et humides.*

Les mêmes auteurs disent que les yeux brillans et humides désignent l'homme doué de bonnes mœurs; suivant Albert, les yeux brillans et humides annoncent des mœurs modestes, retenues et graves.

VARIÉTÉS DE SITUATION.

§. XIV. *Des yeux très-saillans.*

Aristote, dans son livre des animaux, désapprouve les yeux qui sont très-saillans ; Galien les désapprouve aussi. Le premier de ces auteurs, dans sa physiognomonie, compare l'homme dont les yeux sont ainsi disposés, à l'âne, dont les yeux sont proéminens en dehors, et en s'adressant à Alexandre, il dit que celui qui a les yeux semblables à ceux des ânes, manque de sagesse, et a le chignon du cou dur. Polémon et Adamantius ne croient pas dignes d'éloges ceux qui ont les yeux saillans. Rhases dit qu'ils sont sans honte, babillards, lourds et stupides ; Pline prétend qu'ils sont fort hébêtés. Les médecins pensent que la proéminence des yeux provient de l'humidité des ventricules latéraux du cerveau ou de sa débilité, raison pour laquelle elle est un signe de stupidité.

§. XV. *Des yeux saillans, entourés par un creux.*

Polémon et Adamantius disent que les yeux préominens, entourés par un creux circulaire, dénotent l'homme trompeur.

§. XVI. *Des yeux saillans vers le haut.*

Suivant l'opinion de Polémon, tous ceux qui ont l'œil élevé, semblent joindre à la fierté du lion des marques de vanité et de folie. Adamantius dit que l'œil élevé est un signe de gourmandise.

§. XVII. *Des yeux saillans vers le bas.*

Les yeux dirigés du haut en bas comme s'ils tombaient, dénotent l'homme d'un naturel inhumain et implacable.

§. XVIII. *Des yeux saillans et secs.*

On peut regarder comme capable de toute sorte de crimes celui qui a les yeux saillans et secs. Cette sécheresse des yeux provient de la sécheresse du cerveau, et de l'affreuse mélancolie, source des actions les plus noires et les plus effroyables, comme l'observe Conciliator:

§. XIX. *Des yeux enfoncés et petits.*

Les yeux enfoncés et petits, disent Polémon et Adamantius, appartiennent à l'homme trompeur et rongé par l'envie, dont il faut se défier. Rhasès confirme la même opinion. Suivant les

anciens physiologistes, l'enfoncement des yeux provient de la sécheresse des muscles et autres parties molles, laquelle donne naissance à la crainte, à la folie, à l'envie, à la ruse, à la perfidie. César Borgia, duc de Valence, avait les yeux enfoncés dans la partie la plus reculée de leurs orbites, le regard farouche, étincelant, semblable à celui de la vipère; ses amis même ne pouvaient supporter sa vue : il coupa la gorge à son frère et le jeta dans le Tibre. Son père, qui était pontife, craignait que ce fils forcené ne lui fît subir le même sort; il fit massacrer plusieurs personnes, et en empoisonna d'autres; aussi le regardait-on comme le fléau de son siècle. Tamerlan, connu par sa barbarie, et par les ravages qu'il fit dans l'Orient, avait aussi les yeux très-enfoncés.

§. XX. *Des yeux enfoncés et grands.*

Polémon et Adamantius ont dit que les yeux doivent être grands et enfoncés, pour être sans difformité; l'ancien interprète d'Aristote le traduit ainsi : *ceux qui ont les yeux enfoncés sont doux, et tiennent du naturel des bœufs;* mais cette interprétation est vicieuse, elle implique contradiction avec les autres écrits d'Aristote; car ce philosophe dit ailleurs que ceux qui ont

les yeux enfoncés sont pleins de malice et ressemblent aux singes, lesquels les ont aussi un peu enfoncés. Gesner n'interprète pas mieux le texte grec, en disant que ceux qui ont les yeux assez enfoncés sont doux et tiennent du naturel des bœufs. Si l'on fait attention aux yeux de ces animaux, on voit qu'ils sont un peu enfoncés, et l'on est porté à croire qu'Aristote a voulu dire que ceux qui ont les yeux enfoncés et fort grands sont doux et tiennent du naturel des bœufs.

§. XXI. *Des yeux ni saillans ni enfoncés.*

Les yeux qui ne sont ni saillans ni enfoncés, dit Aristote dans sa physiognomonie, appartiennent aux hommes d'un grand cœur, et ressemblent aux lions; car, puisqu'on n'estime pas les yeux saillans ni les yeux enfoncés, ceux qui tiennent le milieu entre les uns et les autres, doivent présenter les signes les plus avantageux. Le même auteur, dans son livre des animaux, dit qu'ils annoncent des mœurs excellentes; c'est aussi le sentiment de Mélétius le philosophe.

De la direction vicieuse des yeux, ou des yeux louches (1).

C'est une opinion commune parmi les physionomistes, que ceux qui ont les yeux de travers ont l'esprit pervers ; chez eux il y a un vice d'organisation dans la partie du cerveau, d'où les yeux tirent leur origine, et comme le cerveau est une des plus nobles parties du corps de l'homme, toute espèce de défaut dans cet organe est un mauvais signe. Stace dépeint Minerve avec les yeux de travers, comme farouches et menaçans :

. . . . . . Hic torvæ Palladis angues.

On disait autrefois de ceux qui avaient le regard louche, qu'ils *regardaient en taureau*, et cette expression était passée en proverbe. Aristophane s'en sert pour dépeindre la face courroucée d'Eschille. Platon rapporte que Socrate avait coutume de regarder en taureau. Attila roi des Huns, était épouvantable par son aspect hideux et louche. Nous avons déjà eu occasion de parler de ses qualités morales.

(1) Cette espèce d'affection est connue en médecine sous le nom de *strabisme*.

§. XXII. *Des yeux louches du côté droit.*

Les yeux dirigés vers le côté droit, disent Polémon et Adamantius, sont un signe de folie. Quant à nous, nous croyons qu'ils sont un signe de lubricité, et que ceux qui ont de semblables yeux tiennent du naturel des boucs, lesquels sont, comme on sait, très-lubriques et regardent de travers :

> . . . . . . Transversa tuentibus hircis.
>
> VIRGILE.

Isidore croit que le bouc a été nommé *hircus* en latin, à cause de la direction de ses yeux vers leurs angles. Les poètes donnent à Vénus et aux amoureux des yeux obliques. Apulée, parlant de Fotis, dit : *ad me conversa limis et morsicantibus oculis.* Plaute dit dans son soldat : *aspice me oculis limis.* Roscius Gallus, qui était fort chéri de Q. Catulle, avait les yeux de travers, et cependant il était très-aimable, d'une belle forme et d'un très-bon naturel. Hector était bigle et propre à l'amour, comme le rapporte Dares.

§. XXIII. *Des yeux louches du côté gauche.*

Les yeux louches et dirigés du côté gauche sont aussi un signe de luxure.

§. XXIV. *Des yeux louches dirigés vers le nez.*

Si les yeux regardent vers le nez, ils dénotent, suivant Polémon et Adamantius, l'homme gracieux, aimable et adonné aux plaisirs de Vénus.

Variétés de couleurs.

§. XXV. *Des yeux azurés.*

Cette couleur est très-claire; Gellius la met au nombre des couleurs éclatantes. Les Latins en tirent l'étymologie de la clarté du ciel, lorsqu'il est serein, qu'ils appellent *cæsius*, et non pas de la couleur bleue, comme quelques uns le pensent. Les Italiens l'appellent *beanchiccio*, comme s'ils disaient *tirant sur le blanc*. Cette couleur se remarque dans les yeux des enfans naissans, comme l'avait observé Aristote. Les habitans du Nord ont aussi les yeux de cette couleur; elle provient, suivant cet auteur, de la concentration de la chaleur intérieure du corps, et dénote la timidité. Polémon a dit, d'après Aristote, que la couleur azurée est un signe de crainte. Néron avait les yeux azurés: c'est pourquoi, suivant le témoignage de Suétone, il joignait à une foule de mauvaises qualités, la timidité.

§. XXVI. *Des yeux safranés.*

Cette couleur est celle qui distingue les yeux des hiboux, dont le nom grec a donné naissance au mot *glaucus*, par lequel les Latins expriment cette couleur. Les yeux dans lesquels on l'observe dénotent des mœurs sauvages, approchant de celles des bêtes féroces. On voit en effet que la plupart des animaux sauvages ont les yeux pers, tirant sur la couleur de safran, et qu'au contraire les animaux domestiques les ont noirs. Polémon dit que la couleur safranée des yeux dénote l'homme rustique ; suivant Adamantius, elle annonce l'homme sauvage et méchant. Ptolémée le philosophe, prétend qu'elle désigne l'homme cruel et trompeur, parce qu'elle est un signe de la prédominance de la bile. Suivant Rhasès, les yeux de couleur de safran annoncent de très-mauvaises mœurs. Tels étaient les yeux de Sylla, que Plutarque dépeint d'un caractère rustique et cruel; tels étaient aussi ceux de Sfortia qui, comme le rapporte Jovius, se laissait souvent entraîner par la colère, et donnait alors des marques d'une cruauté sauvage.

§. XXVII. *Des yeux tirant sur le vert.*

Ceux qui ont les yeux semblables au vert des olives, dit Polémon, sont forts. Patrocle est dépeint, dans les écrits de Dares le Phrygien, avec des yeux de cette couleur, et il était très-robuste.

§. XXVIII. *Des yeux bleus.*

Polémon dit que les yeux bleus qui sont un peu humides, annoncent l'homme trompeur; Adamantius est du même sentiment. Galba avait les yeux bleus, et il était trompeur, avare et cruel.

§. XXIX. *Des yeux bleus, grands, fixes et brillans.*

Suivant Polémon, les yeux bleus, humides et fixes, dénotent que l'homme est doué de très-bonnes mœurs et d'un grand cœur; Adamantius est de la même opinion; Aristote dit, en s'adressant à Alexandre, que celui dont les yeux tirent sur la couleur du ciel ou sur la noire, a l'entendement vif et pénétrant, et le cœur fidèle. Cette couleur bleue tient le milieu entre la blanche et la noire; elle indique une constitution tempérée du cerveau, d'où résulte la bonté de l'esprit et

l'excellent naturel de l'homme, sans aucun penchant à la colère ni à la mélancolie. Homère et les autres poètes donnent à Minerve, célèbre par sa force et par sa prudence, les yeux de cette couleur ; c'est pourquoi on l'appelle *la déesse aux yeux pers ;* d'autres disent qu'on l'appelle ainsi parce que la vertu est illustre et éclatante ; d'aures enfin prétendent qu'elle est ainsi nommée non parce qu'elle avait les yeux pers, mais parce qu'ils inspirent de l'épouvante. Cicéron, dans le premier livre de la nature des Dieux, dépeint Minerve avec les yeux pers et Neptune avec les yeux bleus. Philibert d'Orange avait les yeux bleus; c'était un vaillant guerrier, qui ne craignait jamais d'affronter les dangers et d'exposer sa vie lorsqu'il s'agissait de combattre ses ennemis.

§. XXX. *Des yeux noirs.*

Les yeux noirs sont un signe de timidité, disent Polémon et Adamantius. En effet, les animaux domestiques qui ont les yeux noirs sont doux et timides; tandis que les sauvages, qui ont les yeux pers, ont les mœurs farouches.

§. XXXI. *Des yeux fort noirs.*

Suivant Aristote, dans sa physiognomonie, les yeux fort noirs sont un signe de timidité : mais

l'opinion de Polémon paraît meilleure ; il pense que la couleur fort noire des yeux dénote l'homme rusé et trompeur ; Adamantius dit timide et frauduleux. Quant à nous, nous croyons que ceux dont les yeux sont très-noirs, tiennent du naturel des Ethiopiens, lesquels les ont très-noirs et sont timides et trompeurs. Averroës, dans le quatrième de ses livres intitulé *Colliget*, écrit que la noirceur des yeux provient de la chaleur du cerveau, laquelle donne naissance à la tromperie.

§. XXXII. *Des yeux brunâtres.*

Les yeux de cette couleur ressemblent aux yeux des brebis ; c'est pourquoi ils sont un signe de balourdise et de stupidité.

§. XXXIII. *Des yeux jaunes.*

Aristote, dans sa physiognomonie, dit que ceux qui ont les yeux noirs tirant sur le jaune, sont courageux. Suivant Polémon et Adamantius, la couleur un peu jaune des yeux dénote l'homme robuste et d'un grand cœur. César, au rapport de Suétone, avait les yeux noirs tirant sur le jaune, vifs, brillans, ce qui témoignoit un grand cœur.

§. XXXIV. *Des yeux de couleur tannée.*

Cette couleur tient le milieu entre la noire et la jaune brillante; elle rend les yeux très-beaux : c'est pourquoi les Grecs l'appellent *gracieuse ;* les Latins la nomment *fauve ;* Porphirius dit que la couleur fauve et la tannée est la même. Elle s'observe dans les yeux des lions, des aigles et des vautours. Aristote, dans sa physiognomonie, dit que ceux qui n'ont pas les yeux azurés, mais tannés, sont magnanimes et tiennent du naturel du lion et de l'aigle. Rhasès regarde les yeux de cette couleur comme les plus avantageux. Polémon et Adamantius, dans la description qu'ils font de l'homme ingénieux, lui donnent les yeux tannés, clairs, humides et modestes.

Fronton estime les chiens de berger qui ont les yeux tannés comme les lions.

§. XXXV. *Des yeux rouges tirant sur le jaune.*

Cette couleur s'éloigne de la clarté de la perse et tire sur l'obscure ; c'est une couleur un peu terne et sale, comme vineuse et jaunâtre; les yeux dans lesquels on l'observe étoient appelés par les anciens *yeux de chèvre*, parce que les chèvres ont les yeux de cette couleur. Elle est, suivant Aristote, la plus avantageuse à la vision, et désigne, comme on le lit dans le livre des

animaux, de très-bonnes moeurs. Mais le même auteur dit, dans sa physiognomonie, que les yeux couleur de vin dénotent l'homme lourd et qu'il tient du naturel des chèvres; ce qui forme une contradiction. Mais il est probable qu'il y a une faute dans le texte de ce dernier ouvrage, ou qu'il a été mal interprété; car les yeux des chèvres ne sont pas tout à fait couleur de vin; et le même auteur, dans un autre endroit de son livre des animaux, attribue l'imbécillité aux brebis et la prudence aux chèvres. Il rapporte même que les chèvres sauvages de l'île de Crète, lorsqu'elles ont été blessées, cherchent la plante que les botanistes appellent *dictame*, pour se secourir elles-mêmes, en y puisant les propriétés médicamenteuses qu'elle renferme.

§. XXXVI. *Des yeux rouges.*

Ceux qui ont les yeux rouges sont enclins à la colère, et c'est à cette passion, qui se porte quelquefois en eux jusqu'à la stupidité, que l'on doit attribuer cette couleur des yeux; car on voit constamment les yeux devenir rouges dans la colère; c'est le sentiment d'Aristote. Homère dépeint Antinoüs enflammé de courroux avec les yeux rouges, étincelans, ne lançant par-tout que des traits de feu. Nous avons souvent vu des hommes se laisser tellement emporter par la colère

qu'ils en étaient stupides et ne se possédaient plus, et nous avons remarqué que chez eux les vaisseaux même du blanc de l'œil étaient gorgés de sang.

Polémon et Adamantius disent que les yeux de couleur de sang désignent l'homme inconsidéré et d'un caractère bouillant. Les Egyptiens, en dépeignant l'homme impudent, le comparent à une grenouille dont les yeux sont, de toutes ses parties, les seules qui paraissent contenir du sang; ils le comparent aussi à la mouche, laquelle est, comme on sait, très-impudente, et ne contient du sang qu'à la tête autour des yeux.

§. XXXVII. *Des yeux rouges et secs.*

Lorsque les yeux ajoutent la sécheresse à la rougeur, on peut les regarder avec plus de sûreté comme un signe d'un naturel enclin à la colère; c'est le sentiment de Polémon, d'Adamantius et d'Albert.

§. XXXVIII. *Des yeux rouges et humides.*

Suivant les mêmes auteurs, les yeux rouges et humides dénotent l'homme enclin à l'ivrognerie.

§. XXXIX. *Des yeux de couleur de feu.*

Ceux qui ont les yeux de couleur de feu sont sans honte, et tiennent du naturel des chiens ; c'est pourquoi Adamantius dit que les yeux enflammés, semblables à ceux des chiens, annoncent l'impudent. Dans Homère, on voit Achille reprocher à Agamemnon ses yeux de chien et son cœur de cerf. Aristogiton, fils de Cydimachus, était appelé chien à cause de son effronterie ; et les philosophes ciniques sont ainsi nommés, parce qu'ils ressemblent aux chiens par leur impudence, leur effronterie et leur opiniâtreté.

§. XL. *Des yeux pleins de taches.*

Aristote dit à Alexandre, que les yeux les plus désavantageux sont ceux qui ont l'iris plein de petites taches noires ou un peu rougeâtres, et qu'ils annoncent un caractère méchant. Rhases dit, après Aristote, que les yeux dont l'iris présente des taches de diverses couleurs, désignent l'homme envieux, hableur et très-méchant. Nous avons toujours observé que ceux qui avaient de semblables yeux étaient traîtres, homicides, infidèles et impies. On lit dans Aristote, que l'hyène et le veau marin ont les yeux de mille couleurs

diverses, et l'on sait que l'hyène est pleine de toutes sortes de ruses et de méchancetés.

§. XLI. *Des yeux pleins de taches de diverses couleurs et petits.*

Ceux qui ont les yeux variés en couleurs et petits, sont dominés par l'intérêt, serviles, flatteurs, avares, et prennent plaisir à dire toute autre chose qu'ils ne pensent, quoiqu'ils n'en retirent aucun émolument. Les hommes de cette sorte sont imbécilles comme les lièvres, qui leur ressemblent aussi par leurs yeux.

§. XLII. *Des yeux dont l'iris présente des cercles blanchâtres.*

Selon l'opinion de Polémon et d'Adamantius, ceux qui ont des cercles blanchâtres dans leurs yeux, sont de la plus grande imbécillité et très-peureux.

§. XLIII. *Des yeux dont l'iris présente des cercles de diverses couleurs.*

Selon Adamantius, ceux qui ont dans l'iris des cercles de couleurs variées sont trompeurs. Polémon ne tire aucun signe de cette variété de l'iris.

§. XLIV. *Deux cercles à l'iris, l'interne noir et l'externe de couleur de feu.*

Ces yeux, selon l'opinion d'Adamantius, dénotent l'homme d'un grand courage, prudent, juste, d'un bon naturel. Polémon est obscur dans l'explication de ce signe.

§. XLV. *Cercle interne de l'iris vert, et cercle externe noir.*

Selon l'opinion de Polémon et d'Adamantius, la couleur verte du cercle interne de l'iris, et la couleur noire du cercle externe, sont un signe que l'homme est trompeur, injuste, avide d'argent, et porté à l'amour des femmes.

§. XLVI. *Des yeux décolorés.*

Ceux qui ont les yeux décolorés, dit Aristote dans sa physiognomonie, sont timides, et cette décoloration doit être attribuée au sentiment de la crainte; car on voit toujours devenir pâle celui dont la crainte s'empare. Polémon et Adamantius donnent à la figure du timide des yeux troubles.

Variétés de grandeur de la pupille, ou prunelle.

§. XLVII. *Des prunelles grandes.*

Ceux qui ont les pupilles ou prunelles grandes ont de mauvaises mœurs. Adamantius dit qu'ils sont robustes, et c'est avec raison; car ils ressemblent aux brebis, aux bœufs et aux autres animaux imbécilles, qui ont tous la prunelle grande.

§. XLVIII. *Des prunelles petites.*

Les prunelles petites sont un signe que l'homme machine malicieusement quelque mauvaise action, et qu'il ressemble à certains animaux, tels que les serpens, les rats d'inde, les singes, les renards et autres, qui ont les prunelles petites et sont méchamment rusés; c'est ce qu'on lit dans Polémon, et que confirme Adamantius. Albert dit aussi que les serpens, les hyènes, les singes, les renards, ont les prunelles petites, et que lorsqu'on les observe telles dans l'homme, on peut juger qu'il est du naturel de ces animaux. Nous avons remarqué que les hommes adonnés à la lubricité ont les prunelles petites, par similitude, peut-être, avec les rats d'inde, les hyè-

nes, les perdrix, les cailles et les coqs; car tous ces animaux sont lascifs, et ont les prunelles petites.

§. XLIX. *Des prunelles médiocres.*

Les prunelles les plus avantageuses sont celles qui sont d'une grandeur médiocre; elles annoncent un bon esprit et de belles qualités morales. Albert dit que ceux qui ont les prunelles médiocres sont forts.

§. L. *Des prunelles dissemblables.*

Suivant l'opinion de Polémon, ceux qui ont les prunelles dissemblables sont lourds et stupides. Adamantius prétend avec plus de raison, qu'ils sont remplis de méchanceté. Son sentiment est confirmé par Albert.

DU GLOBE DE L'OEIL CONSIDÉRÉ DANS SES QUALITÉS MORALES.

§. 1er. *Des yeux rians.*

Il est des yeux qui portent l'empreinte de la joie; ces yeux ne sont pas sans défaut; car ils dénotent l'homme trompeur, qui cache ses desseins, et trame toujours quelqu'action méchante; les yeux rians s'observent spécialement chez les femmes,

lesquelles le plus souvent sont remplies de ruses, de tromperies et d'artifices. Dares rapporte qu'Enée le Troyen avait les yeux rians, et que cependant il trahit sa patrie et était un grand fourbe. La joie était peinte dans les yeux de Tammas, fils d'Ismaël Sophy, roi des Perses, et il mettait en usage une foule de ruses dans le gouvernement de l'empire.

Les yeux rians sont sur-tout un mauvais signe lorsqu'ils sont en même temps secs ou caves : alors on peut assurer que l'homme machine quelqu'action perfide.

§. II. *Des yeux rians et humides.*

Les yeux rians et humides, suivant Polémon, ne dénotent pas de mauvaises mœurs, mais des hommes vains, sans amour et intempérans. Adamantius dit qu'ils appartiennent à l'homme vain, rude, impudent, sans amour et intempérant.

§. III. *Des yeux tristes.*

Les yeux tristes sont abattus, et ressemblent à ceux des Scythes; ils dénotent, sur-tout lorsqu'ils sont en même temps humides, l'homme pieux, fidèle, prudent, de bon conseil, enfin dominé par l'amour du bien.

§. IV. *Des yeux tristes et secs.*

Les yeux tristes et secs dénotent, suivant

Polémon, l'homme affable ; mais Adamantius dit avec plus de raison qu'ils désignent l'homme plein de méchanceté ; car la sécheresse des yeux est toujours un mauvais signe.

§. V. *Des yeux menaçans.*

L'homme qui a le regard menaçant, dit Adamantius, médite quelqu'action injuste et pernicieuse.

§. VI. *Des yeux doux.*

Suivant Polémon et Adamantius, le regard doux est celui de l'homme de bien.

§. VII. *Des yeux humbles.*

Les yeux humbles, dit Polémon, dénotent le caractère rustique et enclin à la colère ; suivant Adamantius, ils désignent l'homme imposteur, rustique, enclin à la colère et cruel.

Du globe de l'oeil considéré dans ses mouvemens.

Nous considérons dans cet article la fixité, la mobilité des yeux, et les différens modes de mouvement qui les caractérisent.

§. Ier. *Des yeux fixes.*

Les yeux fixes, suivant Polémon et Adamantius, désignent l'homme incommode.

§. II. *Des yeux fixes et humides.*

Les mêmes auteurs disent que ceux qui ont les yeux fixes et humides sont craintifs, et ils donnent à la figure de l'homme doux et traitable des yeux de cette sorte.

. III. *Des yeux fixes et secs.*

Suivant Polémon, les yeux fixes et secs dénotent l'homme plein de trouble; Adamantius dit qu'ils sont un signe de stupidité et d'étourderie.

§. IV. *Des yeux fixes et pâles.*

Polémon dit que ceux qui ont les yeux fixes et pâles sont insensés; suivant Adamantius ils ont l'esprit lourd et stupide.

§. V. *Des yeux fixes, azurés et obscurs.*

Il faut se défier, disent Polémon et Adamantius, de celui qui a les yeux fixes, azurés et obscurs; car c'est un homme trompeur qui ne s'occupe que de tendre des piéges à ses semblables et d'abuser de leur bonne foi.

§. VI *Des yeux fixes, rougeâtres et grands.*

Suivant Polémon et Adamantius, les yeux fixes, rougeâtres et grands, annoncent l'homme adonné à la gourmandise et à la lubricité.

§. VII. *Des yeux fixes et petits.*

Les mêmes auteurs disent que ceux qui ont les yeux fixes et petits sont dominés par la plus vile avarice.

§. VIII. *Des yeux mobiles.*

Aristote, dans sa physiognomonie, et après lui Polémon et Adamantius, disent que le mouvement précipité des yeux dénote l'homme adonné au larcin, et le compare aux éperviers. Lucian, dans la description de son faux Devin, lui donne les yeux fort vifs et très mobiles. Il en donne aussi de semblables à Alexandre, qu'il regarde comme un grand voleur, qui n'exerçait pas à la vérité ses brigandages dans les forêts et les montagnes, mais dans les villes mêmes.

§. IX. *Des yeux mobiles avec un regard perçant.*

L'homme, dont les yeux se remuent avec vitesse et qui a le regard perçant, est voleur, frauduleux et infidèle ; c'est ce que dit Aristote

à Alexandre. Rhasès et Conciliator confirment le sentiment d'Aristote.

§. X. *Des yeux mobiles et rouges.*

Aristote dit, en s'adressant à Alexandre, que les yeux rouges et mobiles désignent l'homme d'un grand cœur, fort et puissant; les vautours, les éperviers et autres oiseaux de proie, qui ont les yeux mobiles et de couleur de sang, sont beaucoup plus ardens au combat que les autres, et ne laissent jamais échapper leur proie.

§. XI. *Des yeux mobiles devenant fixes par intervalles.*

Ceux dont les yeux se remuent souvent, et s'arrêtant quelquefois tout à coup, dit Aristote dans sa physiognomonie, sont doués d'un grand entendement. On voit, en effet, lorsqu'un homme tend fortement son esprit pour entendre ou pour concevoir quelque chose, que ses yeux, de mobiles qu'ils étaient, deviennent fixes.

§. XII. *Des yeux mobiles et comme troublés.*

Les yeux mobiles et comme troublés dénotent l'homme rempli de soupçons, dépourvu de foi, et qui en conte beaucoup plus qu'il n'en fait; c'est le sentiment de Polémon et d'Adamantius.

§. XIII. *Des yeux qui se meuvent avec les paupières.*

Suivant les mêmes auteurs, les yeux mobiles avec les paupières indiquent un esprit impuissant.

§. XIV. *Des yeux mobiles, les paupières étant sans mouvement.*

Celui qui a les yeux mobiles et les paupières sans mouvement est, suivant Polémon et Adamantius, confiant et hardi dans les grandes choses.

§. XV. *Des yeux dont les mouvemens sont lents.*

Les yeux qui se remuent lentement dénotent les hommes paresseux, tardifs, lâches, peu sensés, qui entreprennent difficilement un ouvrage et ont de la peine à l'achever ; c'est le sentiment de Polémon et d'Adamantius. Alexandrin dit que les yeux mobiles sont un signe de courroux, lequel est dû au tempérament chaud, et que les yeux lents annoncent la timidité, laquelle provient du tempérament froid.

§. XVI. *Des yeux dont les mouvemens sont modérés.*

D'après ce que nous venons de dire, on conçoit que les yeux qui ne jouissent que d'un mouve-

ment modéré sont les plus avantageux; c'est le sentiment d'Adamantius. Averroës, dans le quatrième livre de son *Colliget*, attribue les mouvemens modérés des yeux au tempérament qui tient le milieu entre le chaud et le froid, et qui est, suivant lui, le meilleur des tempéramens.

§. XVII. *Des yeux tressaillans et petits.*

Les yeux tressaillans et petits indiquent, suivant l'opinion d'Adamantius, l'homme trompeur et rempli de supercherie.

§. XVIII. *Des yeux tressaillans et grands.*

Selon le même auteur, les yeux tressaillans et grands dénotent l'homme lourdement étourdi et adonné à la lubricité.

§. XIX. *Des yeux tressaillans, comme sautillans, grands et brillans.*

Les yeux qui présentent ces différentes qualités annoncent un grand esprit, une ame haute, capable d'exécuter de très-grandes choses, un penchant au courroux, à l'ivrognerie, beaucoup de promptitude et d'orgueil, et une disposition au mal-caduc. Tel etait le caractère d'Alexandre de Macédoine.

§. XX. *Des yeux tressaillans et troubles.*

Adamantius dit que les yeux tressaillans et troubles dénotent l'homme infidèle, injuste et très-hardi.

§. XXI. *Des yeux qui en se fermant se portent en haut* (1).

Selon l'opinion de Polémon, les yeux qui en se fermant se portent en haut, dénotent l'homme intempérant, vain et dépourvu de bon sens; selon celle d'Adamantius, c'est un signe de gourmandise et d'impudicité. Nous pensons que Polémon n'aurait pas dû omettre cette dernière qualité, que nous regardons comme essentielle; car dans l'acte de la copulation on ferme les yeux en les portant en haut. Torquatus-Tassus, homme de génie, et fameux poète italien, portait les yeux en haut en les fermant; aussi était-il enclin aux plaisirs de Vénus et aux contemplations d'esprit.

(1) Les paupières jouant un grand rôle dans les mouvemens qui nous restent à examiner, il semblerait, au premier aperçu, que nous aurions dû en parler à l'article où nous traitons des paupières; mais ces mouvemens se placent si naturellement à côté de ceux qui n'appartiennent qu'au globe de l'œil, que nous avons préféré déroger en quelque sorte à l'ordre établi, que de les en séparer.

§. XXII. *Des yeux qui en se fermant restent dans leur direction naturelle.*

Suivant Polémon et Adamantius, les yeux qui en se fermant conservent leur direction naturelle, lorsqu'ils présentent les autres bonnes qualités, désignent l'homme honnête, plein de pudeur, doux, affectueux, de très-bon conseil et d'un esprit aimable.

§. XXIII. *Des yeux toujours ouverts.*

Quand les yeux s'ouvrent fort souvent et restent ouverts, ils indiquent que l'homme médite quelque chose dans son ame, et l'on parvient à connaître l'objet de sa méditation par l'étude de ceux des autres signes avec lesquels celui qui nous occupe est combiné ; tels que la grandeur, la petitesse de ses yeux, leur éclat ou leur obscurité, leur humidité, leur sécheresse, leur situation saillante ou enfoncée, leur direction, leur couleur, leurs mouvemens, etc. Nous allons donner quelques unes de ces combinaisons.

§. XXIV. *Des yeux toujours ouverts, obscurs et humides.*

Suivant Polémon et Adamantius, les yeux ouverts, obscurs et humides, sont ceux de l'homme

qui met dans ses actions beaucoup de soin et d'exactitude.

§. XXV. *Des yeux toujours ouverts, obscurs, humides et d'un aspect doux.*

Suivant les mêmes auteurs, les yeux doués de ces qualités annoncent l'homme de bien.

§. XXVI. *Des yeux ouverts, secs et brillans.*

Les yeux ouverts, secs et brillans, disent Polémon et Adamantius, dénotent l'homme impudent et hardi. Aristote, dans sa physiognomonie, dépeint l'homme impudent avec les yeux ouverts et brillans ; Polémon et Adamantius donnent aussi les mêmes yeux à la figure du même homme ; les yeux ouverts et brillans, dit Rhasès, sont sans honte.

§. XXVII. *De ceux qui dorment les yeux ouverts.*

Il est beaucoup de personnes qui dorment les yeux ouverts ; que faut-il présager de leurs mœurs ? Nous les regardons comme timides, d'après l'observation que nous avons eu occasion de faire sur plusieurs individus, et nous les comparons aux Lèvres, lesquels sont extrêmement timides et dorment les yeux ouverts ; c'est ce que

n'ignorait pas Xénophon, comme on peut s'en assurer dans ses écrits. La maladie connue des anciens, sous le nom de *corybantiasme* (1), tire son nom des Corybantes, prêtres de Cybèle, qui, ayant été constitués gardiens de Jupiter encore enfant, passaient pour ne pas dormir. Le daim dort aussi les yeux ouverts, et la peur qui le caractérise le force de se retirer dans les rochers les plus escarpés et les plus déserts.

§. XXIII. *Des yeux qui se ferment et s'ouvrent alternativement.*

Suivant Polémon et Adamantius, les yeux qui se ferment et s'ouvrent alternativement, annoncent l'homme trompeur, occupé sans cesse à dresser des embûches dont il faut se défier.

§. XXVIII. *Des yeux clignotans.*

Ceux dont les yeux clignotent sont timides. Aristote dit dans sa physiognomonie, qu'ils sont imbécilles, et il donne à la figure du timide les yeux clignotans. Suivant Polémon et Adamantius, les yeux clignotans annoncent la crainte; ces

(1) C'était une espèce de frénésie; ceux qui en étaient attaqués s'imaginaient avoir toujours des fantômes devant les yeux; ils avaient des tintemens et des sifflemens continuels dans les oreilles; ils ne dormaient point, ou, si quelquefois ils dormaient, c'était les yeux ouverts.

physionomistes dépeignent le timide avec les paupières très-mobiles. Pline dit que le clignotement des yeux est une chose naturelle à plusieurs individus. Quant à nous, nous le regardons comme un signe de timidité, et nous l'attribuons à la débilité du cerveau ; les yeux débiles, en effet, qui ne peuvent se contenir, tremblent et clignotent souvent. Aphrodisée remarque qu'après l'acte de la copulation les yeux clignotent, et il attribue ce phénomène à la diminution de l'énergie du cerveau, déterminée par l'exercice même de la fonction importante à laquelle cet organe vient de participer.

§. XXIX. *Des yeux qui ne clignotent pas.*

Ceux dont les yeux ne clignotent pas, sont très-forts et même invincibles. Aristote dit qu'ils sont chauds, c'est-à dire, hardis et forts. Pline rapporte que parmi les vingt couples de gladiateurs qui entrèrent dans la lice du prince Caïus, il y en avait deux dont les yeux ne clignotaient pas, même lorsqu'ils recevaient les plus grandes menaces, et que ces deux gladiateurs furent invincibles.

§. XXX. *Des yeux qui ne clignotent pas et qui se roulent sur eux-mêmes.*

Suivant Polémon et Adamantius, les yeux qui

ne clignotent pas et qui se roulent sans cesse sur eux-mêmes, annoncent l'absence totale d'esprit et une grande folie.

4°. Des signes que présente le Nez.

Le nez peut être considéré, 1°. sous le rapport de son volume et de ses dimensions, 2°. sous le rapport de sa direction, 3°. sous le rapport de sa forme.

Ses variétés de volume et de dimension.

§. Ier. *Nez grand.*

Suivant Polémon, le nez grand est un signe d'un bon caractère; Adamantius dit que c'est le nez le plus avantageux. Albert, d'après eux, en fait aussi du cas.

§ II. *Nez excessivement grand.*

L'homme qui a le nez d'une grandeur démesurée, critique, épilogue toutes les actions d'autrui, ne trouve rien de bien que ce qui lui appartient. Quintilien dit que le nez est le siège de l'expression, de la raillerie, du mépris et du dégoût; c'est pour cette raison qu'on appelle *nazards* ceux qui se raillent de leurs semblables; et qu'il est passé en proverbe de dire de celui qui

a du jugement, *il a bon nez.* Le rhinocéros a le nez fort grand, et remarquable par une forme qui le termine, et cet animal est très-rusé : on a quelquefois pris son nez pour terme de comparaison :

Et pueri nasum rhinocerotis habent.

MARTIAL.

On trouve dans le même auteur la plaisante épigramme que voici, sur un railleur :

Nasutus sis usque licet, sis denique nasus,
Quantum noluerit ferre rogatus atlas,
Et possis ipsum tu deridere latinum :
Non potes in nugas dicere plura meas.

Persius dit sur le même sujet :

. . . . Ride, ais, et nimis uncis,
Naribus indulges.

On rapporte qu'Ange Politian avait le nez effroyable par sa grandeur, aussi avait-il reçu en partage un esprit pointilleux, piquant et envieux; il avait coutume de se railler de toutes les actions des autres, n'approuvait que les siennes, et ne pouvait souffrir que personne les censurât.

§. III. *Nez très-petit.*

Celui qui a le nez fort petit, dit Polémon, est inconstant dans ses opinions; Adamantius

ajoute qu'il est enclin au vol. Selon l'opinion d'Albert le petit nez appartient aux ames serviles, aux larrons, à ceux qui emploient mille détours dans leur maniere d'agir : il nous paraît que celui qui a un très-petit nez tient du naturel des femmes.

§. IV. *Nez gros.*

Polémon et Adamantius donnent le nez gros à la figure de l'homme impudent.

§. V. *Nez long.*

Aristote s'adressant à Alexandre dit que celui qui a le nez long et étendu vers la bouche est homme de bien et audacieux. On lit dans Suétone que l'Empereur Auguste avait le haut du nez saillant et le bout un peu déprimé ; et on sait qu'il était doué de bonnes mœurs et notamment d'une grande prudence. Cublaien, Empereur des Scythes, avait le nez long ; il s'est fait admirer par son grand courage dans les combats, sa libéralité et sa bonté.

§. VI. *Nez large à sa partie moyenne.*

Aristote dit à Alexandre que le nez large sur le milieu désigne l'homme menteur et grand babillard.

§. VII. *Nez large et gros à son extrémité.*

Selon le sentiment d'Aristote dans sa physiognomonie, celui qui a le nez large et gros à son extrémité est naturellement lâche et paresseux, et tient du caractère du bœuf, dont on connaît la paresse et la lâcheté. Polémon et Adamantius donnent le nez gros et large à son extrémité à la figure de l'homme sans honte.

§. VIII. *Nez large à sa racine.*

Ceux qui ont le nez large à sa racine, semblable au grouin du cochon, sont dépourvus de sens; c'est le sentiment d'Aristote dans sa physiognomonie. Albert a dit, d'après cet auteur, que le nez large à sa racine dénote l'homme immonde et sale.

§. IX. *Nez médiocrement long et large.*

Aristote écrivant à Alexandre, dit qu'un nez d'une excellente forme est celui qui est médiocrement long et large, et dont les narines sont peu ouvertes.

Ses variétés de direction.

§. X. *Nez droit.*

L'homme qui a le nez droit, disent Polémon et

Adamantius, est un grand babillard qui ne peut commander à sa langue, et tient du naturel des femmes. Suivant Albert, lorsque le nez forme une ligne droite, qui, partant du front, vient aboutir à son extrémité, c'est un signe que l'homme à qui il appartient est un grand babillard.

§. XI. *Nez oblique.*

Selon Polémon et Adamantius, l'homme qui a le nez tors, a l'esprit en partie de travers, et n'ayant pas l'ame droite, il n'agit pas rondement.

Ses variétés de forme.

§. XII. *Nez aquilin.*

Aristote dit dans sa physiognomonie que, lorsque le nez est aquilin, ou semblable à celui des aigles, qui ont le nez aquilin, c'est-à-dire courbé sur le dos, sa racine ne participant pas du tout à cette courbure, c'est un signe que l'homme est plein d'énergie et de courage; Polémon et Adamantius sont du sentiment d'Aristote. Albert, fondé sur Loxus, donne également le nez acquilin à l'homme de cœur.

L'aigle étant le roi des oiseaux, le nez aquilin semble porter en soi quelque chose de majestueux, voilà pourquoi on juge qu'il annonce l'ame et la

magnificence royales. Les Perses faisaient si grand cas de ceux qui avaient le nez aquilin, que c'était chez eux une condition essentielle pour être élevé à la dignité royale; aussi avaient-ils la plus grande vénération pour leur roi Cyrus qui, selon le témoignage de Xénophon et de Plutarque, avait le nez de cette forme; tel était aussi le nez du grand Artaxerxes, autre roi des Perses, un des descendans de Cyrus, et célèbre comme lui par sa valeur et sa grandeur d'ame. On lit dans Justin que Demetrius, fils du roi de Syrie, était surnommé Grypus parce que les Grecs appelaient ainsi ceux qui avaient le nez aquilin. Dares le Phrygien écrit que Pyrrhus, fils d'Achille, l'avait de cette forme; Sergius Galba avait le nez crochu, d'après le témoignage de Suétone, et cet historien en parle comme d'un prince magnanime et libéral.

Platon rapporte dans son Enthyphron que Miletus Pittheus, qui se comporta avec une générosité admirable dans une accusation où il avait été compromis, avait le nez aquilin et élevé en bosse sur le milieu. On peut en dire autant de Mahomet second, Empereur des Turcs, d'Ismaël Sophy, roi des Perses, de Sélim, fils de Bajazet, de Soliman, fils de Sélim, tous célèbres par leur courage, leurs actions héroïques et leur libéralité.

§. XIII. *Nez courbé dès sa racine.*

Suivant Aristote, dans sa physiognomonie, l'homme est impudent, et ressemble aux corbeaux, dès que son nez commence à se courber dès sa racine ; notre opinion est que les hommes dont le nez ressemble à celui du corbeau sont comme eux adonnés à la rapine ; on sait que ceux que nous apprivoisons ont coutume de prendre et de cacher dans des trous, sous des pierres, des clefs, des pièces d'argent, des couteaux et autres ustensiles domestiques.

§. XIV. *Nez enfoncé à sa racine et convexe au dos.*

Ceux dont le nez est convexe au dos, et enfoncé à sa racine, ce qui rend le front saillant, sont, comme dit Aristote dans sa physiognomonie, enclins à la luxure et tiennent du naturel des coqs.

§. XV. *Nez effilé.*

Ceux qui ont le nez effilé ont l'esprit léger, mobile, inconstant, et ressemblent par-là aux oiseaux qui ont le bec grêle et menu ; c'est l'opinion d'Aristote dans sa physiognomonie. Polémon et Adamantius disent d'après lui, que ceux dont le nez ressemble au bec pointu de certains oiseaux, en ont aussi les moeurs. Suivant Rhasès ils sont in-

constans et facétieux ; Albert adopte le sentiment de Polémon et d'Adamantius.

§. XVI. *Nez aigu seulement à son extrémité.*

Aristote écrit à Alexandre que l'homme dont le nez se termine en pointe aiguë, est enclin au courroux ; il ajoute dans sa physiognomonie, qu'il tient du naturel des chiens. Or, on sait que le propre des chiens est d'entrer facilement en courroux ; Polémon et Adamantius sont du même sentiment ; c'est aussi celui d'Albert et de Rhasès.

§. XVII. *Nez rond.*

On lit dans la physiognomonie d'Aristote, que ceux qui ont le nez rond sont de grand cœur et tiennent du naturel des lions. Polémon et Adamantius disent qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils tiennent des mœurs des lions et des dogues.

§. XVIII. *Nez camus.*

Aristote dit dans sa physiognomonie, que l'homme qui a le nez camus est adonné à la luxure et tient du naturel des cerfs, lesquels sont tellement luxurieux, qu'au temps du rut ils entrent dans une espèce de folie. Suivant Polémon et Adamantius le nez camus annonce l'homme adonné aux filles de joie ; Polémon dit dans un autre endroit que ceux qui ont le nez court et ca-

mus, sont larrons et lascifs, et qu'ils ressemblent aux cerfs et aux singes ; Albert, d'après Loxus, donne aussi un nez camus aux impudiques : il en est de même de Rhasès.

Platon rapporte dans son Thætetus, et Ammonius après lui, que Socrate avait le nez camus ; Polémon parlant de ses mœurs, dit qu'il était luxurieux ; Plaute dans sa comédie intitulée *Rudens*, dépeint son *Labrex*, auquel il fait représenter un honteux personnage, avec la tête chauve sur le devant et le nez camard. Ruellius Gallus avait aussi un nez de cette forme et il était lascif ; plusieurs historiens pensent qu'Horatius Coclès fut ainsi nommé non pas parce qu'il avait perdu l'œil à la guerre, mais parce que son nez était tellement déprimé qu'il n'y avait pour ainsi dire aucune ligne de démarcation entre les yeux et les sourcils, et que ceux-ci se réunissaient l'un à l'autre.

§. XIX. *Nez dont les narines sont très-dilatées.*

Aristote dit dans physiognomonie, que ceux qui ont les narines très-dilatées, sont sujets aux transports de colère, et qu'ils ont aussi les autres signes qui dénotent cette passion. Suivant Polémon, ceux qui ont les narines dilatées sont rustiques, opiniâtres, puissans et tiennent du naturel des taureaux et des lions.

§. XX. *Nez dont les narines sont étroites.*

Les narines étroites annoncent l'homme dépourvu de bon sens, suivant l'opinion de Polémon et d'Adamantius; Albert est du même sentiment, et il ajoute qu'elles indiquent aussi un odorat obtus.

5°. Des signes qui se tirent des joues.

§. Ier. *Joues charnues.*

Polémon et Adamantius disent que les joues charnues dénotent la lâcheté et l'ivrognerie, et ils donnent de semblables joues à la figure de l'homme imbécille.

§. II. *Des joues maigres.*

Selon Polémon, l'homme qui a les joues maigres est plein de ruses et de malice; Adamantius dit qu'il est aussi rongé d'envie. Quant à nous, nous croyons qu'il tient du naturel des chats et des singes; car ces animaux ont les joues petites et grêles, et sont très-rusés.

§. III. *Des joues grosses.*

Selon le témoignage de Polémon et Adamantius, les joues grosses dénotent les envieux.

§. IV. *Des joues rondes.*

Les joues rondes désignent, suivant les mêmes auteurs, l'homme trompeur et plein de fraudes.

§. V. *Des joues un peu longues.*

Les mêmes auteurs disent que l'homme dont les joues sont peu longues est un conteur de sornettes, et un grand babillard.

§. VI. *Des joues rouges.*

On lit dans la physiognomonie d'Aristote que ceux qui ont les joues très-rouges sont adonnés à l'ivrognerie, et ce signe convient à ce vice, car les joues de ceux qui ont coutume de s'enivrer sont excessivement rouges : Polémon est du sentiment d'Aristote. Loxus dit qu'il a connu un homme qui avait le nez et les joues de couleur de sang, et qu'il était adonné à toutes sortes de vices, tels que la lubricité, l'ivrognerie, et la cruauté; Suétone rapporte que l'Empereur Vitellus avait le visage rubicond et qu'il avait l'habitude de s'enivrer. Plutarque dit la même chose d'Alexandre, roi de Macédoine.

§. VII. *Des joues velues.*

Nous regardons ceux qui ont les joues velues comme stupides et ressemblant aux bêtes sauvages.

Nous avons connu plusieurs personnes qui avaient les joues hérissées de poils et qui approchaient du naturel des cochons qui, entre plusieurs autres animaux, ont les joues extrêmement velues. Cicéron, en reprochant à Pison ses mœurs honteuses et perverses, lui dit : *non pilosæ genæ deceperunt me, nec vultus totus.*

6°. Des signes qui se tirent de la bouche.

Nous donnons, avec les anatomistes, le nom de bouche à la cavité située au dessous du nez, et des fosses nasales, au dessus du menton et entre les deux joues.

Cette cavité peut être considérée, 1°. sous le rapport des lèvres qui la bornent en avant; 2°. sous le rapport de son ouverture, à laquelle le vulgaire a spécialement donné le nom de bouche; 3°. sous le rapport des dents et de la langue qu'elle contient; mais la langue ne présentant pas de différences sensibles dans son aspect extérieur, et n'intéressant le physionomiste que relativement à son influence sur la parole, nous renvoyons ce que nous avons à en dire à l'article où nous considérons les actions qui émanent des fonctions de la respiration, telles que les différentes modifications de la voix, de la parole, le soupir, le ris, etc. Nous nous bornons donc ici

à considérer les lèvres, l'ouverture de la bouche et les dents.

A. Des lèvres.

§. Ier. *Lèvres épaisses.*

Aristote écrivant à Alexandre dit que les lèvres épaisses sont un signe de folie; suivant Polémon elles dénotent l'homme insensé. On lit dans Conciliator que ceux qui ont les lèvres épaisses sont fous et hébêtés.

Les lèvres épaisses sont sur-tout un signe de folie et d'imbécillité, lorsque la supérieure est plus épaisse que l'inférieure; les hommes qui les ont telles ressemblent aux ânes et aux singes, du naturel desquels ils tiennent. C'est le sentiment des auteurs que nous venons de nommer.

§. II. *Lèvres épaisses à leur partie moyenne.*

Les lèvres enflées à leur partie moyenne dénotent, selon Polémon, l'homme impudique.

§. III. *Lèvres minces en juste rapport l'une avec l'autre, et bouche grande.*

Les lèvres minces, déliées, bien proportionnées l'une à l'autre, et la bouche grande, annoncent l'homme de grand cœur et tenant du caractère du lion, du limier et du dogue. Cette opinion,

qui est celle d'Aristote, est confirmée par Polémon et Adamantius, Albert et Conciliator. Apollodore et plusieurs autres auteurs rapportent que le peuple de Carie immolait au dieu Mars des chiens à cause de leur force. Pausanias dit dans son histoire de Sparte que les Lacédémoniens, avant d'aller au combat, sacrifiaient ces mêmes animaux, comme emblême de la force, à Mars Euyalus.

§. IV. *Lèvres minces avec une bouche petite.*

Quand les lèvres petites, minces, déliées, sont jointes à une bouche petite, elles dénotent l'homme craintif, impuissant et trompeur, et tenant du naturel des chats ou des femmes, qui ont de semblables lèvres et les mêmes mœurs.

§. V. *Lèvres déliées et présentant latéralement une saillie determinée par les dents canines, la superieure réfléchie, en haut, à sa partie moyenne.*

Ceux qui ont les lèvres de cette forme, dit Aristote, méprisent l'honneur, ont l'ame basse et tiennent du naturel des cochons.

§ VI. *Levres supérieures relevées, et laissant les gencives à découvert.*

Aristote dit dans sa physiognomonie que ceux

qui ont la lèvre supérieure relevée et les gencives à découvert sont enclins aux paroles outrageantes et à la médisance, et qu'ils tiennent du naturel des chiens. Le même auteur donne la lèvre supérieure fort élevée à la figure de l'injurieux. Polémon et Adamantius sont du sentiment d'Aristote.

§ VII. *Lèvre supérieure plus saillante que l'inférieure.*

Suivant Adamantius, celui dont la lèvre supérieure est plus saillante que l'inférieure est fort prudent. Si on peut le comparer à un animal, c'est avec le bœuf sauvage, qui naît au delà des Alpes, et dont parle Solius d'après Pline; cet animal a la lèvre supérieure si saillante qu'il ne peut paître qu'en marchant en arrière. Pausanias dit qu'il est doué d'un bon odorat et qu'à l'odeur de l'homme qu'il sent de fort loin, il se cache dans des fosses ou cavernes très-profondes.

Esope avait la lèvre supérieure très-saillante, très-enflée, et il se distingua par une grande prudence.

§. VIII. *Lèvre inférieure plus saillante que la supérieure.*

L'homme dont la lèvre inférieure est plus saillante que la supérieure, est imprudent. Polémon et Adamantius disent qu'il roule une foule de

choses vaines dans son esprit, et s'arrête à des pensées grossières.

§. IX. *Lèvre inférieure pendante.*

Suivant Albert, lorsque la lèvre inférieure est pendante, c'est un signe de paresse et de lâcheté ; c'est ce qu'on voit arriver aux bœufs, aux ânes et aux chevaux qui commencent à vieillir.

B. De l'ouverture de la bouche ou de la bouche prise dans le sens vulgaire.

§. Ier. *Bouche grande.*

Aristote écrit à Alexandre que l'homme qui a la bouche grande est audacieux et bon guerrier ; Polémon et Adamantius disent que la bouche grande sied bien aux hommes, qu'elle annonce leur nature mâle et généreuse; Albert ajoute qu'elle convient aussi aux femmes viriles et courageuses.

§. II. *Bouche très-fendue.*

Suivant l'opinion de Polémon, l'homme dont la bouche est extrêmement fendue a l'esprit très-lourd et ressemble aux béliers ; Adamantius dit qu'il est gourmand et insensé, et qu'il tient du naturel des chiens. Albert assure qu'il est gourmand; quant à nous, nous croyons que l'homme qui a la

bouche démésurément fendue ressemble plutôt aux loups qu'aux chiens, et qu'il tient de leur naturel; car on sait que les loups ont la gueule extrêmement fendue, et qu'ils sont d'une gloutonnerie et d'une voracité surprenante; on observe que tous les animaux carnassiers ont la gueule très-fendue; il semble que la nature la leur ait donnée telle afin qu'ils puissent mieux dévorer; le loup marin l'a sur-tout très-fendue et il est extrêmement gourmand et vorace; le poisson qu'on appelle *lamie* a aussi la gueule très-fendue et il dévore des cadavres en entier. Nous avons connu plusieurs personnes dont la bouche était démésurément fendue et qui avaient l'esprit lourd et le caractère aussi gourmand que des loups.

§. III. *Bouche petite.*

L'homme qui a la bouche petite est efféminé, comme le remarquent Polémon et Adamantius, parce que la bouche petite est celle qui convient aux femmes. Albert la donne tant aux femmes qu'aux hommes efféminés. Dares le Phrygien rapporte qu'Hélène avait la bouche petite.

§. IV. *Bouche saillante.*

Suivant Adamantius, la bouche saillante dénote l'homme fou, grand babillard et audacieux; mais

le texte de Polémon est défectueux; Albert adopte l'opinion d'Adamantius.

Lorsque la bouche est saillante et qu'en même temps les lèvres sont grosses et arrondies, Polémon et Adamantius disent que l'homme approche des mœurs du cochon; Albert dit, d'après ces auteurs, que la bouche saillante et les lèvres épaisses réfléchies en dehors dénotent l'homme immonde et sale, n'ayant d'autre soin que celui de son ventre et d'un esprit timbré.

§. V. *Bouche déprimée.*

La bouche déprimée en dedans ou cave, selon l'opinion de Polémon et d'Adamantius, annonce l'homme envieux, plein de crime et adonné à l'intempérance; Albert écrit, d'après Aristote, que la bouche cave est un signe de lubricité; telle était celle de Socrate.

§. VI. *Bouche basse.*

Adamantius dit que la bouche basse est un signe de timidité et d'inconstance; mais le texte de Polémon est défectueux et doit être corrigé sur celui d'Adamantius.

§. VII. *Bouche béante.*

La bouche béante est un signe de folie, et ce

signe a rapport tant aux mœurs qu'à la mine ridicule que présente l'homme las, qui a la bouche ouverte. On voit beaucoup de personnes qui ont constamment la bouche ouverte, et l'on observe qu'elles sont folles et stupides. Aristophane regardait comme fous ceux qui avaient la bouche béante.

C. Des Dents.

On lit dans le livre des problêmes d'Aristote que les dents peuvent servir au pronostic de la vie; elles présentent aussi quelqu'intérêt au physionomiste; on les distingue en incisives, en canines et en molaires. Les incisives, au nombre de quatre à chaque mâchoire, sont implantées dans leur partie antérieure ou moyenne; les canines qui les suivent sont au nombre de deux à chaque mâchoire, et les molaires qui viennent après les canines, et appartiennent par conséquent à la partie la plus reculée des arcades alvéolaires, sont au nombre de dix pour chaque mâchoire. Mais le physionomiste n'a pas besoin de s'astreindre à cette division : aussi n'y aurons-nous pas égard dans le petit nombre de considérations dont nous allons nous occuper.

§. Ier. *Dents claires.*

Ceux qui ont les dents claires sont, d'après l'opinion d'Aristote, de courte vie; Pline regarde

aussi les dents claires et non serrées comme un signe de la brièveté de la vie; Rhasès dit que l'homme dont les dents sont claires, non pressées, débiles et menues, a aussi le corps faible; Conciliator est du même sentiment. Quoique César eût les dents claires et non serrées il ne laissait pas de les avoir fortes et fermes, comme le rapporte Suétone, et il fut tué à l'âge de 57 ans. Telles étaient aussi les dents de l'Empereur Auguste, qui mourut à l'âge de 76 ans.

§. II. *Des dents grandes, fermes et épaisses.*

Les dents grandes, fermes et épaisses, sont un signe de longue vie, par opposition avec le signe précédent. Scot dit que les dents fortes et épaisses dénotent que l'homme est de longue vie, grand mangeur, audacieux, fort, et qu'il tient du naturel du cheval. On lit dans les écrits d'Ion de Chio que le grand Hercule avait trois rangées de dents.

§. III. *Dents continues.*

Ceux qui ont les dents continues ou soudées ensemble, tiennent du naturel des brebis, des daims et des chèvres; on lit dans Plutarque que Pyrrhus, roi d'Epire, avait les dents tellement soudées qu'elles ne semblaient consister qu'en un seul

os présentant seulement des traces superficielles qui en indiquaient la séparation.

§. IV. *Dents longues, aiguës et fortes.*

Scot dit que l'homme qui a les dents longues, aiguës et fortes est envieux, gourmand, audacieux, frauduleux, infidèle et rempli de soupçon. Nous croyons qu'il peut être comparé au serpent. Telles étaient les dents de Christiernus, roi des Daces, homme cruel, barbare, et sanguinaire.

§. V. *Dents irrégulières.*

Les dents irrégulières soit dans leur grandeur, soit dans leur situation réciproque, soit dans leur forme, dénotent l'homme prudent et bien avisé, ingénieux, audacieux, et envieux.

§. VI. *Dents canines longues, solides et sortant hors de la bouche.*

Selon l'opinion de Rhasès celui qui a les dents canines longues, solides et sortant hors de la bouche est gourmand, insatiable et méchant. Conciliator dit, d'après Rhasès, que des dents canines de cette sorte dénotent l'homme goulu, sans satiété et ressemblant au cochon et au chien. Aristote remarque que le cheval marin, le sanglier et

le cheval domestique ont les dents canines, et éminentes au dehors des lèvres.

7°. Des signes qui se tirent du Menton.

§. I. *Menton petit.*

Polémon pense que l'homme qui a le menton petit, est très-méchant, et qu'il faut s'en défier. Adamantius ajoute qu'il est cruel, et qu'il ressemble aux serpens ; Albert dit, d'après ces auteurs, que l'homme qui a le menton petit et rond est cruel et envieux, et qu'il tient du naturel des serpens. Suivant Conciliator, il est enclin au courroux et à l'envie.

§. II. *Menton long.*

Ceux qui ont le menton long sont, suivant Polémon, faux et babillards ; Adamantius dit qu'ils ne sont pas faux, mais grands causeurs et douillets. Le premier de ces auteurs donne le menton long à la figure du causeur, et Adamantius le donne à la figure du fou méchant ; Conciliator prétend que l'homme qui a le menton long est trompeur ; nous croyons plutôt qu'il approche des mœurs des femmes, lesquelles sont babillardes et douillettes.

§. III. *Menton fourchu.*

On lit dans Polémon et Adamantius que le menton fourchu, c'est-à-dire, se terminant en deux petites éminences séparées par une échancrure, dénote un caractère trompeur ; suivant les mêmes auteurs, lorsque l'échancrure qui sépare les deux éminences est médiocre, c'est un signe que l'homme est gracieux et enclin aux plaisirs sensuels ; Albert, sans avoir égard à la profondeur de cette échancrure, dit que l'homme qui a le menton fourchu aime les femmes, et excite quelquefois des querelles et des discordes.

§. VI. *Menton carré.*

Suivant Adamantius, le menton carré dénote l'homme d'un cœur mâle ; Conciliator et Albert sont du même sentiment.

§. V. *Menton rond et sans barbe.*

Le menton rond par opposition au menton carré annonce l'homme efféminé, sur-tout lorsqu'il est sans barbe ; c'est le sentiment de Polémon et d'Adamantius ; c'est aussi celui qu'adoptent Albert et Conciliator, d'après Pithagore ; les hommes sans barbe, disent ces auteurs, ressemblent aux femmes ou aux eunuques. On lit dans Polémon que les

eunuques ont des mœurs très-mauvaises, le cœur dur, qu'ils sont trompeurs et criminels. Platon dans son Enthyphron, dit que Miletus-Pittheus son accusateur avait la barbe claire.

§. VI. *Menton garni d'une barbe épaisse.*

Ceux qui ont la barbe épaisse sont courageux et forts, et tiennent du naturel des lions; Aristote dit, dans ses problêmes, que la nature a donné la barbe à l'homme, pour remplacer la crinière dont elle a pourvu les chevaux et les lions; le même auteur, et après lui Polémon et Adamantius, dépeignent l'homme enclin au courroux avec une barbe épaisse; telle était celle du vaillant Hector, comme le rapporte Dares le Phrygien; et on lit dans Sidonius-Apollinaire, écrivant à Faustus, que Diogène avait la barbe longue et bien touffue.

§. VII. *Des femmes qui ont de la barbe.*

Les femmes qui ont de la barbe sont remarquables par des mœurs très-mauvaises. Michel Scot dit qu'elles sont luxurieuses, naturellement fortes, d'une complexion virile, et d'un tempérament sanguin.

§. VIII. *Des femmes qui n'ont pas de barbe.*

Selon l'opinion de Scot, les femmes qui n'ont pas de barbe sont d'un bon naturel, chastes, pleines de pudeur, douces, obéissantes et souples.

SECONDE PARTIE.

DES SIGNES QUI SE TIRENT DU TRONC.

PREMIERE SECTION.

DES SIGNES QUE PRÉSENTE LE COU.

Le cou est borné en haut, par la tête qu'il soutient, et en bas, par la partie supérieure de la poitrine.

Nous divisons les signes qui se tirent du cou, 1°. en ceux qui ont rapport à cette région considérée d'une manière générale, 2°. en ceux qui se tirent de la partie antérieure à laquelle on a donné le nom de gorge, 3°. en ceux qui appartiennent à la nuque, ou à sa partie postérieure.

CHAPITRE PREMIER.

DU COU CONSIDÉRÉ GÉNÉRALEMENT.

§. I. *Cou gros.*

Ceux qui ont le cou gros ont le naturel mâle, et sont courageux; mais Aristote dans sa physiognomonie ne donne pas ces qualités au cou dans

lequel la graisse prédomine, mais à celui dans lequel les autres parties, telles que les os, les muscles, etc. sont bien développées.

§. II. *Cou gros et musculeux.*

On lit dans Aristote, que le cou gros et musculeux dénote l'homme enclin au courroux, et tenant du naturel des taureaux; Polémon et Adamantius donnent ce caractère au cou gros et long; Albert confond ce signe avec le précédent, et dit que le cou gros, d'une certaine longueur, est un signe de courage; on sait que le taureau irrité frappe des cornes avec une telle impétuosité, se livre avec tant de feu aux emportemens d'une fureur affreuse, que celui même qui a le plus d'empire sur lui, le bouvier, ne peut l'arrêter. Ælianus rapporte, d'après Oppianus, dans son traité de la chasse, que les bœufs sauvages, appelés Bristons, ont le cou horriblement gros et gras, qu'ils sont fort habiles au carnage, et que dès qu'ils atteignent, de leurs cornes, un homme ou quelque bête sauvage, ils le lancent dans les airs.

§. III. *Cou gras.*

Aristote écrit à Alexandre que l'homme qui a le cou gras est lourd, grand mangeur et ressemble au cochon; cet animal est en effet gourmand,

grossier et il a le cou gras. Adamantius dit que ceux qui ont le cou gras sont irascibles, grossiers, indociles, et tiennent du naturel du cochon; le texte de Polémon sur ce signe paraît avoir été détruit par le temps; mais ces deux derniers auteurs donnent à la figure de l'homme grossier un cou gras et court. Albert prétend que le cou trop vaste, ou trop large, indique un caractère irascible, un esprit grossier et indocile, comme celui du cochon. Nous appelons ordinairement cochon l'homme sale, immodeste, impudent et qui se livre avec excès à l'intempérance.

§. IV. *Cou grêle.*

Ceux qui ont le cou grêle sont faibles et tiennent du naturel des femmes. Aristote donne ce signe, dans sa physiognomonie, par opposition au cou gros, auquel il attribue la force. Dares rapporte que Polyxène avait le cou grêle et l'ame simple:

§. V. *Cou grêle et long.*

Aristote écrit à Alexandre que ceux qui ont le cou grêle et long sont babillards et stupides; il les compare à certains oiseaux remarquables par leurs caquets, leur vanité et leur mobilité; et dans sa physiognomonie il dit que le cou grêle et long dénote l'homme timide, et il le compare au cerf;

suivant Polémon et Adamantius, il annonce l'homme timide et de mauvaises mœurs : ces mêmes auteurs donnent le cou fort long à la figure du timide. Rhasès et Conciliator, d'après l'opinion d'Albert, disent que le cou long et grêle est un caractère de l'homme timide, babillard et stupide. Suétone rapporte que Caligula avait le cou et les jambes très-grêles : aussi était-il très-craintif et vicieux.

§. VI. *Cou d'une grosseur et d'une longueur médiocre.*

Ceux qui ont le cou médiocre en grosseur et en longueur sont doués de beaucoup de grandeur d'ame et ressemblent aux lions ; Aristote, dans la descripition qu'il donne du lion, dit qu'il a le cou d'une grosseur et d'une longueur médiocre ; suivant Polémon et Adamantius un semblable cou dénote l'homme fort, docile et propre aux sciences. Galien dit dans son art de la médecine que le cou, par cela même qu'il prend immédiatement son origine du cerveau, est un mauvais signe, lorsqu'il est grêle et mal constitué, et un très-bon signe lorsqu'il est gros et bien constitué ; suivant Conciliator le cou médiocrement charnu et d'une certaine longueur dénote l'homme fort et courageux.

§. VII. *Cou fort court.*

Aristote dit en s'adressant à Alexandre que l'homme qui a le cou fort court est médisant, rusé et trompeur ; et dans sa physiognomonie, il dit qu'il est sans cesse occupé à tendre des piéges et tient du naturel du loup. On lit dans Rhasès que ceux qui ont le cou fort court sont rusés et ingénieux ; Conciliator est de la même opinion. Albert, confondant tout, se contredit lui-même. Suivant Polémon, ceux qui ont le cou solide, court, et se fléchissant avec peine, sont enclins au larcin et ressemblent au loup. Ælianus donne au loup un cou si court et si resserré qu'il ne peut le fléchir et le tourner en arrière, et que lorsqu'il veut regarder derrière lui, il est forcé de tourner tout son corps. Le veau marin qui a le cou gros et court, est carnivore et très-vorace; Aristote rapporte qu'il y a un genre d'éperviers dont le cou est très-court, et qui est remarquable par une grande voracité. On lit dans Pline et dans Solinus que l'hyène a le cou si court et si roide qu'elle ne peut le tourner sans mouvoir tout son corps : or, cet animal est très-vorace, très-rusé et appartient au genre des loups; le tigre, comme le remarque Aristote, a aussi le cou fort court.

§. VIII. *Cou dont les muscles sont tendus.*

Le cou dont les muscles sont tendus est un signe de méchanceté, et même, si les autres caractères se rencontrent, d'imbécillité ; Polémon et Adamantius disent que le cou dont les muscles sont saillans, annonce l'homme inepte et indocile, et si ce signe se joint aux autres, l'homme insensé. Albert et Conciliator sont du même sentiment.

§. IX. *Cou dur.*

Le cou dur indique l'homme grossier ; Albert dit, d'après Polémon et Adamantius, que le cou dur est un signe d'indocilité. Les ignorans sont vulgairement appelés des hommes au cou dur.

§. X. *Cou mou.*

Le cou mou dénote l'homme ignorant ; c'est l'opinion de Polémon.

§. XI. *Cou rude et gras.*

On lit dans le même auteur que le cou rude et gras et de bonne complexion dénote l'homme craintif.

§. XII. *Cou roide et immobile.*

Selon Polémon, le cou ferme et immobile est un signe de mauvaises mœurs ; selon Adamantius il dénote l'homme ignorant, opiniâtre et grossier; dans un autre endroit, le même auteur dit que l'immobilité du cou est due à la démence; mais Polémon dit qu'elle annonce l'imbécillité, s'il s'y joint d'autres signes. Le cou roide et comme immobile dénote l'homme ignorant et insolent; s'il est roide et mobile c'est un signe de folie. On en voit qui par affectation étendent et roidissent leur cou, et qui un instant après, le remuent en tous sens et mettent leur folie au grand jour. Fabius dit que le cou roide et fort dur, annonce quelque chose de sauvage dans l'esprit ; on remarque que les animaux dont le cou est ferme et immobile sont sauvages, insidieux, et voraces ; tel est le cou de l'hyène qui ne peut le tourner, sans tourner tout son corps ; tel est aussi le cou du loup et celui du lion : Ambroise remarque que les cochons ont aussi le cou ferme et qu'ils ne peuvent le tourner.

§. XIII. *Cou très-flexible, très-libre dans ses mouvemens.*

Ce signe est le contraire du précédent. Or, puisque le cou ferme et immobile dénote l'homme

opiniâtre et grossier, le cou très-flexible, très-libre dans ses mouvemens, appartient à l'homme douillet et efféminé. Polémon et Adamantius disent qu'il est impudique, et ils dépeignent l'homme efféminé avec le cou très-délié; tel était, suivant Plutarque, le cou d'Alcibiade.

§. XIV. *Cou droit.*

L'homme qui a le cou droit ou dirigé verticalement, à moins qu'il ne le tienne ainsi par affectation, est injurieux, insensé, et fou. Albert dit, d'après Polémon et Adamantius, que le cou trop droit est un signe d'indocilité, d'insolence et d'obstination; suivant Fabius, c'est un signe d'arrogance.

§. XV. *Cou incliné en avant.*

Le cou incliné en avant est un signe de folie; il peut aussi indiquer l'homme curieux, intéressé, pervers, efféminé et dont l'ame est remplie de détours : c'est le sentiment de Polémon et d'Adamantius. Suivant Albert, le cou incliné en avant est un signe de docilité; le même auteur dit que le cou incliné et comme fixé sur la poitrine, dénote ordinairement l'homme occupé de diverses pensées, quelquefois l'homme avare, quelquefois le malicieux; c'est pourquoi il faut toujours ras-

sembler plusieurs signes ; car il est certain qu'un seul ne fournit aucune donnée. Conciliator dit la même chose d'après Albert. Aratus avait le cou penché en avant ; Zeusippus, lorsqu'il paraissait soit dans les académies d'Athènes, soit dans les prytanées, avait toujours le cou incliné en avant, comme Apollinus l'écrit à Faustus.

§. XVI. *Du cou incliné du côté droit.*

On lit dans Polémon et Adamantius, que le cou incliné à droite dénote l'homme doué de pudeur, et de zèle pour l'étude. Plutarque, dans la vie d'Alexandre de Macédoine, rapporte qu'il penchait un peu son cou à droite.

§. XVII. *Cou incliné du côté gauche.*

Le cou incliné du côté gauche est un signe d'adultère et d'impudicité : c'est le sentiment de Polémon et d'Adamantius ; Albert dit qu'il dénote l'homme fou et impudique. Aristote écrit à Alexandre que le cou penché du côté gauche annonce l'homme impudique, et il le compare aux chiens.

§. XVIII. *Cou très-veineux.*

Le cou dont les veines sont très-développées annonce un homme dangereux dans sa colère, ce

qui est le propre de cette passion, car dans la colère on voit constamment les veines du cou se gonfler; c'est l'opinion que donne Aristote dans sa physiognomonie ; c'est aussi celle de Polémon et d'Adamantius.

CHAPITRE II.

De la Gorge ou de la partie antérieure du Cou.

§. I. *La gorge rude.*

La gorge rude dénote l'homme d'un esprit léger, jouissant à un haut dégré des facultés réproductrices, arrogant et grand causeur ; Adamantius ne dit rien de la seconde de ces qualités, c'est-à-dire de celle qui a rapport à la vertu prolifique. Albert dit que la gorge rude est un signe de légèreté d'esprit et de beaucoup de babil ; c'est le propre de certains oiseaux. Conciliator dit la même chose.

§. II. *Nœud de la gorge saillant.*

Lorsque le noeud de la gorge est saillant il dénote, suivant Polémon, l'homme sage et qui n'a pas une mauvaise langue. Adamantius dit que le nœud de la gorge saillant annonce l'homme d'un esprit vain à la vérité, mais dont la langue n'est pas arrogante; il ajoute qu'il médite de grandes choses

dans son ame, qu'il aime à boire, qu'il se plaint sans cesse, qu'il est ennuyeux, parasite et défiant. Suivant Albert, le nœud de la gorge saillant indique l'homme vain et léger, qui cependant n'est ni hardi, ni malfaisant, mais triste et défiant. Conciliator en dit autant. Dans les statues et les médailles qui représentent Jules-Cesar, on remarque que le nœud de la gorge est très-apparent.

CHAPITRE III.

De la Nuque.

§. I. *La nuque grosse.*

Selon Polémon, la nuque grosse est un caractère de l'homme ignorant et injurieux. Claudius César avait le chignon du cou gros et gras, et était très-ignorant. Antonia, sa mère, disait que c'était un monstre qui n'avait été qu'ébauché par la nature et lorsqu'elle reprochait à quelqu'un sa balourdise, elle le comparait à son fils; Suétone rapporte que Néron avait aussi la nuque grosse et épaisse.

§. II. *Nuque rude.*

Ceux qui ont les vertèbres du cou rudes ont les mœurs âpres ; Adamantius dit qu'ils sont injurieux ; et Polémon donne à la figure de l'inju-

rieux les vertèbres du cou saillantes. Suivant Albert, lorsque quelques unes des vertèbres du cou font saillie, tandis que les autres n'en font aucune, de manière que la nuque présente une forme irrégulière, c'est un signe d'orgueil et d'insolence.

§. III. *De la rondeur de la nuque et du cou.*

Polémon et Adamantius donnent à la figure du fat méchant le cou et la nuque arrondis, mais c'est à tort : Albert dit que le cou et la nuque de cette forme dénotent l'énergie de l'esprit et du corps.

§. IV. *Nuque couverte de poils.*

Aristote dit dans sa physiognomonie que ceux qui ont la partie postérieure du cou couverte de poils, sont généreux et ressemblent aux lions. Adamantius dit, d'après Aristote, que c'est un signe de force et de grand cœur.

SECTION II.

Des signes qui se tirent de la Poitrine.

La poitrine ou le thorax est cette portion du tronc qui est située au dessous du cou et au dessus du bas-ventre dont elle est séparée par une cloison musculeuse connue sous le nom de diaphragme, et par le bord inférieur des dernières côtes.

Nous allons la considérer sous trois points de vue, 1°. d'une manière générale, 2°. dans les différentes parties qu'elle présente à son extérieur, 3°. dans les fonctions qui s'exécutent au moyen des organes qui la composent.

CHAPITRE PREMIER.

De la Poitrine considérée généralement.

§. I. *Poitrine grande.*

Ceux qui ont la poitrine grande sont courageux et ont le caractère mâle ; Aristote donne à

la figure de l'homme fort la poitrine ample et dont les os sont plus développés que les parties molles ; le même auteur, dans la description du lion, auquel il compare l'homme dont la poitrine est ainsi constituée, dit que cet animal a la poitrine ample et robuste. Polémon et Adamantius disent, d'après Aristote, que l'on doit faire beaucoup de cas d'une poitrine grande et robuste, parce qu'elle est un signe de force, et c'est avec une semblable poitrine qu'ils dépeignent l'homme fort. Galien fait aussi l'éloge d'une ample poitrine, et il fait consister son amplitude non dans sa longueur ni dans sa largeur, mais dans sa capacité; suivant Avicenne une ample poitrine dénote un tempérament chaud. Végétius choisit pour le métier des armes les jeunes gens qui ont une longue poitrine ; les poètes dépeignent toujours Mars avec une poitrine ample et robuste, tant à cause de sa force que de son rare courage. C'est pourquoi un certain auteur a dit :

Nemo est forti pectorosior marte.

Dares le Phrygien rapporte qu'Achille, le plus fort de tous les Grecs, avait la poitrine très-grande. Mahomet II, empereur des Turcs, avait une large poitrine et des bras très-grands ; il était excellent guerrier, doué d'une force admirable, d'un courage sans égal, et il apportait une promp-

titude singulière à l'exécution de toutes ses entreprises.

§. II. *Poitrine grêle et débile.*

Suivant Polémon et Adamantius, la poitrine grêle et débile dénote un cœur pusillanime et fort timide ; ces mêmes auteurs donnent à la figure de l'homme faible la poitrine délicate ; Conciliator, d'après l'autorité d'Avicenne, regarde une semblable poitrine comme un signe d'un tempérament froid. Albert est du sentiment de Polémon et d'Adamantius.

§. III. *Poitrine large.*

La poitrine large, dit Aristote en s'adressant à Alexandre, est un signe de probité, de hardiesse, d'une bonne intelligence et de sagesse.

§. IV. *Poitrine étroite.*

Le même auteur dit, toujours en s'adressant à Alexandre, que la poitrine étroite dénote l'homme d'une intelligence sublime et de bon conseil.

§. V. *Poitrine charnue.*

On lit dans Polémon et Adamantius, que la poitrine bien charnue désigne l'homme timide et grossier ; Conciliator dit que c'est un signe d'in-

gratitude : nous ne savons où il a puisé cette opinion. Suivant Albert la poitrine couverte de beaucoup de chair dénote un esprit indocile et lâche.

§. VI. *Poitrine médiocre.*

La médiocrité de la poitrine, dit Aristote à Alexandre, est un bon signe, et on doit en faire beaucoup de cas.

§. VII. *Poitrine rougeâtre.*

Ceux dont la poitrine est d'une couleur de flamme ont une mauvaise colère, et ce signe est dû à la passion; car on remarque que la poitrine s'enflamme chez ceux qui sont en colère. Adamantius, en parlant de la couleur du corps, dit que la poitrine rouge annonce un cœur bouillonnant de colère ; opinion qu'il a prise d'Aristote, et qu'on retrouve aussi dans Albert.

§. VIII. *Poitrine velue.*

Selon Polémon la poitrine couverte de poils épais, désigne l'homme fin dans ses conseils et d'un grand cœur ; mais Adamantius dit qu'il a l'ame double. Ceux qui sont d'un tempérament chaud et humide ont beaucoup de poils sur la poitrine et sur les autres parties du corps, car l'abondance des poils indique la force et la viri-

lité; aussi les organes de la génération sont chauds, humides et garnis de beaucoup de poils, lorsqu'ils ont acquis la perfection dont ils sont susceptibles; voilà pourquoi les poils tombent chez les eunuques, lesquels perdent avec eux leur force et deviennent efféminés.

§. IX. *Poitrine non velue.*

Aristote, dans sa physiognomonie, dit que ceux dont la poitrine est très-douce au toucher et sans poil, sont sans honte et tiennent du naturel des femmes; c'est à tort que Suessan, dans son interprétation, remplace l'expression sans honte par celle de *rudes*. Suivant Galien, la poitrine non velue indique le tempérament froid, car c'est la chaleur qui donne naissance aux poils, et c'est pour cela que les eunuques en sont dépourvus; les corps doux au toucher sont comme resserrés par le froid. Averroës dit que la débilité du corps annonce la constitution froide du cœur et le naturel timide. Aristote dans sa physiognomonie, et après lui Polémon, donnent à l'homme enclin à la colère, la poitrine et les aines douces au toucher. Suivant Albert, la rareté des poils à la poitrine dénote la constitution froide du cœur.

§. X. *Poitrine médiocrement velue.*

Puisque la poitrine ne doit être ni trop couverte, ni entièrement dépourvue de poils, dit Aristote dans sa physiognomonie, l'état moyen entre ces deux extrémités est un très-bon signe.

§. XI. *Poitrine bossue.*

Les hommes qui sont bossus à la partie antérieure de la poitrine, ont l'ame double, et sont plus simples que sages; c'est l'opinion de Scot.

CHAPITRE II.

De la Poitrine considérée dans les différentes parties qu'elle présente a son extérieur.

La poitrine présente, dans la plus grande partie de sa surface extérieure, des saillies transversales, en forme d'arcs de cercles, lesquelles sont formées par les côtes; sa partie antérieure présente en haut et sur les côtés deux autres saillies transversales formées par les clavicules, et au dessous de ces saillies, les deux mamelles; sa partie postérieure a reçu le nom de dos, et offre aux deux côtés de la portion de la colonne vertébrale qui lui appartient, deux éminences

formées par les omoplates. De toutes ces parties, les clavicules sont les seules dont nous ne nous occuperons pas, parce qu'elles n'offrent, pour ainsi dire, aucun intérêt au physionomiste; ainsi nous allons considérer, 1°. les côtes, 2° les mamelles, 3°. le dos, 4°. les omoplates.

ARTICLE PREMIER.

DES CÔTES.

§. I. *Côtes fortes.*

Ceux qui ont les côtes fortes sont doués d'un grand cœur et d'un caractère mâle. Aristote, dans sa physiognomonie, dépeint l'homme enclin au courroux avec les côtes fortes, et il donne à l'homme fort non seulement les côtes bien développées, mais aussi les autres os du corps et ceux des membres. Polémon et Adamantius, en faisant le portrait de l'homme fort, disent qu'il a les articulations et les côtés très-robustes; mais Polémon, dans le portrait de l'homme enclin à la colère, dit qu'il est bien partagé en côtes. On rapporte que l'on trouva dans le cadavre de Rotophanes Magnésien, qui fut exhumé sous l'empereur Adrien, un grand os qui s'étendait du cou jusqu'aux flancs, et qui tenait lieu de côtes. Ce fut ce Rotophanes qui le même jour, sortit

vainqueur des combats olympiques, à la course, à la lutte, au ceste et aux autres exercices qui s'y faisaieut. Ovide dit en parlant d'Hercule :

Aut lacertos artus,aut grandia detegit ossa.

§. II. *Côtes faibles.*

Aristote dit dans sa physiognomonie, que ceux qui ont les côtes faibles sont efféminés, et il les compare aux femmes. Suivant Polémon et Adamantius, les côtes faibles et grêles sont un signe de crainte et de débilité. Rhasès, Albert et Conciliator, disent qu'elles indiquent la faiblesse du cœur et de l'ame.

§. III. *Côtes très-grêles.*

Les côtes très-grêles sont un signe de pusillanimité, de malice et de gourmandise.

§. IV. *Côtés enflées.*

Ceux qui ont les côtes enflées comme si elles étaient boursoufflées, sont babillards et disent des sottises. On peut les comparer aux boeufs et aux grenouilles, dout les côtes présentent cette conformation : Polémon et Adamantius disent que les côtes qui paraissent enflées, dénotent l'homme méchant et qui ne s'occupe qu'à des

niaiseries. Suivant Conciliator, elles désignent aussi l'homme qui aime à boire.

§. V. *Côtes charnues et dures.*

On lit dans Polémon et Adamantius que les côtes charnues et dures désignent l'homme inhabile aux sciences, et dans un autre endroit les mêmes auteurs disent que les côtes charnues et dures, annoncent un esprit grossier ; suivant Rhasès les côtes larges et bien charnues sont un signe de sottise. ylbert dit que les côtes environnées de chairs dures dénotent l'homme indocile ; il confond cependant ce signe avec le précédent, en disant que les grenouilles ont des côtes semblables.

§. VI. *Côtes non charnues.*

Aristote, dans la figure de l'ingénieux, lui donne les côtes dépouillées de chair, par opposition avec le signe précédent.

ARTICLE II.

DES MAMELLES.

§. I. *Mamelles pendantes sur une poitrine ample et maigre.*

On lit dans Polémon et Adamantius, que les mamelles pendantes, la poitrine ample et mai-

gre, annoncent la débauche et l'ivrognerie; mais c'est en parlant des hommes que ces auteurs s'expriment ainsi. Conciliator au contraire dit en parlant des femmes, que celles qui ont les mamelles comme détachées de la poitrine et grandes sont paresseuses, et aiment le vin; et en suivant l'opinion d'Albert, il ajoute que celles qui les ont pendantes et molles ont le caractère efféminé, sont ivrognesses et intempérantes. Martial s'exprime ainsi, en se moquant de ces flasques mamelles :

Aut tibi pandosæ dependent pectore mammæ.

§. II. *Mamelles petites et exténuées.*

Conciliator dit que les mamelles petites et exténuées sont un caractère de débilité.

§. III. *Mamelles médiocres.*

Le même auteur, fondé sur l'autorité de Galien, regarde les mamelles médiocrement grandes, pleines et molles, comme un signe d'une parfaite complexion.

ARTICLE III.

Du Dos.

§. Ier. *Dos grand, large et fort.*

Ceux qui ont le dos grand et robuste, dit Aristote dans sa physiognomonie, ont l'ame généreuse et le cœur mâle ; Polémon et Adamantius disent qu'ils sont généreux et magnanimes. On peut comparer ces hommes aux lions ; car Aristote donne au lion le dos large, et cet animal est généreux et magnanime, et Polémon donne à la figure de l'homme généreux le dos large.

§. II. *Dos étroit et débile.*

On lit dans la physiognomonie d'Aristote, que ceux qui ont le dos étroit et débile ont le naturel mou et ressemblent aux femmes. Polémon et Adamantius disent que le dos étroit et débile est une marque de timidité et de faiblesse. Mais Aristote écrit à Alexandre que le dos étroit dénote un esprit discordant ; nous pensons qu'il veut dire *rusé ;* car il compare ceux qui ont le dos étroit aux singes et aux chats.

§. III. *Dos charnu.*

Suivant Polémon et Adamantius, le dos couvert de beaucoup de chair, dénote l'homme dépourvu de sens.

§. IV. *Dos maigre.*

Aristote donne le dos maigre au portrait de l'homme ingénieux.

§. V. *Dos concave.*

Suivant l'interprétation de Suessan, il est écrit dans la physiognomonie d'Aristote, que ceux qui ont le dos élevé et concave sont efféminés, sans sagesse, sans esprit, et ressemblent aux chevaux qui ont le dos concave, et deviennent fous au temps de l'accouplement. Mais cette interprétation est indigne d'un si grand philosophe ; car il ne dit pas qu'ils sont glorieux, ce qui était essentiel, et il dit à tort qu'ils sont sans esprit ; le paon, qui a le dos élevé et concave, excelle parmi les oiseaux, tant par sa gloire que par son intelligence ; c'est en plein jour et lorsque le soleil brille sur l'horison qu'il déploie son beau plumage ; alors, tantôt il s'expose à la vive lumière de ses rayons pour relever l'éclat de ses charmantes couleurs, et tantôt il se promène à l'ombre

pour faire paraître celles qui ne brillent pas au grand jour. Pline remarque que le paon, sensible aux éloges qu'on fait de sa beauté, lorsque sa queue est épanouie, s'épanouit davantage encore pour se rendre plus digne d'admiration, et que lorsqu'on le méprise, il laisse tomber sa queue, et témoigne son dépit et sa colère.

§. VI. *Dos convexe ou courbé.*

Suivant Adamantius, le dos convexe ou conrbé annonce un homme très-attaché à son intérêt. Polémon dit qu'il est pervers et envieux.

§. VII. *Dos qui tient le milieu entre le concave et le convexe.*

Puisque le dos ne doit être ni trop courbé ni trop concave, dit Aristote dans sa physiognomonie, celui qui tient le milieu entre ces deux extrêmes est de bonne constitution. Polémon et Adamantius disent que le dos qui tient le milieu entre le concave et le convexe, dénote l'homme prudent, gracieux et jovial.

§. VIII. *Dos couvert de poils.*

Ceux qui ont le dos couvert de poils, dit Aristote dans sa physiognomonie, ont le carac-

tère rude, et ressemblent aux bêtes sauvages. D'autres disent qu'ils sont sans honte ; mais ils sont plutôt rudes ; car les bêtes sauvages sont rudes et cruelles et ne sont pas sans honte.

ARTICLE IV.

Des Omoplates.

§. Ier. *Omoplates larges, grandes et distantes.*

Aristote donne à la figure de l'homme courageux les omoplates larges. Polémon et Adamantius disent que les omoplates étendues en largeur sont un signe de virilité ; et Polémon les donne aussi, d'après Aristote, à la figure du courageux. Virgile semble les regarder comme indiquant la force, lorsqu'il dit :

> Talis prima Dares caput altum in prælia tollit, ostenditque
> Humeros latos.

Et dans un autre endroit :

> Hæc fatus ; latos humeros subjectaque colla, etc.

Platon fut ainsi nommé à cause de ses épaules larges. Avant de se livrer à la philosophie c'était un athlète très-fort ; on peut lire à cet égard l'histoire de sa vie dans Plutarque. L'empereur Tibère avait les épaules larges, la poitrine et tous ses membres bien proportionnés entr'eux.

§. II. *Omoplates élevées.*

Aristote donne à la figure de l'homme sans honte les omoplates très-élevées.

CHAPITRE III.

De la poitrine, considérée sous le rapport des fonctions qui s'exercent au moyen des organes dont elle est composée.

Ces fonctions sont la respiration, laquelle appartient essentiellement à la poitrine; le soupir; le ris, qui ne sont que des modifications de la respiration; enfin, la voix et la parole, dont nous aurions pu parler après avoir considéré la bouche, mais que nous avons préféré placer ici, parce que, quoiqu'elles aient leur siége, la première dans le larynx, et la seconde dans la bouche, elles n'en sont pas moins sous la dépendance immédiate de la respiration.

Nous allons successivement examiner ces diverses fonctions dans l'ordre où elles viennent d'être énoncées.

ARTICLE Ier.

De la Respiration.

Plusieurs médecins assurent que la respiration

peut facilement indiquer les différens tempéramens, tels que le chaud, le froid, l'humide et le sec, et que ces tempéramens influent sur les qualités de l'ame.

Or, disent-ils, si le tempérament est chaud il annonce la force et la magnanimité ; s'il est froid il indique la faiblesse et la pusillanimité ; si sa chaleur est tempérée, elle dénote des qualités également tempérées.

§. Ier. *Respiration forte, grande et prompte.*

La respiration forte, grande et prompte, lorsque les cavités dans lesquelles l'air s'introduit sont bien développées, annonce un excès de chaleur dans le tempérament. Polémon et Adamantius disent que la respiration profonde, forte et prompte, est un signe de rusticité et d'ivrognerie, et que par conséquent elle indique l'homme fort ; suivant Michel Scot, l'animal dont la respiration est grande et forte est doué de beaucoup de force et a besoin de beaucoup boire. Albert dit que la respiration fréquente, prompte et chaude est un signe de la chaleur du tempérament.

§. II. *Respiration forte, grande et prompte, avec maigreur de la poitrine et de tout le corps.*

Si l'espèce de respiration dont nous venons

de parler est accompagnée de la maigreur de la poitrine et de tout le corps; elle dénote un tempérament chaud et sec, et par conséquent un caractère prompt à se courroucer, et s'appaisant difficilement; car la chaleur du tempérament donne naissance au caractère très-irascible, et sa sécheresse empêche la colère de s'appaiser. Polémon et Adamantius donnent à la figure de l'homme revêche la parole et la respiration véhémentes.

§. III. *Respiration petite, rare et lente.*

Ces signes sont opposés aux précédens; ils annoncent par conséquent un tempérament froid et un caractère timide; Polémon donne à la figure de l'homme timide une respiration faible; et Adamantius la lui donne irrégulière ou tumultueuse et peu fréquente. Albert dit que la respiration petite, rare et lente, forme des signes contraires aux précédens, doit indiquer un caractère contraire, et par conséquent un tempérament froid.

§. IV. *Respiration petite, rare et lente, avec une poitrine petite et sans poil.*

Ces signes annoncent l'homme timide au dernier point, et dont la jeunesse ressemble à la vieillesse, et la vieillesse à la mort.

§. V. *Respiration modérée.*

La respiration modérée dénote un tempérament moyen entre le chaud et le froid, et cette respiration s'observe chez ceux qui naissent sous des climats tempérés. Polémon et Adamantius disent que la respiration modérée dénote l'homme d'un bon esprit.

§. VI. *Respiration aisée et sans bruit.*

L'homme dont la respiration est aisée et sans bruit, au point de paraître nulle, est absorbé dans ses pensées, et l'on peut voir dans ses yeux quel en est l'objet.

§. VII. *Respiration précipitée.*

Polémon et Adamantius disent que l'homme qui a la respiration précipitée, comme lorsque l'on vient de courir, n'est pas susceptible de bons conseils et divulgue toutes ses actions.

§. VIII. *Respiration haute, dense et facile.*

Suivant les mêmes auteurs, ceux dont la respiration est haute, dense et facile, et se fait en grande partie par les narines, sont livrés à la crainte et à la tristesse, et si les autres signes

convenables se rencontrent, ils sont efféminés et impudiques.

A TRICLE II.

Du Soupir.

Le soupir consiste dans une inspiration plus grande que les inspirations ordinaires ; il a pour but, en introduisant une grande quantité d'air dans la poitrine, de la débarrasser du poids qui l'opprime, lorsque quelque passion s'est emparée de l'ame : le soupir a lieu dans l'amour et décèle cette passion. Apulée dit que Pan reconnut que Psyché était transportée d'amour aux soupirs qu'elle tirait sans cesse du fond de son cœur ; on lit dans Horace :

Amantes languor et silentium erguit, à latere
Petitus imo spiritus.
Invitus suspirans et illacrymens, frequentans in te visum
Et qui cumeum respicis terretur et erubescit.

L'homme qui aime, dit Aristote à Alexandre, a fréquemment les yeux fixés sur son amante, et s'il aperçoit qu'elle le regarde, il se trouble, s'émeut, rougit, soupire, et les larmes, malgré lui, s'écoulent de ses yeux.

L'homme qui soupire en secouant la tête a le cœur plein de remords : c'est l'opinion de Polémon et d'Adamantius.

Celui qui soupire avec les yeux fixes, disent les mêmes auteurs, vise aux moyens de se tirer de quelques mauvaises actions dont il se repent.

ARTICLE III.

Du Ris.

§. I. *Ris fréquent et sans sujet.*

Cette phrase, *rire sans sujet, c'est rire comme un fou*, est passée en proverbe; il en est de même de celle-ci chez les Latins, *risus abundat in ore stultorum;* et Catulle dit à Egnatius : *risu inepto res ineptior nulla est :* on lit aussi dans Plutarque et dans Isocrate que le ris démesuré est un signe de folie et d'un cerveau timbré; c'est pourquoi Sénèque dit, *sit risus citra cachinnum.* On rapporte que Démocrite riait à tous les instans. On voyait dans les académies d'Athènes son portrait dans lequel les lèvres étaient écartées et allongées comme elles le sont dans le rire. Michel Scot dit que ceux qui rient fréquemment sont simples, vains, inconstans, fort crédules, incapables de garder un secret, et d'un esprit grossier. Le ris sans motif, comme était le ris d'Ajax, n'appartient qu'à l'homme insensé ; aussi, dit-on de ceux qui rient comme des fous et sans sujet, qu'ils ont le ris d'Ajax.

§. II. *Ris éclatant.*

L'homme qui rit à haute voix, dit Rhasès, et après lui Conciliator, est sans honte. C'était ainsi que riait César, comme le rapporte Suétone.

§. III. *Ris rare.*

Aristote écrivant à Alexandre, fait l'éloge de ceux qui n'aiment pas beaucoup à rire. Rhasès assure que l'homme qui rit peu est d'un bon caractère, qu'il n'est pas contrariant, et qu'il met bon ordre à ses affaires ; on lit la même chose dans Conciliator. Scot dit que celui qui rit peu est constant, plein de sagacité, d'une rare intelligence, et laborieux ; la modération dans le ris plaît à tout le monde, parce qu'elle est le propre de ceux qui ont l'esprit occupé par de profondes méditations. Isocrate dit que le ris immodéré est un signe de folie ; il remarque que Platon ne riait jamais, tant il avait de retenue dans ses mœurs, et de modestie dans son dehors. Anaxagore Clasoménien n'a jamais ri. Héraclite était d'un caractère entièrement opposé à celui de Démocrite, car il répandait sans cesse des larmes sur les actions des hommes. Philippe le jeune était d'un naturel si sévère, qu'on n'a jamais pu le faire rire,

même par les contes les plus facétieux. Eutrophus rapporte dans son histoire romaine, que ce même Philippe, voyant un jour son père rire à gorge déployée, dans quelques jeux particuliers, détourna les yeux comme pour le dédaigner. On rapporte que M. Crassus, dont le front portait l'empreinte de ses mœurs austères, n'a jamais ri qu'une fois en sa vie. Tigrinus, Romain, riait fort peu ; il était recommandable par son esprit pénétrant, sa brillante intelligence, sa grande érudition et ses mœurs excellentes.

§. IV. *Bouche riante.*

Les lèvres agréables et un peu riantes, dit Albert, lorsqu'elles appartiennent à un visage gai, dénotent l'homme enclin à la lubricité. Selon notre opinion, la bouche riante dénote un homme d'un mauvais esprit, menteur, ne roulant dans sa pensée que des méchancetés, dissimulé et plein de malice ; nous avons toujours remarqué que la bouche riante est un mauvais signe. C'est ce qui a fait dire à Claudianus.

. . . . Et blando fraudem prætexere risu.

C'est une chose naturelle aux femmes. Apulée

dépeint Vénus souriant un peu : delà ce précepte érotique.

. . . . Sint modici risus, parvæque utrimque lacunæ.

ARTICLE IV.

De la Voix.

Hippocrate, dans son livre de la structure de l'homme, distingue trois espèces de voix, la grave, l'aiguë et la moyenne, ou celle qui tient le milieu entre la grave et l'aiguë; la voix offre beaucoup d'intérêt au physionomiste, puisque, comme le disent Polémon et Adamantius, l'homme dont la voix se rapproche de celle de quelque animal, lui ressemble aussi du côté des mœurs, et on en voit dont la voix ressemble à celle du cochon, d'autres à celle du singe, à celle de l'âne, à celle du cheval, à celle de la brebis, etc. Albert est du sentiment de Polémon et d'Adamantius. Diogène s'étonnait de ce qu'on se bornât au seul aspect de l'homme pour en juger, sans avoir égard à sa voix, puisque, disait-il, lorsqu'on achète une marmite, ce n'est qu'après en avoir entendu le son.

§. I. *Voix grave.*

La voix grave, dit Aristote da n sa physio-

gnomonie, dénote l'homme fort, car les animaux forts ont la voix grave, tels sont le lion, le taureau, le dogue parmi les chiens, et le coq. Lucain dit de la voix du lion :

. . . Et vasto grave murmur hiatu infremuit.

On lit dans le livre des morales, d'Aristote, que l'homme magnanime a la voix grave, la parole ferme et les mouvemens lents; ce même auteur dit dans son livre des animaux que l'on peut juger des qualités d'un animal par sa voix ; que celui qui l'a aiguë est craintif, et que celui qui l'a grave est fort. Apulée appelle dans ses florides la voix du taureau, *mugissement grave*, et la voix du lion en courroux, *rugissement*. La voix de l'homme est grave, celle de la femme est grêle, et les hommes robustes qui ont une respiration énergique l'ont plus grave que les autres. Galien dit que la gravité de la voix est en raison de la largeur de l'entrée de la gorge, que cette largeur dénote la chaleur, et que les hommes d'un tempérament chaud sont forts. Phrodisée, dans ses problêmes, dit la même chose que Galien. Vitruvius rapporte que les habitans des régions septentrionales les plus reculées de celles qui sont situées sous le pole, ont la voix grave.

Aristote écrit à Alexandre que la voix grosse

et sonore, est celle de l'homme éloquent et grand guerrier. Conciliator dit la même chose, d'après Aristote.

§. II. *Voix grave et forte.*

La voix grave et forte est un signe de force, dit Aristote dans sa physiognomonie et dans ses problêmes. Polémon et Adamantius donnent à la figure de l'homme fort la voix grave, intense et farouche. Dares le Phrygien rapporte dans son histoire que Diomède, Grec, avait la voix très-forte, qu'il était vaillant guerrier, d'un caractère impatient, audacieux, et bouillant.

§. III. *Voix grave et perçante.*

On lit dans les auteurs que ceux qui ont la voix grave et perçante, comme celle des ânes, tiennent du naturel de ces animaux, et sont injurieux; mais nous pensons qu'ils sont plutôt propres à supporter les injures, qu'à en dire. Hérodote rapporte que la cavalerie des Scythes, dans le combat qu'ils livrèrent aux Perses, fut mise en déroute par les cris perçans et désagréables d'un âne: l'oiseau qu'on appelle onocrate, et dont la voix ressemble à celle d'un âne, est, comme cet animal, grossier, sans honte et stupide. Sélim, empereur des Turcs, fils de Soliman, avait le son de la

voix fort désagréable: c'était un ignorant adonné aux femmes, qui a fini ses jours dans le sein des débauches.

§. IV. *Voix grave et obscure.*

Ceux qui ont la voix grave et obscure, comme les gros chiens, ont les mœurs semblables à celles de ces animaux.

§. V. *Voix grave et molle.*

Ceux qui ont la voix grave et molle, dit Aristote, et après lui Polémon et Adamantius, dans leurs physiognomonies, ont le naturel doux comme les brebis, auxquelles ces auteurs les comparent. On peut dire que l'homme qui parle gravement et mollement est doué de bonnes mœurs. Polémon donne à la figure de l'homme doux la voix grave et mâle. Conciliator compare aussi aux brebis ceux qui ont une semblable voix.

§. VI. *Voix inégale dans ses sons.*

Aristote dit dans sa physiognomonie, que ceux dont la voix est grave au commencement, et grêle à la fin, sont plaintifs, faciles à se courroucer, et ressemblent aux bœufs; Polémon et Adamantius disent, d'après Aristote, que l'homme

qui a une semblable voix est triste et enclin au courroux. Suivant Albert, il s'affecte fortement et a l'ame lugubre.

§. VII. *Voix grave* (1), *creuse et flexible.*

L'homme qui a la voix grave, creuse et flexible, est recommandable par ses mœurs, sa grandeur d'ame et sa justice. On peut, suivant nous, le comparer au lion. Conciliator dit que ceux dont la voix est grave, creuse et flexible, ont le caractère mâle, docile, et sont fort courageux : plusieurs auteurs font mention de la justice des lions, à venger les injures qu'ils ont reçues, et de leur exactitude à observer ceux qui les outragent.

§. VIII. *Voix aiguë.*

La voix aiguë est un signe de timidité, dit Aristote dans sa physiognomonie; car les animaux timides, tels que le cerf et le lièvre, ont la voix aiguë; l'homme faible a aussi la voix aiguë. Suivant Galien, le son aigu de la voix, est dû au peu de largeur de l'embouchure de la gorge, ce qui provient de la froideur naturelle. Homère compare les vieillards aux cigales, qui ont la voix fort aiguë; telle est aussi la voix des femmes et

(1) La voix est creuse lorsqu'elle résonne dans le fond de la bouche comme si elle sortait d'une profonde caverne.

des eunuques, qui leur ressemblent par leur faiblesse et par d'autres caractères. Vitruvius rapporte que beaucoup d'habitans des régions méridionales ont la voix très-déliée, très-aiguë. Suivant Albert, au contraire, les Septentrionaux ont la voix plus aiguë que les Méridionaux. Polémon et Adamantius dépeignent l'homme sans honte avec la voix aiguë. Phavorin, célèbre philosophe, avait la voix aiguë et déliée, et n'avait pas de barbe au menton, même dans un âge fort avancé; il avait le naturel efféminé et impudique.

§. IX. *Voix aiguë et faible.*

Aristote dit dans sa physiognomonie que la voix aiguë et faible indique la timidité, comme la voix forte indique la force. Polémon et Adamantius dépeignent l'homme timide avec la voix aiguë et faible.

§. X. *Voix aiguë et forte.*

La voix aiguë et forte, dit Aristote dans sa physiognomonie, dénote l'homme enclin à la colère et à l'indignation.

§. XI. *Voix semblable à celle du cygne.*

Suivant Polémon et Adamantius, la voix semblable à celle du cygne dénote l'homme fou,

vain, et roulant de grandes choses dans son esprit. Conciliator et après lui Albert, disent que ceux qui ont la voix semblable à celle du cygne sont vains et portés pour les voluptés du corps.

§. XII. *Voix aiguë, molle et cassée.*

Ceux qui ont la voix aiguë, molle et cassée, dit Aristote, sont impudiques et ressemblent aux femmes. Polémon confirme cette opinion; mais le texte d'Adamantius est défectueux; ces deux derniers auteurs donnent au portrait de l'impudique la voix aiguë, grêle et cassée. Conciliator dit que l'homme dont la voix est molle, aiguë et cassée, est timide et efféminé.

§. XIII. *Voix aiguë et criarde.*

Aristote dit dans sa physiognomonie que celui dont la voix est aiguë et criarde est stupide, et il le compare aux chèvres, qui ont une semblable voix. Albert et Conciliator sont du sentiment d'Aristote. Polémon et Adamantius, en faisant le portrait du fat méchant, disent qu'il a la voix grêle, âpre et bêlante.

§. XIV. *Voix moyenne entre la grave et l'aiguë.*

Aristote écrit à Alexandre, que la voix qui tient le milieu entre la grave et l'aiguë est celle

de l'homme sage, prévoyant, ami de la vérité et de la justice.

§. XV. *Voix moyenne entre la forte et la faible.*

On lit dans l'ouvrage d'Averroës, intitulé *Colliget*, que la voix qui tient le milieu entre la forte et la faible, est un signe du tempérament moyen entre le froid et le chaud. Or, une constitution tempérée dénote, suivant nous, de bonnes mœurs, un esprit ingénieux et autres excellentes qualités.

§. XVI. *Voix rude.*

Nous regardons ceux qui ont la voix rude comme adonnés à la luxure, et nous les comparons aux boucs. Aristote remarque que la voix de la plupart des animaux, et particulièrement du cerf, devient enrouée au tems du rut. L'enrouement survient aussi dans la voix des adolescens, à l'époque de la puberté, comme l'a très-bien observé Averroës.

§. XVII. *Voix claire.*

Averroës dit dans son livre intitulé *Colliget*, que la voix claire provient de la siccité du poumon ou du tempérament, et que le tempérament chaud et sec donne naissance aux mœurs rus-

tiques. Dares le Phrygien rapporte qu'Ajax, fils de Télamon, avait la voix claire, et qu'il était cruel envers ses ennemis.

§. XVIII. *Voix tendre.*

Polémon et Adamantius, donnent au portrait qu'ils font de l'homme aimable la voix tendre. Priam avait la voix tendre : aussi était-il aimable, et doué de belles qualités.

§. XIX. *Voix douce.*

Aristote dit à Alexandre que celui qui a la voix douce, est envieux et plein de soupçons.

§. XX. *Voix basse.*

Polémon et Adamantius donnent la voix basse au portrait qu'ils font de l'homme dissimulé.

§. XXI. *Voix faible et larmoyante.*

La voix faible et larmoyante dénote, suivant les mêmes auteurs, l'homme avide de gain, triste et soupçonneux. Conciliator et Albert disent, d'après eux, que la voix faible et lugubre annonce l'homme rude et rempli de soupçons.

§. XXII. *Voix grêle.*

Aristote avait la voix grêle, comme le rapporte Laertius, fondé sur l'autorité de Timothée l'Athénien, dans son livre des vices. Telle était aussi la voix de Platon, dont Plutarque dit qu'elle n'était pas seulement grêle, mais qu'elle avait aussi un son doux et agréable; ce qui annonçait un esprit paisible, modeste, et de bonnes mœurs.

§. XXIII. *Voix tremblante.*

La voix tremblante est un signe de timidité et de crainte: c'est le sentiment d'Aristote.

ARTICLE V.

De la Parole.

On peut aussi parvenir à la connaissance des qualités de l'ame, par l'étude de la parole. Socrate en tirait des signes très-puissans; voyant un jour un fort beau jeune homme qui gardait un profond silence, il lui dit: *ut te videam, aliquid eloquere.*

§. Ier. *Parole ferme.*

Aristote, dans le quatrième livre de ses morales, donne à l'homme magnanime la voix grave, la parole ferme, et les mouvemens lents.

§. II. *Parole prompte.*

Aristote écrit à Alexandre que l'homme qui a la parole prompte, est méchant, insensé, importun et menteur. Polémon et Adamantius disent qu'il est incapable de bon conseil et plein de démence. Suivant Rhasès, l'homme qui est prompt dans la parole, est également prompt dans ses actions et doué de peu d'intelligence. Conciliator dit que celui dont la parole est prompte, outre les qualités que lui donne Aristote, a de plus un caractère irasible et de mauvaises mœurs. Aratus, que cite Suidas, donne à la grenouille beaucoup de babil, ce qui accompagne ordinairement la stupidité.

§. III. *Parole basse.*

La parole basse, dit Aristote dans sa physiognomonie, dénote l'ame paisible et douce, et on doit la rapporter à l'affection ; car de même que l'homme en colère hausse la voix, de même l'homme dont le cœur est tranquille, la baisse et parle d'un ton grave.

§. IV. *Parole tardive.*

Aristote dans sa physiognomonie, et après lui Polémon et Adamantius, attribuent à l'homme honteux la parole tardive.

§. V. *Parole véhémente.*

Polémon et Adamantius, dans le portrait qu'ils font de l'homme revêche, lui donnent la parole véhémente.

§. V. I. *Parole courte.*

Polémon dit que la parole courte dénote l'homme paresseux et craintif.

§. VII. *Parole grave et débile.*

Polémon et Adamantius regardent ceux qui ont la parole grave et débile comme des hommes lourds, stupides, injurieux et gourmands.

§. VIII. *Parole aiguë et peu nette.*

Ceux qui n'ont pas la parole nette, et dont le ton est aigu, disent ces mêmes auteurs, sont inconstans et variables.

§. IX. *Parole aiguë et débile.*

Polémon dit que celui qui parle d'un ton aigu et débile est d'un caractère craintif et envieux. Suivant Adamantius, ce ton n'est pas un signe de crainte, mais de lâcheté et de paresse.

§. X. *Parole nasale.*

Suivant l'opinion de Polémon, d'Adamantius,

de Scot, d'Albert et de Conciliator, l'homme qui parle du nez est menteur, méchant, malin, envieux, et se réjouit du mal qui arrive à ses semblables.

§. XI. *Parole un peu lâche.*

Ceux qui ont la parole un peu lâche sont, suivant l'opinion de Polémon etd'Adamantius, d'un caractère violent, méchant, et portent dans leur cœur la haine de leurs semblables. Conciliator confirme cette opinion.

§. XII. *Parole difficile.*

Les mêmes auteurs disent que ceux qui parlent avec difficulté doivent être réputés méchans, et dépourvus de sagesse pour la plupart.

§. XIII. *Parole modeste.*

Suivant Scot, la parole modeste dénote l'homme trompeur.

§. XIV. *Du bégaiement.*

L'homme qui bégaie, dit Scot, est prompt à se courroucer et appaise aisément sa colère; suivant Conciliator, l'homme qui bégaie est mélancolique. Dares le Phrygien rapporte que Pyrrhus, fils d'Achille, bégayait, et l'on sait qu'il était grand guerrier. Alcibiade, dit-on, bégayait aussi, et

était doué d'une grande force de corps et d'un esprit distingué.

SECTION III.

Des signes que présente le Ventre.

Le ventre se divise en région antérieure, à laquelle on réserve spécialement le nom de ventre, et en région postérieure, que l'on connaît sous le nom *des lombes*.

CHAPITRE PREMIER.

Du Ventre proprement dit.

§. I. *Ventre ample et concave.*

Aristote dit dans sa physiognomonie que le ventre grand et concave, est un signe de force; le même auteur, dans le portrait de l'homme fort, lui donne le ventre grand et concave. Polémon et Adamantius dépeignent l'homme fort avec un pareil ventre. Conciliator dit que le ventre charnu dénote la force.

§. II. *Ventre grand, charnu, mou et pendant.*

Aristote écrit à Alexandre que l'homme qui a le ventre grand est lourd, rempli d'orgueil, et adonné à la luxure; selon l'opinion de Polémon, si le ventre est mou et pendant, il annonce un esprit sensé, un penchant à l'ivrognerie et à l'intempérance; mais Adamantius dit qu'il faut pour cela que le ventre soit grand et non concave. Ces mêmes auteurs dépeignent l'homme grossier ventru; ils dépeignent de même le fat méchant, qui est rempli de vices. Galien dit à Thrasybule que le gros ventre annonce un esprit peu intelligent. Suivant Albert, celui qui a le ventre grand est indiscret, fou, orgueilleux, et adonné à la lubricité. On lit dans Rhasès que le ventre trop considérable annonce l'homme enclin à la débauche. Conciliator pense de même. Pline regarde l'homme qui a le ventre fort gros comme peu industrieux. Albert dit que le ventre ferme et couvert de beaucoup de chair en proportion de la stature, dénote l'homme malicieux, et non pas le gourmand et le luxurieux. Maxime Planudès rapporte qu'Esope était très-ventru. Néron avait le ventre un peu saillant; et il portait à l'excès son goût pour les plaisirs sensuels, de même que l'empereur Pertinax, comme l'écrit Suétone.

Placite, dans le portrait qu'il fait d'un infâme débauché, lui donne, entre autres caractères, le ventre saillant, et dans sa comédie intitulée Asinaria, il donne un semblable ventre à Léonida.

§. III. *Ventre maigre.*

Ceux qui ont le ventre maigre sont mous, efféminés et indécens; car la décence comporte un ventre grand.

§. IV. *Ventre dur.*

Le ventre dur est, selon Polémon, un signe de gourmandise et de grossièreté; mais Adamantius dit que le ventre dur n'est pas un signe de grossièreté, mais de fourberie.

§. V. *Ventre mou.*

Albert dit d'après Loxus, que le ventre mou et déprimé annonce la force et la grandeur d'ame.

§. VI. *Ventre médiocre.*

Un ventre médiocre avec une poitrine bien proportionnée, dit Aristote à Alexandre, dénote un homme de grande intelligence et de bon conseil. Suivant Polémon et Adamantius, un ventre qui a peu d'embonpoint annonce un esprit sain,

doué d'un bon entendement. Sovius rapporte que Sfortia avait le ventre si étroit qu'il semblait ceint d'un lien très-serré, et que c'était un guerrier plein de force et de courage. Albert est du sentiment d'Aristote.

§. VII. *Ventre couvert de poils, ainsi que la poitrine.*

L'homme qui a beaucoup de poils au ventre et à la poitrine, dit Aristote à Alexandre, inspire une espèce d'horreur, a quelque chose de singulier dans sa nature, ne craint rien et se plaît aux injures. Le même auteur dit dans sa physiognomonie que ceux qui ont le ventre et la poitrine garnis de poils sont inconstans dans leurs opérations et ressemblent aux oiseaux. Suivant Polémon le ventre et la poitrine couverts de poils annoncent l'inconstance, la légèreté et la faiblesse de l'esprit; Adamantius dit que c'est un signe de luxure. On lit dans Albert que le ventre et la poitrine couverts de poils sont un signe de légèreté et d'inconstance.

Du Nombril.

Le nombril est cette espèce de cicatrice qui occupe à peu près le milieu de la région du ventre.

§. Ier. *Nombril moins éloigné du bas de la poitrine que du pubis.*

Aristote dit dans ses problêmes que ceux dont le nombril est séparé par un espace moins grand de la partie inférieure de la poitrine que du pubis, sont faibles, très-sujets aux maladies, et de courte vie. Conciliator est du sentiment d'Aristote.

§. II. *Nombril plus éloigné du bas de la poitrine que du pubis.*

Ceux dont le nombril est séparé par un espace plus grand de la partie supérieure de la poitrine que du pubis, sont, dit Aristote, grands mangeurs et insensibles ; le même auteur donne cette disposition du nombril au portrait du grand mangeur ; Polémon et Adamantius disent la même chose, d'après Aristote. Albert s'exprime sur ce signe d'une manière fort obscure.

§. III. *Nombril autant éloigné du pubis que du bas de la poitrine.*

Lorsque l'espace qui s'étend du pubis au nombril, est égal à celui qui se porte du nombril à la partie inférieure de la poitrine, et à celui qui s'étend de cette dernière partie, ou de la four-

chette, à la partie inférieure du corps, ce qui divise le ventre et la poitrine, pris ensemble, en trois parties égales, c'est un signe d'un esprit excellent et d'une bonne constitution corporelle : cette opinion, qui est celle d'Aristote, est confirmée par Polémon, Conciliator et Albert.

CHAPITRE II.

De la région postérieure du Ventre, ou des Lombes.

§. I. *Lombes robustes tant en vertèbres qu'en parties molles.*

Polémon et Adamantius regardent les lombes robustes tant en vertèbres qu'en parties molles, comme un signe de virilité.

§. II. *Lombes petits et débiles.*

Aristote, en faisant le portrait de l'homme timide, lui donne les lombes petits et faibles. Polémon et Adamantius les lui donnent longs.

§. III. *Lombes charnus.*

Aristote donne au portrait de l'homme grossier les lombes charnus.

§. IV. *Lombes charnus et mous.*

On lit dans Polémon et Adamantius que les

lombes charnus et mous, indiquent un caractère efféminé; Albert dit que quand l'épine est environnée de chairs molles et appuyée sur des fesses larges, c'est un signe d'un caractère efféminé.

§. V. *Lombes saillans.*

Les lombes saillans appartiennent aux hommes efféminés, intempérans et timides : c'est le sentiment de Polémon et d'Adamantius. Albert dit que c'est un signe d'intempérance, de timidité et de lubricité.

§. VI. *Lombes mouvans.*

Ceux dont les lombes sont continuellement en mouvement, dit Aristote, par exemple, ceux qui vont à cheval, ont le corps très-disposé à l'acte de la copulation; la chaleur et l'agitation stimulent chez eux les organes de la génération, lesquels agissent quelquefois spontanément. Voilà pourquoi ces personnes deviennent plus enclins aux exercices de Vénus, dit le même auteur, dans ses problêmes; aussi les tisserandes, qui remuent continuellement les lombes, deviennent par cela même plus lascives.

SECTION IV.

Des signes qui se tirent des Membres.

Les membres se divisent en supérieurs et en inférieurs ; nous allons d'abord nous occuper des membres supérieurs, ensuite nous passerons aux inférieurs.

CHAPITRE PREMIER.

Des signes qui se tirent des Membres supérieurs.

Les membres supérieurs nous offrent à considérer les épaules, les bras et les mains.

ARTICLE PREMIER.

Des Epaules.

§. Ier. *Epaules fortes.*

Les épaules fortes, selon l'opinion d'Adamantius, dénotent l'homme robuste; cet auteur et Polémon donnent au portrait de l'homme fort les épaules robustes, et à celui de l'homme enclin à la colère les épaules larges. Aristote, dans la des-

cription du lion, lui donne les épaules robustes. Léodamas, dans Homère, jugeant de la force d'Ulysse par la forme de ses épaules, lui dit :

Quantum suris, humerisqne torisque, colligere est, non segnis, inersque.

Ulysse dit, au contraire, en se raillant de Léodamas :

Si membra tibi dant grandia parcæ inarticulati et imbecilles humeri.

§. II. *Epaules mal articulées et faibles.*

On lit dans la physiognomonie d'Aristote, que ceux qui ont les épaules mal articulées et faibles sont mous, débiles et ressemblent aux femmes. Polémon et Adamantius disent que les épaules faibles annoncent l'homme faible et efféminé.

§. III. *Epaules lâches.*

Albert dit que les épaules lâches dénotent la faiblesse et la crainte.

§. IV. *Epaules mal détachées et roides.*

Ceux qui ont les épaules mal détachées et roides sont *illibéraux*, et ce signe se rapporte aux mœurs apparentes ; car les avares qui ne veulent pas donner roidissent et retirent leurs épaules.

§. V. *Epaules bien détachées et déliées.*

Aristote dit dans sa physiognomonie, que l'homme qui a les épaules bien détachées et déliées est libéral, et il le compare au lion; en effet, cet animal a les épaules bien détachées, bien articulées, ainsi que toutes les autres parties de son corps. On remarque dans les galères, que les forçats les plus forts sont ceux qui ont les épaules bien détachées et bien articulées; la même chose s'observe chez les boulangers.

§. VI. *Epaules amples, distantes, ni trop resserrées, ni trop lâches.*

Cette disposition des épaules est la plus parfaite. Aristote dit qu'elle dénote la force, et il la donne au portrait de l'homme fort.

§. VII. *Epaules grasses.*

On ne fait aucun cas des épaules grasses, comme le remarquent Polémon et Adamantius. Albert dit, mal à propos, qu'elles sont un signe de force.

§. VIII. *Epaules maigres et pointues.*

Suivant Polémon et Adamantius, les épaules maigres et pointues annoncent de très-mauvaises

mœurs. Conciliator dit qu'elles appartiennent à l'homme insidieux ; Albert dit la même chose.

§. IX. *Epaules grêles et resserrées.*

Aristote, dans sa physiognomonie, donne au portrait de l'homme ingénieux les épaules grêles et resserrées.

§. X. *Epaules élevées.*

Les épaules élevées, dit Aristote dans sa physiognomonie, dénotent l'homme grossier et infidèle ; le même auteur donne de semblables épaules au portrait de l'homme grossier.

§. XI. *Epaules velues.*

Aristote écrit à Alexandre, que les épaules couvertes de poils indiquent la folie, et dans sa physiognomonie il dit que ceux qui ont les épaules velues aiment le changement, et il les compare aux oiseaux ; Polémon et Adamantius, à l'article où ils traitent des poils, disent que ceux qui en ont les épaules couvertes tiennent du naturel des oiseaux. Socrate avait les épaules velues, comme le rapporte Hiéronyme à Jovinianus, et quand il avait quelque querelle avec ses femmes il leur disait qu'il savait bien qu'il était laid, difforme, qu'il avait le nez camus, la tête chauve, les

épaules velues et les jambes courbes. Juvénal dit à ce sujet :

> Hispida membra quidem, et duræ per brachia setæ
> Promittunt atrocem animum.

ARTICLE II.

Des Bras.

§. Ier. *Bras longs, robustes, et coudes bien articulés.*

Polémon et Adamantius disent que les bras longs, robustes, et les coudes bien articulés, dénotent l'homme de probité. Aristote, en parlant des jambes, dit que lorsqu'elles sont robustes, bien articulées et musculaires, elles dénotent un cœur mâle, et il avertit que ce signe est applicable aux bras. Simon, dans son livre de la vieillesse, rapporte que Milon-Crotoniate, courbé sous le poids des années et voyant les athlètes s'exercer dans la lice, et y donner des preuves de leur énergie, s'écria, en jetant les yeux baignés de larmes sur ses bras dépourvus de vigueur : *At hi quidem jam mortui sunt.* Dares dépeint Achille avec les bras forts ; César avait les membres longs et très-robustes ; tels étaient aussi les membres de l'empereur Vespasien, qui, comme le rapporte Suétone, fut choisi à cause de sa noble valeur pour la

conquête de la Judée. Georges Scanderbeg avait les membres si robustes et si charnus, que d'un seul coup du grand coutelas dont il se servait dans les combats, il emportait, à ceux des ennemis qui tombaient sous sa puissance, la tête ou un bras, ou les fendait en deux.

§. II. *Bras et coudes grêles.*

Selon l'opinion de Polémon et d'Adamantius, les bras et les coudes grêles, par opposition à ceux dont nous venons de parler, sont un signe de faiblesse. Albert dit que les coudes grêles dénotent la faiblesse.

§. III. *Bras fort charnus.*

On lit dans Polémon et Adamantius, que les bras très-charnus dénotent l'homme ignorant et insensé. Aristote donne au portrait de l'homme grossier les parties des environs du cou, et les bras, très-charnus. Albert dit que les coudes volumineux sont un signe de grossièreté et d'indocilité.

§. IV. *Bras longs jusques aux genoux.*

Lorsque les bras, étant étendus sur les côtés du corps, atteignent les genoux par le bout des mains, dit Aristote en écrivant à Alexandre, c'est un signe de probité, de hardiesse et de

libéralité ; suivant Polémon les bras de cette longueur sont un signe de force et de chaleur ; mais Adamantius dit qu'ils dénotent la force et la félicité ; Rhasès prétend qu'ils désignent la grandeur d'ame, l'arrogance et le désir de régner, et attribue cette longueur des bras à la chaleur et à l'humidité du cœur. On lit dans Albert que les bras longs, quoique l'extrémité du doigt du milieu ne touche pas le genou et qu'il s'en faille même de l'espace de quatre doigts, annoncent l'homme fort et humble. On rapporte qu'Aristote avait les bras longs ; Alexandre avait les mains longues et il était hardi, bon et libéral. Artaxerxès était surnommé *Longue-main*, parce qu'il avoit la main droite plus longue que la gauche ; il surpassa, par son humanité et son grand courage, tous les rois de Perse.

§. V. *Bras extrêmement courts.*

Aristote écrit à Alexandre, que les bras extrêmement courts dénotent l'homme qui aime la discorde et l'ignorance. Suivant Polémon, quand les bras sont tellement courts, qu'on est forcé en mangeant d'aller au-devant des mains avec la tête, ils annoncent l'homme malveillant, envieux et qui se réjouit des maux de ses semblables ; Rhasès dit que les bras fort courts désignent l'homme timide et qui se plaît à faire mal. On lit

dans Albert que quand les bras se terminent à la cuisse, ils indiquent l'homme de mauvaise volonté, envieux et prenant plaisir au mal d'autrui: c'est aussi un signe de fainéantise.

§. VI. *Bras très-veineux.*

Polémon donne au portrait du luxurieux des bras dont les veines sont très-apparentes.

ARTICLE III.

Des Mains.

Nous allons d'abord nous occuper des mains d'une manière générale, ensuite nous parlerons des doigts qui les terminent.

§. Ier. *Mains grandes, bien articulées et fortes.*

Aristote prévient, en parlant des pieds, dans sa physiognomonie, que ce qu'il en dit est applicable aux mains, avec lesquelles les pieds ont beaucoup de rapport ; ainsi lorsqu'il dépeint l'homme fort et l'homme courageux, avec des extrémités fortes et grandes, cela s'entend non seulement des extrémités supérieures, mais aussi des inférieures, et par conséquent des pieds et des mains qui appartiennent aux uns et aux autres. Polémon et Adamantius donnent aussi au portrait de l'homme fort les pieds et les mains

robustes et bien articulés. Les mains grandes, bien articulées et fortes indiquent par conséquent la force et le caractère mâle. Sfortia avait la main ample, longue, forte, et si solidement articulée qu'il pouvait rompre en deux un fer de cheval, sans le secours d'aucun instrument. Sélim, fils de Bajazet, avait la main large et les membres forts : c'était un vaillant guerrier qu'aucun travail, soit du corps, soit de l'esprit, ne rebutait.

§. II. *Mains petites, grêles et mal articulées.*

Les mains petites, grêles et mal articulées sont, suivant l'opinion d'Aristote, d'un aspect agréable et désignent l'homme efféminé ; le même auteur donne au portrait de l'homme faible les membres débiles, et dépeint le timide avec les mains grêles et longues. Polémon et Adamantius en font autant, d'après Aristote.

§. III. *Mains délicates et molles.*

Ce que nous allons dire des mains délicates et molles s'entend de ce que disent Aristote et les autres physionomistes de la chair, parce que les autres parties du corps étant couvertes de vêtemens, c'est aux mains que le physionomiste a recours, lorsqu'il veut juger des caractères qui ne s'acquièrent qu'au moyen du toucher. Aristote

dit, dans son livre des animaux, que ceux qui ont la chair dure ont l'esprit inepte, et que ceux qui l'ont molle ont l'esprit distingué. Le même auteur dit dans sa physiognomonie, que la chair douce dénote l'homme ingénieux, et que la dure et de bonne constitution dénote l'homme insensible, à moins que cela ne s'observe sur un corps robuste et qui ait les extrémités grandes; et dans le portrait de l'ingénieux il lui donne la chair un peu humide, molle et la peau fine : Galien et Rhasès disent que la peau fine dénote un corps tempéré. Polémon et Adamantius regardent les mains délicates et molles comme un témoignage d'un excellent génie, et dans le portrait de l'homme ingénieux ils lui donnent la peau molle et médiocrement délicate.

§. IV. *Mains dures et trop charnues.*

Il résulte de ce que nous avons dit, sur Aristote, dans l'article précédent, que cet auteur regarde les mains dures et trop charnues comme un signe de peu d'esprit. De là cette raillerie de Plaute dans ses comédies : *Meus herus elephanti corio circumtectus non su' est; neque plus habet sapientiæ, quam lapis.* Voilà pourquoi aussi les Grecs appellent les hommes qui ont l'esprit grossier, *grosses peaux.*

§. V. *Mains fort courtes.*

Polémon et Adamantius, et d'après eux Conciliator, disent que les mains fort courtes sont un signe de folie.

§. VI. *Mains grosses.*

Les mains grosses, selon Adàmantius, sont un signe de méchanceté; mais le texte de Polémon est vicieux.

§. VII. *Mains étroites et grêles.*

Selon Polémon, les mains étroites et grêles dénotent l'homme infidèle; Adamantius dit qu'elles dénotent l'homme adonné au vol. Conciliator dit assez mal à propos que celui qui a les mains étroites et grêles est irascible et stupide.

§. VIII. *Mains fort petites.*

Ceux qui ont les mains fort petites, disent Polémon et Adamantius, sont rusés et se plaisent au larcin.

§. IX. *Mains grêles et torses.*

On lit dans Adamantius que l'homme qui a les mains grêles et torses est gourmand et s'amuse à des bagatelles. Polémon ne parle pas de ce signe. Conciliator dit, d'après Albert, que les mains

grêles et torses sont un signe de gourmandise et de beaucoup de babil.

§. X. *Mains et doigts longs.*

Aristote dit à Alexandre, en parlant des meilleures qualités des mains, que celles qui sont longues et dont les doigts sont également longs, dénotent l'homme habile dans plusieurs arts, particulièrement dans les arts mécaniques, sage dans ses actions et de bon régime. Conciliator dit la même chose, d'après Aristote.

§. XI. *Mains couvertes de poils.*

Scot regarde les mains couvertes de poils comme un signe de luxure; c'est aussi ce que l'expérience nous a démontré.

§. XII. *Articulations des mains fortes.*

Polémon et Adamantius donnent au portrait de l'homme ingénieux les articulations des mains et des pieds très-fortes.

§. XIII. *Articulations des mains, longues, grosses et rudes.*

Polémon, en donnant une très-mauvaise forme à la main du fat insensé, dit que ses articulations sont rudes, grosses et longues; Adamantius, au

lieu de parler des articulations, parle des extrémités grosses et rudes. Nous sommes de l'avis de Polémon.

§. XIV *Mouvemens des mains languissans et faibles.*

Aristote, dans sa physiognomonie, en faisant le portrait de l'impudique, lui donne les mouvemens des mains languissans et faibles ; Polémon lui donne les mains dénouées.

§. XV. *Frottement des mains.*

Dans le portrait de l'avare, Polémon et Adamantius disent qu'il se frotte souvent les mains.

§. XVI. *De ceux qui, en parlant, agitent le corps et les mains.*

Aristote écrit à Alexandre, que celui qui, en parlant, agite souvent son corps et ses mains, est immonde, éloquent et trompeur ; Albert dit la même chose, d'après Aristote. Mais l'homme qui remue ainsi son corps et ses mains en parlant leur paraît plutôt babillard qu'éloquent.

§. XVII. *De ceux qui parlent sans agiter les mains.*

Aristote, écrivant à Alexandre, et d'après lui Albert, disent que celui qui, en parlant, n'exerce

aucun mouvement avec ses mains, est doué d'une bonne intelligence et donne de bons conseils.

Des Doigts.

§. Ier. *Doigts gros et courts.*

Les doigts gros et courts, dit Aristote à Alexandre, sont un signe de folie ; Polémon, à la fin de son ouvrage, dit que les doigts courts et gros, tant des mains que des pieds, indiquent la balourdise et la stupidité. Suivant Albert, les doigts petits et gros dénotent l'homme envieux, farouche et hardi.

§. II. *Doigts courts et grêles.*

On lit dans Albert, que les doigts courts et grêles sont un signe de folie.

§. III. *Doigts longs, mous et distans les uns des autres.*

Polémon donne au portrait de l'ingénieux les doigts simples ; Adamantius les lui donne mous, longs et séparés les uns des autres. Pline, en décrivant les pies, dit que celles qui apprennent le mieux à parler ont cinq doigts aux pieds. Dares le Phrygien, écrit que Polixène avait les doigts

fort longs, et qu'elle était d'une ame sans détour, prodigue et somptueuse.

§. IV. *Doigts renversés en arrière.*

Suivant Scot, l'homme qui a les doigts courbés en arrière est libéral, officieux et doué de beaucoup d'intelligence. Nous avons remarqué que cela n'est pas éloigné de la vérité, et ce que l'expérience nous a souvent démontré, le raisonnement le prouve aussi; car on voit que ceux qui présentent le signe contraire, c'est-à-dire qui ont les doigts courbés en dedans, sont avares et avides de butin; la même chose s'observe dans les oiseaux de proie, tels que l'autour, l'aigle, le faucon, l'épervier, lesquels ont tous les serres extrêmement crochues; et de cette observation le raisonnement tire cette induction, que les doigts renversés en arrière sont le symbole de la libéralité même.

§. V. *Doigts au nombre de six ou de quatre.*

Ceux qui ont six doigts aux mains, comme ceux qui n'en ont que quatre, doivent être soupçonnés de dépravation de mœurs, de même que les boiteux et les bossus, parce que cette disposition est contraire à l'ordre naturel. On rapporte que Volcatius Sedigitus, très-habile poëte, était surnommé *Sedigitus*, parce qu'il avait six doigts

à chaque main. Les filles d'Horace étaient aussi surnommées *Sedigitæ* pour la même raison.

§. VI. *De ceux qui agitent leurs doigts en parlant.*

Ceux qui en parlant agitent les doigts, sont d'un caractère véhément. Socrate avait cette habitude; il se tirait aussi quelquefois les cheveux, ce qui devait être attribué à la véhémence de son discours, comme l'a fort bien remarqué le physionomiste Zopire.

CHAPITRE II.

Des signes qui se tirent des membres inférieurs.

Les membres inférieurs nous offrent à considérer, 1°. les hanches avec lesquelles la cuisse est articulée, 2°. les fesses, 3°. les cuisses, 4°. le genou, 5°. les jambes, 6°. les mollets, 7°. les pieds. Nous allons examiner rapidement les signes que ces diverses parties nous présentent; ensuite nous parlerons de la démarche, laquelle appartient spécialement aux membres inférieurs.

ARTICLE PREMIER.

DES HANCHES.

§. I. *Os des hanches saillans en dehors.*

Rhasès, et après lui Conciliator, disent que les

os des hanches saillans, en dehors, désignent la force et la virilité.

§. II. *Os des hanches grêles.*

L'homme qui a les hanches grêles, suivant les mêmes auteurs, est amoureux des femmes ; ils ajoutent que ce signe dénote aussi la débilité et la crainte.

ARTICLE II.

Des Fesses.

§. I. *Fesses grasses.*

Aristote dit dans sa physiognomonie que ceux qui ont les fesses charnues et grasses sont mous et efféminés ; les femmes les ont excessivement grasses, comme le remarquent Polémon et Adamantius. Conciliator et Albert adoptent l'opinion d'Aristote

§. II. *Fesses dures et pointues.*

Les fesses dures et pointues, dit Aristote dans sa physiognomonie, sont un signe de force ; le même auteur, dans le portrait de l'homme fort, lui donne les fesses contractées ; Polémon et Adamantius disent que les fesses dures désignent le caractère mâle, et ils les donnent telles au portrait de l'homme fort. Suivant Conciliator et Al-

bert, l'homme dont les fesses sont fermes, dures, est fort, de grand cœur, bon guerrier, et ressemble au lion.

§. III. *Fesses ridées, peu charnues et comme desséchées.*

Polémon et Adamantius disent que l'homme dont les fesses sont modérément charnues, ridées et comme desséchées, est plein de malice, et ils le comparent au singe. On lit la même chose dans Conciliator et dans Albert.

ARTICLE III.

DES CUISSES.

§. I. *Cuisses fortes tant en os qu'en muscles.*

L'homme qui a les cuisses fortes tant en os qu'en muscles, dit Aristote dans sa physiognomonie, est doué d'un caractère mâle et de beaucoup de force.

§. II. *Cuisses molles et mal articulées.*

Ceux qui ont les cuisses molles et mal articulées sont efféminés, et on peut les comparer aux femmes; mais ici le texte d'Aristote est vicieux. Polémon et Adamantius parlent des jambes et des cuisses en même temps, et disent que quand

elles sont molles et mal articulées, elles désignent une grande faiblesse. Les mêmes auteurs donnent les cuisses grosses au portrait du fat méchant; les femmes ont ordinairement les cuisses plus grosses que les hommes.

§. III. *Cuisses médiocrement charnues.*

Polémon et Adamantius donnent les cuisses médiocrement charnues au portrait de l'homme ingénieux.

§. IV. *Cuisses courtes.*

Les cuisses courtes dénotent l'homme malveillant, envieux et qui se réjouit du mal d'autrui; c'est le sentiment de Polémon. Sélim, fils de Bajazet X, empereur des Turcs, avait la taille fort haute, mais les cuisses courtes; il conservait le plus vif ressentiment des injures qu'il recevait, était d'un caractère perfide et se livrait à des débauches contraires au but de la nature.

§. V. *Cuisses et lombes couverts de poils.*

Suivant Polémon et Adamantius, les cuisses et les lombes couverts de poils, les autres parties du corps n'étant pas velues, désignent l'homme enclin à la luxure.

ARTICLE IV.

Des Genoux.

§. I. *Genoux gros.*

Aristote écrit à Alexandre que l'homme qui a les genoux gros se distingue par la débilité et la mollesse, et il le compare aux femmes.

§. II. *Genoux saillans en dedans.*

Selon l'opinion de Polémon, les genoux saillans en dedans (Adamantius ajoute, et heurtant l'un contre l'autre) dénotent l'homme efféminé et adonné aux femmes. Conciliator et Albert disent la même chose.

§. III. *Des genoux qui craquent.*

Aristote dit dans sa physiognomonie que ceux dont les genoux font entendre une espèce de craquement lorsqu'ils marchent, sont impudiques. Polémon et Adamantius donnent, d'après Aristote, au portrait de l'impudique des genoux qui font entendre un bruit semblable à celui que font les mains dont on tiraille les articulations.

ARTICLE V.

Des Jambes.

Nous allons d'abord considérer les jambes dans leur entier, ensuite nous parlerons de leurs mollets.

§ Ier. *Jambes fortes, musculeuses et bien articulées.*

Aristote dit dans sa physiognomonie que ceux dont les jambes sont robustes, musculeuses et bien articulées, ont un caractère mâle et sont doués de beaucoup de force; le même auteur écrit à Alexandre que la grosseur des jambes est un signe de hardiesse et de force. On lit dans Polémon et Adamantius que ceux qui ont les jambes bien articulées, solides et grandes, sont doués d'une grande générosité. Ces mêmes auteurs donnent les jambes charnues au portrait de l'homme fort. Homère en dépeignant Ulysse, dit :

. . . . Cruribus, et tibiis, et ambabus manibus,
. . . . Cerviceque forti, magnoque robore.

Jovius dépeint Sfortia avec les jambes fort grosses et arrondies principalement vers le mollet; il était doué d'une grande force et d'un rare courage.

§. II. *Jambes mal articulées et molles.*

Ceux qui ont les jambes mal articulées et molles, sont, suivant Polémon et Adamantius, timides et faibles. Conciliator dit d'après ces auteurs, que les jambes molles dénotent un caractère efféminé; Diogène rapporte que Zénon Cutieius les avait enflées, débiles et infirmes.

§. III. *Jambes fort grêles.*

Les jambes fort grêles, disent Polémon et Adamantius, sont un signe de timidité et de méchanceté. Aristote, dans le portrait du timide, lui donne les jambes grêles: en effet, si la grosseur des jambes dénote la force, lorsqu'elles sont grêles, elles doivent, par opposition, être un signe de timidité et de faiblesse. C. Caligula avait les jambes grêles, et était extrêmement timide.

§. IV. *Jambes grêles et dont les muscles sont très-apparens.*

Aristote dit, dans sa physiognomonie, que l'homme qui a les jambes grêles, et dont les muscles sont très-apparens, est luxurieux et tient de la nature des oiseaux; Polémon et Adamantius disent qu'il est d'une immodestie et d'une intempérance excessive; mais Polémon dépeint le

luxurieux avec les jambes faibles, et dont les muscles sont très-apparens, et le compare aux oiseaux; suivant Conciliator, de semblables jambes annoncent un grand penchant pour les plaisirs de Vénus; Diogène rapporte qu'Aristote avoit les jambes fort grêles et qu'il était très-adonné à la luxure; telles étaient aussi les jambes de Caligula; Suétone rapporte que l'Empereur Domitien avait les jambes si grêles, qu'elles en étaient difformes. Nous avons connu beaucoup de personnes dont les jambes étaient excessivement grêles, et qui étaient immodérément adonnées à la lubricité.

§. V. *Jambes grosses vers leur articulation inférieure.*

Aristote, dans sa physiognomonie, donne au portrait de l'homme grossier les jambes grosses, charnues et rondes autour de leur emboiture; les successeurs d'Aristote ont emprunté de lui ce qu'ils disent de ce signe. Conciliator dit que les jambes et les chevilles grosses et mal constituées dénotent l'homme hébêté et sans honte.

§. VI. *Jambes velues.*

Aristote dit dans sa physiognomonie que celui qui a les jambes velues est impudique, il le compare au bouc. Dans ses problêmes, il remarque aussi que les hommes velus, et les oiseaux, sont les plus

enclins aux plaisirs sensuels. Suivant Polémon et Adamantius, ce sont les lombes et les cuisses velues et non les jambes qui sont un signe de luxure; ces mêmes auteurs, à l'article où ils parlent du poil, donnent les jambes couvertes de poils épais et un peu longs à ceux qui ont le caractère grossier et rustique; et Polémon donne au portrait du luxurieux les jambes velues. Albert, fondé sur l'opinion de Loxus, dit que le corps velu appartient à l'homme indocile et farouche.

§. VII. *Des boiteux.*

Aristote, dans son livre des problêmes, dit que les boiteux sont adonnés à la lubricité; personne ne doute que les boiteux ne soient méchans, par cela même qu'il existe un vice dans leur constitution physique : de là cette maxime des médecins : *non est tam bona complexio, quasi membro aliquo decuretur suum statum in pejus non mutet.* Voilà pourquoi Aristote donne pour précepte à Alexandre de se défier de l'homme qui a quelque membre difforme, autant que d'un ennemi. Cependant il est des exemples de personnes qui, quoiqu'ayant quelque difformité dans les jambes, ont été recommandables par leur vertu; Socrate avait les jambes courbées en dehors; Androclites de Sparte était boiteux : comme il s'était rangé parmi les

combattans, un d'eux à qui il semblait trop faible pour résister aux ennemis, l'ayant engagé à se retirer, il lui répondit: *in aciem ingredi eos oportere qui de prœlio cogitus non de fugâ.*

ARTICLE VI.

Du Mollet ou gras de la Jambe.

§. I. *Mollet fort gros.*

On lit dans Aristote que celui qui à le mollet excessivement gros a perdu toute espèce de honte, et qu'il est détestable. Polémon et Adamantius disent, après lui, que les jambes dont le mollet est fort gros dénotent l'homme détestable, sans honte et luxurieux. Conciliator dit qu'elles dénotent l'homme flatteur, intempérant et luxurieux; suivant Albert, elles indiquent l'homme qui a les mœurs serviles.

§. II. *Mollet contracté de haut en bas.*

Le mollet contracté de haut en bas désigne l'homme fort. Aristote donne de semblables mollets au portrait de l'homme fort. Léodamas juge par ce signe, entre plusieurs autres, de la force d'Ulysse, comme on peut le voir dans Homere.

§. III. *Mollet qui s'amincit de bas en haut.*

Le mollet qui s'amincit de bas en haut, dit Aristote dans sa physiognomonie, par opposition au signe précédent, indique la timidité, et il dónne de semblables mollets au portrait du timide.

§. IV. *Mollet mou.*

Selon l'opinion d'Albert, l'homme qui a le mollet mou est efféminé, et peut être comparé aux femmes.

§. V. *Mollet de grosseur et de solidité médiocres.*

Lorsque le mollet est d'une grosseur et d'une solidité médiocres, il annonce un très-bon esprit.

ARTICLE VII.

Des Pieds.

Nous allons jeter un coup-d'œil rapide, 1°. sur les pieds, considérés d'une manière générale; 2°. sur les talons, qui en forment l'extrémité postérieure; 3°. sur les orteils, qui les terminent extérieurement; 4°. enfin, sur leurs ongles.

Des Pieds considérés généralement.

§. Ier. *Pieds bien conformés, grands, bien articulés et musculeux.*

Ceux qui ont les pieds bien conformés, grands et musculeux, dit Aristote dans sa physiognomonie, sont doués d'un grand cœur et d'un caractère viril. Mais, selon Polémon et Adamantius, si les pieds sont nerveux et bien articulés, ils dénotent l'homme insigne en noblesse d'extraction et de mœurs; les mêmes auteurs donnent au portrait du fort les pieds bien articulés. Conciliator dit qu'ils annoncent une ame grande, généreuse et mâle. On lit la même chose dans Albert. Dares le Phrygien rapporte que Polyxène avait les pieds de très-bonne constitution, et que son ame était sans détour et élevée.

§. II. *Pieds petits, grêles et mal articulés.*

Aristote dit dans sa physiognomonie, que ceux qui ont les pieds petits, grêles et mal articulés, ont l'ame molle, et tiennent du naturel des femmes. Suivant Adamantius, si les pieds sont tendres et un peu charnus, ils annoncent l'homme d'un caractère un peu mou et efféminé; mais Polémon dit qu'il faut pour cela qu'il existe d'autres signes convenables à ce caractère. Rhasès et Conciliator

disent que les pieds petits et beaux désignent l'homme jovial et adonné à la lubricité. Homère donne des pieds semblables à Télémaque.

§. III. *Pieds charnus et gros.*

Les pieds charnus et gros, dit Aristote à Alexandre, dénotent l'homme fou et injurieux. Polémon et Adamantius dépeignent le fat méchant, avec les mains et les pieds gras et durs. Rhasès et Conciliator disent que les pieds charnus et durs dénotent la nonchalance et l'esprit dépravé. Aristote remarque que le chameau et l'ours ont les pieds charnus, et qu'ils sont lourds, stupides et pernicieux.

§. IV. *Pieds petits et grêles.*

Aristote écrit à Alexandre que les pieds petits et grêles sont un signe de hardiesse et de force. Polémon et Adamantius disent qu'ils dénotent l'homme rusé et trompeur. Suivant Albert, les pieds grêles et courts indiquent la malice.

§. V. *Pieds dont les articulations sont solides.*

Polémon et Adamantius donnent au portrait de l'homme ingénieux, les jointures des mains et des pieds fortes, ni trop saillantes, ni trop déprimées, mais bien constituées.

§. VI. *Pieds courts et gros.*

Les mêmes auteurs disent que ceux qui ont les pieds gros et fort courts, comme s'ils étaient mutilés, sont natuellement inhumains. Suivant Albert, les pieds gros et fort courts dénotent l'homme farouche, approchant du caractère des bêtes sauvages.

§. VII. *Pieds longs.*

Les pieds un peu longs dénotent, ui vant Polémon et Adamantius, l'homme qui machine quelques mauvaises actions. Conciliator et Albert disent que les pieds fort longs sont un signe de fraude et de méchanceté. Plaute donne au trompeur, qu'il dépeint, le corps grand, vaste et les pieds grands.

§. VIII. *Pieds voûtés.*

Polémon et Adamantius disent que les pieds voûtés dénotent l'homme de mauvaises mœurs. Mais Adamantius, dans le portrait de l'homme efféminé, lui donne les pieds voûtés.

§. IX. *Pieds plats.*

Aristote dit dans son livre des animaux, que ceux qui ont les pieds plats sont rusés et fraudu-

leux. Polémon et Adamantius adoptent son opinion, et ajoutent qu'ils tiennent du caractère du renard. Albert dit la même chose, d'après cet auteur. On rapporte que Plaute avait les pieds plats, et que c'est de là qu'est dérivé son nom.

Des Talons.

§. Ier. *Talons solides et bien articulés.*

On lit dans la physiognomonie d'Aristote, que ceux qui ont les environs des talons solides et bien articulés sont doués d'un grand cœur et d'un naturel viril. Ce même auteur écrit à Alexandre, que la largeur des talons dénote la force du corps. Polémon et Adamantius disent que les talons solides et bien articulés dénotent l'homme généreux, et ils donnent au portrait de l'homme fort et à celui de l'homme ingénieux les talons robustes.

§. II. *Talons charnus et mal articulés.*

Celui qui a les talons charnus et mal articulés, dit Aristote dans sa physiognomonie, a le cœur mou et tient du caractère des femmes; Adamantius, son interprète, dit que les talons mous et doux dénotent l'homme efféminé.

§. III. *Talons fort grêles.*

Suivant Adamantius les talons fort grêles dé-

notent l'homme timide et intempérant. Mais Polémon dit qu'ils dénotent l'homme frauduleux, et c'est une erreur. Rhasès, et après lui Albert, regardent les talons grêles comme un signe de crainte.

§. IV. *Talons gros et rudes.*

Suivant Polémon et Adamantius, les talons gros et rudes annoncent un homme fou et furieux. Albert dit qu'ils sont un signe d'un esprit insensé.

ARTICLE VIII.

Des Orteils.

§. Ier *Orteils courbés.*

Ceux dont les orteils sont courbés sont sans honte, et ressemblent aux oiseaux dont les ongles sont crochus, tels que les corbeaux, les étourneaux, etc. lesquels sont impudens.

§. II. *Orteils conjoints.*

Polémon dit que ceux dont les orteils sont adhérens et conjoints sont timides, et ressemblent aux oiseaux de marécage (1), dont les doigts sont réunis par une membrane. Adamantius dit qu'ils

(1) Les palmipèdes.

sont envieux. Nous avons connu plusieurs personnes qui étaient extrêmement timides, et dont les orteils étaient réunis par une membrane.

§. III. *Orteils resserrés.*

Celui dont les orteils sont resserrés, dit Polémon, est rusé et de très-mauvaises mœurs ; Adamantius ajoute qu'il est avare. Conciliator et Albert disent que les orteils resserrés et amoncelés désignent l'homme avare et malin.

§. IV. *Orteils peu distans.*

Suivant Albert, l'homme dont les orteils sont peu éloignés l'un de l'autre, est léger d'esprit et babillard.

§. V. *Orteils courts et fort grêles.*

Adamantius remarque que les orteils courts et grêles dénotent l'homme de peu d'intelligence. Conciliator dit qu'ils sont un signe de folie.

§. VI. *Orteils courts et gros.*

Les orteils courts et gros dénotent, suivant l'opinion de Polémon et d'Adamantius, l'homme téméraire, imprévoyant et de naturel farouche; Aristote écrit à Alexandre qu'ils appartiennent à l'homme fort et lourdement stupide.

§. VII. *Orteils longs et grêles.*

Les orteils longs et grêles désignent, selon Adamantius, un esprit fort grossier et lourd; Polémon ajoute qu'ils dénotent l'homme babillard et hâbleur. Conciliator dit que celui dont les orteils sont longs et grêles n'a pas reçu la sagesse en partage.

§. VIII. *Orteils modérément grands et bien proportionnés.*

Les orteils de grandeur modérée et bien proportionnés, annoncent l'homme doué de très-bonnes mœurs. C'est le sentiment de Polémon, d'Adamantius, de Conciliator et d'Albert.

Des Ongles.

§. I. *Ongles crochus.*

Aristote dit dans sa physiognomonie, que ceux qui ont les ongles crochus sont impudens et ressemblent aux corbeaux, lesquels joignent à leur impudence un grand penchant au vol. Polémon et Adamantius, d'après l'autorité d'Aristote, disent que les ongles crochus dénotent l'homme impudent et adonné au larcin. On lit la même chose dans Albert.

§. II. *Ongles étroits, longs et crochus.*

Suivant Polémon et Adamantius, les ongles étroits, longs et crochus dénotent l'homme peu sensé et d'un caractère sauvage. Aussi les ingénieux n'ont pas les ongles étroits.

§. III. *Ongles ronds.*

Polémon et Adamantius disent que les ongles ronds dénotent l'homme adonné à la lubricité ; c'est aussi l'opinion d'Albert.

§. IV. *Ongles courts.*

Les ongles fort courts, suivant les mêmes auteurs, dénotent l'homme rusé, lequel peut être comparé au singe.

ARTICLE IX.

De la Démarche.

§. Ier. *De ceux qui marchent à pas longs.*

Aristote, dans sa physiognomonie, et après lui Adamantius, disent que ceux qui marchent à pas longs, mettent beaucoup de soin et d'exactitude dans leurs affaires, et sont doués d'un grand cœur. Albert dit la même chose.

§. II. *De ceux qui marchent à pas lents.*

Ceux qui marchent à pas lents sont pensifs. Aristote dit, dans sa physiognomonie et dans ses morales, que la démarche lente convient à l'homme de cœur, et il donne aux portraits de l'homme gai et du modeste le mouvement tardif; Polémon et Adamantius donnent aussi ce caractère aux mêmes portraits. La démarche lente sied bien aux dames. C'est pourquoi Apulée, en dépeignant Vénus, dit qu'elle marchait à pas lents. Mais les mouvemens fort lents dénotent une ame molle, comme le remarque Aristote dans sa physiognomonie. Albert dit que la démarche lente est un signe de paresse, à moins que des signes plus puissans n'ôtent la valeur de celui-ci.

§. III. *De ceux qui marchent à pas longs et lents.*

Aristote écrit à Alexandre, que celui qui marche à pas longs et lents est heureux dans toutes ses entreprises.

§. IV. *De ceux qui marchent vite.*

Les mouvemens prompts dénotent l'esprit chaud, dit Aristote dans sa physiognomonie, au chapitre de la démarche; il dit que la vitesse du

pas dénote l'homme expéditif. Le même auteur donne au portrait de l'homme sans honte les mouvemens prompts.

§. V. *De ceux dont les pas sont courts.*

Aristote dans sa physiognomonie, et après lui Adamantius, regardent les pas courts comme un signe de paresse et de lâcheté. Suivant d'autres auteurs ils dénotent l'homme avare, adonné au larcin et qui machine secrètement des complots. Aristote écrit à Alexandre, que l'homme dont les pas sont courts est impétueux, rempli de soupçons, impuissant dans ses actions et de mauvaise volonté.

§. VI. *De ceux dont les pas sont courts et prompts.*

Aristote dit, dans sa physiognomonie, que l'homme dont les pas sont vifs et courts est lent dans ses actions, paresseux et ennuyeux. Suivant Adamantius il est avide de gain, médisant et très-craintif. Albert dit, dans sa mauvaise interprétation, qu'il est malin, faible et timide.

§. VII. *De ceux dont les pas sont tantôt prompts, tantôt lents.*

Salluste blâme, dans Catilina, sa démarche tantôt prompte, tantôt lente; on conjecturait de

là que son esprit était inconstant, dissimulé et rempli de toutes sortes de méchancetés. Polémon et Adamantius donnent au dissimulé une démarche qui prend aisément toutes les formes.

§. VIII. *De ceux dont les pas sont courts et lents.*

Ceux dont les pas sont courts et lents, dit Aristote dans sa physiognomonie, ne sont pas expéditifs, sont paresseux et ennuyeux.

§. IX. *De ceux qui marchent à pas longs et prompts.*

Ceux qui marchent à pas longs et prompts ne sont pas ennuyeux et sont expéditifs. Adamantius dit que la promptitude, et la grace de la démarche annoncent l'homme de bon conseil, et qui met la dernière main aux ouvrages qu'il entreprend; la belle démarche, dit Ambroise dans le premier livre de ses offices, est celle qui a quelque chose de noble, dont le pas est grave et tranquille. Héraclite avait la démarche et le mouvement vénérables; aussi était-il doué d'un excellent esprit et de beaucoup de talent.

§. X. *De ceux qui marchent lentement, et s'arrêtent en chemin pour regarder çà et là.*

Suivant Adamantius, celui qui marche len-

tement, s'arrête en chemin et regarde de côté et d'autre, est superbe, injurieux et adultère; Albert dit la même chose.

§. XI. *De ceux qui marchent en tournant les pieds et les jambes.*

Ceux qui marchent en tournant les pieds et les jambes, dit Aristote dans physiognomonie, ont le caractère efféminé. Adamantius donne ce caractère à ceux qui remuent tout leur corps en marchant.

§. XII. *De ceux qui tiennent leur corps droit en marchant.*

Aristote, dans le portrait de l'homme fort et prompt à se mettre en colère, dit qu'il tient son corps droit en marchant. Polémon et Adamantius donnent la même attitude au portrait de l'homme fort et à celui de l'ingénieux. Scot dit que ceux dont le corps est droit sont hardis.

§. XIII. *De ceux qui en marchant ont le corps penché en avant.*

Aristote, dans le portrait du timide, du honteux et du doux, leur donne le corps penché en avant lorsqu'ils marchent. Polémon et Adamantius donnent cette attitude au portrait du timide et à celui du fat.

§. XIV. *De ceux qui en marchant ont le corps penché à droite.*

Ceux qui en marchant ont le corps penché à droite, dit Aristote dans sa physiognomonie, sont impudiques. Adamantius dit qu'ils sont efféminés.

§. XV. *De ceux qui en marchant ont le corps penché à gauche.*

Suivant Adamantius, ceux qui en marchant ont le corps penché à gauche, sont dépourvus de sagesse ; Albert dit qu'ils sont fous.

Quelques considérations sur la stature, sur les corps bien ou mal proportionnés, sur ceux qui sont couverts de poils et ceux qui en sont dépourvus.

§. Ier. *Taille fort petite.*

Aristote dit dans sa physiognomonie que ceux qui ont la taille fort petite mettent beaucoup de précipitation dans leurs actions. Aphrodisée remarque que ceux qui ont une petite taille sont souvent plus prudens que ceux d'une grande taille. Avicenne dit que la nature dédommage l'esprit du peu de développement qu'elle a donné

souvent au corps. On remarque, en effet, que les animaux qui ont un petit corps sont doués de beaucoup d'esprit, telles sont les abeilles, les fourmis, les araignées, etc. Aristote recommande à Alexandre de ne pas mépriser les hommes de petite taille, parce qu'ils sont souvent doués de sagesse et de très-bonnes moeurs. L'histoire fait mention de plusieurs personnages de petite taille, qui ont été recommandables par leur génie et leurs qualités morales. Agésilaüs avait la taille petite et la forme du corps désagréable; mais il était doué d'un cœur impérieux, d'un esprit excellent, d'un caractère gai; il aimait la justice, et joignait à ces belles qualités l'amour de son peuple. Alexandre-le-Grand avait la taille médiocre, et l'on n'a qu'à le nommer pour faire son éloge. Horace avait le corps d'une petite taille et gros.

§. 11. *Taille fort grande.*

Aristote dit dans sa physiognomonie, que ceux qui ont la taille fort grande sont lents et fort timides, et il les compare aux autruches. La grue est aussi un oiseau d'une grande stature et fort timide, comme le remarque Eustathius. Homère dépeint Ajax avec la taille excessivement haute, et le nomme *Excelsus Ajax Græcorum murus capite superem inens Græcos*. Dans le même au-

teur, Ulysse reproche aussi à Euryalus de n'avoir dans son grand corps qu'un esprit insensé :

Si membra tibi dant grandia Parcæ.
Mentis eges.

C. Caligula était d'une taille prodigieuse, avait le corps velu comme celui d'une bête sauvage, des jambes grêles, qui souvent ne pouvaient le soutenir, quoique posées sur deux pieds d'une grandeur énorme.

§. 111. *Taille grande.*

Ceux qui ont la taille grande sont expéditifs et pourvus de bon sens ; ils ont aussi une grande force corporelle, sur-tout s'ils joignent à la hauteur de leur taille la dureté et la sécheresse de la peau. Aristote dit, dans sa physiognomonie et dans ses problêmes, que les hommes et les oiseaux de haute stature et dont la peau est dure et sèche sont très-forts. Chez les Grecs, Titormus, bouvier, comme le rapporte l'histoire, était doué d'une force extraordinaire; Milon-Crotoniate, qui croyait qu'un homme grand ne pouvait rien faire, le rencontrant un jour, le pria de lui donner quelques preuves de son énergie ; Titormus fit rouler en différens sens une pierre si grosse que Milon ne pouvait la remuer de sa place : l'ayant ensuite levée sur ses genoux et de là sur son épaule,

il se promena pendant quelque temps chargé de ce terrible fardeau ; il le jeta ensuite à terre, se rendit à son troupeau, prit par un des pieds de derrière le plus grand et le plus farouche des taureaux qui s'y trouvaient, et le retint avec fermeté sans se remuer de sa place, malgré les efforts que faisait l'animal furieux, pour se dégager de la main de Titormus.

On lit dans Plutarque, que Thésée avait une grande taille et une prestance qui répondait à l'excellence de son courage. Telle était aussi la taille d'Anténor, d'Agamemnon, de Nestor, de Pyrrhus, de Castor et Pollux, etc. Le même historien rapporte que Romulus était remarquable par la hauteur de sa taille et la beauté de sa prestance ; il dit la même chose de l'Empereur Domitien, de Cl. César et de C. César. Tibère, comme le rapporte Suétone, avait la taille grande et le corps robuste, les épaules et la poitrine larges, et ses autres membres bien proportionnés ; aussi était-il doué d'une force corporelle très-considérable. Godefroy de Bouillon, chef des Croisades, avait aussi une haute stature, un beau corps et bien proportionné dans toutes ses parties. On peut dire la même chose de Charlemagne, roi de France, de Mahomet II, Empereur des Turcs, de Tamerlan, Empereur des Scythes, etc.

§. IV. *Corps d'une taille médiocre et bien proportionné.*

Puisque la taille très-grande et la taille très-petite offrent quelque chose de défectueux, il s'ensuit que la médiocre, avec un corps bien proportionné, est la plus parfaite, sur-tout pour ce qui concerne les fonctions de l'entendement.

Aristote écrit à Alexandre, qu'il faut faire beaucoup de cas des hommes de moyenne taille et bien proportionnés dans toutes leurs parties. Polémon et Adamantius dépeignent l'ingénieux avec le corps d'une stature médiocre. Les anciens avaient coutume d'appeler *homme carré*, celui qui avait le corps d'une grandeur médiocre et bien proportionné dans toutes ses parties. Columelle, parlant des chiens, estime ceux dont la taille est carrée plutôt que grande ou petite. Homère et Dares le Phrygien, dans la description d'Ulysse, lui donnent un corps ferme et d'une taille médiocre, un esprit ingénieux, une grande sagesse, et une mâle éloquence. L'Empereur Auguste était d'une stature moyenne. Suétone rapporte que Vespasien avait la taille carrée, les membres bien proportionnés et forts. Plaute, dans sa comédie d'*Asinaria*, décrit Léonida, homme d'intrigue et d'intelligence, avec une taille moyenne.

§. V. *Corps mal proportionné.*

Ceux dont le corps est mal proportionné sont rusés et tiennent du naturel des femmes ; c'est ce que nous apprend Aristote dans sa physiognomonie.

§. VI. *Corps tout couvert de poils.*

Polémon dit que ceux qui ont le corps, tout couvert de poils rudes et épais, sont paresseux et lâches. Adamantius les compare aux bœufs. Aristote, dans son livre des problêmes, remarque que les oiseaux et les hommes velus sont adonnés à la lubricité, et dans sa physiognomonie, il donne au luxurieux, dont il fait la description, le corps velu. Caligula avait le corps tout couvert de poils, et nous avons déjà eu occasion de parler de sa lubricité. Marsias, qui était un vrai miroir de folie et qui eut l'effronterie de défier Apollon au chant, est décrit par les auteurs avec le corps velu.

§. VII. *Corps sans poils.*

Ceux dont le corps est entièrement dénué de poils sont débiles, et tiennent du naturel des femmes et des eunuques.

LIVRE II.

Descriptions physiognomoniques de l'Homme, considéré sous le rapport de ses qualités intellectuelles et morales.

Nous avons étudié chaque signe, suivant qu'il se présentait, dans les diverses parties du corps humain; mais je n'ai point rempli entièrement mon but, qui est de donner une haute idée de la physiognomonie, et d'apprendre à bien connaître le naturel et les mœurs des hommes. Pour cela, je ne pouvais pas mieux faire que de le dépeindre, à l'exemple des anciens, d'après l'ensemble des traits qu'il présente, lorsqu'il a, à un haut degré, telle ou telle faculté intellectuelle ou telle ou telle qualité morale. Je commencerai par décrire l'homme juste, parce que la justice est la première de toutes les vertus, et qu'elle comprend toutes les autres.

§. I. *L'homme juste.*

L'homme juste a le corps bien proportionné, sa voix est belle, ferme et grave, ses yeux sont grands, élevés, un peu saillans, et présentent autour de la prunelle deux cercles, l'un noir assez étroit, l'autre comme enflammé et brillant; son front est ouvert et dirigé insensiblement vers les tempes; ses joues sont bien formées, ses cheveux ont une teinte obscure; il sourit facilement avec grace, il a un maintien facile, en un mot on ne voit, dans toute sa personne, rien qui exprime ni la gêne, ni la contrainte.

§. II. *L'injuste.*

L'homme injuste, au contraire, présente des yeux dont la couleur, la forme, et la direction sont fort étranges : les uns sont verdâtres, les autres de couleur noire; il y en a de rougeâtres, fixes et très-ouverts, d'autres abaissés, d'autres égarés et embrouillés, d'autres brillans et secs avec un front étroit. On voit des hommes injustes qui manifestent adroitement le plaisir et la douceur dans leur regard; mais ailleurs, sur le front, les joues, les sourcils et sur les lèvres, on distingue bientôt tous les caractères de l'inconstance et de la méchanceté.

§. III. *L'homme probe.*

Sa figure est belle, ses épaules grandes, sa poitrine large, sa respiration aisée et tranquille ; le nez est assez grand, bien proportionné au reste du visage ; les yeux sont grands et un peu enfoncés, ou bien ouverts, portant l'expression de la douceur ; il arrive quelquefois que les yeux ont quelque chose d'un peu triste, et qu'ils sont rapprochés des sourcils, tandis que le front, dans ce cas même, est un peu sévère ; mais tout cela, c'est avec ménagement.

§. IV. *L'homme sans probité.*

L'homme sans probité est remarquable par la laideur de son visage ; il a les oreilles longues et étroites, la bouche petite, prolongée en avant, les dents canines dirigées en dehors et dures ; sa manière de parler est prompte, brusque, désagréable, sur-tout lorsqu'il a la voix grêle, ou bien qu'il parle du nez et difficilement ; son cou est courbé en avant, et souvent même son dos l'est aussi ; ses jambes sont minces, ses pieds mal conformés, il a les yeux situés presque dans la longueur du visage, ou bien renversés vers la paupière supérieure et dirigés l'un vers l'autre, brillans comme le marbre poli, arides. Il y a des

hommes sans probité qui ont les yeux vibrans comme s'ils allaient sortir de la tête, pâles, ou de couleur rouge et secs.

§. V. *L'homme de bonnes mœurs.*

Son front serein tient le milieu entre un trop grand calme et l'état ombrageux de la défiance ; son visage est bien proportionné, sa voix n'est ni trop élevée, ni trop basse, ni trop grêle; il rit rarement ; ses yeux sont tantôt grands, élevés, peu saillans, bleus, attentifs, brillans, tantôt clairs, brillans et humectés.

§. VI. *L'homme fidèle.*

Il a les yeux ordinairement médiocres, de couleur bleue ou noire ; mais il arrive aussi que les yeux sont grands, brillans et attentifs. Quelquefois le regard de l'homme fidèle a quelque chose de triste, ses sourcils sont resserrés, son front est sévère, mais c'est sans excès.

§. VII. *L'infidèle.*

On lui remarque souvent une tête petite, sa figure est irrégulière, son maintien gêné, son front dur, couvert d'inégalités, ses épaules relevées vers sa tête; ses mains étroites et grêles; ses yeux petits, secs, enfoncés, ou bien obscurs et

arides, ou bien encore obscurs et comme écailleux, quelquefois d'une extrême mobilité comme s'ils étaient agités.

§. VIII. *L'homme prudent.*

Son corps est petit, sa tête médiocre, renflée au sinciput et à l'occiput (telle était celle de *Périclès*,) son front carré, bien proportionné, la face médiocre avec un peu d'embonpoint, la langue libre dans ses mouvemens, la voix tenant le milieu entre le son grave et le son aigu, la lèvre supérieure un peu saillante, le cou incliné vers la droite, les épaules et la poitrine larges, ou bien la poitrine un peu resserrée, et le ventre sans ampleur, les mains et les doigts allongés sans gesticulation, les yeux tantôt grands, élevés, brillans, tantôt un peu abaissés et d'un homme qui médite. — Le propre de l'homme prudent est de s'assurer de tout ce qui est avantageux et utile pour lui, et pour les autres, dans toutes les circonstances de la vie; il veut le bien, c'est un sage conseiller.

§. IX. *L'imprudent.*

L'imprudent, au contraire, ne sait pas profiter des choses présentes; il juge d'ailleurs de tout fort maladroitement, son front est convexe

et haut, il marche ordinairement avec vitesse; aussi sa respiration est-elle souvent gênée, comme il arrive à ceux qui viennent de faire une course. Son attitude est irrégulière, sa tête est élevée et son corps comme suspendu. Lorsqu'on surprend des hommes de cette espèce, occupés à faire quelque chose, on les voit trembler, ils baissent la tête et se replient, pour ainsi dire, sur eux-mêmes; les uns sont grands, les autres petits, mais en général ils sont d'un tempérament sec et chaud; les uns ont les yeux saillans, petits et comme enflammés; les autres, un peu obscurs, rouges ou de couleur de sang, d'autres grands, légèrement jaunes; on en observe qui ont le regard tantôt abaissé, tantôt élevé, et qui soupirent.

§. X. *L'homme docile.*

La couleur de ses cheveux est blonde ou châtaigne; il a le front un peu haut, les sourcils grands sans excès, d'un dessin correct, les oreilles bien formées, la face un peu maigre, le cou penché du côté droit, les épaules grandes, la poitrine large et le ventre médiocre. Il rit peu, ses mains en parlant sont immobiles, ses doigts renversés en arrière, ses yeux sont médiocres et tirent sur le bleu ou le noir: on en voit qui sont bleus, grands, fixes et brillans; d'autres sont obscurs, humides, mais bien proportionnés, le front est uni, sans rides.

§. XI. *L'homme indocile.*

Sa tête présente les deux extrêmes dans les proportions, ou bien elle est trop grosse, ou bien trop petite, la face est grande, le cou mou.

§. XII. *L'homme ingénieux.*

Il a le regard doux, les cheveux plats et un peu courts; les yeux ronds, d'une forme un peu circulaire, la tête médiocre et bien proportionnée, le cou un peu long, les épaules doucement inclinées, la voix claire, ni trop grosse, ni trop aiguë, les mains et les doigts un peu longs.

Le même, d'après Aristote, Polémon et Adamantius.

Si on examine l'état extérieur de son corps, il a un embonpoint médiocre, il n'est ni trop maigre, ni trop replet: autour des épaules et du cou on voit un peu plus de maigreur. Son visage, suivant *Polémon*, n'est ni trop replet, ni trop décharné, ses épaules, et ce qui l'entoure sont bien proportionnés; autour des reins et de la poitrine, on ne voit pas de masses de chair, la couleur du corps est belle, en général, d'un

blanc mêlé d'une légère nuance de rouge; mais, au jugement d'*Adamantius*, il y a des hommes ingénieux chez lesquels la couleur est jaunâtre et même jaune, la peau est mince, le poil n'est ni dur, ni roide, rarement noir: quant aux cheveux, ils tiennent le milieu entre l'état trop crépu et l'état trop droit, les yeux sont grands, ouverts et brillans, tout le corps est droit. Nous ajouterons à ces traits, les suivans: la langue libre dans ses mouvemens, la voix moyenne entre celle qui est trop élevée et celle qui est trop basse, la poitrine un peu maigre, les mains et les pieds bien articulés, un peu décharnés, les doigts longs, flexibles; les cuisses médiocrement charnues, les yeux un peu obscurs, humides, mais bien proportionnés, le dos un peu maigre.

Si j'essayais de dépeindre particulièrement le portrait de l'homme ingénieux, je lui donnerais les traits suivans: le front un peu haut et bien formé, les cheveux ni durs, ni trop droits, ni crépus, ni de couleur trop foncée, principalement noirs, les oreilles d'un dessin correct, la face un peu maigre avec de belles proportions, les sourcils grands, peu épais, mais bien dessinés, les yeux grands, élevés, brillans, le cou et les épaules minces et bien détachés, le ventre médiocre, peu d'embonpoint dans les cuisses et dans les côtés, une taille élevée et bien proportionnée, une belle couleur, les pieds et les mains bien ar-

ticulés, libres dans leurs mouvemens, les doigts souples, un peu longs et bien séparés, la voix ni trop basse, ni trop forte.

§. XIII. *L'homme hébêté.*

Les parties qui entourent le cou et les bras sont épaisses et charnues. On lit dans *Adamantius* que les cuisses de l'homme hébêté sont caves à leur intérieur; je pense qu'il faut dire que c'est la tête qui est cave ou enfoncée à la partie postérieure, c'est-à-dire à l'occiput; car, comme nous l'avons remarqué à l'article de cette partie de la tête, c'est là un des principaux signes de l'homme hébêté; le front est grand et arrondi, les yeux pâles, stupides, languissans comme les yeux de chèvre, les mâchoires grandes, le ventre très-ample, les jambes très-grosses, même par en bas, et courtes, ce qui est encore un des principaux signes de l'esprit grossier; toutes les articulations difformes et gênées dans leurs mouvemens, la couleur de la peau ordinairement blanche, mais aussi quelquefois noire. L'homme ingénieux a les doigts déliés, bien séparés, et libres dans leur mouvement: celui-ci, au contraire, a les doigts rassemblés et mal conformés.

§. XIV. *L'homme susceptible de sensation.*

Sa tête est ordinairement un peu grosse, le

sinciput est saillant et le front allongé, les oreilles assez grandes et presque carrées, il est d'un tempérament sec et chaud, il a le corps coloré, d'un embonpoint modéré, quelquefois un peu grand, quelquefois médiocre.

§. XV. *L'homme peu susceptible de sensation.*

Il a la tête très-petite et le sinciput enfoncé : il arrive aussi que la tête n'est pas absolument petite, mais alors le sinciput et l'occiput sont à la fois concaves, ce qui rétrécit beaucoup l'intérieur du cerveau, le front est rond et élevé, la face charnue et longue; l'extrémité du nez et même toute la partie dorsale grosse et désagréable, les joues saillantes, les mâchoires grandes, l'espace compris entre la base de la poitrine et l'ombilic plus long que celui qui sépare cette même base de la gorge, les ongles crochus et étroits, les bras charnus, les yeux lents dans leurs mouvemens.

§. XVI. *L'homme qui a de la mémoire.*

On lui observe généralement un tempérament sec; ses membres, sur-tout ceux qui occupent les parties supérieures, sont peu robustes, bien conformés, un peu charnus, sans embonpoint, car ce serait l'indice d'un esprit hébêté : nous ajouterons qu'il a les oreilles un peu longues.

§. XVII. *L'homme qui n'a point de mémoire.*

Ses traits sont tout à fait opposés aux précédens, il a les parties supérieures très-grandes, etc.

§. XVIII. *L'homme pensif.*

L'homme pensif présente sur le front plusieurs rides, ordinairement relevées vers la partie supérieure; il a le cou un peu courbé en avant. Sa respiration est aisée et se fait sans bruit; sa démarche est lente et tardive.

§. XIX *L'insensé.*

Il a les yeux pâles et tremblans, ou bien fixes et humides, quelquefois obscurs, roulant dans leur orbite, comme égarés. On voit des insensés qui, lorsqu'ils ferment les yeux, relèvent le globe vers la partie supérieure, ce qui est fort laid à voir : en général les insensés ont les narines fort étroites et comme bouchées.

§. XX. *Le fou.*

Son visage a quelque chose de sinistre, il a le front large et grand, les oreilles assez grandes et droites, les joues un peu retirées, la lèvre supérieure assez grosse et dépassant la lèvre inférieure, la langue prompte, le rire fréquent, la voix aiguë

et souvent glapissante; le cou entièrement droit, ou bien penché soit en devant, soit de l'un ou de l'autre côté ; les aisselles très-garnies de poils, les mains très-courtes ; les yeux détournés vers la droite, les pupilles dilatées.

§. XXI. *L'extravagant.*

On le reconnaît à la forme singulière de ses yeux, qui sont saillans en dehors, et à la mauvaise configuration de sa bouche. Il a encore beaucoup d'autres traits qui conviennent également à l'insensé et au fou.

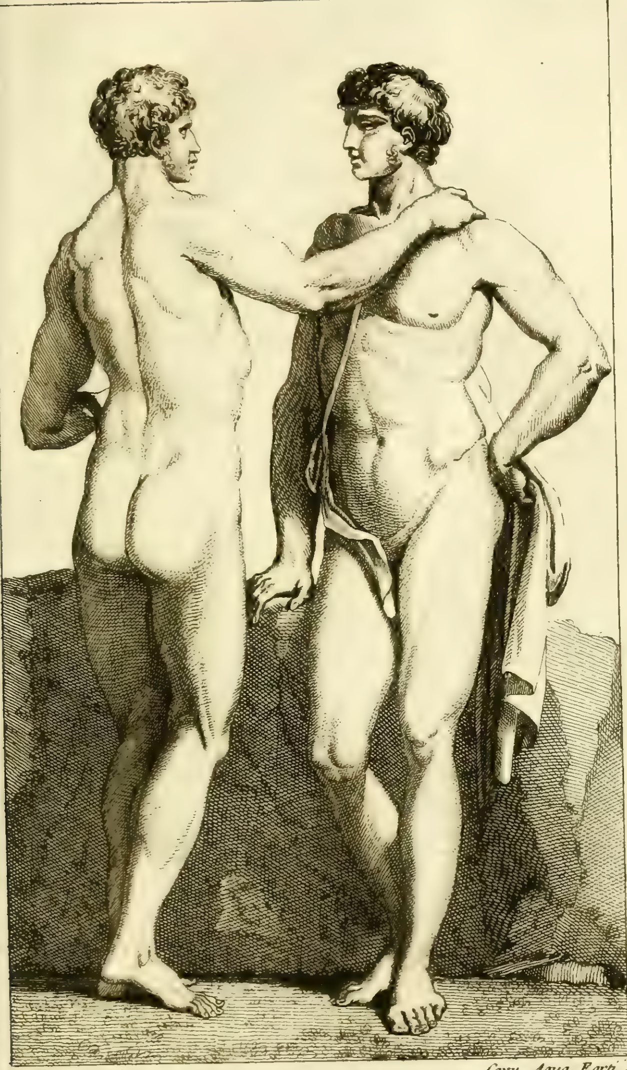
§. XXII. *L'homme qui n'a point de sagesse.*

Sa face est charnue, ses lèvres sont grosses, la parole difficile, le cou droit, allongé, le corps habituellement incliné vers la gauche.

§. XXIII. *L'homme vigoureux et de grand cœur* (1).

Ses formes sont bien prononcées, ses épaules et sa poitrine sont larges et robustes, couvertes

(1) Les *Mégalantropogénésiologues*..... et *les amateurs de l'art de procréer les sexes à volonté*, peuvent profiter du passage suivant de Porta.... Si sinistræ partis hominis semen in dextram mulieris uteri partem illabitur, nascitur et mulier ; sed quia eo loco nata est, ubi vir nasciturus erat, virilis erit mulier, robusta membra, visus fuscedinem, vocem gravem, et interpidum animum habebit, etc. *Note du trad.*



C. Monnet del. Canu Aqua Forti.

L'Homme vigoureux et de grand cœur.

de poils durs et épais. La couleur de son corps est foncée, le cou gros et ferme, les parties génitales contractées et dures, les mollets très-fermes, relevés vers la partie supérieure; les sourcils épais, peu étendus; la voix grande, élevée, menaçante. Tels sont les traits qu'on trouve dans les auteurs; nous leur ajouterons ceux que l'expérience nous a fait connaître : la tête un peu grosse, et l'occiput saillant, ou bien également conformée dans toutes ses parties avec une grosseur médiocre; les oreilles assez grandes, carrées, le front carré, d'une juste grandeur, maigre, bien uni, le nez bien proportionné au visage, les narines un peu larges, les lèvres déliées, égales, et la bouche assez grande; la voix grave et intense, ou bien grave et sonore; la respiration forte et son souffle prompt et épais; les bras et les coudes robustes bien articulés, le dos large et robuste, le ventre assez large, mais contracté; les mains grandes, articulées, tendineuses, d'une grande force, les yeux brillans, un peu lents dans l'état ordinaire, quelquefois mobiles, étincelans, de couleur noire ou même tannée, avec des cercles de nuances variées.

Le même, d'après Végétius.

Végétius, voulant faire connaître les jeunes gens, qu'il croyait les plus propres au service de

la guerre, leur assigne les caractères suivans : les yeux vifs, le cou droit, les épaules robustes, la poitrine large, le ventre médiocre, les bras musculeux et un peu longs, les jambes bien faites, les mollets fermes, les doigts forts, les pieds bien articulés. Cet auteur rapporte des faits fort singuliers de la force d'un Espagnol, qui vint à Naples en 1555, et qu'il reçut dans sa maison où il l'avait fait appeler pour le connaître. Cet Espagnol, dit-il, faisait asseoir un homme sur chacune de ses épaules, il en tenait deux autres dans ses bras, deux autres se soutenaient sur ses pieds, il y en avait encore d'autres qui tenaient ceux-ci embrassés ; avec ce fardeau il marchait comme s'il eût été libre et qu'il n'eût rien porté ; ensuite il mettait les mains à terre et faisait monter deux hommes dessus ; se levant après cela, il les levait jusqu'à la hauteur de sa tête. Ayant été rencontré dans un bois par deux voleurs, il les saisit au collet, et les heurta la tête l'un contre l'autre, avec tant de violence, qu'il fit jaillir au loin leur cerveau. Je le priai, continue cet auteur, de me faire voir son corps à nu, pour mieux juger de ses formes, il y consentit ; voici ce que je remarquai : son corps était carré, sa taille droite, sa tête assez grande, assez saillante sur le devant, son cou robuste, ses cheveux durs et blonds ; son front carré, peu grand, ses yeux farouches, me-

naçans, de moyenne grandeur; sa bouche assez grande, ses bras et ses cuisses pleins de muscles et ronds, sa respiration forte et soutenue, sa voix forte et sonore; sa peau était si serrée et si dure, que lorsqu'il tendait le bras et la main, il n'était pas possible de la pincer. Ses jambes étaient musculeuses, ses mollets fermes; ses pieds et ses mains grands, robustes, sa poitrine large; les os de ses hanches grands, élevés, son ventre contracté; il mangeait peu.

§. XXIV. *L'homme courageux.*

Ce que nous avons dit de l'homme vigoureux suppose une grande force physique, qui n'entre point spécialement dans l'idée du courage. *Magnum animum parvo in corpore gerunt*, dit Virgile, en parlant du courage et de l'industrie des abeilles.—L'homme courageux a les cheveux ordinairement blonds, médiocrement frisés, et descendant du front jusqu'au nez; les sourcils arqués, souvent agités; le menton pointu, le dos un peu large et robuste, la poitrine large, le cou un peu gras; les mains grandes, articulées et tendineuses. Les yeux sont quelquefois blonds, quelquefois jaunes, quelquefois brillans, regardant de côté, vifs; on en voit qui sont humides et dont l'iris présente plusieurs cercles.

§. XXV. *L'homme belliqueux.*

Sa bouche est grande, sa voix sonore.

§. XXVI. *L'homme audacieux.*

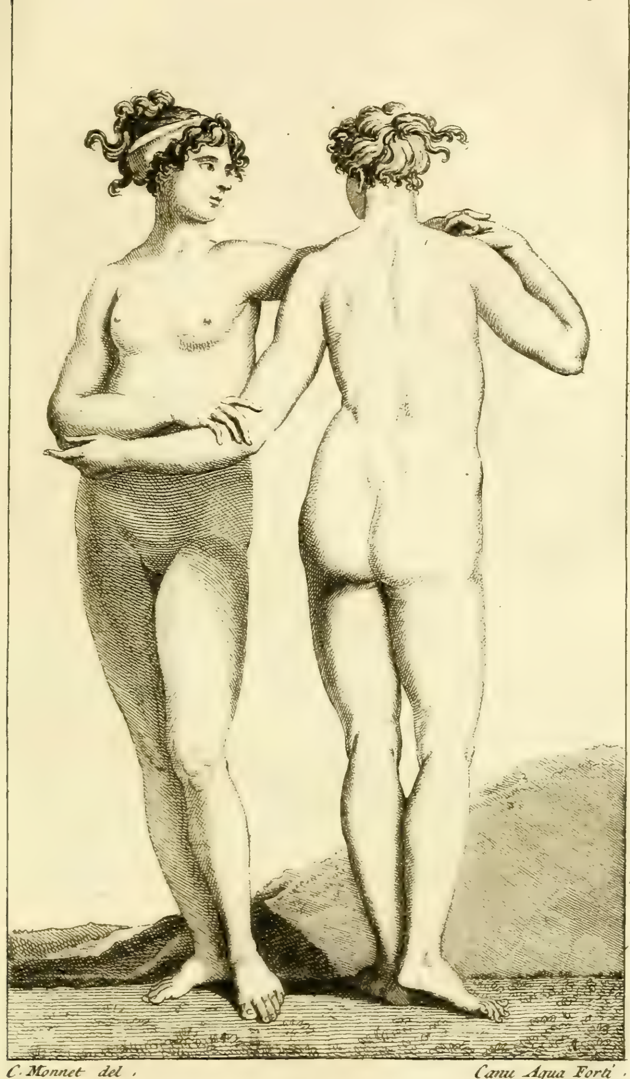
Les traits qui caractérisent l'homme audacieux sont bien tranchés. Son visage a quelque chose d'austère, son front est comme nébuleux, ses sourcils longs, son nez grand, ainsi que sa bouche ; la poitrine large, les épaules grandes, et les bras descendant jusqu'aux genoux. Mais c'est surtout dans les yeux que se dépeint l'audace : vous les verrez tantôt brillans, vifs et de couleur de sang, tantôt ouverts, agités, étincelans.

§. XXVII. *Le téméraire.*

L'homme téméraire a ordinairement les yeux brillans, regardant de côté ; quelquefois ses yeux se ferment à demi, son front devient austère, ses joues se contractent ; quelquefois ses yeux sont droits, humides ou même secs, bien proportionnés. Sa bouche est grande et mal conformée, ses doigts courts et gros.

§. XXVIII. *Le timide.*

On peut dire d'abord, en général, que ses formes physiques et son caractère moral sont



C. Monnet del. Canu Aqua Forti.

Ressemblance de l'Homme timide avec la Femme.

très-rapprochés de ceux de la femme. — Son corps est presque toujours incliné, et le poil qui le recouvre est rare et mou. Il a le visage pâle, les yeux faibles et languissans ; les jambes et les cuisses grêles et faibles, les mains longues et menues. La couleur de son visage change souvent, sa respiration est débile ou tumultueuse, sa voix aiguë et petite. Ce ne sont pas là tous les signes qu'on peut rencontrer dans l'homme timide ; je n'ai fait jusqu'à présent que choisir ceux qu'on trouve dans les auteurs. Je vais énumérer ceux que l'expérience m'a fait connaître. L'occiput cave, ou bien la tête resserrée en devant et en arrière ; les cheveux droits, ou même crépus, faibles ; le front grand, la face charnue, quelquefois osseuse ; les lèvres déliées et la bouche petite ; la respiration petite, rare, tardive chez ceux qui ont le corps et la poitrine maigres, dénués de poils, ou bien haute, fréquente et assez grande lorsque la poitrine est large et forte ; la voix basse ou tremblante ; la parole courte, ou bien élevée et nasale ; le cou long et grêle, quelquefois rude et gros ; les yeux décolorés, tirant sur le blanc, quelquefois noirs, mais sans énergie, ou bien fixes et humides, cillans, sans vigueur, avec des cercles blancs.

§. XXIX. *L'homme pusillanime.*

Il a communément la face, les articulations et les membres petits. Son corps est maigre, son dos de forme circulaire, sa voix élevée et vive, sa poitrine grêle et faible ; ses yeux sont grands, très-mobiles, ainsi que ses joues : de même que le timide, il marche avec vitesse et tremble quand on le surprend.

§. XXX. *L'homme plaintif.*

Nous rapprochons ce caractère du précédent, parce qu'il a avec lui beaucoup d'analogie. L'homme plaintif a la gorge dure et proéminente; sa voix commence par être grave, et finit en donnant un son très-aigu.

§. XXXI. *L'homme superbe.*

Des sourcils arqués, toujours en mouvement ; des yeux obscurs, arides, pleins de vanité ; un ventre large, chargé d'embonpoint ; une démarche hautaine, lente, étudiée, interrompue souvent pour examiner avec dédain tout ce qui l'entoure sur son passage; tels sont les principaux signes qui distinguent l'homme superbe.

§. XXXII. *L'homme orgueilleux et vain.*

Il ne se connaît pas lui-même, il se croit meilleur qu'il n'est en effet. On voit que dans toutes ses entreprises il met la plus grande ostentation, il entreprend même souvent au delà de ses forces. Il n'y a de bien fait que ce qu'il fait ; ses plus misérables productions sont des chefs-d'œuvre à ses yeux, et il voudrait le faire croire aux autres. Son maintien, sa démarche annoncent bien la tournure de son esprit. Ses yeux et sa bouche n'expriment jamais que le dédain et le mépris. Ses caractères physiognomoniques approchent de ceux de l'homme superbe; il est inutile de les rapporter tous; je n'en tracerai que quelques uns. Il marche à pas comptés et la tête levée, ses yeux sont grands, animés, assez saillans; la lèvre inférieure un peu prolongée ; la voix aiguë, quelquefois criarde ; les doigts longs et grêles.

§. XXXIII. *L'homme magnanime.*

Sa tête est bien proportionnée, un peu grosse. Ses cheveux descendent du front jusqu'au nez, et sont légèrement blonds. Son front est carré, d'une belle proportion ; son nez se présente de deux manières, quelquefois il prend son origine du front et est bien placé par rapport au visage,

quelquefois il est un peu gros dans toute sa longueur, mais un peu resserré à son extrémité. Les lèvres sont assez déliées, correctes, et la bouche un peu grande ; la voix grave, un peu creuse, ou bien grave et ferme, la démarche lente.

§. XXXIV. *L'homme libéral.*

La libéralité tient le milieu entre l'avarice et la prodigalité. Le propre de l'homme vraiment libéral est de ne donner qu'à propos. Les compagnes de cette vertu sont en grand nombre. On distingue entr'elles la probité, la bienveillance, l'urbanité.— Les formes de l'homme libéral sont agréables en général ; mais on remarque, entre autres choses, que ses cheveux descendent du front jusqu'au nez, que son cou est velu, ses épaules bien formées, les bras allongés et les doigts un peu recourbés.

§. XXXV. *L'homme généreux.*

Il y a, au physique comme au moral, des différences entre l'homme généreux et l'homme libéral. La générosité s'étend à des actions qui ne sont pas du ressort de la libéralité. On dit fort bien qu'un homme a mis beaucoup de générosité dans ses procédés envers un autre ; mais on ne dit pas, dans ce cas, qu'il est libéral. Cependant les caractères physiognomoniques qui les distin-

guent ne sont pas faciles à saisir ; voici toutefois ceux que quelques auteurs donnent à l'homme généreux. Le dos large et robuste, les pieds bien formés, un peu grands, articulés, tendineux, la voix creuse, inflexible.

§. XXXVI. *L'homme avare.*

L'avare est injuste envers lui-même et envers les autres. Il n'est pas difficile de le reconnaître dans la société ; la petitesse de ses actions en fait un personnage fort original. Il a les yeux, la face et les membres petits, le visage contracté, les sourcils courbés, la voix aiguë et glapissante. Son maintien est toujours gêné ; on le voit souvent se frotter les mains ; l'inquiétude est empreinte sur sa figure, il regarde toujours comme en cachette ; il marche à petits pas, vite et le dos courbé.

§. XXXVII. *L'homme colère.*

Le corps droit, bien proportionné, d'une teinte jaunâtre ; les extrémités grandes et robustes, les épaules larges, la face ronde, les sourcils contournés, la barbe épaisse, les narines assez larges ; voilà des signes que lui donnent *Aristote* et *Polémon*. Je vais en ajouter d'autres : le front circulaire, ridé vers son milieu ; les sourcils tortueux, les tempes saillantes, garnies de veines ; le nez pointu, les dents droites, aiguës ;

la voix tantôt grave, un peu voilée, grande, tantôt aiguë et élevée, tantôt grave au commencement, aiguë sur la fin. Le cou quelquefois gros et plein, quelquefois long et gros, quelquefois gros rempli de vaisseaux sanguins. Les yeux comme de sang, ou durs avec des cercles de couleurs variées, ou fixes, tandis que les sourcils se relèvent et que l'individu semble soupirer, ou jaunâtres, grands, regardant en dessus, ou bien encore vibrans, comme s'ils allaient s'échapper, grands et brillans.

Le même, d'après Plutarque.

Le visage animé, le regard menaçant, cruel; la bouche affreuse, remplie d'écume; des cris épouvantables, la parole précipitée, l'agitation des pieds et des mains.

Le même, d'après Laetance.

Les yeux ardens, la bouche tremblante, craquement des dents, la voix sifflante, le visage tantôt d'un rouge vif, animé, tantôt d'une pâleur mortelle.

§. XXXVIII. *L'homme dur dans ses procédés.*

Sa figure est désagréable, sa tête très-petite; les sourcils inégaux, étendus jusqu'au nez; les narines larges, la respiration forte, prompte et

épaisse ; le corps et la poitrine maigres ; les yeux secs et comme de sang ; brillans, regardant de côté, ou bien petits, fixes, saillans tandis qu'il agite son front, ses sourcils, et qu'il relève pour ainsi dire tout son corps en haut. On remarque aussi quelquefois que les yeux sont pâles, légèrement jaunes et secs.

§. XXXIX. *L'homme modéré.*

Il a le visage un peu fort et un peu replet, les cheveux plats, doux, blonds ou de couleur d'or, les sourcils bien dessinés. Il parle toujours avec calme et avec douceur. Sa voix est grave et flexible, ses yeux noirs, sa démarche lente.

§. XL. *L'homme constant.*

Il rit peu ; ses yeux sont obscurs et humides, bien proportionnés ; les cils noirs.

§. XLI *L'homme inconstant.*

Il a le front petit, mais large, le nez petit ou long et délié, ou bien encore pointu à son extrémité ; sa bouche est un peu retirée en dedans et ses yeux sont petits et obscurs. On voit beaucoup de poils sur sa poitrine et sur son ventre.

§. XLII. *L'insouciant.*

Le caractère diamétralement opposé à celui de l'homme colère, c'est celui de l'homme insouciant. Il demeure froid et indifférent pour les choses les plus propres à exciter toute l'énergie de l'ame ; rien ne peut le faire sortir de son engourdissement et de son apathie : on peut bien le comparer aux ânes et aux chèvres. Son front est petit, ses cheveux droits, son visage grand, ses oreilles très-petites, ses lèvres grosses et sa bouche extrêmement ouverte. Il a la voix bêlante et de mauvais timbre, quelquefois dure, aiguë et plaintive, ou bien grave et débile, le cou gros et plein, le ventre large, mou, pendant, les yeux pâles, peu concordans, ou bien légèrement rouges, relevés vers la partie supérieure, ou bien encore de couleur variée comme ceux de chèvre.

§. XLIII. *L'homme servile.*

La voix grave et grande, les jambes et les talons gros, les yeux petits et de nuances variées.

§. XLIV. *L'homme sobre.*

Sa chevelure n'est ni trop rare, ni trop touffue ; sa respiration est calme, son front

serein, sa bouche médiocre, les angles des yeux courts, les pupilles médiocres : ses yeux grands et brillans présentent sur l'iris un cercle noir étroit.

§. XLV. *L'homme intempérant.*

La bouche creuse, le ventre large, mou, pendant, les talons grêles, les yeux obscurs comme couverts d'un nuage, ou bien grands et rougeâtres.

§. XLVI. *Le gourmand.*

La bouche grande, les dents longues, aiguës et fermes, le cou gras ; l'espace compris entre la base de la poitrine et l'ombilic plus grand que celui qui est entre cette même base et la gorge; la parole grave et faible, les mains grêles et tortueuses, les yeux obscurs, enflés à leur contour, ou bien grands, fixes, rougeâtres.

§. XLVII. *L'ivrogne.*

La face petite, basanée ; les joues charnues, souvent rouges, les paupières larges, bordées de rouge, le gosier dur, les yeux rougeâtres, humides, quelquefois vibrans, comme s'ils allaient sortir de leur orbite, grands, brillans

§. XLVIII. *Le paresseux.*

La paresse est une suite ordinaire de l'intempérance, et est la source d'une infinité de vices. L'homme paresseux a le front grand, la face large et charnue, les joues grosses, le nez gros à son extrémité, la couleur de la face légèrement jaune, le regard d'un homme sans cœur, la parole brève, la langue tardive, le corps très-velu, la démarche lente, les yeux grands, lents dans leurs mouvemens.

§. XLIX. *Le voluptueux.*

On trouve dans les auteurs un grand nombre de traits qui caractérisent l'homme de cette espèce. *Polémon*, *Adamantius*, et *Aristote*, lui donnent la couleur blanche, le corps velu, les cheveux droits, épais, noirs, le ventre gros, la partie du visage qui est entre le nez et le menton concave, telle que l'avait *Socrate*, à ce qu'on rapporte; les yeux enfoncés, brillans, lascifs; les paupières sans cesse en mouvement. Ces signes ne suffisent pas certainement, pour porter un jugement sûr, dans toutes les occasions. C'est ce qui m'a déterminé à en ajouter d'autres, tirés de quelques auteurs plus modernes. L'homme voluptueux a peu de cheveux,

il est souvent chauve. Il a les oreilles petites, le nez creux en dedans, quelquefois camard, le ventre et la poitrine velus, la potrine ample, maigre, les hanches grêles, les lombes et les cuisses velus, la partie de la jambe qui tient aux malléoles, grosse et charnue, les mains velues, les orteils serrés, les ongles ronds, il a quelquefois les joues un peu rétrécies et le visage gai; en général ses yeux sont un peu grands, légèrement rouges, ou bien brillans avec des cercles qui sont de deux sortes : les plus voisins de la prunelle sont verts, les autres noirs. Les boiteux sont très-enclins à la volupté. J'ai vu à Naples, une femme qui était perdue de mœurs et excessivement débauchée. Elle était d'un brun-pâle, maigre et grêle. Sa taille était droite; elle avait les mamelles convenablement pleines et dures; elle était velue aux jambes, aux aisselles et même au menton, dont le poil était gros et épais, ses cheveux crépus et courts, sa voix déliée et lente; elle était hardie dans ses paroles, cruelle et fière, elle aimait le vin et ne mettait aucune borne à ses débauches, quoiqu'elle fût déjà avancée en âge.

§. L. *L'impudique.*

Il penche la tête de côté; ses yeux sont languissans, quelquefois entr'ouverts, le mouve-

ment de ses mains est lent, quelquefois dissolu, sa démarche incertaine. Il contracte habituellement le front et les joues; sa voix est petite, faible, inégale, tremblante, ses lèvres un peu enflées vers la racine des dents incisives, ses sourcils souvent un peu agités, quelquefois immobiles, les jambes faibles et les pieds contournés dans la marche.

Le même, d'après Publius Africanus.

L'impudique met la plus grande recherche dans ses vêtemens, sa tunique est plus longue qu'aux autres hommes; elle lui recouvre toute la main, il compose sa chevelure avec beaucoup de soin, parfume tout son corps, se rase les sourcils, s'arrache la barbe. Sa toilette est toute son occupation, on le voit assis à table auprès des jeunes gens les plus beaux; il aime le vin et les personnes de son sexe.

Le même, d'après Archésilaüs.

Plutarque rapporte qu'Archésilaüs s'exprima bien vivement, contre un homme qui vivait fort délicatement et qui passait cependant pour être de bonnes moeurs et très-chaste, lorsqu'il eut remarqué sa voix faible et languissante, ses cheveux arrangés avec beaucoup d'art, ses

yeux où étaient dépeints la volupté et les goûts les plus dépravés, *nihil interest, inquit, quibus membris cinœdi sitis, prioribus an posterioribus.*

§. LI. *L'homme efféminé.*

Il a le front bas, le nez disproportionné, la bouche petite, le menton rond et un peu maigre, les clavicules mal articulées, les épaules molles, les genoux un peu en dedans et se frottant l'un contre l'autre; les pieds et les jambes un peu contournés dans la marche; les yeux assez saillans, très-petits et comme enflammés, ou bien petits et de plusieurs couleurs.

§. LII. *L'homme mou.*

Ses joues sont charnues, ses sourcils dirigés en ligne droite, son cou incliné et ses épaules inarticulées et faibles. Il a les côtes détachées, le vente maigre, les talons charnus, les pieds petits, inarticulés, grêles; le dos étroit, faible, les parties génitales très-grasses.

§. LIII. *L'homme faible.*

Les sourcils rares, étendus, le cou grêle, les bras et les coudes déliés, les mains petites, faibles, inarticulées, les mamelons petits, exténués, les

yeux faibles avec des cercles blancs ; la langue faible, peu libre dans ses mouvemens.

§ LIV. *L'homme amoureux.*

Sa face est médiocre, un peu grosse vers les joues et les tempes. Il a les yeux à fleur de tête, béans, grands, clairs et brillans ; il soupire souvent, et répand des larmes malgré lui. Quand on le regarde il s'effraie et rougit. Ses yeux ne cillent point en général ; ils sont quelquefois humides, et regardent paisiblement.

§. LV. *L'homme sans amour.*

Il a les yeux rians : il semble que celui-ci se moque du martyre qui tourmente les autres.

§. LVI. *L'homme gai en amour.*

Son menton est médiocrement fendu, ses yeux se tournent un peu en dedans vers le nez, et sont ordinairement brillans.

§. LVII. *L'homme impudent.*

Les anciens ont attribué l'impudence au chien, et ils ont appelé *cyniques* ceux qui étaient connus par leur effronterie.—L'impudent a les paupières rouges, un peu grosses ; il regarde directement dans les yeux des autres ; il a la tête pointue à

son sommet, la face assez longue, les cheveux, les sourcils un peu longs; le nez courbé dès son origine, quelquefois gros; il a la poitrine sans poils; les orteils longs et les ongles crochus. Ses yeux sont comme enflammés, ou bien grands et livides, ou bien encore secs, brillans et vifs. Il rit avec éclat et marche avec vitesse.

§. LVIII. *L'homme retenu.*

Il est modeste dans ses paroles et dans ses actions; ses yeux sont gais, bien proportionnés, un peu grands et son front est uni.

§. LIX. *L'homme grossier.*

Il a le front rude, les sourcils de travers, les paupières dures, les yeux quelquefois tannés, quelquefois grands, brillans, agités comme ceux d'un homme en courroux.

§. LX. *L'homme revêche.*

Il a le visage pâle, le front, et les cheveux droits et noirs. Il remue souvent ses mains et les frotte l'une contre l'autre; il marche avec vitesse. Sa figure approche beaucoup de celle de l'homme triste.

§. LXI. *L'arrogant.*

Sa gorge est saillante, son rire moqueur.

§. LXII. *Le triste.*

Le triste a le front ridé, les yeux abattus, les cheveux bruns, les sourcils réunis, la voix débile et plaintive, le visage maigre.

§. LXIII. *Le soupçonneux.*

Ce caractère a beaucoup de ressemblance avec celui de l'homme triste et timide.

§. LXIV. *L'homme enjoué.*

Son visage est un peu replet, agréable; son regard doux, animé, sa voix agréable.

§. LXV. *Le fanfaron.*

Il a le cou gros et long, les orteils longs et grêles.

§. LXVI. *Le dissimulé.*

Dans l'homme dissimulé, tout ce qui entoure la face est gras, et tout ce qui se trouve autour des yeux est ridé. Les sourcils sont étendus jusqu'aux tempes et fléchis, les yeux brillans, concaves et petits, la démarche incertaine, tantôt lente, tantôt précipitée.

§. LXVII. *Le menteur.*

Il a la face charnue, le nez large dans son milieu, diminuant insensiblement depuis l'endroit de son insertion; le rire souvent moqueur, la parole prompte et grêle, quelquefois nasale; les sourcils inclinés en haut tandis qu'il regarde comme en cachette; ses yeux sont rians, joyeux, ou bien couverts de petits points bleus ou jaunes, également distans de la pupille.

§. LXVIII. *L'homme véridique.*

L'homme vrai ne connaît point l'art d'embellir ni ce qu'il dit, ni ce qu'il a fait. — Sa face est médiocre; ses joues et ses tempes un peu grosses, sa voix moyenne, entre le ton grave et le ton aigu.

§. LXIX. *L'obligeant.*

Les yeux droits, de juste grandeur, brillans, le front doux, le regard modeste.

§. LXX. *Le flatteur.*

Il a le visage petit, le front serein, les yeux petits, variés, la démarche fort étudiée.

§. LXXI. *Le fâcheux.*

Son front est sombre, ses yeux tournés en haut,

supplians ; sa marche tantôt tardive, tantôt précipitée.

§. LXXII. *L'opiniâtre.*

Il a la tête grosse, le front haut, les narines ouvertes, le cou ferme et immobile, ou bien long et gros.

§. LXXIII. *L'homme grossier et très-méchant.*

Les auteurs le comparent aux ours, qui sont très-cruels. Il a les cheveux très-durs, la tête dure et pointue, les oreilles très-grandes, les yeux obscurs, petits, secs, concaves, fixes, la bouche large, le ventre large, la voix désagréable, féroce, les talons déliés, la couleur de la peau assez pâle.

§. LXXIV. *L'homme féroce.*

Il a la chevelure épaisse, très-rousse ; les joues velues, le dos couvert de poils, les épaules élevées, les pieds courts et gros, les ongles courbés, étroits, longs ; les yeux jaunâtres, les sourcils épais, réunis.

§. LXXV. *Les joueurs.*

Ils ont les cheveux épais, hérissés, noirs, la barbe épaisse et les tempes couvertes de poils rudes. Les yeux sont grands, ordinairement

rouges, animés. On leur trouve encore d'autres signes qui leur sont communs avec l'homme rusé.

§. LXXVI. *Les babillards.*

Ils ont la couleur de la face assez semblable à celle du miel; le menton et les joues un peu gros, la gorge dure; la respiration agitée, comme il arrive à ceux qui sont lassés de courir; le nez droit, ou large au milieu de la face dorsale, les oreilles grandes et droites, les mains grêles et tortues, les doigts longs et grêles.

§. LXXVII. *L'homme compatissant.*

Son corps présente en général des formes agréables, il est de couleur blanche. Ses sourcils sont droits, assez allongés, son front un peu large : si on y voit quelque chose de triste ou d'austère, c'est sans excès. Ses yeux sont rians, ou grands et humides.

§. LXXVIII. *L'injurieux.*

Il a la lèvre supérieure relevée, le cou droit, la figure allongée, la parole grave, un peu faible, les yeux jaunâtres, le regard dédaigneux, la démarche fière.

§. LXXIX. *Le jaloux.*

Les tempes creuses, les sourcils réunis, épais,

la bouche large, les dents longues, rares, aiguës, fortes, les yeux concaves et petits, ou bien grands, agités, brillans, semblables à ceux d'un homme en colère.

§ LXXX. *Le malicieux.*

Il a les bras courts ; il marche à petits pas et vite.

§. LXXXI. *L'envieux.*

Les signes qu'on lui donne le distinguent très-bien. Il a le visage plat, les oreilles oblongues et étroites. Ses joues sont ordinairement décharnées ; mais il arrive aussi qu'elles sont grosses, très-distantes des yeux, ce qui allonge la figure. La bouche est concave, les dents longues, aiguës, la voix douce, trompeuse, la parole aiguë et faible, les épaules resserrées vers la partie antérieure de la poitrine, les yeux enfoncés, fort petits, quelquefois pâles, la teinte du visage livide.

Le même, d'après Ovide.

— Passuque incedit inerti :
Pallor inore sedet, macies in corpore toto :
Nusquam recta acies ; livent rubigine dentes ;
Risus abest, nisi quem, visi fecere dolores.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

FIN.

De l'Imp. de MORONVAL, place St-André-des-Arcs, N°. 30.

NOTICE des principaux Livres de fonds ou en nombre, qui se trouvent chez HENRY TARDIEU, *Imprimeur-Libraire, passage des Panorama, N°. 12.*

Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde, rédigée d'après ce qui a été publié d'exact et de nouveau par les géographes, les naturalistes, les voyageurs et les auteurs de Statistique des nations les plus éclairées, destinée principalement aux maisons d'éducation, aux professeurs de géographie, aux négocians et aux bibliothèques des hommes d'état; publiée par Edme Mentelle, de l'Institut national, et par Malte-Brun, géographe danois; dédiée à S. A. S. Monseigneur Cambacérès, archi-chancelier de l'Empire; 16 volumes de 550 à 600 pages chacun, format in-8°. avec tableaux, et un vol. d'Atlas in-fol. grand-raisin vélin, composé de 45 cartes, gravées par Tardieu aîné, sur les dessins de Poirson, revues et corrigées par Edme Mentelle. Prix, broché, 160 fr.

Tableau de la Pologne ancienne et moderne, contenant la description de ce pays, de ses montagnes, plaines, fleuves, marais, climat, animaux, végétaux et minéraux; la topographie de la Haute et Basse Pologne, de la Prusse, la Courlande, la Lithuanie, la Russie-Blanche, Noire et Rouge, la Wolhynie et l'Ukraine, avec indication des villes, bourgs, édifices et monumens; la description politique ou aperçu de la constitution polonaise, des religions, des lois, de l'adminis-

tration civile et judiciaire, des mœurs, de l'armée, de la population et des revenus; des systèmes des poids, mesures, et monnaies en usage, soit en Pologne, soit à Dantzick; un précis de l'histoire de la Pologne, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, des recherches sur l'origine des Slavons et des Sarmates, et des détails sur les restes de la langue sarmatique. Rédigé principalement d'après des notes communiquées par des Polonais et d'après les auteurs du pays même. Par Malte-Brun. Pour servir de complément à l'Histoire de la Pologne par M. de Rulhières. 1 vol. in-8. bien imprimé, broché. 6 fr.

Œuvres de d'Arnaud, 12 vol. in-8°. avec fig. br. 60 fr.

Œuvres de Dorat, 20 vol. in-8°. avec de jolies figures, br. 80 fr.

Œuvres de Virgile, ayant la traduction française de Desfontaines en regard du texte latin, 4 vol. in-8°. brochés avec gravure à chaque livre. Paris, Catineau. Prix, 20 f.

Œuvres de Berquin, édition originale, 60 vol. in-18. br. 36 fr.

Elémens de la Grammaire latine, à l'usage des colléges, lycées, écoles secondaires, etc. par M. Lhomond, professeur-émérite en la ci-devant Université de Paris. Prix, rel. en parch. 1 fr. 20 cent.

Elémens de la Grammaire française, du même auteur, à l'usage de toutes les écoles. Prix, rel. en parch. 90 c.

Date Due

	NOV 20 '74		
FEB [illegible] '66			
	JUN 20 '75		
	June 26		
	July 28		

YALE MEDICAL LIBRARY

Demco 293-5

Accession no. 19602

Author Faye:
Nouvel essai sur
les eaux thermales
1804.

Call no. RA864
B6
804F